

actes 2023

 société jurassienne d'émulation

# actes 2023

 société jurassienne d'émulation





# ACTES

DE LA  
SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

ANNÉE 2023  
CENT VINGT-SIXIÈME ANNÉE

Tous droits réservés  
tant pour le texte que pour les illustrations

Note du comité directeur

Les opinions exprimées par les auteurs dans leurs mémoires  
sont personnelles et n'engagent en rien ni la Société ni le comité directeur.

Responsable des *Actes*: Clément Gaignat

© 2024 Société jurassienne d'émulation  
8, rue du Gravier, CH-2900 Porrentruy

[www.sje.ch](http://www.sje.ch)

ISSN 1011-2820

# Sommaire

## CAHIER DES SCIENCES

*Damien Becker, rédacteur*..... 11

### Articles

Étude sédimentologique du Conglomérat de Porrentruy à l'Oiselier  
(Oligocène inférieur, Jura, Suisse)

*Damien Becker | Gaëtan Rauber*..... 13

Étude de la diversité des abeilles sauvages présente  
sur le site « En Pratchie »

*Gaëlle Beureux*..... 35

Contribution par piégeage photographique à l'inventaire  
faunistique de la réserve naturelle Pro Natura « Le Martinet »,  
Courtemaury JU (Suisse)

*Gauvain Saucy*..... 71

Recherche d'une colonie de reproduction de  
Petits rhinolophes dans les ruines du Château  
de Soyhières (Jura, Suisse)

*Flora Linder*..... 87

## CAHIER D'HISTOIRE

### Articles

Jean Cuttat - Expériences, souvenirs et pensées  
d'un officier en campagne

*Antoine Glaenzer*..... 111

La « noire mélancolie » à La Neuveville en 1774 ;  
une noyade suicidaire ou un « accident fâcheux » ?

*Jacques Schaller*..... 133

La « Révolution en Elle » : « Accident fâcheux » ou  
Noyade suicidaire de Suzanne Morel (1717-1772)  
à Corgémont en 1772

*Jacques Schaller*..... 159

## CAHIER DES LETTRES ET DES ARTS

### Articles

La Princesse, le berger et le revenant

*Extraits*..... 215

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Projet Idaho

*Pascal Lovis* ..... 229

À peine un petit mouchoir bleu

*Françoise Matthey*..... 232

L'Avalanche	
<i>Thierry Mertenat</i> .....	234
Humains	
<i>Narcisse</i> .....	237
Désormais	
<i>Hughes Richard</i> .....	240
Mon Jura	
<i>Hughes Richard</i> .....	243
Le Vieil incendie	
<i>Elisa Shua Dusapin</i> .....	246
Quatre saisons, plusieurs lunes	
<i>Pierre Voélin</i> .....	249

## ARTS

La ville de Delémont a fêté doublement la « Création jurassienne de bijoux » Retour en images sur les expositions présentées par la Fondation Anne et Robert Bloch (FARB) et le Musée jurassien d'art et d'histoire (MJAH)	
<i>Isabelle Lecomte</i> .....	253
« René Myrha — Au fond, je suis un dessinateur »	
<i>Pamella Guerdat</i> .....	265

## VIE DE LA SOCIÉTÉ

158 <sup>e</sup> assemblée générale à Porrentruy.....	285
Rapports d'activité des sections.....	363
Membres d'honneur.....	374
Comités.....	375
Nouveaux membres.....	383

# Cahier des sciences



# Introduction

DAMIEN BECKER

Les quatre contributions du cahier des sciences 2023 font la part belle aux travaux de terrain en terre jurassienne. La première étude porte sur une documentation sédimentologique d'un affleurement exceptionnel de Conglomérat de Porrentruy, mis à jour en 2002 lors de la construction de l'autoroute A16 dans le secteur de « L'Oiselier » à Porrentruy. Un environnement deltaïque de l'Oligocène inférieur (environ 30 millions d'années), composé de rivières en tresses, est mis en évidence.

Suivent deux études sur la biodiversité en Ajoie, l'une sur celle des abeilles sauvages présentes sur le site « En Pratchie » à Damphreux et l'autre sur l'inventaire faunistique de la réserve naturelle Pro Natura « Le Martinet » à Courtemaury. On apprend que 50 espèces d'Apidés ont été identifiées sur le site « En Pratchie », représentant 8,3 % de la diversité des abeilles sauvages de Suisse, alors que dix nouvelles espèces d'oiseaux et neuf de mammifères complètent l'inventaire faunistique du site « Le Martinet ». La dernière contribution traite d'une recherche menée dans les ruines du Château de Soyhières (Jura, Suisse) afin de localiser une colonie de reproduction de Petits rhinolophes dans un but de protection et de conservation de cette chauve-souris dans le canton.



# Étude sédimentologique du Conglomérat de Porrentruy à l'Oiselier (Oligocène inférieur, Jura, Suisse)

DAMIEN BECKER, GAËTAN RAUBER

**Lors de la construction de l'autoroute A16 dans le secteur de l'Oiselier à Porrentruy, un affleurement exceptionnel de Conglomérat de Porrentruy a été mis au jour et a permis une documentation sédimentologique de cette formation géologique datée de l'Oligocène inférieur. Le système sédimentaire identifié est associé à des rivières tressées à lits de graviers et flux de sédiments par gravité dans le contexte d'un environnement deltaïque en bordure méridionale du Fossé rhénan.**

## Introduction

Le Conglomérat de Porrentruy constitue un ensemble lithostratigraphique local décrit selon Schneider (1960) comme une série sédimentaire de l'Oligocène inférieur composée de conglomérats, de calcarénites (sables calcaires), de calcaires d'eau douce et de marnes. Il est localisé le long d'un sillon SE-NO, s'étendant de Bressaucourt à Cœuve en passant par Porrentruy, dont des affleurements importants le long du tracé autoroutier de l'A16 dans le secteur de l'Oiselier. Berger (1992) signale encore un forage (POT63) dans la région de Courgenay, montrant le sommet du Conglomérat de Porrentruy surmonté par la série marine des Septarienton. Le sillon SE-NO du Conglomérat de Porrentruy se poursuit jusqu'à Cœuve et Vendlincourt, puis s'ouvre en un éventail E-O d'affleurements de la série des Oltingue-Kalke (Boncourt, Saint-André, Florimont, Réchésy, Pfetterhouse). Rollier (1910) signale également un affleurement de Malmkonglomerate von Porrentruy le long de la route Beurnevésin-Réchésy (Fischer 1965a, b). Récemment, Pirkenseer et al. (2018) ont proposé une révision lithostratigraphique du Paléogène du nord du Jura suisse et du sud du Fossé

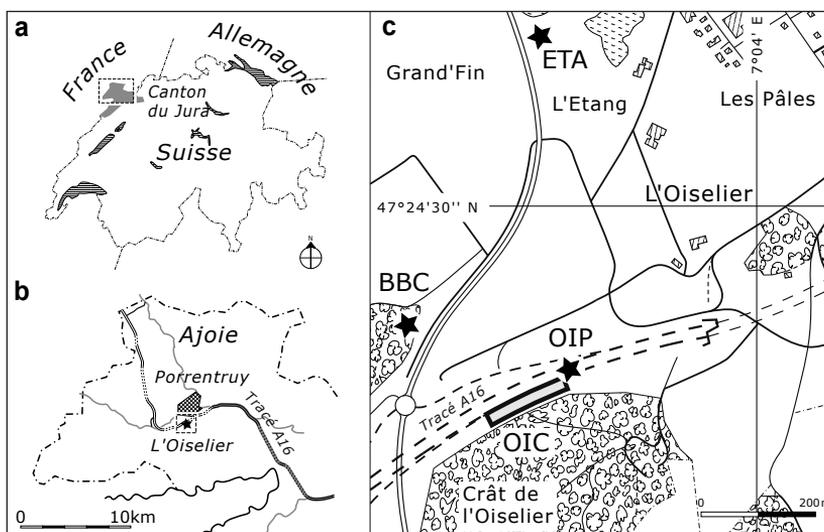
rhéna supérieur, regroupant l'ensemble de cette série conglomératique dans la Formation de Turckheim principalement exposée le long des épaulements et à l'extrémité méridionale du fossé (Berger et al. 2005b). La puissance maximale de la série est difficile à estimer. Les affleurements isolés varient pour la plupart de 5 à environ 60 m. Près de Britzingen dans le Bade-Wurtemberg elle atteint environ 150 m au total, alors qu'une épaisseur composite de l'enregistrement sédimentaire approche les 200-300 m (Düringer 1988).

La Formation de Turckheim représente des sédiments liés à un relief modéré à élevé de l'arrière-pays, caractérisés par une granulométrie allant de blocs d'échelle métrique en position proximale à des arénites en position distale, avec des intercalations occasionnelles d'argile et de marne rouge à jaune. Le type de grain va de blocs irréguliers non triés à des galets et des sables bien arrondis de taille presque égale. Les galets et les blocs peuvent être incrustés par des carbonates stromatolithiques ou liés par des biominéralisations (Düringer 1988), pouvant former localement des nodules ou des « lentilles » de calcaire lacustre, notamment au sein du Conglomérat de Porrentruy en Ajoie (Schneider 1960). Sur la marge orientale et méridionale du Fossé rhéna supérieur, les dépôts conglomératiques sont constitués de composants du Jurassique moyen et supérieur, alors que sur l'épaulement occidentale du fossé, ce sont les roches mères du Trias inférieur et moyen ou du Jurassique moyen et supérieur qui dominent, incluant en partie des composants du socle cristallin vosgien (Düringer 1988).

Picot et al. (2005) ont documenté des sections détaillées de Conglomérat de Porrentruy à Bressaucourt (Bois Carré) et au sud-ouest de Porrentruy, dans la région de l'Oiselier. Les travaux de l'autoroute de la Transjurane (A16) dans ce même secteur de l'Oiselier ont mis au jour en 2003 un affleurement éphémère important de Conglomérat de Porrentruy. La section visible de près de 150 m de long pour une puissance de 20 m présentait une architecture sédimentaire à grande échelle encore jamais observée, ayant permis une description systématique et la corrélation d'une série de 25 profils par l'équipe de paléontologues de la Section d'archéologie et de paléontologie de l'Office de la Culture de la République et Canton du Jura (fig. 1 et 2). Cet article présente la documentation et l'étude sédimentologique inédites de ces profils et propose une discussion du système sédimentaire du Conglomérat de Porrentruy en complément aux travaux de Düringer (1988), Düringer & Gall (1993, 1994), Picot (2002), Becker & Lapaire (2004), Picot et al. (2005, 2008) et Pirkenseer et al. (2018).



Figure 1: Conglomérat de Porrentruy de l'Oiselier (Oligocène inférieur, Jura, Suisse). Vue générale du site de l'Oiselier lors des travaux autoroutiers de l'A16 en 2003.



## Contexte géographique et géologique

L’affleurement de l’Oiselier est situé en Ajoie, dans le nord-ouest de la Suisse, zone de transition entre deux grandes unités structurales, la limite sud du Fossé rhénan et la partie la plus septentrionale de la chaîne du Jura, qui constituait la limite nord du Bassin molassique durant l’Oligo-Miocène (Molasse du Jura). L’Oiselier constitue également la zone de transition, entre le Jura plissé au sud et le Jura tabulaire au nord (fig. 3 et 4). Les dépôts de Conglomérat de Porrentruy, comme tous les autres dépôts de la Formation de Turckheim, sont étroitement

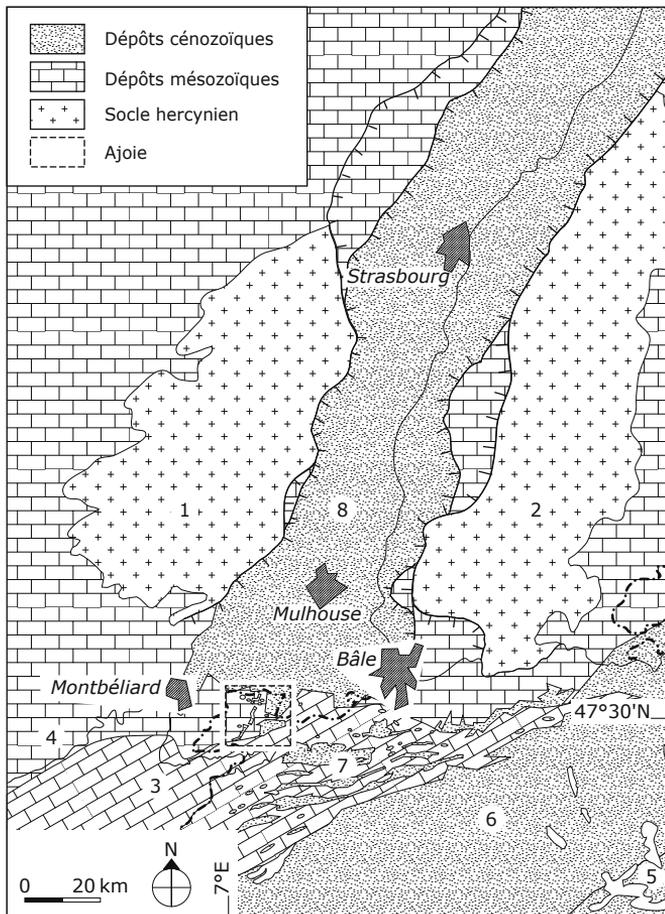


Figure 3 : Contexte géologique. 1: Massif des Vosges, 2: Massif de la Forêt Noire, 3: Jura plissé, 4: Jura tabulaire, 5: Molasse subalpine, 6: Molasse du plateau, 7: Molasse du Jura, 8: Fossé rhénan.

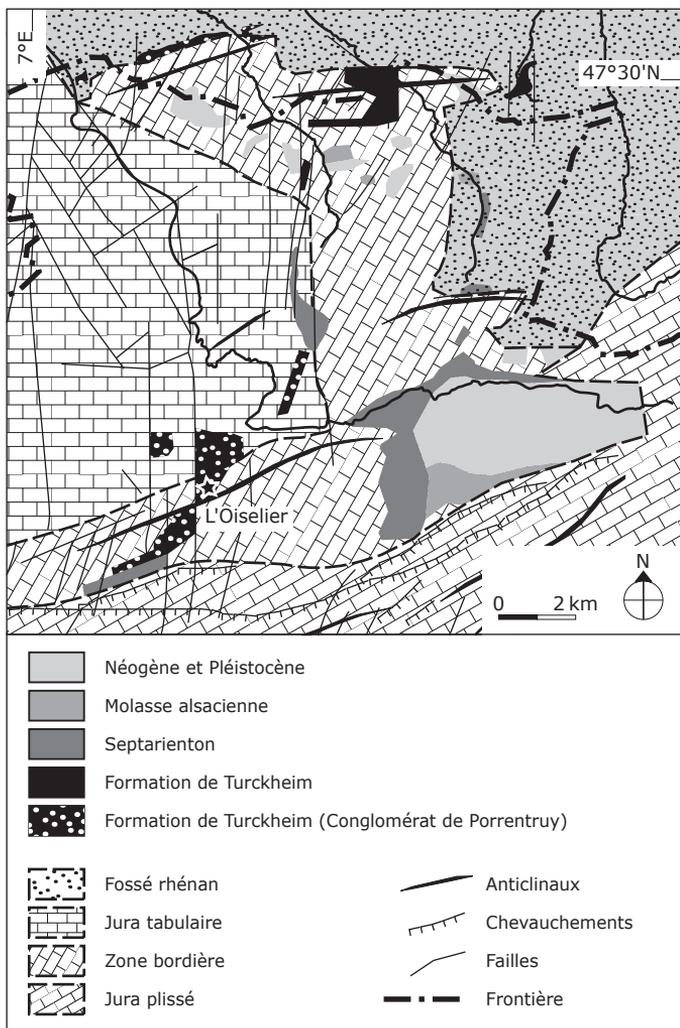


Figure 4: Carte géologique simplifiée des dépôts molassiques en Ajoie (zone encadrée de la figure 2).

liés au rifting rupélien du Fossé Rhénan, dont l'extension méridionale a entraîné la formation de petits grabens dans le Jura tabulaire de l'Ajoie (Bergerat 1987, Villemin & Bergerat 1987, Düringer 1988, Larroque & Laurent 1988, Düringer & Gall 1993 et 1994, Laubscher 2001, Picot et al. 2005, Pirkenseer et al. 2018).

Lors de l'effondrement du Fossé rhénan à la fin de l'Eocène, un système fluvial étendu de deltas en éventail s'est développé le long des

limites est, ouest et sud du fossé, conduisant à la formation d'une ceinture conglomératique, aussi appelée Conglomérats côtiers (Kilian 1884, Kessler 1909, Leidhold 1915, Schirardin 1954, Cailleux 1945, Tricart & Schaeffer 1950, Tricart & Vonfeld 1955, Fischer 1965, Sittler 1965, Düringer 1988, Düringer & Gall 1993, 1994). Des rivières torrentielles érodant les falaises ont créé des canyons et des dépôts de galets, qui ont formé cette ceinture conglomératique. Le long des marges orientales (Forêt Noire) et occidentale (Vosges), les deltas montrent des changements latéraux drastiques de lithofaciès, la transition d'un environnement proximal à un environnement distal se matérialisant en quelques kilomètres. Cependant, à la frontière sud, la fermeture du Fossé rhénan est marquée par un large delta en éventail qui progresse vers le nord, caractérisé par une pente douce et des changements de lithofaciès sur plus de 20 kilomètres (Düringer 1988). Certaines zones restent protégées du système de décharge des rivières, permettant le développement de milieux lacustres éphémères et d'étangs. Dans ce contexte tectonique et sédimentaire, le site de l'Oiselier représente l'affleurement le plus proximal de la ceinture conglomératique dans sa bordure la plus méridionale.

En accord avec Pirkenseer et al. (2018), la Formation de Turkheim serait datée du Lutétien (Eocène moyen) au Rupélien inférieur (Oligocène basal). Cependant, au niveau local, le Conglomérat de Porrentruy semble restreint au Rupélien inférieur (Becker 2009, Pirkenseer et al. 2018). La série sédimentaire enregistrée est interprétée comme un delta marin progressant vers le nord avec des environnements proximaux passant d'un contexte marin côtier à continental (Picot et al. 2005, 2008). D'après Berger et al. (2005a, b), Becker (2009) et Pirkenseer et al. (2018), cette transition marine-continentale serait contrôlée par la première transgression rupélienne de la mer rhénane correspondant à la séquence chronostratigraphique Ru1 d'Hardenbold et al. (1998). Picot (2002) et Picot et al. (2005) mettent en évidence à Bressaucourt des microfossiles marins et saumâtres dans des niveaux marneux de la partie inférieure du Conglomérat de Porrentruy, témoins de cette première transgression, alors que la partie supérieure de la série, affleurant à l'Oiselier, est strictement continentale. Becker (2009) signale encore des restes de *Ronzotherium* et *Cadurcotherium* (Rhinocerotidae) découverts par Choffat (1878) dans un niveau calcarenitique du Conglomérat de Porrentruy à Bressaucourt. Les dépôts marins de Septarienton que l'on retrouve en forage dans la région de Courgenay surmontent le Conglomérat de Porrentruy en Ajoie

## Étude sédimentologique du Conglomérat de Porrentruy

et s'étendent méridionalement jusque dans la vallée de Delémont et même le petit synclinal de Choindez. Ils matérialisent une deuxième transgression de la mer rhénane datée du Rupélien supérieur et correspondant à la séquence chronostratigraphique Ru2 d'Hardenbold et al. (1998). La série sédimentaire enregistrée à l'Oiselier est strictement continentale et se situe entre ces 2 phases transgressives (fig. 5 et 6).

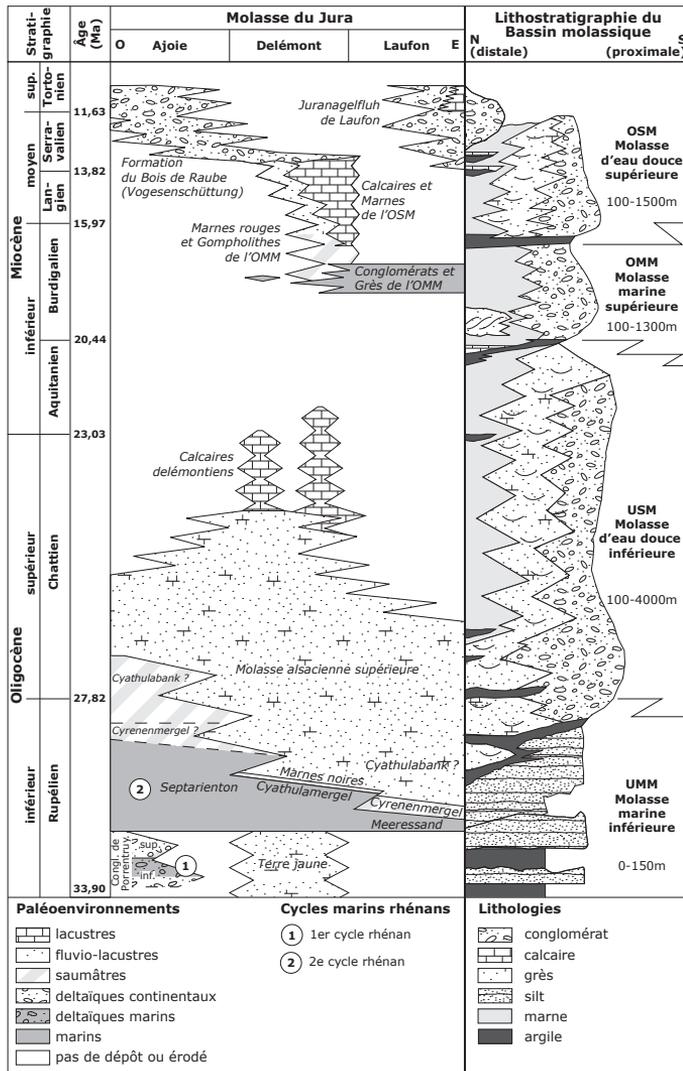


Figure 5 : Synthèse lithostratigraphique de la Molasse du Jura (d'après Keller 1989, Sommaruga 1997, Becker 2003, 2009). L'échelle des temps géologiques est d'après Raffi et al. (2020).

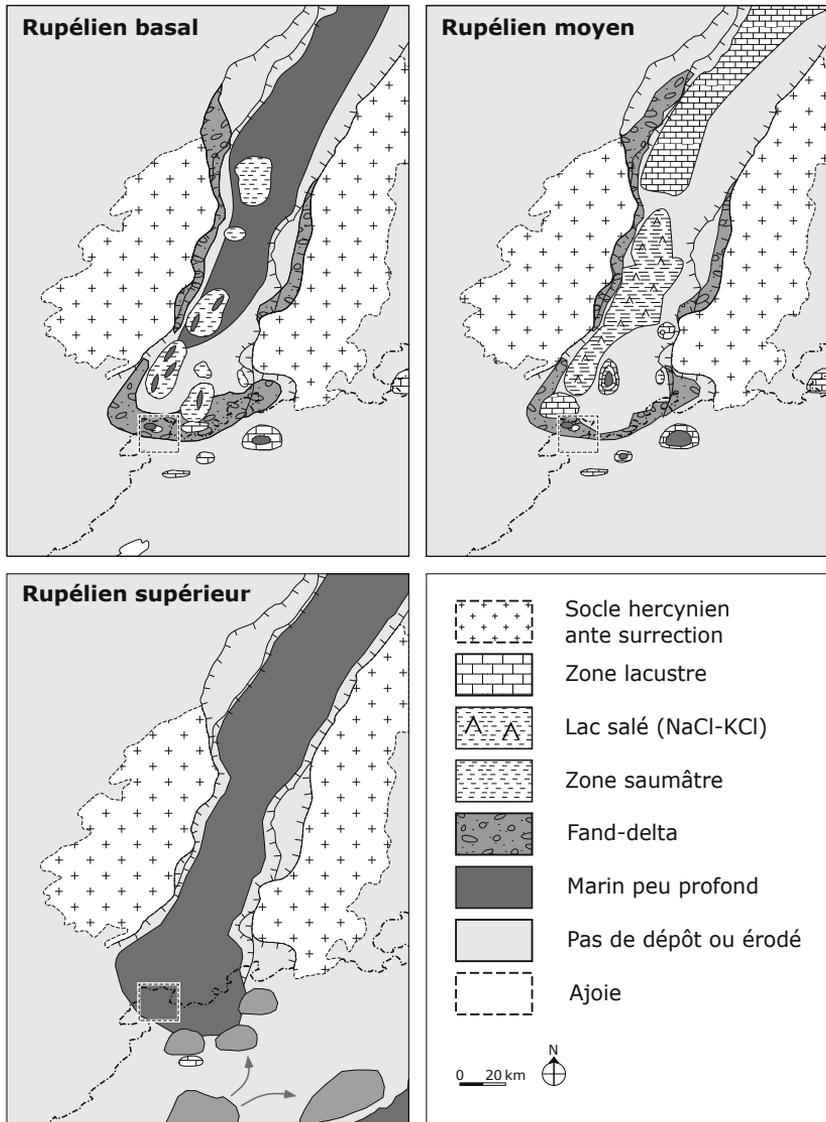


Figure 6: Évolution paléogéographique du Jura et du Fossé Rhénan au Rupélien (d'après Berger et al. 2005).

*Étude sédimentologique du Conglomérat de Porrentruy*

Éléments architecturaux	Symboles	Lithofaciès	Structures sédimentaires	Géométrie	Interprétation
Chenal actif	CH	Graviers Calcarénite fine à grossière, parfois avec pélites remaniées	Stratifications entrecroisées en auges, planes, à faible angle Stratifications horizontales Massif	Lentilles, couches à bases érosives concaves et érosions internes concaves Jusqu'à 2 m de puissance et 20 à 30 m d'extension latérale	Remblais d'affouillement Chenaux d'écoulement Dépôts de coulées de débris Aggradation verticale de chenaux
Lit de graviers	LG	Graviers supportés par des clastes Graviers faiblement supportés par une matrice	Stratifications entrecroisées en auges, planes Stratifications horizontales Massif	Corps sédimentaires généralement tabulaires en lentilles ou en couches, typiquement intercalés par des écoulements sédimentaires par gravité et des niveau calcarénitiques Jusqu'à 2 m de puissance et 80 m d'extension latérale	Remblais d'affouillement Remblais de chenal Barres de chenal Dépôts d'écoulement planaire
Écoulement sédimentaire par gravité	SG	Graviers supportés par une matrice Graviers faiblement supportés par une matrice Calcarénite grossière	Faibles stratifications Faible grano-classement normal à inverse Massif	Lobes, couche, typiquement intercalés avec des niveaux de graviers Jusqu'à 2 m de puissance et 20 m d'extension latérale	Remblais d'affouillement Dépôts d'écoulement plane Dépôts de flux de débris plastiques Dépôts d'écoulements sédimentaires par gravité
Lit à calcarénite	LC	Calcarénite fine à grossière, parfois avec des pélites remaniées	Stratifications entrecroisées en auges, planes, à angle faible Stratifications horizontales Faibles laminations Massif	Lentilles, couches, placages, biseaux, communément intercalés avec des niveaux de graviers Jusqu'à 2-3 mètres de puissance et 80 m d'extension latérale	Remblais d'affouillement Remblais de chenal Barres fluviales mineures Dépôts d'écoulement planaire Remblais de chenal abandonné

Niveau lacustre	LAC	Calcaire et argile, rarement calcarénite et silt	Fines laminations Faibles laminations Massif	Fines à puissantes couches ou lentilles	Lacs Lacs, étangs et marécages éphémères Remblais de chenal abandonné
Fines de plaine d'inondation	FP	Silt et argile	Fines laminations Massif	Couches, typiquement érodées par des niveaux de graviers, de calcarénite et des écoulements sédimentaires par gravité  Jusqu'à plusieurs mètres d'épaisseur et pouvant atteindre des extensions latérales de plusieurs kilomètres	Dépôts alluvial d'inondation Étangs et marécages de la plaine d'inondation Remblais de chenal abandonné
Chenal abandonné	NC(CH) FP(CH) LAC(CH)	Calcarénite Silt et argile Calcaire	Fines laminations Massif	Lentilles, couches à bases érosives concaves, comparables à la géométrie d'un chenal actif	Résultat de la coupe d'une chute d'eau, d'un recoupement des racines, d'un méandre ou d'une avulsion

Tableau 1: Éléments architecturaux, lithofaciés et structures sédimentaires caractéristiques du Conglomérat de Porrentruy de l'Oiselier (Oligocène inférieur, Jura, Suisse), d'après la nomenclature de Miall (1985, 1996).

## Méthode

Une section synthétique en long du Conglomérat de Porrentruy de l'Oiselier a été élaborée sur la base des relevés de terrain de 25 profils sédimentaires. Un ratio des échelles verticale et horizontale de 3 : 1 a été appliqué afin de permettre une meilleure lecture des corps sédimentaires (fig. 7).

Les corrélations lithostratigraphiques des profils et la géométrie des éléments architecturaux sont basés sur le principe de variation et de continuité latérales des lithofaciés. La nomenclature utilisée pour l'analyse sédimentologique est celle de Miall (1985, 1996) et résumée dans le tableau 1.

## Résultats

L'analyse de la série sédimentaire du Conglomérat de Porrentruy de l'Oiselier présentée dans la figure 4 a permis de différencier 7 éléments architecturaux principaux qui sont détaillés ci-dessous.

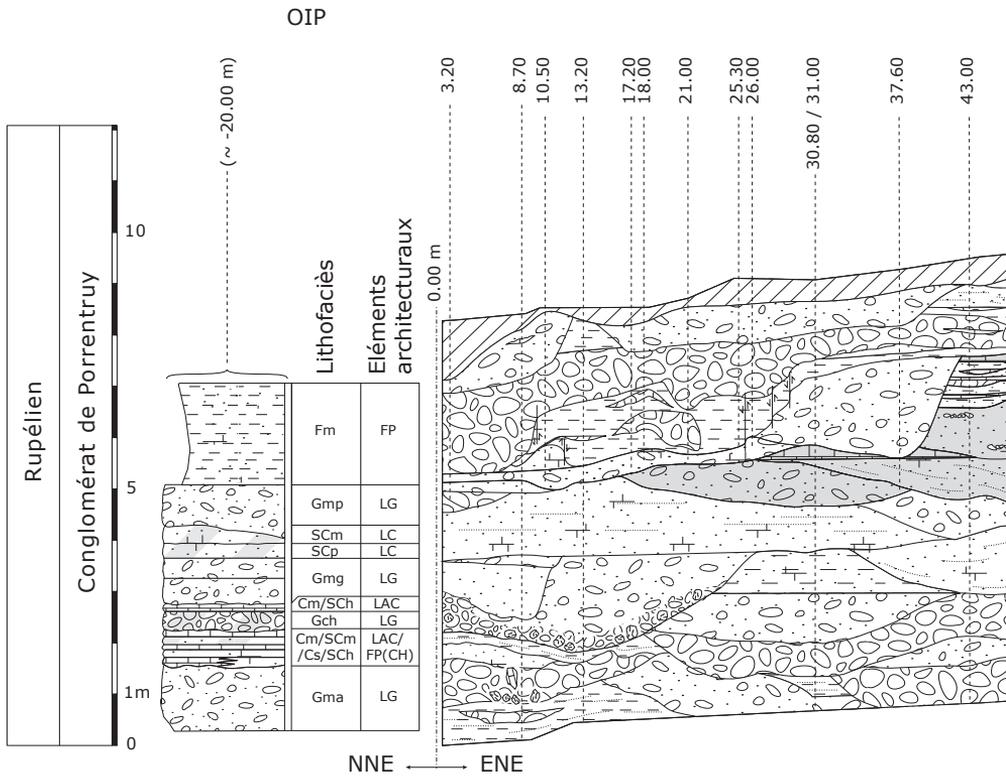
### Chenal actif (CH)

L'élément architectural CH n'est utilisé que pour les corps sédimentaires à géométrie incontestable de chenal à base érosive concave et à lithofaciès de graviers ou de calcarénite moyenne à grossière (fig. 8). D'une épaisseur de 1-2 m, leur extension latérale peut atteindre 30 m. Ils sont généralement massifs ou légèrement granoclassés, avec parfois un litage de remblais. Leurs bases érosives peuvent être soulignées par des graviers plus grossiers du Mésozoïque, des blocs ou rarement des pélites arrachées aux berges et transportées par les courants fluviaux.

Cet élément architectural peut montrer des complexes de chenaux empilés formés par des aggradations verticales. La dominance de la



Figure 8: Conglomérat de Porrentruy (Oligocène inférieur, Oiselier, Jura, Suisse). Remblais calcarénitique de chenal surmonté de lits de graviers issus d'écoulement sédimentaire par gravité dans un contexte de rivières tressées deltaïques.

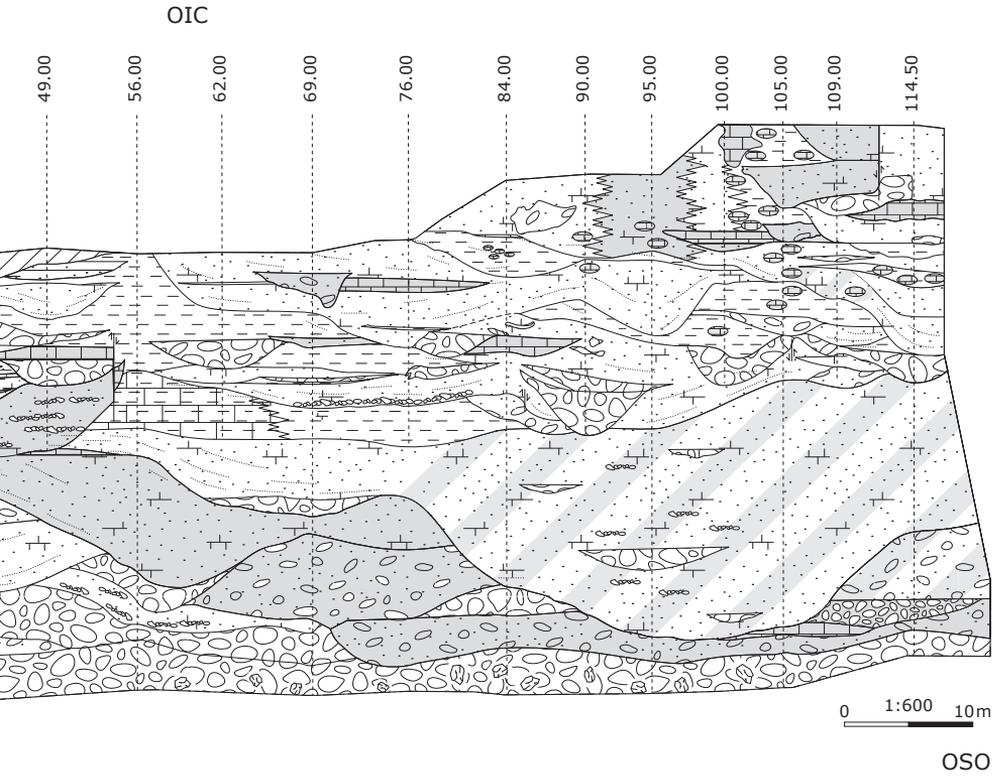


**Lithofaciès**

- Gmg Gravieres granoclassés supportés par une matrice
- Gma Gravieres à stratifications entrecroisées en auges, supportés par une matrice
- Gmp Gravieres à stratifications entrecroisées planes, supportés par une matrice
- Gch Gravieres supportés par des clastes, grossièrement stratifiés
- SCp Sable calcaire (calcarénite) à stratifications entrecroisées planes
- SCh Sable calcaire (calcarénite) à stratifications horizontales
- SCm Sable calcaire (calcarénite) massif, fin à grossier
- Fm Fines (silt, argile) massives
- Cs Calcaire sparitique
- Cm Calcaire micritique

**Éléments architecturaux** Voir légende tableau 1

# Étude sédimentologique du Conglomérat de Porrentruy



-  Couverture quaternaire
-  Gravieres supportés par des débris
-  Gravieres supportés par une matrice
-  Calcarénite
-  Fines
-  Calcaire
-  Zones biominéralisées
-  Zones partiellement biominéralisées

-  21.00  
Profils verticaux
-  Variations latérales de lithofaciés
-  Stratifications
-  Failles

charge sédimentaire par des matériaux grossiers de charriage dans les éléments de chenaux conduit à la superposition de phases de remblais, avec des dépôts de plaine d'inondation minces ou absents. Les chenaux de grandes dimensions et dont l'axe d'écoulement est grossièrement parallèle à l'affleurement sont difficiles à analyser sur le terrain. Ils présentent une structure de dépôt en nappe ou en couche continue latéralement, la géométrie chenalissante et la limite des berges étant très souvent impossible à identifier. Cependant, les remblais de ces grands chenaux sont souvent contrôlés par des chenaux mineurs qui changent régulièrement de direction et enregistrent des berges temporaires dans la structure sédimentaire (modèle classique de rivière en tresses). De plus, la géométrie globale du remblai d'un chenal de grande dimension ne permet généralement pas l'identification d'un type spécifique de chenal. L'analyse sédimentologique aboutit souvent à l'identification d'un ou de plusieurs autres éléments architecturaux caractérisant le remblai lui-même. Dans le contexte du Conglomérat de Porrentruy de l'Oiselier, les remblais des chenaux présentant une structure de dépôt en nappe sont principalement constitués d'éléments de type lit de graviers (LG), lit de calcarénite (LC) et coulée de sédiments par gravité (SG).

### Lit de graviers (LG)

Les lithofaciès dominants de cet élément sont des graviers jointifs à stratifications grossièrement horizontales, planaires obliques ou en auges. Ils présentent généralement des corps tabulaires avec une extension latérale allant jusqu'à 80 m et une épaisseur d'environ 2 m.

Cet élément est un terme général utilisé pour définir les couches dominées par des graviers déposés sous un régime d'écoulement classique des systèmes fluviaux. Il se présente souvent sous forme de couches multiples intercalées par des sédiments d'écoulements gravitaires (SG) et des lits à calcarénite (LC). La géométrie des lits de graviers ne présente aucune forme ou structure caractéristique. Ils sont interprétés comme des sommets de barres ou des nappes de graviers déposées dans des rivières peu profondes. Ils se retrouvent souvent dans une position basale de l'enregistrement sédimentaire de remblais de chenaux actifs où la charge sédimentaire est principalement graveleuse. Les surfaces basales et supérieures sont généralement horizontales, mais peuvent présenter par endroits des structures concaves et convexes.

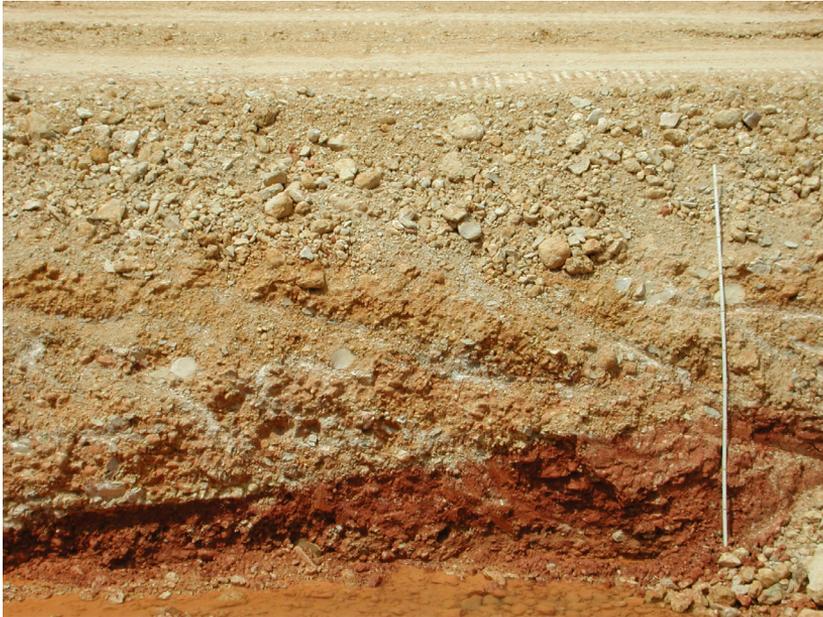


Figure 9: Conglomérat de Porrentruy (Oligocène inférieur, Oiselier, Jura, Suisse). Niveau marneux rouge de zone protégée surmonté de lits de graviers issus d'écoulement sédimentaire par gravité dans un contexte de rivières tressées deltaïques.

## Écoulement sédimentaire par gravité (SG)

Le gravier supporté par une matrice plus fine est le lithofaciès typique des dépôts d'écoulements sédimentaires gravitaires. Souvent massif, il peut aussi former une stratification peu marquée (fig. 8 et 9). Les niveaux individualisés présentent principalement des dépôts en nappes atteignant 0.5-2 m d'épaisseur et 20 m de largeur.

Cet élément se présente souvent sous forme de couches multiples intercalées par des dépôts de lits de graviers (LG). Il se forme par des coulées de débris à dynamique gravitaire. Les coulées peuvent présenter des longueurs en aval de plusieurs kilomètres (Miall 1996). Communément, les coulées gravitaires sont amalgamées en nappes intercalées sur plusieurs mètres d'épaisseur. Elles ont typiquement des bases érosives irrégulières ou occupent passivement des chenaux d'érosion existants ou une topographie irrégulière formée par des événements antérieurs de coulées gravitaires et d'inondations en nappes. Le corps

sédimentaire des coulées gravitaires peut présenter une large gamme de structures et de textures.

### **Lit de calcarénite (LC)**

Le lithofaciès de cet élément est essentiellement constitué de calcarénites fines à grossières avec un large spectre de structures sédimentaires, souvent faiblement marquées (fig. 8). La géométrie des macroformes est généralement caractérisée par des lentilles, des nappes, des plaquages et des biseaux avec une extension latérale allant jusqu'à 80 m et une épaisseur d'environ 2-3 m.

Cet élément est un terme général utilisé pour définir les niveaux de dépôts classiques de régime d'écoulement prenant forme dans des systèmes fluviaux dominés par une granulométrie de sable, ici composé de débris de calcaire local. Il ne présente pas de géométrie ni de structure évidentes permettant de l'interpréter avec précision. Cependant, des structures sédimentaires de remblais sont parfois visibles, pouvant être interprétées comme des sommets de barres mineures, des nappes de sable dans des rivières peu profondes et des remblais de chenaux abandonnés, intercalés par des lits de graviers (LG). Les lits de calcarénite occupent généralement les parties les plus profondes des chenaux actifs où la charge du lit est principalement sableuse. La base et les surfaces supérieures sont généralement horizontales, mais peuvent présenter des structures concaves et convexes.

### **Niveau lacustre (LAC)**

L'élément architectural LAC est utilisé uniquement pour les dépôts incontestables de calcaire et de boue lacustres. Les macroformes sont du type dépôt en nappe, plaquage et lentille, souvent faiblement marquées par de fines laminations. En général, elles présentent de faibles extensions latérales, avec une épaisseur inférieure au mètre.

Cet élément architectural est souvent proche de l'élément de chenal abandonné. Il est caractéristique de lacs généralement éphémères, proches du type étang ou marécage, et associés à des biominéralisations (fig. 10). Rarement, certains lithofaciès calcarénitiques peuvent être attribués à des environnements lacustres contrôlés par un apport fluvial.

Schneider (1960) signale les biominéralisations du Conglomérat de Porrentruy sous le terme d'encroûtements calcaires associés à des



Figure 10: Conglomérat de Porrentruy de l'Oiselier (Oligocène inférieur, Jura, Suisse). Biominéralisation en section.

restes de végétaux formant des bioconstructions synsédimentaires. Il les interprète comme des tufs de source et mentionne la présence de feuilles fossiles (proches du genre *Cinnamomum*, dont les espèces actuelles comme le cannellier ou le camphrier sont originaires des régions tropicales d'Asie du Sud-Est), de tiges de Characeae, et des restes possibles de bryophytes et de roseaux. Les structures internes de ces biominéralisations présentent des croissances variables. D'après Becker & Lapaire (2004), les structures macroscopiques des biominéralisations se divisent en différentes organisations: en tubes, globuleuse, grossièrement colonnaire, coagulée ou encore sans structure. D'un point de vue microscopique, les biominéralisations révèlent des structures radiaires (type oncoïdale), encroûtantes (type stromatolitique) et ramifiées (type dendritique). Les différents processus ayant engendré de telles constructions restent à préciser, bien qu'une origine en partie organique semble aujourd'hui admise. Durringer & Gall (1993, 1994) parlent notamment de constructions ou d'encroûtements microbiens en contexte de fan-delta oligocène dans la zone méridionale du Fossé

rhéna. Le terme microbolite, terme réservé aux dépôts benthiques d'origine microbienne, peut également s'utiliser pour nommer ces biominéralisations (Dupraz 1999).

### Fines de plaine d'inondation (FP)

Les lithofaciès dominants de cet élément sont des limons ou des boues présentant de fines laminations faiblement marquées. Il est également fréquent d'observer de minces niveaux carbonatés intercalés tels que des calcaires lacustres et des biominéralisations. Ces unités présentent généralement une couleur bariolée ou rouge (fig. 9). La géométrie des macroformes, lorsqu'elles ne sont pas érodées par des corps sédimentaires plus grossiers, présente de dépôts en nappe de plusieurs kilomètres d'extension latérale.

Cet élément architectural est caractéristique des dépôts alluviaux d'inondation dans les zones mal drainées et les bas-reliefs. En raison d'une érosion synsédimentaire intensive du système général de rivières tressées à lits de graviers, ces niveaux de fines sont rarement préservés à l'Oiselier. Elles se mettent en place de la même manière que des dépôts de crevasses lors de crues extraordinaires, mais avec un taux de sédimentation plus faible et une extension latérale plus large, jusqu'à plusieurs kilomètres. Les couleurs et surtout le développement des barioles sont caractéristiques des sédiments soumis à des mouillages et séchages répétés. Les barioles sont communément associées aux oscillations saisonnières des nappes phréatiques (Miall 1996).

### Chenal abandonné (LC(CH), FP(CH) et LAC(CH))

Un large spectre de lithofaciès est caractéristique de cet élément, des fines au calcaire et à la calcarénite. Généralement, les structures sédimentaires présentent des structures de remblais, essentiellement matérialisées par de fines laminations. La géométrie des macroformes est proche de celle des chenaux actifs.

Les chenaux abandonnés, également appelés bayous, oxbows ou billabongs, sont des composantes communes à de nombreux styles fluviaux, en particulier les «rivières à méandres sableux» et les «rivières à méandres à fines», mais peuvent également se produire dans les «rivières tressées à lit de gravier». Ces chenaux restent sous forme d'étangs après un abandon d'une chute, un recouplement des racines d'un méandre ou une simple avulsion. L'embouchure du chenal,

au niveau de la coupure, peut être progressivement comblée par des sédiments, conduisant à un isolement progressif du chenal abandonné par rapport à l'écoulement principal du système fluvial. Ainsi, les eaux de ces étangs deviennent lentement plus statiques et conduisent à un remblai du chenal abandonné par des dépôts de plus en plus fins.

## Discussion

Selon les cartes paléogéographiques (fig. 5), à l'échelle du bassin, l'architecture du système alluvial représente un modèle classique de dépôt en bordure de lac ou d'estuaire. Il s'agit d'un style alluvial typique pour les bassins de rift, comme le Fossé rhénan. À l'échelle du site de l'Oiselier, l'architecture du système alluvial représente un vaste delta en éventail (fan-delta) en milieu proximal. L'ensemble des lithofaciès dominants (graviers à matrice dominante et graviers à éléments supportés) et les alternances des éléments architecturaux (bancs de gravier et dépôts gravitaires) représentent un système de dépôts typique de rivières tressées à tendances peu profondes. Les éléments architecturaux et leurs structures sédimentaires suggèrent des chenaux en étapes multiples (multistory sensu Miall 1996), des avulsions et des coulées de débris. L'enregistrement sédimentaire du Conglomérat de Porrentruy de l'Oiselier représente une « rivière tressée à lits de graviers et flux de sédiments par gravité » (type alluvial sensu Miall 1996) dans un environnement proximal, immédiatement en dessous des hauts-reliefs ou falaises mésozoïques, source de matériel, le long de la bordure méridionale du Fossé rhénan (fig. 11).

Un tel système alluvial se produit généralement dans des environnements arides ou semi-arides (Miall 1996). Les rivières peuvent être éphémères, se terminant dans une zone d'inondation en nappe le long de la marge d'un lac de playa, ou former un estuaire avec des plaines de marée. Les affluents du delta sont généralement secs, le ruissellement de surface se produisant lors des saisons de pluies ou à la suite d'éclatements de nuages. La plupart des caractéristiques sédimentologiques et biominéralogiques observées à l'Oiselier indiquent un climat méditerranéen, probablement avec de longues saisons sèches menant à la dessiccation de la plaine d'inondation, comme l'ont suggéré précédemment Schuler (1990) et Becker (2003).

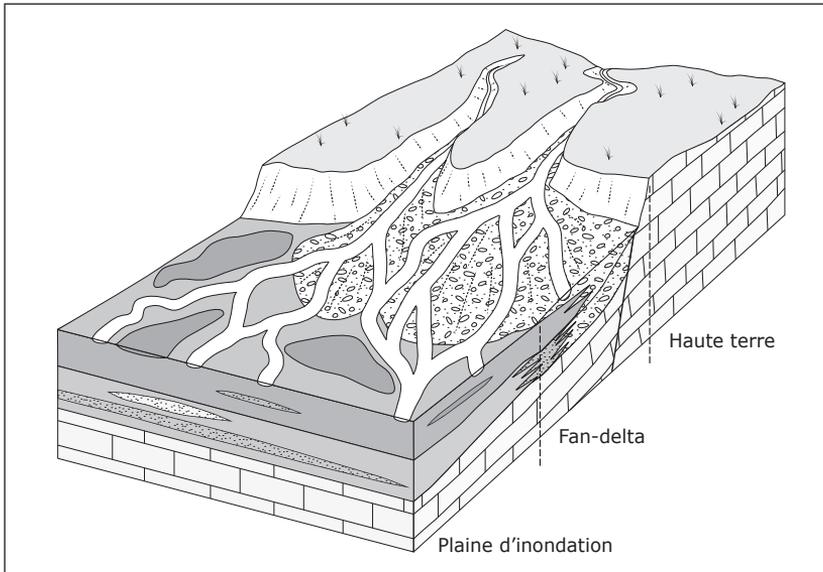


Figure 11: Modèle sédimentaire des rivières tressées en contexte deltaïque du Conglomérat de Porrentruy à l'Oiselier (Oligocène inférieur, Jura, Suisse).

## Remerciements

Nous remercions chaleureusement Frédéric Lapaire pour son aide dans la documentation de terrain du site de l'Oiselier, Andreas Iberg et Patrick Röschli pour leur participation à la réalisation des illustrations ainsi que Gaël Comment et Sergei Lazarev pour leur relecture du manuscrit.

*Damien Becker (damien.becker@jurassica.ch), docteur ès sciences (paléontologie et géologie) et habilité de l'université de Fribourg, est un spécialiste de l'évolution des grands mammifères et du Bassin molassique suisse. Il est enseignant-chercheur de l'université de Fribourg et directeur de JURASSICA.*

*Gaëtan Rauber (gaetan.rauber@gmail.com), géologue diplômé de l'université de Fribourg, a travaillé entre 2004 et 2016 à la Section d'archéologie et paléontologie de la RCJU. Il a dirigé entre 2009 et 2011 des chantiers de fouilles paléontologiques et a été responsable d'études dans le domaine du Cénozoïque jurassien entre 2012 et 2016.*

## Étude sédimentologique du Conglomérat de Porrentruy

### RÉFÉRENCES

- Becker D. 2003: *Paléoécologie et paléoclimats de la Molasse du Jura (Oligo-Miocène): apport des Rhinocerotidea (Mammalia) et des minéraux argileux*. Thèse de l'université de Fribourg, GeoFocus 9, 1-328.
- Becker D. 2009: Earliest record of rhinocerotoids (Mammalia: Perissodactyla) from Switzerland: Systematics and biostratigraphy. *Swiss Journal of Geosciences* 102, 375-390.
- Becker D. & Lapaire F. 2004 : La Molasse du Jura (Cénozoïque): premiers résultats des fouilles et recherches sur le tracé de la Transjurane (A16). *Actes de la Société jurassienne d'émulation* 106, 45-61.
- Berger J.-P. 1992: *Paléontologie de la Molasse Suisse occidentale*. Thèse d'habilitation de l'université de Fribourg, Suisse.
- Berger J.-P., Reichenbacher B., Becker D., Grimm M., Grimm K. I., Picot L., Storni A., Pirkenseer C. & Schäfer A. 2005a: Eocene-Pliocene time scale and stratigraphy of the Upper Rhine Graben (URG) and the Swiss Molasse Basin (SMB). *International Journal of Earth Sciences* 94, 711-731.
- Berger J.-P., Reichenbacher B., Becker D., Grimm M., Grimm K. I., Picot L., Storni A., Pirkenseer C., Schäfer H. & Derer C. 2005b: Paleogeography of the Swiss Molasse basin and the URG from Late Eocene to Pliocene. *International Journal of Earth Sciences* 94, 697-710.
- Bergerat F. 1987 : Stress fields in the European platform at the time of Africa-Eurasia collision. *Tectonics* 6, 99-132.
- Cailleux A. 1945 : Distinction des galets marins et fluviaux. *Bulletin de la Société géologique de France* 15, 375-404.
- Choffat P. 1878: Découverte d'ossements fossiles dans le Nagelfluh de Porrentruy. *L'Émulation jurassienne* 1877, 262-264.
- Dupraz C. 1999: Paléontologie, paléoécologie et évolution des faciès récifaux de l'Oxfordien Moyen-Supérieur (Jura suisse et français). Thèse de l'université de Fribourg, GeoFocus 2, 1-247.
- Düringer P. 1988: Les conglomérats des bordures du rift cénozoïque rhénan. *Dynamique sédimentaire et contrôle climatique*. Thèse de l'université Louis Pasteur, Strasbourg, France.
- Düringer P. & Gall J.-C. 1993: Les écosystèmes microbiens marqueurs des variations des niveaux lacustres en contexte de fan-delta. Exemple du rift rhénan méridional (Europe occidentale). *Geologische Rundschau* 82, 30-41.
- Düringer P. & Gall J.-C. 1994: Morphologie des constructions microbiennes en contexte de fan-delta Oligocène. Exemple du rift rhénan (Europe occidentale). *Palaeogeography, Paleo-climatology, Palaeoecology* 107, 35-47.
- Fischer H. 1965a: Geologie des Gebietes zwischen Blauen und Pfirter Jura (SW Basel) mit einem mikropaläontologischen und einem paläogeographischen Beitrag. *Beiträge zur Geologischen Karte der Schweiz* N.F. 122, 1-106.
- Fischer H. 1965b: Notice explicative de la carte de Rodersdorf. *Atlas géologique de la Suisse* feuille 49, 1066 Rodersdorf, 24p.
- Hardenbol J., Thierry J., Farley M.B., Jacquin T., Graciansky de P.C. & Vail P.R. 1998: Mesozoic and Cenozoic sequence chronostratigraphic framework of European basins. In: Graciansky de, P.C., Hardenbol, J., Jacquin, T., & Vail, P.R. (Eds). Mesozoic and Cenozoic sequence stratigraphy of European basins. *SEPM Special Publication* 60, 3-13.
- Keller, B. 1989 : *Fazies und Stratigraphie der Oberen Meeresmolasse zwischen Napf und Bodensee*. Thèse de l'université de Berne.
- Kessler P. 1909: Die Tertiären Küstenkonglomerate in der mittelhheinischen Tiefebene mit besonderer Berücksichtigung der elsässischen Vorkommen. *Mitteilungen Geologischen Landes-anstalt Elsass-Lothringen* 7, 167-290.
- Kilian W. 1884: Note sur les terrains tertiaires du Territoire de Belfort et des environs de Montbéliard (Doubs). *Bulletin de la Société géologique de France* 3, 729-759.

- Larroque J.M. & Laurent, Ph. 1988 : Evolution of stress field pattern in the south of the Rhine Graben from the Eocene to the present. *Tectonophysics* 148, 41–58.
- Laubscher H. 2001 : Plate interactions at the southern end of the Rhine graben. *Tectonophysics* 343, 1–19.
- Leidhold C. 1915 : Notiz über die Jura und Tertiärbagerungen bei Rosheim im Unter-Elsass. *Centralblatt für Mineralogie, Geologie und Paläontologie*, 131-142.
- Miall A.D. 1985 : Architectural-element analysis: A new method of facies analysis applied to fluvial deposits. *Earth-Science Reviews* 22, 261-308.
- Miall A.D. 1996 : *The Geology of Fluvial Deposits: Sedimentary Facies, Basin Analysis and Petroleum Geology*. Springer-Verlag Berlin, Heidelberg, New York.
- Picot L. 2002: *Le paléogène des synclinaux du Jura et de la bordure sud-rhénane: paléontologie (Ostracodes), paléoécologie, biostratigraphie et paléogéographie*. Thèse de l'université de Fribourg, GeoFocus 5, 1-240.
- Picot L., Becker D., Lapaire F., Ustaszewski K., Hug W.A. & Berger J.-P. 2005: Sédimentologie, paléontologie et reconstruction des paléoenvironnements côtiers de la bordure sud-rhénane (Groupe des Gompholithes et Conglomérats, Paléogène, Jura, Suisse). *Eclogae Geologicae Helveticae* 98, 281-310.
- Picot L., Becker D., Cavin L., Pirkenseer C., Lapaire F., Rauber G., Hochuli P. A., Spezzaferri S. & Berger J.-P. 2008: Sédimentologie et paléontologie des paléoenvironnements côtiers rupéliens de la Molasse marine rhénane dans le Jura suisse. *Swiss Journal of Geosciences* 101, 483-513.
- Pirkenseer C., Rauber G. & Roussé S. 2018 : A revised Palaeogene lithostratigraphic framework for the northern Swiss Jura and the southern Upper Rhine Graben and its relationship to the North Alpine Foreland Basin. *Research in Paleontology and Stratigraphy* 154, 163-246.
- Raffi I., Wade B.S., Pälke H., Beu A.G., Cooper R., Crundwell M.P., Krijgsman W., Moore T., Raine I., Sardella R. & Vernyhorova, Y.V. 2020 : The Neogene Period. In: Gradstein F.M., Ogg J.G., Schmitz M.D. & Ogg G.M. (Eds). *The geologic time scale 2020*. Oxford, Elsevier, 1141-1215.
- Rollier L. 1910 : Troisième supplément à la description géologique de la partie jurassienne de la feuille VII de la carte géologique de la Suisse au 1:100 000. Première partie: Nouvelles observations sur le Sidérolithique et la Molasse oligocène du Jura central et méridional. *Matériaux pour la carte géologique de la Suisse* 25, 1-148.
- Schirardin J. 1954 : Les formations littorales et côtières du Sannoisien de la Moyenne Alsace. *Bulletin du Service de la carte géologique d'Alsace et de Lorraine* 7, 35-67.
- Schneider, A. 1960 : Geologie des Gebietes von Siegfriedblatt Porrentruy (Berner Jura). *Beiträge zur Geologischen Karte der Schweiz* N.F. 109, 1-72.
- Schuler, M. 1990 : Palynologie et biostratigraphie de l'Éocène et de l'Oligocène inférieur dans les fossés rhénan, rhodanien, et de Hesse. *Document BRGM* 190, 1-535.
- Sittler C. 1965 : Le Paléogène des fossés rhénan et rhodanien. Études sédimentologiques et paléoclimatiques. *Mémoire du service de la carte géologique d'Alsace et de Lorraine* 24, 1-392.
- Sommaruga, A. 1997: Geology of the central Jura and the Molasse Basin: new insight into an evaporitebased foreland fold and thrust belt. *Mémoire de la Société neuchâteloise des sciences naturelles* XII, 1-176.
- Tricart J. & Schaeffer R. 1950 : L'indice d'éroussé des galets, moyen d'étude des systèmes d'érosion. *Revue de géomorphologie dynamique* 1, 151-179.
- Tricart J. & Vonfelt J. 1955 : La signification paléogéographique des conglomérats oligocènes de la bordure vosgienne. *Bulletin du Service de la carte géologique d'Alsace et de Lorraine* 8, 105-118.
- Villemin T. & Bergerat F. 1987: L'évolution structurale du fossé rhénan au cours du Cénozoïque : un bilan de la déformation et des effets thermiques de l'extension. *Bulletin de la Société géologique de France* 8, 245-255.

# Étude de la diversité des abeilles sauvages présente sur le site « En Pratchie »

GAËLLE BEUREUX

Au cours des années 2019 et 2020, un inventaire des abeilles sauvages a été réalisé sur le bas-marais En Pratchie dans les marais de Damphreux (Jura). L'objectif était d'évaluer et mettre en valeur la diversité spécifique des Apidés du site ainsi que de repérer la présence potentielle d'abeilles spécialistes rares et menacées. Parmi les 204 spécimens collectés, 50 espèces ont été identifiées, soit 8.3 % de la diversité des abeilles sauvages de Suisse. Parmi les 50 espèces du site, trois sont inféodées aux milieux humides et quatre présentent un statut de conservation particulier sur la Liste rouge des abeilles de Suisse. S'il y a peu d'abeilles strictement liées aux zones de marais en général, celles-ci y sont en revanche spécialisées et donc bien souvent menacées car leur habitat l'est également. Le bas-marais de Pratchie, d'importance nationale, joue donc un rôle important pour la diversité des abeilles de zones humides dans la région jurassienne. L'écologie des espèces d'intérêt observées est présentée et quelques mesures de protection et d'aménagements sont proposées dans une optique de conservation.

## Introduction

Parmi les plus de 600 espèces d'abeilles sauvages que compte la Suisse, peu d'entre elles sont strictement liées aux zones humides. Si elles sont peu nombreuses, elles sont toutefois souvent spécialistes et intimement liées à leur habitat. Les bas-marais figurent parmi les cinq types de biotopes d'importance nationale. En effet, 90 % des habitats de rivages et zones humides en Suisse sont sur liste rouge, 35 % sont hautement prioritaires et la nécessité de prendre des mesures est certaine pour l'ensemble de ces milieux (OFEV 2019). Les milieux humides étant toujours plus sous pression et menacés, il est intéressant d'inventorier la diversité des abeilles dans une optique de conservation.

La présente étude porte sur la diversité des espèces d'abeilles sauvages sur le site « En Pratchie » dans les marais de Dampfreux (Jura). Elle a été réalisée en 2019 et 2020 et avait pour objectif principal d'inventorier la communauté d'Apidés présente sur le bas-marais de Pratchie afin de mettre en valeur ce milieu et sa biodiversité. Le but était également de repérer la présence potentielle d'abeilles spécialistes rares et menacées. Le présent rapport s'attache donc également à formuler quelques recommandations utiles à la gestion de cette zone humide de bas-marais afin d'y favoriser la diversité des abeilles sauvages et de ses éventuelles espèces spécialistes.

## Méthodologie

Cette section présente la méthodologie adoptée pour effectuer cet inventaire. Elle présente brièvement le site de l'étude, le matériel et le protocole suivi pour la capture, la préparation et l'identification des spécimens et finalement la période et les conditions de relevé de terrain.

La collection des spécimens d'abeilles sauvages récoltées lors du relevé de diversité, étiquetées et montées dans un cadre entomologique, est déposée au JURASSICA Museum à Porrentruy (Jura) et inventoriée sous les numéros (MJSN-DPR-0001 à MJSN-DPR-0204).

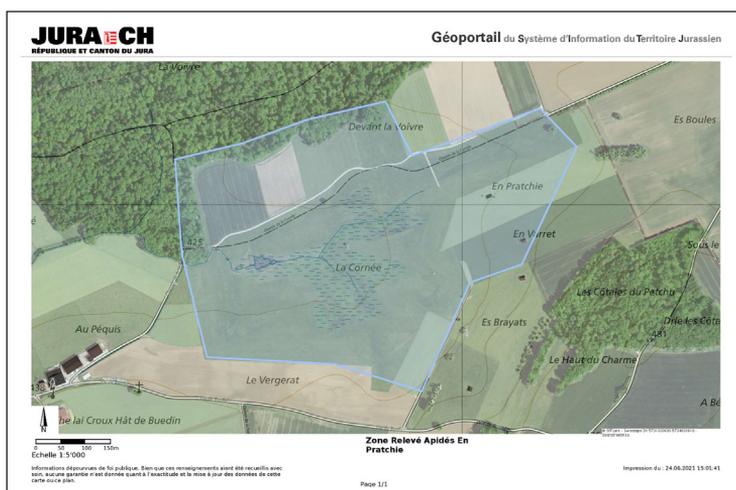


Figure 1: Surface prospectée lors de l'étude (en bleu sur la carte). Source: Géoportail du canton du Jura, 21.09.2020.

## Site et milieux du relevé

Le relevé a été effectué sur le bas-marais « En Pratchie » dans les marais de Damphreux. La zone prospectée (Fig. 1) est concentrée essentiellement sur le périmètre de l'étang de La Cornée, la zone de prairie humide le bordant, les lisières des zones forestières, les prairies fleuries alentours, les arbres isolés et les bosquets de la zone (Fig. 2).



Figure 2: Diversité des couvertures végétales sur le site En Pratchie, le 11 août 2019. Photo © Gaëlle Beureux.

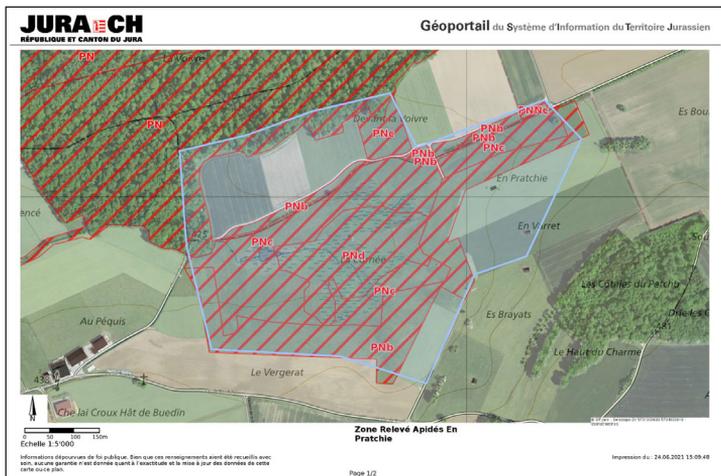


Figure 3: Surface de l'étude (en bleu) et «périmètre de protection de la nature renforcé» (en rouge). Source: Géoportail du canton du Jura, 21.09.2020.

Le bas-marais de Pratchie possède le statut de « bas-marais d'importance nationale » depuis 2007. La zone prospectée est en grande partie située à l'intérieur du « périmètre de protection de la nature renforcé » défini par le PAL (Fig. 3).

## Matériel et protocole

Afin d'identifier les espèces en présence sur le site, des spécimens d'abeilles sauvages ont été collectés selon le protocole édicté par Müller & Praz (2016) à l'occasion de l'actualisation de la Liste rouge de 1994 et l'établissement de la nouvelle Liste rouge (à paraître).

La capture a été effectuée au filet, de manière ciblée, au travers des différentes zones et habitats favorables aux abeilles sauvages. Il s'agissait de choisir les meilleurs micro-habitats en fonction de l'offre en ressources (fleurs, sites de nidification, agrégations d'individus), des conditions météorologiques et de l'exposition du site, afin de maximiser la détection d'espèces attendues sur le site. Ainsi, une attention spécifique a été portée aux plantes-hôtes susceptibles de les accueillir (par exemple la salicaire commune (*Lythrum salicaria*) pour *Melitta nigricans* et *Tetralonia salicariae* ou la lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*) pour *Macropis europaea*). Les microstructures du site intéressantes pour les abeilles sauvages comme les plages de sable, les quelques talus



Figure 4 : Reine de *Bombus lapidarius* (à gauche) et reine de *Bombus pascuorum* (à droite) identifiées sur site puis relâchées. En Pratchie, 23 mai 2019. Photo © Gaëlle Beureux.

au bord de l'étang, les zones de terres nues, de bois mort, les arbustes, buissons et arbres isolés de la zone et les bosquets ont également été prospectées.

Afin de contenir l'impact du relevé sur la faune présente, le nombre d'individus pour chaque espèce (y compris celles qui pouvaient être reconnues directement sur le terrain) a été relevé pour chaque zone spécifique de manière semi-quantitative jusqu'à un nombre maximal de cinq individus prélevés de la même espèce. De plus, en début de saison, les reines de *Bombus* spp. ont été simplement capturées au filet, identifiées sur place puis relâchées (Fig. 4). Dans la mesure du possible, elles n'ont majoritairement pas été récoltées afin de ne pas trop péjorer l'établissement de futures colonies. Par la suite, lors des relevés suivants et une fois les colonies établies, les ouvrières des *Bombus* spp. ont été récoltées.

Les individus capturés (hormis les reines de *Bombus* spp.) ont ensuite été euthanasiés à l'aide d'un flacon dont les particules de liège sont imprégnées d'acétate d'éthyle. Puis, ils ont été préparés (Fig. 5) et conservés dans un cadre entomologique.



Figure 5 :  
Spécimens préparés et montés de *Melitta nigricans* mâle (en haut à gauche), *Macropis europaea* femelle avec pollen (en haut à droite) et *Tetralonia salicariae* mâle (en bas au centre), trois abeilles typiques des zones humides, récoltées en Pratchie. Photo à la loupe binoculaire © Gaëlle Beureux.

Les déterminations et identifications des espèces ont été réalisées dans un deuxième temps à l'aide d'une loupe binoculaire et selon les clés de détermination *Apidae* éditées par le Centre Suisse de Cartographie de la Faune. Un avis d'experts de l'Université de Neuchâtel, spécialistes au niveau suisse des abeilles sauvages, a été sollicité en cas de besoin pour certains spécimens (notamment les genres hors *Bombus* spp.).

À noter que l'identification jusqu'à l'espèce n'a pas été possible pour les bourdons appartenant au morpho-groupe de «*B. terrestris*» qui regroupent en Suisse quatre espèces cryptiques — *B. terrestris*, *B. lucorum*, *B. cryptarum* et *B. magnus* — impossibles à distinguer sur la base des seuls critères morphologiques. En effet, l'identification des individus de ce complexe d'espèces nécessite une analyse génétique. Les spécimens récoltés appartenant à ce groupe ont donc été regroupés sous l'étiquette «*Bombus terrestris* agg. ».

Chaque spécimen de la collection porte deux étiquettes (Tab. 1) : une première précisant l'espèce, son auteur et l'identificateur final du spécimen. Une deuxième précise le lieu de récolte (commune, canton, lieu-dit), les coordonnées générales du site (pointées sur les abords de l'étang de la Cornée), une précision plus exacte de la zone de récolte « Zone 1 (Z1) » à « Zone 3 (Z3) », la date de récolte, l'altitude du site et le collecteur du spécimen. Les données de la zone lieu de récolte (« Z1 à Z3 ») n'ont pas été exploitées par la suite, cette étude se centrant surtout sur la thématique qualitative de la présence/absence d'espèces rares ou/et menacées et typiques des zones humides, plutôt que sur l'abondance relative de chacune d'elles. Cet aspect plus « quantitatif » pourrait toutefois comporter un certain intérêt dans une deuxième étude.

Tableau 1 : Exemple d'étiquettes accompagnant chaque spécimen dans la boîte de collection.

Étiquette 1	Étiquette 2
<i>Bombus terrestris</i> agg. ♀ (Linnaeus, 1758)	CH – Dampierre (JU)
Det. G. Beureux 2021	En Pratchie (Z1) 2575668/1258892 23.v. 2019 429 m Leg. G. Beureux

Dans la boîte de collection, les spécimens ont été classés par ordre alphabétique et par espèce, les femelles précédant les mâles. Le groupe des abeilles-coucous est présenté à la fin de la boîte.

## **Période et conditions des relevés de terrain**

Afin de saisir de manière représentative la diversité spécifique des abeilles sauvages sur le site En Pratchie, les relevés ont été effectués tout au long de la saison de vol des abeilles, ce qui correspond, selon le protocole suivi, à la période entre : mars dès la floraison des saules jusqu'à fin août, soit la fin de l'activité principale des abeilles sauvages. Les relevés se sont échelonnés durant cet intervalle à raison d'un passage toutes les trois à quatre semaines en respectant le délai d'au moins trois semaines et au plus six semaines entre chaque passage.

Les relevés ont été réalisés entre 9 h-10 h le matin et 17 h-18 h le soir, par temps ensoleillé (plus de 15 °C) et par vent faible.

## **Résultats**

Globalement, la partie suivante traite des résultats de l'étude, avec un regard sur les campagnes de relevés, les conditions météorologiques, le développement de la végétation. Ensuite, les espèces observées sur le site sont listées.

### **Campagnes de relevés**

Les relevés pour cette étude ont été réalisés lors de deux campagnes d'échantillonnage différentes. Une première campagne en 2019 a commencé tardivement en mai et a été menée jusqu'en août. Une deuxième campagne en 2020, la principale, a débuté plus tôt, dès la floraison des saules — en mars cette année-là — et s'est poursuivie jusqu'en août, ce qui a correspondu à la fin de la principale activité constatée des abeilles sauvages. Ces campagnes ont permis de couvrir ainsi toute la saison de vol des différentes espèces susceptibles d'être observées à cette altitude et dans ce milieu de bas-marais.

Au total sur les deux campagnes, neuf relevés ont été effectués entre le 23 mai 2019 et le 23 août 2020 (Tab. 2).

Tableau 2 : Dates des relevés effectués pour les deux campagnes d'échantillonnage.

En 2019	En 2020
23 mai 2019	11 mars 2020
23 juin 2019	11 avril 2020
11 août 2019	17 mai 2020
	25 juin 2020
	21 juillet 2020
	23 août 2020

## Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques rencontrées lors de la principale campagne, celle de l'année 2020, sont présentées ici.

Avec un dépassement de 1,5 °C de la norme 1981-2010, 2020 est l'année la plus chaude depuis le début des mesures en 1864, à égalité avec 2018. L'hiver 2019/20 a été le plus doux depuis le début des relevés systématiques (3 °C de plus par rapport à la norme 1981-2010). Le Nord a été très ensoleillé et le mois de février particulièrement doux et venteux. Le printemps a été le troisième plus chaud depuis le début des relevés en Suisse en 1864 (et même le deuxième dans la région de Bâle) et il a été également très ensoleillé, ce qui a eu pour corollaire un faible taux de précipitations. Ce déficit hydrique important a installé une sécheresse de mi-mars jusque vers la fin avril. L'été a également été plus chaud qu'habituellement (+0,9 °C) présentant notamment deux vagues de chaleur modérées à la fin du mois de juillet et en août. L'automne a été globalement également plus chaud et relativement bien ensoleillé.

## Développement de la végétation

En regard des conditions météorologiques rencontrées, l'année 2020 a donc vu un développement extraordinairement précoce de la végétation de janvier à juin. La floraison des noisetiers n'avait jamais été observée aussi tôt que cette année (28 jours plus tôt sur la moyenne de la période 1981-2010). La végétation printanière s'est développée deux semaines plus tôt qu'habituellement. Les raisons principales en sont l'hiver très doux et les chaleurs importantes de février et d'avril. Cette avance a perduré jusqu'à la floraison du sureau noir en mai et a diminué ensuite à huit jours d'avance avec la floraison des tilleuls en juin. Les

forêts ont également rapidement reverdi à partir de fin mars, début avril (les premiers hêtres verts ont été observés le 10 avril dans la région de Bâle). Pour les arbres fruitiers, la floraison a été considérée comme précoce à très précoce dans 91 à 94 % des cas (les premiers cerisiers ont par exemple fleuri dès le 18 mars).

L'automne phénologique a démarré avec la coloration des feuilles en octobre, à une date conforme à la moyenne.

Globalement, la saison 2020 a présenté des conditions météorologiques favorables aux espèces d'abeilles sauvages. Les températures douces et le développement précoce de la végétation et des fleurs a fourni rapidement des conditions propices à leur développement. Le site de Pratchie présente une belle offre florale, abondante et diversifiée surtout en début de saison. Cependant, le problème récurrent et général de la diminution drastique des ressources florales à partir du milieu de l'été dans les habitats favorables aux abeilles sauvages demeure.

### Liste d'espèces observées sur le site

Parmi les quelque 600 espèces d'abeilles sauvages que connaît la Suisse, 50 espèces ont été inventoriées sur le site au cours des deux saisons de vol étudiées (2019-2020). Cela représente un 12<sup>e</sup> (8.3 %) de la diversité suisse des abeilles sauvages qui est abritée dans le bas-marais de Pratchie. Au total, 204 spécimens ont été identifiés (Fig. 6).



Figure 6 :  
Collection des  
spécimens  
d'abeilles sauvages  
récoltés. Photo ©  
Gaëlle Beureux.

Les espèces suivantes ont été identifiées (Tab. 3). Elles sont présentées ci-après suivies de leur statut de menace actualisé en 2021 selon la nouvelle version de la Liste rouge des abeilles sauvages de Suisse (à paraître). À noter que l'abeille domestique (*Apis mellifera*), inventoriée sur le site d'étude, figure également dans cette liste.

Tableau 3 : Liste des espèces identifiées selon leur statut Liste rouge actualisé (à paraître).

Espèce	Statut	Espèce	Statut
<i>Andrena carantonica</i>	LC	<i>Eucera longicornis</i>	LC
<i>Andrena dorsata</i>	LC	<i>Eucera nigrescens</i>	LC
<i>Andrena flavipes</i>	LC	<i>Halictus confusus</i>	NT
<i>Andrena fulvata</i>	LC	<i>Halictus rubicundus</i>	LC
<i>Andrena gravida</i>	LC	<i>Halictus simplex</i>	LC
<i>Andrena haemorrhoa</i>	LC	<i>Halictus tumulorum</i>	LC
<i>Andrena labialis</i>	LC	<i>Hoplitis tridentata</i>	VU
<i>Andrena nitida</i>	LC	<i>Hylaeus communis</i>	LC
<i>Andrena ovatula</i>	LC	<i>Lasioglossum albipes</i>	LC
<i>Andrena rosae</i>	LC	<i>Lasioglossum calceatum</i>	LC
<i>Andrena trimmerana</i>	LC	<i>Lasioglossum laticeps</i>	LC
<i>Anthidium manicatum</i>	LC	<i>Lasioglossum lativentre</i>	LC
<i>Anthophora furcata</i>	LC	<i>Lasioglossum punctatissimum</i>	LC
<i>Apis mellifera</i>	LC	<i>Lasioglossum zonulum</i>	LC
<i>Bombus barbutellus</i>	LC	<i>Macropis europaea</i>	LC
<i>Bombus campestris</i>	LC	<i>Megachile ericetorum</i>	LC
<i>Bombus hortorum</i>	LC	<i>Megachile willughbiella</i>	LC
<i>Bombus humilis</i>	LC	<i>Melitta leporina</i>	LC
<i>Bombus lapidarius</i>	LC	<i>Melitta nigricans</i>	NT
<i>Bombus lucorum</i>	LC	<i>Nomada flava</i>	LC
<i>Bombus pascuorum</i>	LC	<i>Nomada flavoguttata</i>	LC
<i>Bombus pratorum</i>	LC	<i>Osmia bicornis</i>	LC
<i>Bombus sylvarum</i>	LC	<i>Nomada ruficornis</i>	LC
<i>Bombus terrestris</i>	LC	<i>Sphecodes monilicornis</i>	LC
<i>Colletes cunicularius</i>	LC	<i>Tetralonia salicariae</i>	VU

Les catégories de menace selon la Liste rouge sont les suivantes (Tab. 4):

Tableau 4 : Catégories de menace selon la Liste rouge.

Abbr.	Anglais	Français
EX	Extinct	Éteinte
EW	Extinct in the wild	Éteinte à l'état sauvage
RE	Regionally extinct	Éteinte régionalement ou éteint en Suisse
CR	Critically endangered	En danger critique d'extinction
EN	Endangered	En danger, menacée
VU	Vulnerable	Vulnérable
NT	Near threatened	Quasi menacée
LC	Least concerned	Préoccupation mineure
DD	Data deficient	Données insuffisantes
NE	Not evaluated	Non évaluée

Parmi les 50 espèces identifiées, 92 % (46 espèces) ne sont pas particulièrement menacées et ont le statut « préoccupation mineure » (LC) et 8 % d'entre elles ont un statut de menace particulier: 4 % (2 espèces) sont « quasi-menacées » (NT) et 4 % (2 espèces) sont « vulnérables » (VU) (Fig. 7).

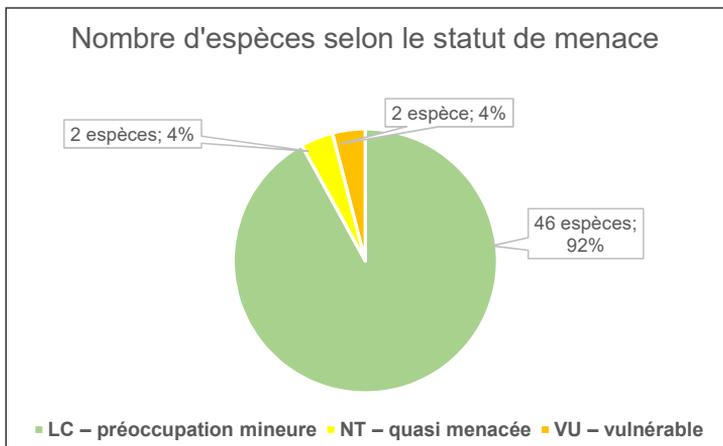


Figure 7 : Représentation graphique du nombre d'espèces récoltées selon leur statut de menace en 2021, selon la nouvelle Liste rouge (à paraître).

## Discussion

Structurellement, le plan de cette section s'articule autour des parties suivantes. Elle commence avec la présentation détaillée d'une série de portraits de quelques espèces identifiées sur le site dont un trait caractéristique lié aux zones humides mérite d'être relevé. Puis, des considérations sur les espèces rares et peu fréquentes sont avancées, suivies de celles sur les espèces menacées, les espèces communes, puis les abeilles spécialistes des zones humides, quelques remarques sur les bourdons (*Bombus* spp.), les abeilles-coucous et finalement un commentaire sur les espèces signalées par le passé dans la zone mais non observées lors de ce relevé.

### Portraits choisis de quelques espèces

Afin de rendre compte des caractéristiques biologiques et écologiques de la diversité spécifique rencontrée sur le site En Pratchie, quelques portraits d'espèces sont dressés ici. Les informations présentées ci-après trouvent leur source principalement dans l'*Atlas en ligne des abeilles sauvages de Suisse* (2021). La mise en évidence des espèces suivantes repose sur un panel d'indicateurs : leur singularité en matière de milieux naturels, leurs besoins spécifiques en ressources (fleurs et site de nidification), leur distribution ainsi que leur degré de menace au niveau de leur conservation. Il s'agit des espèces dont un trait particulier est à relever dans le cadre cet inventaire des abeilles sauvages en milieu humide.

#### 1 *Hoplitis tridentata* (statut VU — vulnérable)



Figure 8 : Femelle d'*Hoplitis tridentata* (Estavayer-le-Lac FR, mi-juin 2020).  
Photo © Sophie Giriens.

*Hoplitis tridentata* (Fig. 8) est une espèce mésolectique, privilégiant surtout les Fabaceae. En tant qu'espèce thermophile, elle habite les zones rudérales chaudes

et sèches, riches en structure avec des tiges pérennes, les gravières, les zones urbaines et ferroviaires. Elle n'est distribuée que dans le nord de la Suisse, à basse altitude sur le Plateau, en Valais et sur le versant sud des Alpes. Elle est présente jusqu'à 600 m, en Valais jusqu'à 1400 m. Elle n'a jamais été signalée pour l'instant dans le secteur des Marais de Dampfreux, il s'agit d'une première observation. Il s'agit d'une espèce rare (répandue en Valais), au statut vulnérable: ses populations sont faibles à l'échelle de la Suisse.

A priori, il ne s'agit pas d'une espèce strictement spécialiste des zones humides. Sa présence peut être expliquée par le fait qu'elle niche dans des galeries qu'elle creuse dans la moelle des tiges de plantes sèches encore dressées dont, entre autres, celles du genre *Cirsium* dont le représentant *Cirsium oleraceum* est présent en grand nombre dans la prairie humide aux alentours de l'étang (Gobat 2006). Elle trouve aussi ici de quoi se nourrir car certains des genres de fleurs dont elle récolte le pollen sont également présents comme *Lathyrus* (*Lathyrus pratensis*) et *Medicago* (*Medicago lupulina*). En tant qu'espèce rare, elle souffre notamment de la réduction des ressources en termes de sites de nidification adéquats et d'offres florales en deuxième partie d'été, période où elle est encore active.

## 2 *Tetralonia salicariae* (statut VU — vulnérable)



Figure 9: Femelle de *Tetralonia salicariae* sur *Lythrum salicaria*.  
Source: <https://www.galerie-insecte.org>

*Tetralonia salicariae* (Fig. 5 et 9) a une préférence marquée pour le pollen des Lythraceae et notamment *Lythrum salicaria* qui est sa plante-hôte principale en Europe centrale. Il s'agit donc d'une abeille principalement inféodée aux zones humides où on trouve de belles populations de salicaires. Elle peut être rencontrée aussi parfois dans les habitats plus secs car elle récolte aussi le pollen sur *Melilotus albus*. Malgré ce deuxième habitat potentiel, *T. salicariae* est une espèce au statut vulnérable. Sans surprise, son milieu de prédilection étant fortement sous pression, elle l'est également. Elle installe ses nids dans les sols meubles, sableux ou loessique, le long de digues, sur des

talus de Loess ou en bord de chemin. C'est une abeille de basse altitude qui ne dépasse que rarement 800 m. Elle est largement distribuée en Suisse mais reste très localisée. C'est donc une abeille peu fréquente avec possiblement d'abondantes populations locales. On la retrouve surtout en Valais, à Genève et à l'est de la Suisse, le long du Rhin. Quelques données proviennent aussi du Tessin, de la région des Trois Lacs et de Zurich. Sa présence n'a jamais été signalée dans le Jura ni sur le site des Marais de Dampheux, il s'agit d'une première observation. Toutefois, comme sa plante-hôte, *Lythrum salicaria*, est présente sur le site (Gobat 2006), il est probable que *T. salicariae* y trouve un habitat favorable dans le nord de sa distribution suisse.

### 3 *Halictus confusus* (statut NT — quasi menacée)



Figure 10: Femelle d'*Halictus confusus*.  
Source: <https://www.bwars.com>

*Halictus confusus* (Fig. 10) est une espèce polylectique, qui en Grande-Bretagne, est étroitement associée aux zones sableuses perturbées comme les landes ou les carrières de sable. Elle niche

au sol, parfois en agrégation, dans les zones à végétation éparse dans des endroits chauds et ensoleillés. Cette espèce est quasi-menacée en Suisse, probablement en raison de la perte de son habitat, de moins en moins fréquent. *H. confusus* est distribuée surtout en Valais et au Tessin. Dans le nord de la Suisse et sur le Plateau, elle est présente de manière très localisée. Il s'agit d'une espèce peu commune. Elle n'avait jamais encore été signalée dans le secteur de Pratchie, ni dans le Jura. Le site des Marais de Dampheux présentant certaines parcelles sableuses, il est probable que l'espèce trouve ainsi un habitat favorable.

### 4 *Melitta nigricans* (statut NT — quasi menacée)

*Melitta nigricans* (Fig. 5 et 11) est oligolectique stricte sur le genre *Lythrum* (Lythraceae). En Suisse et dans toute l'Europe centrale, son unique plante-hôte est *Lythrum salicaria*, tout comme *Tetralonia salicariae* utilise également cette plante comme source de pollen princi-



Figure 11 : Femelle de *Melitta nigricans* sur *Lythrum salicaria* (Winterthur ZH).  
Photo © Albert Krebs.

pale. *M. nigricans* est ainsi également liée aux milieux humides présentant de belles populations de salicaires. Il s'agit d'une abeille quasiment éteinte. Le fait que la qualité de son habitat ne soit pas optimale en est une des raisons. En effet, *M. nigricans* colonise les cours d'eau, les rives de lacs, les digues, le long de fossés et les prairies humides. On connaît peu la biologie de nidification de cette abeille. Il semblerait qu'elle niche plutôt dans les talus (notamment de digues) et les cassures de terrain, dans des sols sableux ou limoneux. C'est une espèce typique de basse altitude qui dépasse rarement les 600 m d'altitude. Elle est distribuée uniquement au nord-est du pays, dans les alentours de Zurich, Schaffhouse, Winterthur et Zoug notamment. Ailleurs, et donc en Pratchie, l'espèce est nettement moins fréquente et très localisée. On la rencontre sporadiquement dans le Jura, le long du Rhin vers Bâle, sur la rive sud du Lac de Neuchâtel, à Genève, ainsi qu'en Valais le long du Rhône et aux Grisons le long du Rhin. Sa présence sur le site des Marais de Dampfreux avait été signalée en 2013. Le fait que sa plante-hôte, *Lythrum salicaria*, soit présente sur le site qui est bien préservé contribue certainement au fait qu'elle ait élu domicile dans cet habitat favorable.

**5** *Macropis europaea* (statut LC — préoccupation mineure)



Figure 12 : Femelle de *Macropis europaea* sur une fleur de *Lysimachia vulgaris* (Agasul ZH, 1998). Photo © Albert Krebs.

*Macropis europaea* (Fig. 5 et 12) est une espèce oligolectique sur le genre *Lysimachia* (Primulaceae). En Europe centrale, cette abeille

utilise essentiellement le pollen et les huiles végétale de *Lysimachia vulgaris*. Elle est donc strictement liée aux milieux humides où de grandes populations de *Lysimachia* sont présentes: les prairies inondées, les bords de points d'eau et les marais. L'espèce creuse ses nids dans des sols variés, le plus souvent dans des talus, mais parfois aussi sur des surfaces planes. L'entrée est généralement entourée d'une petite dune et cachée dans une végétation dense, notamment sous de la mousse ou des touffes de Cyperaceae/Poaceae. Les parois des cellules à couvain sont recouvertes d'une couche d'huiles végétales de couleur verdâtre issues de sa plante-hôte les rendant imperméables au milieu humide alentour. Il s'agit là de l'une des adaptations de l'espèce à son milieu particulier. Cette abeille est largement répandue en Suisse mais elle est toutefois distribuée très ponctuellement du fait qu'elle habite des milieux spécifiques relativement localisés. Il s'agit d'une espèce de basse altitude qui dépasse très rarement la limite des 800 m. Sa présence en Pratchie avait déjà été signalée en 2013. De toute évidence, le site présente des conditions favorables à sa présence, l'habitat de prairie humide y étant caractéristique et sa plante-hôte *Lysimachia vulgaris* y étant bien implantée (Gobat 2006).

## 6 *Colletes cunicularius* (statut LC — préoccupation mineure)



Figure 13: Femelle de *Colletes cunicularius* sur *Salix* sp. (Hüntwangen ZH, 1997). Photo © Albert Krebs.

*Colletes cunicularius* (Fig. 13) est une espèce polylectique mais qui, en Europe centrale, a une préférence marquée pour le pollen de *Salix* (Salicaceae) et d'autres arbres et arbustes, comme par exemple *Acer* (Sapindaceae), *Malus*, *Prunus*, *Pyrus* et *Sorbus* (Rosaceae), *Ilex* (Aquifoliaceae), *Sambucus* (Adoxaceae), *Quercus* (Fagaceae) ou *Euonymus* (Celastraceae) et seulement exceptionnellement sur des plantes herbacées telles que *Taraxacum* (Asteraceae) ou *Ranunculus* (Ranunculaceae). Il s'agit d'une abeille typique des plaines fluviales inondables mais également des habitats présentant d'importantes populations de *Salix*, *Acer* ou Rosaceae arborescentes et présentant des sols meubles sablonneux tels

que les carrières de sable et les gravières, les digues de rivière, les talus de chemins de fer, les prairies riches en structure et parfois les agglomérations. Elle installe ses nids dans des galeries qu'elle creuse dans les sols sableux nus ou à végétation clairsemée à plat ou légèrement inclinés. Elle niche en agrégations de petite à grande taille, comprenant jusqu'à plusieurs milliers de nids et pouvant atteindre une densité de 30 nids par mètre carré. Il s'agit d'une espèce largement distribuée et bien répandue en Suisse jusqu'à 700 m d'altitude, au Nord des Alpes et en Valais. La présence de cette abeille est attestée En Pratchie depuis 2003. Le site présentant plusieurs bosquets notamment de *Salix cinerea* (Gobat 2006), il n'est pas surprenant d'avoir récolté cette espèce sur ces saules au tout début de la saison de vol.

7

*Lasioglossum lativentre* (statut LC — préoccupation mineure)



Figure 14 : Femelle de *Lasioglossum lativentre*. Les abeilles du genre *Lasioglossum* se posent volontiers sur la peau pour se nourrir du sel présent dans la transpiration (Chancy GE, début juillet 2019). Photo © Dimitri Bénon.

*Lasioglossum lativentre* (Fig. 14) est une abeille polylectique sur au moins quatre familles de plantes, à savoir les Asteraceae, Fabaceae, Plantaginaceae et Ranunculaceae. Il s'agit d'une espèce thermophile, se retrouvant dans une large gamme de milieux tels que les prairies maigres, les pâturages extensifs, les zones rudérales, les milieux alluviaux, les zones agricoles, les vergers et les lisières de forêt. Cette abeille niche probablement dans le sol en creusant ses galeries. Il s'agit d'une espèce relativement répandue à basse altitude, entre 300 et 1300 m d'altitude. Elle se retrouve sur l'ensemble du Plateau ainsi que dans les vallées internes et chaudes des Alpes (VS, GR, TI). Elle se rencontre aussi au sud du Tessin et, bien qu'un peu moins fréquente, le long de la chaîne du Jura. Elle n'avait jamais été signalée encore dans la zone des marais de Dampfreux mais y est probablement présente depuis quelque temps car sa présence a été attestée à proximité du côté de Beurnevésin et Porrentruy. De plus, en tant qu'espèce ubiquiste, elle considère les zones humides comme des habitats potentiels.

8

***Bombus muscorum* (statut CR — en danger critique d'extinction)**

Figure 15: Ouvrière de *Bombus muscorum* sur *Stachys palustris* (Glette-rens FR, fin juin 2017). Photo © Association de la Grande Cariçaie (Sophie Giriens).

*Bombus muscorum* (Fig. 15) n'a pas été recensé sur le site En Pratchie lors de ce relevé. Sa présence n'a d'ailleurs jamais été mentionnée dans le Jura. Cette espèce est présentée ici car il est l'un des bourdons indigènes spécifiquement liés aux zones humides. Il fréquente des habitats très spécifiques qui ne sont pas ou plus présents dans le Jura aujourd'hui. Actuellement, l'espèce occupe en Suisse uniquement les vastes zones de marais encore présentes le long de certains grands lacs ou à proximité de certains cours d'eau. Sa distribution actuelle est fortement limitée à l'est de la Suisse et à la rive sud du lac de Neuchâtel. Historiquement, *B. muscorum* était aussi largement répandu à l'ouest de la Suisse, en particulier aux alentours du lac Léman et en Valais. Elle ne semble cependant jamais avoir été présente dans le Jura.

Dans les milieux humides favorables, ce bourdon est très peu présent dans les zones de roseaux inondées, mais surtout dans les prairies humides très fleuries, les bords de chemins, les zones de mégaphorbiaie marécageuse, les champs de *Trifolium* spp. avoisinants ainsi que dans des zones très peu fleuries lorsqu'elles sont utilisées comme site de nidification. Cependant, certaines données historiques sont issues de sites où il n'y a jamais eu de zones humides : il est donc probable que *B. muscorum* soit également adapté pour vivre dans les milieux secs lorsque l'offre en fleur est suffisante, lui permettant de s'y maintenir. Il s'agit d'un bourdon à langue de taille moyenne qui privilégie donc les fleurs à longue corolle. En Suisse, ses sources de pollen principales proviennent des Fabaceae, Hypericaceae, Lamiaceae et Boraginaceae. Les ouvrières de *B. muscorum* s'éloignent peu de leur nid pour la récolte de pollen : il est donc crucial que l'offre en fleurs soit abondante et localisée proche du site de nidification. L'espèce construit principalement des nids aériens, en petit tas de mousse ou d'herbes entremêlées. Ce bourdon installe ses nids notamment dans la mousse des prairies non-fauchées, dans les fossés longeant les digues, dans les brousses d'arbustes nains,

dans les murs en pierre ou encore les nichoirs à oiseaux. *B. muscorum* est une espèce rare. Après les années 1960, quasiment plus aucune observation n'a été faite en Suisse. Toutefois depuis 2011, plusieurs campagnes de recherches ont permis de retrouver des populations dans la région du lac de Neuchâtel et à l'est de la Suisse. Toutefois, le nombre de colonies par population demeure trop faible et l'espèce souffre d'être trop isolée génétiquement. En plus de sa phénologie tardive, lorsque l'offre en fleurs décline déjà, les ouvrières ne s'éloignent que peu de leur nid. Ce bourdon a besoin de fleurs à longue corolle durant toute sa saison de vol sur chaque parcelle de son habitat. Dans les habitats où de larges surfaces sont fauchées de manière synchronisée à une date donnée, comme c'est la pratique majoritaire actuelle, les ressources nécessaires au développement de la colonie sont, au moins temporairement, insuffisantes. Ainsi, *B. muscorum* souffre de la compétition car il est désavantagé par rapport à d'autres bourdons pouvant voler sur de plus longues distances. C'est notamment le cas de *B. pascuorum*, son concurrent principal, présent d'ailleurs sur le site en Pratchie. Là où la fauche se fait trop tôt (c'est-à-dire avant le dépérissement de la colonie, avant le 1er octobre), les nids aériens de *B. muscorum* peuvent être détruits par les lames et les roues des engins mécaniques, ce qui menace directement la population globale. De plus si les prairies sont fauchées, même tardivement, dans leur totalité sans laisser de zones refuges, les reines ne trouvent au mois de mai aucun site avec une strate herbacée suffisamment haute (environ 15-20 cm) pour pouvoir installer une nouvelle colonie.

Les quatre abeilles sauvages présentées ensuite sont des espèces au statut menacé qui n'ont pas été inventoriées lors de ce relevé, mais qu'il serait tout à fait envisageable de rencontrer par la suite en Pratchie car les espèces sont présentes régionalement. En effet, selon la gestion du site qui peut être mise en place, le bas-marais de Pratchie pourrait devenir à terme un refuge pour ces quatre espèces.

9

***Rophites quinquespinosus* (statut EN — en danger, menacée)**

*Rophites quinquespinosus* (Fig. 16) est une espèce thermophile in-féodée aux prairies maigres et pâturages extensifs bien exposés, possédant de belles populations de *Stachys officinalis* et de *Ballota nigra*. En effet, il s'agit d'une abeille oligolectique sur les Lamiaceae. Le pollen des deux plantes susmentionnées est récolté ainsi que celui de *Stachys recta*, *S. palustris* et *Clinopodium vulgare*. Cette abeille niche dans les



Figure 16 : Femelle de *Rophites quinquespinosus* sur une fleur de Lamiaceae dont elle est spécialiste (Frasne, France, fin juillet 2019). Photo © Dimitri Bénon.

sols sableux ou argileux à végétation clairsemée. L'espèce forme souvent de petites agrégations. Elle est parasitée par la rare abeille-coucou *Biastes emarginatus* (non identifiée lors des présentes campagnes de récolte). *R. quinquespinosus* est une espèce de basse altitude qui vole entre 400 m et 1200 m. Elle est peu fréquente, présente surtout le long du pied du Jura, ainsi que de manière très localisée en Valais et aux Grisons. Elle n'a pas été observée en Pratchie, mais dans le Jura, elle a été signalée en 2020 dans la réserve naturelle du Banné à Fontenais. Il n'est pas impensable de la croiser sur le site de Pratchie. Une de ses plantes-hôtes liées aux prairies humides, *S. palustris*, n'a pas été observée lors du relevé floristique de la zone en 2006, mais sa présence est attestée dans le secteur des marais de Dampfreux selon le site info-Flora. De plus, les prairies alentour (humides ou plus sèches) sont susceptibles de présenter des populations d'autres Lamiaceae favorisant l'installation de *R. quinquespinosus*.

## 10 *Andrena pandellei* (statut VU — vulnérable)



Figure 17 : Femelle d'*Andrena pandellei* (Arzens, France, début mai 2013). Photo © David Genoud.

*Andrena pandellei* (Fig. 17) est une abeille oligolectique sur le genre *Campanula* (Campanulaceae). Elle affectionne les milieux chauds

et relativement secs favorables à cette famille de plantes, notamment à la lisière des forêts thermophiles et dans les prairies sèches calcaires. Elle colonise en particulier les prairies grasses de basse altitude qui présentent de grandes populations de *Campanula patula*. *A. pandellei*

forme généralement de petites colonies d'une dizaine de nids (plus rarement jusqu'à 100 nids). Pour ses nids, elle creuse des galeries dans les sols limoneux ou sableux, dans du sol nu ou à faible couvert végétal, souvent en pente.

L'espèce est peu fréquente en Suisse. On la rencontre surtout le long du pied du Jura et au nord du Plateau suisse. Elle n'a pas été observée lors du relevé en Pratchie, mais dans le Jura, elle a été signalée en 2020 dans la réserve naturelle du Banné à Fontenais. Il n'est pas impensable de la croiser sur le site de Pratchie car plusieurs Campanulaceae dont elle se nourrit sont présentes dans le secteur, dont notamment *C. patula* dont la présence est attestée dans la zone selon le site infoFlora mais qui n'a toutefois pas été observée lors du relevé floristique de la zone en 2006.

**11** *Andrena schencki* (statut VU — vulnérable)



Figure 18 : Femelle d'*Andrena schencki* récoltant du nectar sur *Trifolium repens* (Glovelier JU, juin 2017). Photo © Dimitri Bénon.

*Andrena schencki* (Fig. 18) est une abeille dont les analyses polliniques récentes montrent que l'espèce est polylectique avec une nette préférence pour les Fabaceae et particulièrement le genre *Trifolium*. En Suisse, il s'agit d'une abeille typique des pâturages extensifs et des prairies de fauche du Jura présentant une importante offre florale en *Trifolium* (essentiellement *T. pratensis* et *T. repens*). Ailleurs en Europe, elle se plaît également dans les milieux frais et humides, comme les lisières de forêts et les prairies grasses de basse altitude. Cette espèce niche souvent en agrégations (jusqu'à 100 nids), avant tout dans les sols limoneux compacts, bien qu'elle s'installe aussi parfois dans des sols sableux plus meubles. Elle choisit surtout des sols légèrement en pente et recouverts d'une végétation herbacée.

L'espèce est peu commune et a toujours été très localisée mais elle était historiquement largement distribuée à travers la Suisse entre 400 m et 1200 m d'altitude. Au cours du xx<sup>e</sup> siècle, sa distribution s'est drastiquement réduite et depuis 2015, *A. schencki* a été à nouveau

régulièrement observée sur la chaîne du Jura mais aussi en Haut-Valais et au Tessin. La dernière mention de l'espèce dans la zone des marais de Dampheureux date de 2003. Elle n'a pas été observée cette année, mais il est probable qu'elle y trouve toujours un habitat favorable grâce aux sites de nidification potentiels et aux prairies alentour comportant de belles populations de *T. pratensis* et *T. repens*, son genre de prédilection.

**12** *Bombus veteranus* (statut EN — en danger, menacée)



Figure 19: Ouvrière de *Bombus veteranus* sur *Stachys officinalis* (Lamiaceae). On peut voir sur l'abdomen les bandes noires basales typiques de l'espèce (France, Département du Doubs, fin juillet 2019). Photo © Dimitri Bénon.

*Bombus veteranus* (Fig. 19) est un bourdon à langue de taille moyenne, dont les analyses polliniques montrent une nette préférence pour les Fabaceae (49 %; notamment *Trifolium*, *Vicia*, *Lathyrus*) et les Lamiaceae (31.5 %; notamment *Nepeta*). Les habitudes de nidification de *B. veteranus* ne sont pas bien connues actuellement. Il semblerait que l'espèce construise généralement son nid dans la végétation, sous des touffes d'herbe ou de la mousse, et parfois aussi juste en-dessous de la surface du sol.

Il s'agit d'une abeille qui, historiquement était probablement bien distribuée dans les paysages agricoles du nord de la Suisse notamment dans les pâturages et les prairies sèches ou humides. Aujourd'hui, on rencontre l'espèce essentiellement dans les prairies humides ou les prés à litière de basse altitude, les pâturages montagnards mésophiles ou humides et les mégaphorbiaies de moyenne altitude. Sa distribution actuelle ne semble pas indiquer un lien à un type d'habitat particulier. Les sites que ce bourdon particulièrement tardif colonise ont plutôt en commun une offre florale importante au milieu de l'été (juillet et août). Actuellement, à basse altitude et en été, seuls les milieux humides semblent offrir suffisamment de fleurs pour sa survie. Il a donc une distribution très localisée. Il est présent ponctuellement au nord, surtout dans la région du Jura (JU et BS), dans les Préalpes et isolément dans le

nord-est du Plateau. Les dernières observations dans le canton du Jura datent de 2015 et 2018 (obs. pers.) dans le secteur de Glovelier. Il n'a pas été observé sur le site en Pratchie, mais il est tout à fait possible que le secteur lui soit favorable au vu des populations de Fabaceae présentes et de l'habitat qui est humide et offre des ressources florales tardives lorsque les zones alentour souffrent de sécheresse à la fin de l'été.

## Espèces rares et peu fréquentes

La majorité des espèces qui ont été observées pendant ce relevé sont des abeilles communes pour la Suisse ou tout du moins pour le nord de la Suisse. Cependant, quelques-unes sont peu fréquentes voire même rares. Pour ces abeilles, leur faible distribution helvétique s'explique, pour la plupart d'entre elles, par la perte de leur habitat au niveau des ressources en sites de nidification — pour certaines inféodées aux milieux humides — et/ou de l'offre florale restreinte, ce qui est notamment critique pour les espèces oligolectiques, spécialistes d'un type de plante particulier.

Trois espèces peu communes d'*Andrena* et une d'*Hoplitis* trouvent probablement En Pratchie un refuge où satisfaire leurs besoins vitaux au travers des Fabaceae et Salicaceae présentes et du milieu alentour parfois bien structuré qui offre de nombreux micro-habitats : *Andrena labialis*, *A. rosae*, *A. trimmerana* et *Hoplitis tridentata*.

*Andrena labialis* est en fait commune au niveau de la Suisse mais de manière très localisée car il s'agit d'une abeille oligolectique sur les Fabaceae et surtout le genre *Trifolium* et donc dépendante de la présence de ces fleurs. Elle fréquente ainsi les milieux ouverts thermophiles avec une forte présence de Fabaceae et surtout de *Trifolium*. Les prairies exploitées extensivement sur le site et les prairies à fourrage de la zone lui offrent ainsi cette ressource.

*A. rosae* est peu fréquente, uniquement au nord de la Suisse le long du pied du Jura sinon ailleurs il s'agit d'une abeille rare. Cette espèce a deux générations dans la saison de vol : une première qui est une génération printanière polylectique sur des arbres et arbustes de Rosaceae et de Salicaceae puis une deuxième génération estivale oligolectique sur les Apiaceae. Elle fréquente volontiers les prairies et pâturages plutôt secs et bien structurés, mais en Europe, les sites de pâture en zone humide ou grasse, arbustive ou arborescente lui conviennent. Pratchie

offre les familles de plantes dont se nourrissent ses deux générations ainsi qu'un milieu où elle est à l'aise. Cette espèce s'y retrouve donc.

*A. trimmerana* est peu fréquente également, se retrouvant surtout sur le Plateau et au pied Jura. Il s'agit d'une espèce polylectique qui récolte entre autres le pollen de Salicaceae. Elle affectionne aussi les sites thermophiles bien structurés, ce qu'elle peut retrouver autour des étangs de Damphreux.

Enfin, *Hoplitis tridentata* (statut VU) est une espèce rare. Comme présenté plus haut, elle trouve en Pratchie des composantes essentielles à son développement: une nourriture en suffisance (en tant qu'espèce mésolectique se nourrissant surtout de Fabaceae) et des structures de tiges pérennes (comme *Cirsium*) afin de pouvoir y creuser ses galeries et installer ses nids.

*Halictus confusus* (statut NT) est une abeille peu commune en Suisse, présente surtout en Valais et au Tessin. Dans le nord du pays et sur le Plateau, elle n'est présente que très localement. Elle n'avait jamais été signalée dans le Jura et a été observée cependant en Pratchie. En Grande-Bretagne, cette abeille est connue pour être inféodée aux landes sableuses et aux zones sableuses perturbées comme les carrières de sable. Il est probable que le secteur des Marais de Damphreux constitue pour elle un habitat refuge dans le nord de sa distribution helvétique.

Trois abeilles sauvages capturées lors de ce relevé de terrain — *Macropis europaea*, *Melitta nigricans* et *Tetralonia salicariae* — sont peu fréquentes car leurs exigences écologiques sont strictes. En effet, la survie de ces trois abeilles est étroitement liée aux milieux humides où poussent leurs plantes-hôtes, des milieux protégés d'importance nationale mais qui voient cependant leur nombre se réduire et leur qualité écologique se détériorer.

*Macropis europaea* (statut LC) est considérée comme une abeille peu commune en Suisse car elle est oligolectique sur *Lysimachia* (Primulaceae) et surtout sur *Lysimachia vulgaris*, ce qui en fait une abeille strictement liée aux milieux humides avec de belles populations de sa plante-hôte.

*Melitta nigricans* (statut NT) et *Tetralonia salicariae* (statut VU) sont également très localisées et rare, — respectivement peu fréquente — hors des zones spécifiques car elles sont oligolectique stricte — res-

pectivement spécialisée — sur *Lythrum salicaria*. Elles dépendent donc également strictement des milieux humides propices à leur plante-hôte.

On voit donc que le site de Pratchie est favorable pour plusieurs espèces rares et peu fréquentes qui trouvent là un refuge dans le paysage et un milieu propice à leur développement.

## Espèces menacées

Aucune espèce très prioritaire selon la Liste rouge n'a pour l'instant été observée sur le site de Pratchie. Comme nous l'avons vu plus haut, la majorité (92 %) des abeilles relevées ont des populations qui se portent bien et présentent une certaine souplesse en termes de besoins écologiques. Elles fréquentent le bas-marais ainsi que d'autres habitats du secteur.

Cependant, quatre espèces rencontrées (8 % des abeilles relevées) possèdent un statut de conservation particulier au niveau de la nouvelle Liste rouge des abeilles de Suisse: *Hoplitis tridentata* (statut VU), *Halictus confusus* (statut NT), *Tetralonia salicariae* (statut VU) et *Melitta nigricans* (statut NT), qui ont déjà fait l'objet de commentaires plus haut. Ces quatre abeilles ont en commun d'être liées aux zones humides du fait de leurs exigences écologiques plus strictes. Elles nécessitent respectivement, une offre importante en Fabaceae, des zones sableuses et de belles populations de *Lythrum salicaria* pour les deux dernières espèces. Elles ne sont pas directement prioritaires au niveau de leur statut Liste rouge mais leurs effectifs sont en diminution et leur présence à l'échelle nationale est à surveiller. Leur lien au bas-marais de Pratchie est plus étroit que les autres espèces inventoriées.

## Espèces communes

Comme mentionné, la majorité (92 %) des espèces identifiées en Pratchie lors de ce relevé sont des espèces communes et fréquentes pour la Suisse ou le nord de la Suisse. Il s'agit d'espèces typiques de basse altitude, ubiquistes, généralistes, affectionnant les milieux ouverts ou semi-ouverts thermophiles. Elles trouvent en Pratchie une offre florale importante et variée ainsi que des sites de nidification qui leur permettent de s'alimenter et d'élever un couvain sur le site même ou dans les prairies et lisères proches attenantes à la zone.

## Espèces spécialistes des milieux humides ou les fréquentant

Dans la communauté d'abeilles sauvages identifiée à Pratchie, les abeilles communes et ubiquistes côtoient certaines espèces plus exigeantes en termes d'habitat, strictement liées aux milieux humides présentant de grandes populations de leur plante-hôte. Ces abeilles habituées des zones humides sont, comme mentionné, les trois espèces oligolectiques *Macropis europaea* (statut LC) spécialiste sur *Lysimachia vulgaris* en particulier dans les prairies inondées, en bord de points d'eau et dans les marais, *Tetralonia salicariae* (statut VU) et *Melitta nigricans* (statut NT) sur *Lythrum salicaria* présentes dans les zones humides, le long des cours d'eau, de fossés, sur les rives de lacs, les digues et dans les prairies humides. À noter que le fait d'être spécialiste des zones humides ne va pas forcément de pair avec un statut menacé comme le montre *Macropis europaea*. Toutefois, les zones humides étant des milieux naturels sous pression et hautement prioritaires, les espèces qui y sont liées sont également plus susceptibles d'être menacées à l'heure actuelle et dans le futur.

Parmi les espèces identifiées dans cet inventaire, certaines fréquentent volontiers les zones humides parmi d'autres habitats également colonisés: *Lasioglossum zonulum* (statut LC) est habituel le long des digues, *L. lativentre* (statut LC) colonise notamment les milieux alluviaux, *L. calceatum* (statut LC) fréquente les milieux forestiers frais et humides et *Colletes cunicularius* (statut LC) est une abeille typique des plaines fluviales inondables mais également des habitats présentant d'importantes populations de *Salix*, *Acer* ou Rosaceae arborescentes.

Ces abeilles ne sont pas prioritaires. Elles fréquentent également d'autres habitats et peuvent ainsi avoir des solutions de repli en termes de nourriture et de sites de nidification lorsque la pression sur le milieu humide se fait trop intense.

## Bourdons (*Bombus* spp.)

Sur le site En Pratchie, neuf espèces de bourdons (*Bombus* spp.) ont été recensées (Fig. 4). Parmi les 41 espèces de *Bombus* que l'on trouve en Suisse tous milieux confondus, y compris les espèces montagnardes, quasiment un quart de la diversité se retrouve donc En Pratchie.

Toutes ces espèces identifiées ici sont des bourdons généralistes ubiquistes que l'on rencontre dans de nombreux milieux ouverts ou semi-ouverts plutôt. Seul peut-être *Bombus sylvarum* a des exigences

écologiques quelque peu plus spécifiques, fréquentant surtout les milieux thermophiles ouverts à semi-ouverts. Aucune des espèces n'est menacée et toutes se portent plutôt bien à l'échelle nationale. Il est à noter également la présence de deux bourdons-coucous du sous-genre *Psithyrus*: *B. barbutellus* et *B. campestris* dont les hôtes parasités sont également des bourdons communs pour la Suisse. Il est intéressant de noter que *B. campestris* — dont il n'y avait pas jusqu'alors de données récentes pour l'Ajoie — parasite également *B. ruderarius*, un bourdon présent surtout dans les Alpes et de manière très localisée dans le Jura. Il n'a pas été recensé en Pratchie, mais le fait que son coucou occasionnel soit présent donne une indication sur la probabilité de le rencontrer sur le site.

Comme discuté, *Bombus muscorum* n'a pas été identifié lors de cet inventaire, ce qui n'est pas surprenant car le site ne présente pas les caractéristiques susceptibles de l'accueillir. Il est toutefois intéressant de noter l'existence d'un bourdon indigène plus spécifiquement lié aux milieux humides.

*B. veteranus*, absent également du relevé, fréquente également les zones humides. Actuellement, on rencontre l'espèce à basse altitude surtout dans les prairies humides ou les prés à litière, à moyenne altitude dans les mégaphorbiaies et à plus haute altitude sur les pâturages montagnards mésophiles ou humides. Il ne semble pas que la distribution actuelle reflète un lien à un milieu précis. Les habitats de cette espèce particulièrement tardive ont surtout en commun une importante offre florale au milieu de l'été (juillet et août) et actuellement en été à basse altitude, mais seuls les milieux humides semblent lui offrir suffisamment de fleurs. Il se pourrait donc que l'espèce fréquente le site en Pratchie mais qu'elle n'ait pas été observée. Si les conditions deviennent plus propices par la suite, notamment une offre florale abondante et diversifiée surtout en deuxième partie de saison, il est tout à fait probable que *B. veteranus* soit plus souvent observé sur le bas-marais.

## Abeilles-coucous

Parmi les 45 espèces identifiées, six sont des abeilles-coucous (cleptoparasites) parasitant des hôtes: *Bombus barbutellus*, parasitant principalement *B. hortorum*, puis également *B. ruderatus* et probablement *B. argillaceus*; *B. campestris* (Fig. 20), dont l'hôte est principalement *B. pascuorum*. Cependant, c'est l'une des espèces les plus généralistes du sous-genre *Psithyrus* et elle peut aussi parasiter *B. humilis*, *B. pratorum*,

*B. ruderarius* et *B. pomorum*; *Nomada ruficornis*, cleptoparasite d'*Andrena haemorrhoa*; *N. flava*, cleptoparasite des abeilles du genre *Andrena* (*A. carantonica*, *A. nitida* et probablement *A. nigroaenea*); *N. flavoguttata*, parasite du sous-genre *Micrandrena* (*A. falsifica*, *A. minutula*, *A. minutuloides*, *A. semilaevis* et *A. subopaca*); et *Sphcodes monilicornis*, cleptoparasite des genres *Lasioglossum* et *Halictus*.

Les hôtes de toutes ces abeilles-coucous sont des espèces communes qui pour la plupart ont été également observées dans le bas-marais lors de cette étude. Les cleptoparasites trouvent donc dans le secteur des nids pour se reproduire et se développer. Seuls les hôtes de *N. flavoguttata* — les abeilles *Andrena* du sous-genre *Micrandrena* — n'ont pas été recensées lors du relevé. Toutefois, ce sous-genre regroupe des espèces qui sont également relativement fréquentes et dont certaines sont communes dans le Jura et ont déjà été observées à Dampfreux, comme par exemple *Andrena minutula*. Il est donc probable que les représentants du sous-genre *Microandrena* fréquentent également la zone humide.



Figure 20: Femelle de *Bombus campestris*, bourdon-coucous, dans un nid d'ouvrières de *B. pascuorum* (Grono GR, 1972). Photo © Albert Krebs.

Selon la banque de données consultée auprès Centre suisse d'informations sur les espèces — InfoSpecies (2021), les abeilles suivantes (Tab. 5) ont également été signalées par le passé à proximité du site de Pratchie mais n'ont pas été observées lors de cet inventaire :

Tableau 5 : Liste des espèces signalées par le passé dans le secteur de Pratchie et qui n'ont pas été observées lors du présent inventaire.

Espèce	Statut	Espèce	Statut
<i>Andrena chrysoseles</i>	LC	<i>Nomada fucata</i>	LC
<i>Andrena cineraria</i>	LC	<i>Lasioglossum fulvicorne</i>	LC
<i>Andrena gravida</i>	LC	<i>Lasioglossum villosulum</i>	LC
<i>Andrena mitis</i>	NT	<i>Sphcodes scabricollis</i>	LC
<i>Nomada fabriciana</i>	LC		

Il s'agit majoritairement d'espèces fréquentes, non menacées et colonisant une large gamme d'habitats à basse altitude.

Seule *Andrena mitis* (Fig. 21) a le statut d'espèce quasi-menacée (NT). C'est une abeille très répandue mais rarement présente à plus de 500 m d'altitude. Elle est distribuée principalement sur le Plateau, mais également dans les vallées du Rhin et du Rhône. Le long du Jura, il n'y a que quelques rares mentions de cette abeille. Sa présence n'a été signalée qu'une fois dans le canton du Jura en 2003 sur la commune de Damphreux. *A. mitis* est une espèce à la période de vol précoce, oligolectique spécialisée ne collectant du pollen que sur *Salix* spp. Elle colonise donc principalement les zones sablonneuses où se trouvent d'importantes populations de *Salix* comme les plaines d'inondation des rivières, les sablières et gravières, les barrages de crue ou les landes sablonneuses. Le bas-marais de Pratchie présentant quelques saules (*Salix* spp.), il est possible que cet habitat convienne à la présence d'*A. mitis* et qu'elle niche dans les alentours.

Il serait donc intéressant par la suite, d'effectuer d'autres relevés afin d'observer si cette abeille liée aux zones humides trouve toujours refuge sur le site. En effet, sa non-observation lors de cet inventaire n'indique pas pour autant son absence du secteur.



Figure 21 : Femelle d'*Andrena mitis* sur *Salix* sp. (Avenches FR, fin mars 2017). Photo © Dimitri Bénon.

## Mesures de conservation et pistes de recommandations de gestion

Cette section vise à relever quelques suggestions générales de gestion de la zone humide du site afin de la maintenir propice aux abeilles sauvages. Les leviers d'action pour favoriser un milieu propice aux abeilles sauvages passent par (1) un soin apporté à l'offre en fleurs ainsi qu'à (2) l'offre en sites de nidification au niveau de l'habitat.

## Maintien et augmentation d'une offre florale diversifiée et abondante

Les recommandations d'entretien du site En Pratchie émises par le bureau LIN'eco dans leur plan de gestion (2020) afin d'avantager certaines espèces animales sont globalement adaptées également à la diversité des Apidés. En effet, les mesures conseillées ayant un impact sur l'offre florale comme un régime de fauches spécifique pour les Orthoptères (une à deux fauches par année permettant une deuxième floraison et ainsi une offre plus continue ou une fauche bisannuelle par endroits pour maintenir des zones refuges) ou celles pour encourager le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) via l'étrépage du sol qui engendre ainsi une végétation plus diversifiée, sont toutes des mesures positives également pour les abeilles sauvages.

Cet inventaire n'a pas mis en évidence pour l'instant sur le site de Pratchie la présence d'espèces très prioritaires. Toutefois, il est encouragé de continuer à offrir des conditions de vie favorables aux abeilles rencontrées dont le statut est répertorié au niveau de la Liste rouge. La présence d'espèces oligolectiques peu fréquentes inféodées aux milieux humides suggère d'encourager le maintien de leur plantes-hôtes hygrophiles comme *Lysimachia vulgaris* pour *Macropis europaea* et *Lythrum salicaria* pour *Melitta nigricans* et *Tetralonia salicariae* qui plus est, ont un statut d'espèce quasimenacée (NT) et respectivement vulnérable (VU). Dans le même ordre d'idée, maintenir une belle offre en Fabaceae est une mesure qui bénéficie à *Hoplitis tridentata* qui a été observée lors de ce relevé. Cette abeille est mésolectique sur cette famille végétale et a un statut d'espèce vulnérable (VU).

De plus il serait possible également de cibler d'autres espèces menacées présentes régionalement et d'avoir pour objectif de les attirer sur le site. *Rophites quinquespinosus* (EN), *Andrena pandellei* (VU), *A. schencki* (VU), *Bombus veteranus* (EN) sont autant d'espèces dont la présence a été signalée à proximité de Dampheux et que l'on pourrait à terme voir apparaître sur la zone humide et alentours notamment en y augmentant l'offre en fleurs. Le site de Pratchie pourrait devenir ainsi un refuge local pour ces abeilles menacées.

Plus globalement, plusieurs aspects peuvent être considérés pour l'entretien et la gestion futures du site afin d'offrir un milieu propice

à l'ensemble de la communauté d'abeille sauvage, notamment pour les espèces de prairies humides. Trouver un régime de fauche (alternée, tardive) qui développe une offre florale la plus abondante et diversifiée possible tout au long de la saison et particulièrement en deuxième partie de saison (milieu-fin de l'été) quand les ressources se font plus rares pour les abeilles plus tardives, reste une mesure-phare même s'il est vrai que l'offre florale en Pratchie est déjà bien intéressante pour les Apidés.

### Diversification de l'habitat et de ses microstructures pour augmenter l'offre en sites de nidification

Un autre volet de mesures favorables aux Apidés concerne plus spécifiquement leur habitat. Certaines autres recommandations d'entretien du site émises par LIN'eco axées sur l'habitat sont également globalement propices à la diversité des Apidés. Pour soigner l'offre en sites de nidification pour les abeilles sauvages, les mesures préconisées pour le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) comme la création d'une mosaïque de milieux, avec une alternance de diverses hauteurs et de structures de végétations ainsi que de cultures (prairies, labours) ou celle de création de zones en friche pour le Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*), ou encore le maintien des structures en tas de branches, souches et litière en lisière de forêt pour favoriser la Rainette verte (*Hyla arborea*), permettraient de créer des zones diverses propices à l'installation de nids de diverses espèces d'Apidés.

Par ailleurs, le site étant relativement homogène, amener davantage d'hétérogénéité par des microstructures est un objectif qui peut grandement bénéficier à toute la communauté d'abeilles sauvages. Pour ce faire, il faudrait aménager par exemple davantage d'irrégularités au niveau du sol : créer des buttes de sable ou de terre permettant la nidification d'abeilles comme les *Macropis* spp. qui vont nicher dans les pentes de terre qui ne seront jamais inondées ou comme *Halictus confusus* (NT) observé sur le site et qui est lié aux zones sableuses, créer des zones de rupture de terrain et construire de petits fossés pour que les bourdons (*Bombus* spp.) puissent nicher, entretenir une couverture végétale irrégulière ou encore ériger de petites digues avec des saules (*Salix* spp.) pour faire apparaître quelques autres espèces liées aux saules mais qui, pour leurs nids, ont besoin de sol qui reste sec toute l'année. En somme, tout ce qui

créé un peu d'irrégularité au niveau du sol est intéressant et adapté. Cet aspect serait donc intéressant à prendre en compte si des projets d'aménagements d'autres points d'eau sur le site ou de travail du sol sont prévus. Ce serait l'occasion d'apporter plus d'hétérogénéité.

Au niveau de la compétition interspécifique dans l'habitat, il serait également recommandé de ne pas placer de ruches d'*Apis mellifera* à proximité de la zone humide. En effet, l'abeille domestique est susceptible de concurrencer les espèces d'abeilles sauvages au niveau des ressources alimentaires ainsi que de contribuer au transfert de maladies vers ces espèces via les fleurs partagées (Geldmann & González-Varo 2018). Le relevé a montré qu'*Apis mellifera* fréquente le bas-marais et s'y approvisionne en nourriture au milieu des autres espèces d'abeilles sauvages. Toutefois, le degré de compétition entre elles sur le site n'a pas été spécifiquement étudié.

Ce sont là quelques pistes de recommandations de gestion sur le site en Pratchie favorables aux populations d'abeilles sauvages régionales.

## Conclusion

L'objectif primaire de l'étude visait à (1) inventorier la communauté d'Apidés présente sur le site de bas-marais En Pratchie des marais de Dampheux. En parallèle, l'objectif secondaire consistait à (2) repérer la présence potentielle d'espèces spécialistes rares et menacées dans cette zone humide. Ces deux objectifs étaient rattachés à une perspective plus globale de mise en valeur du milieu et de sa biodiversité, au travers d'un panel de recommandations de conservation.

La diversité des abeilles sauvages sur le bas-marais s'est révélée relativement riche et la présence de quelques espèces au statut de conservation menacé a été signalée. Pour le milieu étudié, les mesures et pistes de recommandation principales relèvent notamment (1) du maintien et de l'augmentation d'une offre florale diversifiée et abondante et (2) de la diversification de l'habitat et de ses microstructures pour augmenter l'offre en sites de nidification.

Dans la suite de ce projet, si certaines adaptations des pratiques de gestion ou des travaux d'aménagement du site sont prévus, il serait intéressant d'effectuer à nouveau un inventaire de la diversité des

abeilles sauvages d'ici une année ou deux afin d'étudier l'évolution des communautés, l'évolution des espèces menacées connues présentes sur le site et de surveiller également l'apparition potentielle d'autres espèces menacées qui trouveraient refuge en Pratchie. Un relevé récoltant plus de spécimens sur plus de passages, permettrait peut-être une détection encore plus fine des espèces en présence. Il serait également très intéressant d'étendre les relevés à la zone des étangs et mares des Cœudres afin de caractériser la communauté présente dans l'ensemble de la zone de bas-marais, les deux sites étant potentiellement le réservoir de populations l'un de l'autre.

En conclusion, le site En Pratchie est fréquenté par une belle diversité d'abeilles sauvages. Certaines d'entre elles sont communes et trouvent sur ce site une ressource supplémentaire à leurs autres habitats alors que d'autres espèces en sont clairement des spécialistes et ne possèdent que ce milieu fragile pour assurer leur développement. En effet, la valeur des zones humides ne doit pas être sous-estimée lorsque l'on parle d'abeilles sauvages: s'il y a peu d'abeilles strictement liées aux zones de marais, celles-ci y sont en revanche très spécialisées et donc bien souvent menacées car leur habitat l'est également. Le bas-marais de Pratchie, d'importance nationale, joue donc un rôle important pour la diversité des abeilles de zones humides dans la région jurassienne.



Figure 22 : Reine de *Bombus terrestris* agg., sur une fleur de *Cirsium oleraceum*. En Pratchie le 23 août 2020. Photo © Gaëlle Beureux.

## Remerciements

Je remercie chaleureusement la Fondation des Marais de Dampheux et son président, Monsieur Philippe Bassin, de m'avoir confié la réalisation de ce mandat d'inventaire de la diversité des abeilles sauvages sur le

magnifique site En Pratchie. Ce fut pour moi l'occasion de mettre à profit sur le terrain mes compétences scientifiques de biologiste au service d'une organisation œuvrant pour la conservation de la biodiversité, objectif qui me tient très à cœur.

Un grand merci également à Monsieur Christophe Praz de l'Université de Neuchâtel pour les échanges et son expertise autour de cet inventaire ainsi qu'à Killian Vaucher pour le contrôle de la détermination des espèces.

Je remercie aussi l'Office de l'environnement du Canton du Jura qui contribue au financement de ce projet.

Finalement, un grand merci à mon relecteur Gian Desbœufs pour ses commentaires et corrections contribuant à améliorer la qualité de ce manuscrit ainsi que pour son aide et son soutien tout au long de ce projet.

*Gaëlle Beureux (gaelle.beureux@gmail.com), biologiste diplômée de l'Université de Neuchâtel, travaille au sein de la Fondation rurale à Courtemelon depuis 2022. Elle mène différents projets liant entomologie et agriculture et travaille notamment avec les abeilles sauvages et domestiques, les coléoptères des zones agricoles, l'entomofaune liée à la culture de colza (ravageurs de différents groupes et guêpes parasitoïdes) et les organismes de quarantaine.*

## RÉFÉRENCES

- Amiet F., Müller A. & Praz C. 2017 : *Apidae 1 — Partie générale, genres, Apis, Bombus*. Fauna Helvetica 29, CSCF & SEG, Neuchâtel.
- Amiet F., Müller A. & Neumeyer R. 2014 : *Apidae 2 — Colletes, Dufourea, Hylaeus, Nomia, Nomioïdes, Rhophitoïdes, Rophites, Sphecodes, Systropha*. Fauna Helvetica 4, CSCF & SEG, Neuchâtel.
- Amiet F., Herrmann M., Müller A. & Neumeyer R. 2001 : *Apidae 3 — Halictus, Lasioglossum*. Fauna Helvetica 6, CSCF & SEG, Neuchâtel.
- Amiet F., Herrmann M., Müller A. & Neumeyer R. 2004 : *Apidae 4 — Anthidium, Chelostoma, Coelioxys, Dioxys, Heriades, Lithurgus, Megachile, Osmia, Stelis*. Fauna Helvetica 9, CSCF & SEG, Neuchâtel.
- Amiet F., Herrmann M., Müller A. & Neumeyer R. 2007 : *Apidae 5 — Ammobates, Ammobatoïdes, Anthophora, Biastes, Ceratina, Dasypoda, Epeoloïdes, Epeolus, Eucera, Macropis, Melecta, Melitta, Nomada, Pasites, Tetralonia, Thyreus, Xylocopa*. Fauna Helvetica 20, version pdf, info fauna CSCF & SEG, Neuchâtel.

## Étude de la diversité des abeilles sauvages

- Amiet F., Herrmann M., Müller A. & Neumeyer R. 2010 : *Apidae 6 — Andrena, Melitturga, Panurginus, Panurgus*. Fauna Helvetica 6, CSCF & SEG, Neuchâtel.
- Geldmann J. & González-Varo J.P. 2018 : Conserving honeybees does not help wildlife: High densities of managed honey bees can harm populations of wild pollinators. *Science* 359 (6374), 392-339.
- Gobat J.-M. 2006 : *Inventaire floristique et cartographie phytosociologique du marais de Pratchie — La Cornée (Damphreux JU) — Rapport final*. Laboratoire Sol & Végétation, Université de Neuchâtel, Neuchâtel.
- Grosvernier P. 2020 : *Bas-marais En Pratchie (Damphreux, JU). Diagnostic fonctionnel — Propositions de mesures de restauration et de scénarii de gestion*. Bureau LIN'eco, Bassecourt.
- InfoSpecies — Centre suisse d'informations sur les espèces 2021 : *Liste d'espèces Hyménoptères aculéates, Commune de Damphreux*. Banque de données CSCF&karch&CCO-KOF.
- MétéoSuisse 2021 : *Rapport climatologique 2020*. Office fédéral de météorologie et de climatologie, MétéoSuisse, Zurich.
- Müller A. & Praz C. 2016 : *Liste rouge des abeilles sauvages de Suisse. Document pour observateurs de terrain*. Centre Suisse de Cartographie de la Faune, Université de Neuchâtel, Neuchâtel.
- Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage 1994 : *Listes rouges des espèces animales menacées de Suisse*. Berne.
- Office fédéral de l'environnement 2019 : *Liste des espèces et des milieux prioritaires au niveau national. Espèces et milieux prioritaires pour la conservation en Suisse*. Berne.
- SwissBeeTeam 2021 : *Atlas en ligne des abeilles sauvages de Suisse* [en ligne]. Neuchâtel: InfoFauna. [Consulté le 20 décembre 2021]. Disponible à l'adresse: [www.swisswildbees.ch](http://www.swisswildbees.ch)
- Données de cartographies faunistiques. *info fauna Centre national de données et d'informations sur la faune de Suisse (CSCF)* [en ligne]. [Consulté le 18 décembre 2021]. Disponible à l'adresse: <https://lepus.unine.ch/carto/>
- Données de cartographies botaniques. *info flora Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse* [en ligne]. [Consulté le 15 décembre 2021]. Disponible à l'adresse: <https://www.infoflora.ch/>



# Contribution par piégeage photographique à l'inventaire faunistique de la réserve naturelle Pro Natura « Le Martinet », Courtemaury JU (Suisse)

GAUVAIN SAUCY

**De 2021 à 2022, une campagne de piégeage photographique a été effectuée dans la réserve naturelle «Le Martinet» de Pro Natura Jura, à l'aide de trois pièges photographiques actifs pendant une année. Les clichés récoltés ont permis d'ajouter dix nouvelles espèces d'oiseaux et neuf espèces de mammifères à l'inventaire faunistique du site. De plus, des soupçons de Souris des moissons *Micromys minutus* ont permis de lancer des recherches ciblées pour cette espèce en danger d'extinction en Suisse. L'activité détectée de mammifères domestiques, en particulier de Chats domestiques *Felis catus domesticus* atteint des proportions alarmantes, cette espèce représentant 38.4 % des observations. L'impact d'une telle activité et des pistes de solutions pour y remédier sont discutées.**

## Introduction

La section jurassienne de Pro Natura a acquis, en 2014, des parcelles de terre à l'ouest du village de Courtemaury, au Sud de l'Ajoie, afin d'en faire une réserve naturelle, nommée «Le Martinet» (fig. 1). Ce terrain accueillait deux étangs quasiment entièrement atterris et aux digues abîmées. Des carpes occupaient le peu de surface d'eau restante, freinant ainsi la reproduction des amphibiens. Les zones terrestres accueillait de nombreuses plantes exotiques. Pro Natura Jura a donc

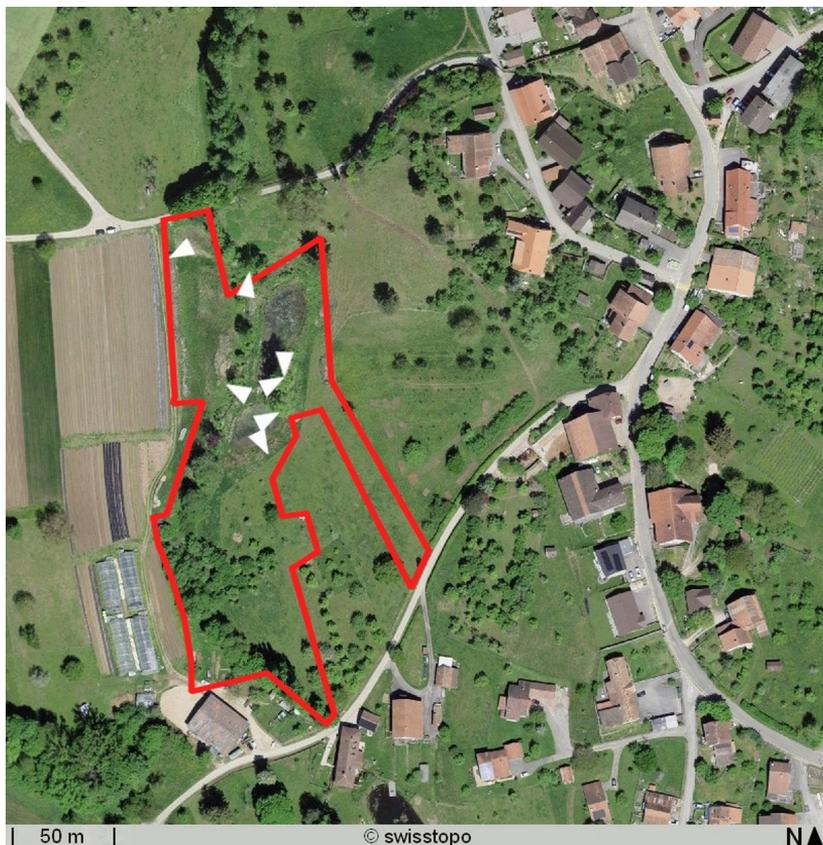


Fig. 1. Périmètre de la réserve de Pro Natura Jura «Le Martinet» (en rouge), à l'ouest du village de Courtemaury, et emplacements des pièges photographiques (en blanc) lors de la campagne de piégeage photographique 2021-2022.

entrepris d'importants travaux de restauration afin de redonner à ce site des habitats propices à la faune indigène. Les étangs ont donc été curés, leurs berges et le ruisseau les connectant reprofilés, les digues étanchéifiées, les poissons retirés. De même, le verger a été enrichi de quelques hautes-tiges. Aujourd'hui, l'hectare et demi de la réserve présentent un réel intérêt pour la biodiversité locale, sa prairie humide, son ruisseau, ses étangs et son verger formant un complexe de structures et d'habitats unique. Le site est d'ailleurs répertorié comme site de reproduction d'amphibiens d'importance nationale, et plusieurs espèces d'invertébrés peu communes et indicatrices d'habitats riches pour la biodiversité, tels

que le Criquet ensanglanté *Stethophyma grossum*, y sont présentes (Pro Natura Jura, n. d.).

L'inventaire des espèces de mammifères et d'oiseaux connues sur ce site est uniquement constitué d'observations directes (à vue ou au chant), effectuées lors de visites d'entretien sur le périmètre (M. Tourrette, comm. pers. 2022). Les pièges photographiques sont un moyen très adapté pour l'observation indirecte de la macrofaune. Leur utilisation dans cette réserve pourrait donc permettre l'observation d'espèces de mammifères (e.g. McCarthy et al. 2019; Trolliet et al. 2014; Zak & Riley 2017) et d'oiseaux (e.g. Dinata et al. 2008; O'Brien & Kinnaird 2008) rapprochant l'inventaire existant de l'exhaustivité. Les informations récoltées pourraient également permettre de prendre des mesures concrètes dans la réserve visant à cibler une amélioration de l'habitat pour certaines espèces sensibles, e.g. figurant sur la liste rouge suisse (Capt 2022; Knaus et al 2021).

## Méthodes

Du 19 février 2021 au 23 février 2022, trois pièges photographiques ont été installés dans la réserve «Le Martinet» (Courtemaury JU, Switzerland). Les modèles utilisés étaient deux *Berger & Schröter X-trail 3.0* et un *RECONYX HyperFire HC600*. Les mêmes paramètres ont été appliqués à tous les appareils et sont restés inchangés sur l'ensemble de la période d'étude: aucun délai entre la détection de mouvement et le déclenchement, cinq photographies consécutives par déclenchement, aucun temps d'inactivité après la dernière prise de vue, en activité de jour (photos en couleur) et de nuit (photos en nuances de gris dues aux flashes infrarouges). Des sources de lumière infrarouge pour les prises de vues de nuit ont été préférées à des sources dans le spectre visible afin de minimiser le dérangement occasionné par les pièges, malgré une qualité d'image inférieure.

Les pièges ont été installés afin de cibler la plus grande diversité de macro-espèces de mammifères et oiseaux possible, e.g. lieux de passages, berges, etc. Chaque piège a été déplacé plusieurs fois afin de couvrir la plus grande diversité d'habitats possible. À la fin du projet, un unique piège photo (Hyperfire) a été actif jusqu'au 15 mai 2022 dans un habitat ciblant potentiellement davantage la microfaune afin d'estimer si les cadrages précédents sous-échantillaient les petites espèces.

Parmi l'ensemble des clichés récoltés, les faux positifs (photographies sur lesquelles aucun animal n'est visible ou déterminable) ont été séparés

manuellement des vrais positifs. Seuls ces derniers ont été conservés, l'espèce y figurant a été déterminée et les données produites compilées en une liste d'observations datées. Une observation correspond à une ou plusieurs photographies temporellement distantes de plus de 5 minutes avec d'autres photographies de la même espèce. Les photographies de chaque piège ont été traitées indépendamment. La liste d'observation obtenue a été transmise et intégrée à la base de données nationale *info fauna*, i.e. au centre suisse de cartographie de la faune (CSCF) pour les mammifères et à la station ornithologique suisse pour les oiseaux.

## Résultats et discussion

À l'exception de quelques rares et brefs moments d'inactivité par manque d'alimentation, les pièges photographiques ont été continuellement opérationnels sur l'ensemble de la période d'étude. Un total de 28 464 photographies, constituant 2591 données de 13 espèces de mammifères et 39 espèces d'oiseaux, ont été collectées (table 1). Au moins une illustration de chaque espèce déterminée avec certitude figure dans l'annexe A. *Illustration des espèces observées.*

Parmi les espèces d'oiseaux observées, 10 n'étaient jusqu'alors pas connues sur le site (table 1). La plupart de ces espèces sont communes et y sont probablement régulièrement présentes. Cependant, le Canard pilet *Anas acuta* observé en halte migratoire du 26 au 30 octobre 2021 constitue la première donnée de l'espèce pour la commune (Vogelwarte, n. d.). Autre migrateur de passage, le Torcol fourmilier *Jynx torquilla* observé le 25 avril 2022 est très discret s'il ne chante pas, ce qui peut arriver lors de brèves haltes migratoires. Cette donnée montre donc l'utilité des pièges photographiques pour l'observation de telles espèces.

Neuf des 13 espèces de mammifères observées sont nouvelles à l'inventaire du site (table 1). La plus remarquable est l'observation d'un Putois d'Europe *Mustela putorius* le 25 novembre 2021, après 7 ans d'absence d'observations dans la commune. À noter également des clichés pris le 26 avril 2022 montrant un micromammifère de très petite taille (fig. 2), supposément une Souris des moissons *Micromys minutus*, bien qu'un juvénile d'une autre petite espèce de Muridae (Mulot *Apodemus* sp., Souris grise *Mus domesticus*) ne puisse être exclu. Cette observation potentielle joue un rôle important pour la conservation de cette espèce en danger d'extinction en Suisse (Capt 2022), car elle n'est

*Inventaire faunistique de la réserve Pro Natura*

	Espèce	LR	N. obs.	N. photos	N. max. ind.	Commentaires
<b>AVES</b>						
	<i>Aix galericulata</i> Canard mandarin	NE	1	2	1	Mâle
*	<i>Alopochen aegyptiaca</i> Oulette d'Égypte	NE	3	42	2	
*	<i>Anas acuta</i> Canard pilet	NE	25	791	1	Migrateur
	<i>Anas platyrhynchos</i> Canard colvert	LC	1045	15605	24	Dont immature
	<i>Ardea cinerea</i> Héron cendré	LC	221	3450	4	Dont immature(s)
	<i>Buteo buteo</i> Buse variable	LC	1	1	1	
*	<i>Certhia brachydactyla</i> Grimpereau des jardins	LC	1	1	1	
	<i>Ciconia ciconia</i> Cigogne blanche	NT	4	26	1	Dont ind. bagué (illisible)
*	<i>Columba palumbus</i> Pigeon ramier	LC	4	9	1	
	<i>Corvus corone corone</i> Corneille noire	LC	49	239	2	
*	<i>Cyanistes caeruleus</i> Mésange bleue	LC	26	140	1	Dont immatures
	<i>Dendrocopos major</i> Pic épeiche	LC	1	1	1	
	<i>Erithacus rubecula</i> Rougegorge familier	LC	11	57	1	
	<i>Falco tinnunculus</i> Faucon crécerelle	NT	1	5	1	Femelle
	<i>Gallinago gallinago</i> Bécassine des marais	CR	1	4	1	
	<i>Gallinula chloropus</i> Gallinule Poule-d'Eau	LC	355	3496	5	Dont immatures
	<i>Garrulus glandarius</i> Geai des chênes	LC	26	147	1	
	<i>Hirundo rustica</i> Hirondelle rustique	NT	3	10	4	
*	<i>Jynx torquilla</i> Torcol fourmilier	NT	1	2	1	
	<i>Lanius collurio</i> Pie-grièche écorcheur	NT	5	64	1	Dont immature(s)
	<i>Milvus milvus</i> Milan royal	LC	2	4	1	
*	<i>Motacilla alba</i> Bergeronnette grise	LC	1	5	1	

	<i>Parus major</i> Mésange charbonnière	LC	29	128	2	Dont immature
	<i>Passer domesticus</i> Moineau domestique	LC	5	19	2	Dont préd. sur Anisoptère
	<i>Passer montanus</i> Moineau friquet	LC	2	13	1	
	<i>Phoenicurus ochruros</i> Rougequeue noir	LC	1	10	1	
	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> Rougequeue à front blanc	NT	1	5	1	
	<i>Phylloscopus collybita</i> Pouillot véloce	LC	2	9	1	
	<i>Pica pica</i> Pie bavarde	LC	39	284	3	
	<i>Picus viridis</i> Pic vert	LC	1	1	1	
*	<i>Poecile palustris</i> Mésange nonnette	LC	18	87	1	
	<i>Prunella modularis</i> Accenteur mouchet	LC	3	15	1	
	<i>Saxicola rubicola</i> Tarier pâtre	NT	1	1	1	
	<i>Sitta europaea</i> Sittelle torchepot	LC	1	2	1	
*	<i>Sturnus vulgaris</i> Étourneau sansonnet	LC	12	36	5	
	<i>Sylvia atricapilla</i> Fauvette à tête noire	LC	5	20	1	Dont couple et immature
	<i>Troglodytes troglodytes</i> Troglodyte mignon	LC	39	151	1	
	<i>Turdus merula</i> Merle noir	LC	30	240	2	Dont immature(s)
<b>MAMMALIA</b>						
	<i>Apodemus flavicollis/sylvaticus</i> Mulot à collier/sylvestre	LC	20	74	1	
*	<i>Canis familiaris</i> Chien domestique		32	620	2	
	<i>Capreolus capreolus</i> Chevreuil européen	LC	18	220	3	
*	<i>Felis catus domesticus</i> Chat domestique		228	1279	2	
*	<i>Felis</i> sp. Chat indéterminé		2	14	1	
*	<i>Martes foina</i> Fouine	LC	12	41	1	
*	<i>Martes foina/martes</i> Fouine / Martre des pins	LC	19	65	1	

## Inventaire faunistique de la réserve Pro Natura

	<i>Meles meles</i> Blaireau européen	LC	6	31	1	
	<i>Mustela erminea</i> Hermine	LC	2	2	1	
*	<i>Mustela putorius</i> Putois d'Europe	VU	1	1	1	
	<i>Myocastor coypus</i> Ragondin	NA	102	560	1	
*	<i>Rattus norvegicus</i> Rat surmulot	NA	2	6	1	
*	<i>Sciurus vulgaris</i> Écureuil roux	LC	2	8	1	
*	<i>Vulpes vulpes</i> Renard roux	LC	142	621	2	Dont immature

Table 1. Synthèse des espèces observées lors de la campagne de piégeage photographique 2021–2022 dans la réserve naturelle de Pro Natura Jura «Le Martinet». Les espèces sont classées par ordre alphabétique au sein des groupes taxonomiques. Les espèces marquées d'une étoile sont les espèces jusqu'alors jamais observées dans le périmètre de la réserve. LR = statut liste rouge (Capt, 2022; Knaus et al., 2021).

connue en Ajoie que par des données vieilles de plus de douze ans au nord du district, à l'exception d'un nid unique trouvé à Damphreux en 2021 (info fauna, n. d.). Bien que sa présence dans le district soit probablement sous-documentée (S. Joye, comm. pers. 2023), aucun habitat



Fig. 2. Superposition des deux photographies de la supposée Souris des moissons *Micromys minutus* (en rouge) avec agrandissement et comparaison de taille avec un Mulot indéterminé *Apodemus* sp. à même échelle (en vert).

propice à cette espèce couvrant une vaste surface n'y existe, et sa survie locale dépend donc de zones restreintes telles que la réserve « Le Martinet » interconnectées. Des recherches de nids ont déjà été entamées par Pro Natura Jura dans le but d'attester la présence de l'espèce dans la réserve et y prendre des mesures de conservation en conséquence.

De nombreuses observations d'au moins 6 individus différents de Chats domestiques *Felis catus domesticus* ont été effectuées (e.g. fig. 3) dans le courant de l'étude. Celles-ci cumulées à celles de Chiens domestiques *Canis familiaris*, les observations d'animaux domestiques



Fig. 3. Chat domestique *Felis catus domesticus* errant dans la réserve naturelle « Le Martinet », le 17 mars 2022.

représentent 43.8 % de toutes les observations de mammifères (fig. 4). Le nombre d'observations de Chats domestiques surpasse même, bien que de peu ( $n=3$ ), le nombre d'observations de mammifères sauvages autochtones, toutes espèces confondues ( $n=225$ ). Bien que très souvent, si ce n'est toujours, minimisé (McDonald et al. 2015), l'impact de la pression de prédation des Chats domestiques sur la petite faune sauvage est très important et contribue au déclin général de la biodiversité (e.g. Backer et al. 2015; Churcher & Lawton 1987; McDonald et al. 2015;

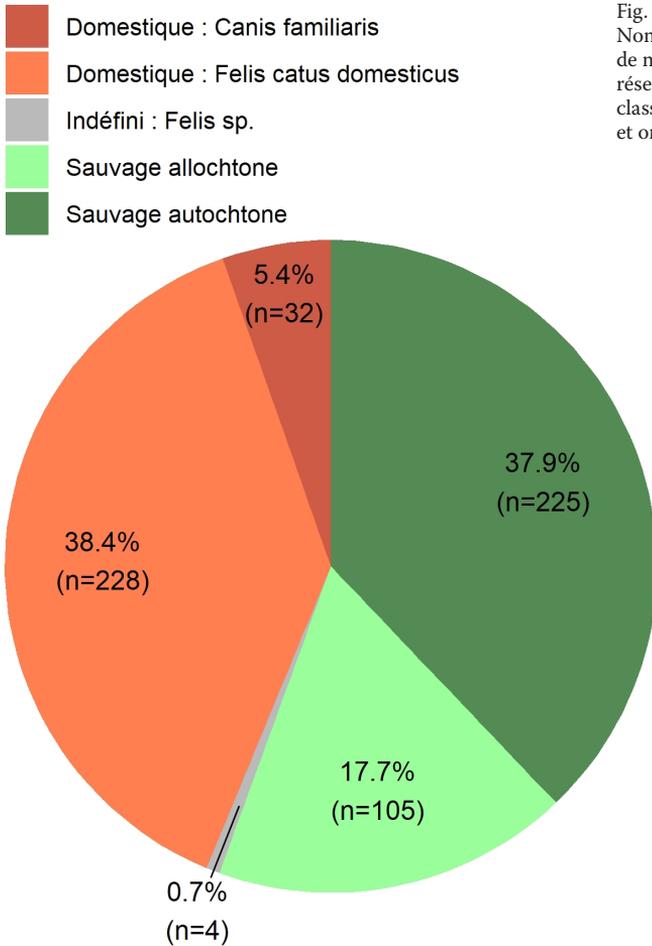


Fig. 4.  
Nombre d'observations de mammifères dans la réserve « Le Martinet », classées par domesticité et origine.

Woods et al. 2003). La moyenne estimée de prédation étant de 2.4 proies par période de 7 jours d'itinérance (Loyd et al. 2013), et en considérant arbitrairement que les chats observés passent seulement deux-tiers de leur temps en extérieur, les 6 Chats domestiques observés tueraient en moyenne 500 animaux par année. Évidemment, la zone d'action de ces individus est bien plus grande que la surface de la réserve (Hanmer et al. 2017) et ne s'y cantonne donc pas, mais puisque la réserve se trouve très proche du village (distance d'environ 120 m des premières habitations), il est très probable que les chats s'y rendent ou la traversent particulièrement régulièrement. Dans une étude à la

méthodologie similaire à celle-ci, mais dont le site d'étude se trouvait à environ 500 m des premières habitations, aucun chat domestique n'avait été observé (Saucy 2022), ce qui abonde dans ce sens. De plus, puisque les réserves sont des réservoirs de biodiversité (Reece et al. 2014) et donc de proies, elles sont plus à même d'attirer et concentrer les Chats domestiques. Des solutions existent pour diminuer l'efficacité de prédation des Chats domestiques et ainsi réduire leur impact sur la petite faune sauvage, telles que le port d'une clochette, d'un collier bruyant ou, plus efficace, une collerette bariolée (ornithomedia.com, n. d.a; ornithomedia.com, n. d.b), mais aucun de ces dispositifs n'a été observé sur les chats photographiés dans cette étude.

Les valeurs et faits observés dans cette étude s'ajoutent donc à la longue liste de littérature alarmante dénonçant l'impact considérable de la faune domestique, en particulier le Chat domestique, sur les écosystèmes, et ce jusque dans les réserves environnementales. L'absence d'observation de preuves de prises de mesures par les propriétaires de chats est, peut-être plus que l'impact des chats lui-même, consternante. Ceux-ci ne peuvent d'ailleurs pas se réfugier derrière une ignorance quelconque, certaines mesures limitant l'impact des Chats domestiques existant depuis des décennies (clochettes, privation d'accès à l'extérieur, etc.).

En 2008, environ 1 million de Chats domestiques avaient probablement la possibilité de chasser en extérieur (Rudin & von Hirschheydt 2014). Le nombre de propriétaires de chats enregistrés en Suisse ayant doublé entre 2016 et 2022 (identitas 2022), il y a aujourd'hui plus de 2 millions de Chats domestiques chassant la petite faune sauvage du pays. Cela représente donc plus de 250 millions d'animaux sauvages tués par année, et ce uniquement en Suisse. À la prédation s'ajoute l'hybridation avec le Chat sylvestre *Felis silvestris*, contribuant par introgression génétique à la mise en danger de cette espèce autochtone (O'Brien et al. 2009). De plus, les zones reculées telles que les fermes isolées, qui sont des sources importantes de Chats domestiques errants mais généralement plus discrètes que les populations de chats urbains, sont les plus proches des populations de Chat sylvestres et de la petite faune sauvage. Une situation si alarmante nécessite des mesures drastiques. La création de bases légales adaptées, e.g. limitant le nombre de chats par ménage/habitant, ou imposant la castration des juvéniles, permettrait de freiner ce problème.

Des actions au niveau législatif permettraient également de répondre aux problèmes posés par les chats féraux (chats sans propriétaires). Il

pourrait s'agir d'autoriser, voire d'exiger, l'élimination de ces individus, tout en prévoyant un garde-fou pour éviter les débordements dans les populations de Chats sylvestres. Actuellement en Suisse, la viande de chat est autorisée pour la consommation privée, mais n'est pas autorisée pour la commercialisation (Jobin 2012). Autoriser son commerce pourrait être un moyen de valoriser l'élimination des chats errants (par exemple dans les sociétés de chasse) et de décourager les propriétaires de relâcher leurs chats dans la nature.

## Remerciements

Je tiens à remercier Pro Natura Jura pour la mise à disposition de ses terrains et son autorisation de piégeage photographique. Je remercie également chaleureusement Sabrina Joye et Michel Blant pour leur aide et le partage de leurs réflexions concernant l'observation de la supposée Souris des moissons.

*Gauvain Saucy (gauvain.saucy@gmail.com), biologiste de l'Université de Neuchâtel, est spécialisé dans la conservation et le comportement animal.*

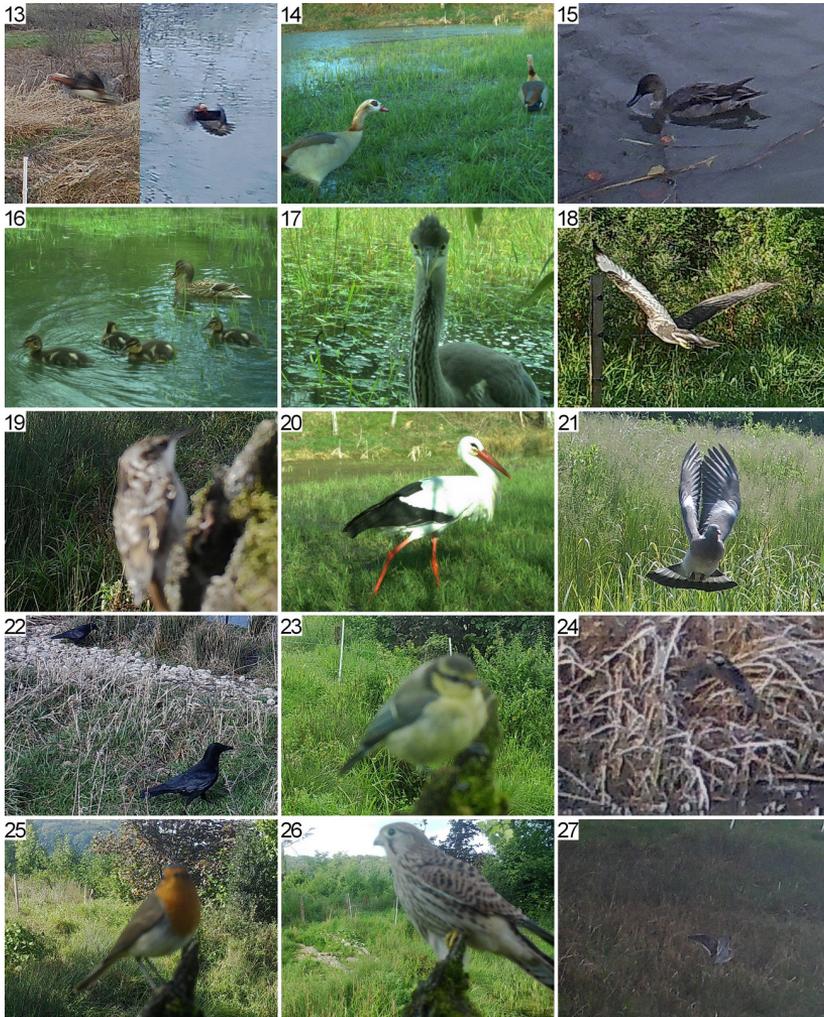
## Annexes

Fig. A1



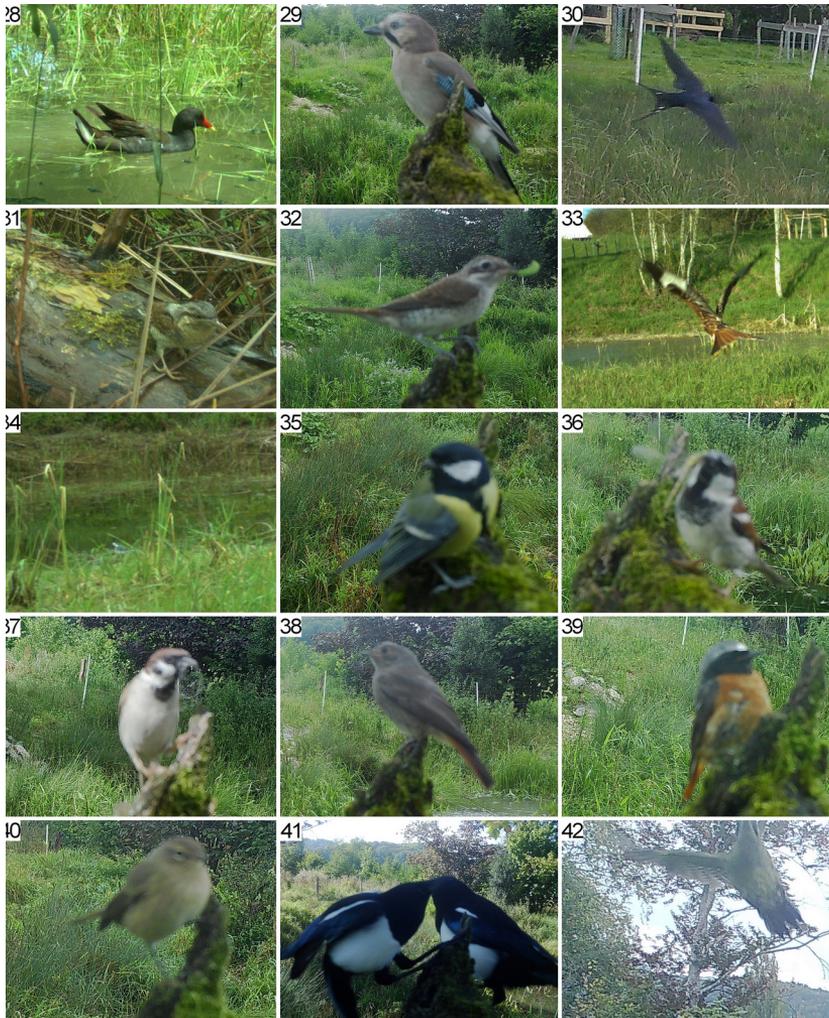
Mammalia: **1** *Apodemus flavicollis/sylvaticus* Mulot à collier / sylvestre, 20.04.2022, 23 h 22; **2** *Capreolus capreolus* Chevreuil européen femelle, 08.03.2021, 6 h 59; **3** *Capreolus capreolus* Chevreuil européen mâle, 08.03.2021, 7 h 12; **4** *Martes foina* Fouine, 21.02.2021, 0 h 13; **5** *Meles meles* Blaireau européen, 27.02.2021, 2 h 31; **6** *Mustela erminea* Hermine, 12.05.2022, 6 h 00; **7** *Mustela putorius* Putois d'Europe, 25.11.2021, 20 h 56; **8** *Myocastor coypus* Ragondin, 18.07.2021, 3 h 52; **9** *Myocastor coypus* Ragondin, 22.02.2021, 2 h 48; **10** *Rattus norvegicus* Rat surmulot, 28.04.2022, 2 h 17; **11** *Sciurus vulgaris* Écureuil roux, 17.04.2022, 8 h 39; **12** *Vulpes vulpes* Renard roux, 29.10.2021, 4 h 53

Fig. A2



Aves (1/3): **13** *Aix galericulata* Canard mandarin, 26.02.2021, 7 h 43; **14** *Alopochen aegyptiaca* Oulette d'Égypte, 31.03.2021, 18 h 36; **15** *Anas acuta* Canard pilet, 26.10.2021, 11 h 27; **16** *Anas platyrhynchos* Canard colvert, 17.05.2021, 14 h 12; **17** *Ardea cinerea* Héron cendré, 18.07.2021, 8 h 06; **18** *Buteo buteo* Buse variable, 03.09.2021, 9 h 04; **19** *Certhia brachydactyla* Grimpereau des jardins, 11.10.2021, 11 h 25; **20** *Ciconia ciconia* Cigogne blanche, 31.03.2021, 16 h 16; **21** *Columba palumbus* Pigeon ramier, 10.06.2021, 13 h 52; **22** *Corvus corone corone* Corneille noire, 26.02.2021, 11 h 33; **23** *Cyanistes caeruleus* Mésange bleue, 01.08.2021, 10 h 12; **24** *Dendrocopos major* Pic épeiche, 22.12.2021, 12 h 34; **25** *Erithacus rubecula* Rougegorge familier, 17.10.2021, 13 h 46; **26** *Falco tinnunculus* Faucon crécerelle femelle, 02.08.2021, 8 h 21; **27** *Gallinago gallinago* Bécassine des marais, 19.03.2021, 11 h 54.

Fig. A3



Aves (2/3): **28** *Gallinula chloropus* Gallinule Poule-d'Eau, 16.07.2021, 12 h 26; **29** *Garrulus glandarius* Geai des chênes, 09.07.2021, 7 h 05; **30** *Hirundo rustica* Hironde rustique, 05.05.2021, 14 h 22; **31** *Jynx torquilla* Torcol fourmilier, 25.04.2022, 9 h 51; **32** *Lanius collurio* Pie-grièche écorcheur, 29.08.2021, 11 h 26; **33** *Milvus milvus* Milan royal, 22.04.2021, 17 h 35; **34** *Motacilla alba* Bergeronnette grise, 30.04.2021, 15 h 14; **35** *Parus major* Mésange charbonnière, 05.08.2021, 8 h 39; **36** *Passer domesticus* Moineau domestique, 11.07.2021, 8 h 44; **37** *Passer montanus* Moineau friquet, 13.07.2021, 16 h 56; **38** *Phoenicurus ochruros* Rougequeue noir, 13.07.2021, 16 h 56; **39** *Phoenicurus phoenicurus* Rougequeue à front blanc, 07.07.2021, 7 h 59; **40** *Phylloscopus collybita* Pouillot véloce, 17.10.2021, 11 h 14; **41** *Pica pica* Pie bavarde, 05.07.2021, 16 h 35; **42** *Picus viridis* Pic vert, 12.10.2021, 12 h 02.

Fig. A4



Aves (3/3): **43** *Poecile palustris* Mésange nonnette, 20.09.2021, 10 h 00; **44** *Prunella modularis* Accenteur mouchet, 17.10.2021, 11 h 16; **45** *Saxicola rubicola* Tarier pâtre, 25.04.2021, 7 h 26; **46** *Sitta europaea* Sittelle torchepot, 01.08.2021, 10 h 10; **47** *Sturnus vulgaris* Étourneau sansonnet, 03.04.2021, 13 h 25; **48** *Sylvia atricapilla* Fauvette à tête noire, 04.05.2022, 14 h 49; **49** *Troglodytes troglodytes* Troglodyte mignon, 16.10.2021, 9 h 18; **50** *Turdus merula* Merle noir, 04.09.2021, 8 h 53.

## RÉFÉRENCES

- Baker, P. J., Bentley, A. J., Ansell, R. J., & Harris, S. 2005 : Impact of predation by domestic cats *Felis catus* in an urban area. *Mammal Review*, 35, 302-312.
- Capt, S. 2022: Liste rouge des mammifères (hors chauves-souris). Espèces menacées en Suisse. *Office fédéral de l'environnement (OFEV); info fauna (CSCF). L'environnement pratique* 2202, 42 p.
- Churcher, P. B., & Lawton, J. H. 1987 : Predation by domestic cats in an English village. *Journal of Zoology*, 212(3), 439-455.
- Dinata, Y., Nugroho, A., Achmad Haidir, I., & Linkie, M. 2008: Camera trapping rare and threatened avifauna in west-central Sumatra. *Bird Conservation International*, 18(1), 30-37. <https://doi.org/10.1017/S0959270908000051>
- Hanmer, H. J., Thomas, R. L., & Fellowes, M. D. 2017 : Urbanisation influences range size of the domestic cat (*Felis catus*): consequences for conservation. *Journal of Urban Ecology*, 3(1).

- identitas 2022: Des chats en nombre. Consulté le 23 janvier 2023 à l'adresse [https://www.identitas.ch/fileadmin/webmaster/pdf/Medienmitteilungen/20220615\\\_Communique\\\_presse\\\_Statistiques\\\_animales.pdf](https://www.identitas.ch/fileadmin/webmaster/pdf/Medienmitteilungen/20220615\_Communique\_presse\_Statistiques\_animales.pdf)
- info fauna Centre national de données et d'informations sur la faune de Suisse n. d: Serveur cartographique. Consulté le 23 janvier 2023 à l'adresse <https://lepus.unine.ch/carto/>
- Jobin, M.-H. 2012: Des Suisses continuent de manger chiens et chats. *TDG*. Consulté à l'adresse <https://www.tdg.ch/vivre/societe/suisses-continuent-manger-chiens-chats/story/10121142>
- Knaus P., Antoniazza S., Keller V., Sattler T., Schmid H. & Strebel N. 2021: Liste rouge des oiseaux nicheurs. Espèces menacées en Suisse. *Office fédéral de l'environnement (OFEV); Station ornithologique suisse. L'environnement pratique* 2124: 54 p.
- Loyd, K. A. T., Hernandez, S. M., Carroll, J. P., Abernathy, K. J., & Marshall, G. J. 2013: Quantifying free-roaming domestic cat predation using animal-borne video cameras. *Biological Conservation*, 160, 183-189.
- McCarthy, M. S., Després-Einspinner, M.-L., Farine, D. R., Samuni, L., Angedakin, S., Arandjelovic, M., Boesch, C., Diegues, P., Haverkamp, K., Knight, A., Langergraber, K. E. & Wittig, R. M., H. S. 2019: Camera traps provide a robust alternative to direct observations for constructing social networks of wild chimpanzees. *Animal Behaviour*, 157, 227-238. <https://doi.org/10.1016/j.anbehav.2019.08.008>
- McDonald, J. L., Maclean, M., Evans, M. R., & Hodgson, D. J. (2015): Reconciling actual and perceived rates of predation by domestic cats. *Ecology and Evolution*, 5(14), 2745-2753.
- O'Brien, T. G., & Kinnaird, M. F. 2008: A picture is worth a thousand words: The application of camera trapping to the study of birds. *Bird Conservation International*, 18(S1), S144-S162. <https://doi.org/10.1017/S0959270908000348>
- O'Brien, J., Devillard, S., Say, L., Vanthomme, H., Léger, F., Ruelle, S., & Pontier, D. 2009: Preserving genetic integrity in a hybridising world: are European Wildcats (*Felis silvestris silvestris*) in eastern France distinct from sympatric feral domestic cats? *Biodiversity and Conservation*, 18(9), 2351-2360. <https://doi.org/10.1007/s10531-009-9592-8>
- ornithomedia.com n.d.a. Comment protéger les oiseaux des chats? Consulté le 23 janvier 2023 à l'adresse <http://www.ornithomedia.com/pratique/conseils/protoger-oiseaux-chats-00031/>
- ornithomedia.com n.d.b. Un collier pour les chats serait efficace pour réduire le nombre d'oiseaux tués. Consulté le 23 janvier 2023 à l'adresse <http://www.ornithomedia.com/breves/collier-pour-chats-serait-efficace-pour-reduire-nombre-oiseaux-tues-01644/>
- Pro Natura Jura n.d. Réserve naturelle «Le Martinet». Consulté le 25 décembre 2022, à l'adresse <https://www.pronatura-ju.ch/fr/reserve-naturelle-le-martinet>
- Reece, J. B., Urry, L. A., Cain, M. L., Wasserman, S. A., Minorsky, P. V., & Jackson, R. B. 2014: *Campbell biology* (Vol. 9). Boston: Pearson.
- Rudin, M. & von Hirschheydt, J. 2014: Chats et oiseaux. *Vogelwarte*. Consulté le 23 janvier 2023 à l'adresse <https://www.vogelwarte.ch/fr/oiseaux/conseils/danger-pour-les-oiseaux/chats-et-oiseaux>
- Saucy, G. 2022: Campagne de piégeage photographique aux Cœudres (Dampfreux JU). *Actes 2021 de la Société jurassienne d'émulation*, 59-78.
- Trolliet, F., Huynen, M.-C., Vermeulen, C., & Hambuckers, A. 2014: Use of camera traps for wildlife studies. A review. *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.*, 9.
- Vogelwarte. n.d. [www.ornitho.ch](http://www.ornitho.ch). Accueil ornitho.ch. Consulté le 9 janvier 2023, à l'adresse [https://www.ornitho.ch/index.php?m\\_id=1](https://www.ornitho.ch/index.php?m_id=1)
- Woods, M., McDonald, R. A., & Harris, S. 2003: Predation of wildlife by domestic cats *Felis catus* in Great Britain. *Mammal review*, 33(2), 174-188.
- Zak, A. A., & Riley, E. P. 2017: Comparing the Use of Camera Traps and Farmer Reports to Study Crop Feeding Behavior of Moor Macaques (*Macaca maura*). *International Journal of Primatology*, 38(2), 224-242. <https://doi.org/10.1007/s10764-016-9945-6>

# Recherche d'une colonie de reproduction de Petits rhinolophes dans les ruines du Château de Soyhières (Jura, Suisse)

FLORA LINDER

Plusieurs recherches ont déjà été réalisées dans le canton du Jura afin de localiser les colonies de Petits rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*) et leurs gîtes dans un but de protection et de conservation. Dans le cadre de ce travail de maturité du lycée cantonal de Porrentruy, des contacts ont été pris avec l'association Bat-Voulaint, l'antenne jurassienne du CCO (Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris). Gauvain Saucy, Sabrina Joye et Maël Theubet ont accompagné ce travail selon les recherches déjà effectuées dans la région, dont une qui concernait le château de Soyhières. C'est grâce à leur aide que cette étude a été réalisée.

## Introduction

En 2021, quatre gîtes de Petits rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*) étaient déjà connus et suivis (fig. 1, annexe 1), et des suspicions existaient concernant le château de Soyhières (fig. 2), dues à la présence de crottes en chapelet (forme caractéristique de cette espèce) et à un témoignage évasif d'observation d'individus sur place. De plus, les gîtes d'hiver et d'été sont en général proches les uns des autres, et des individus ont été observés dans des grottes à quelques kilomètres du château (annexe 2).



Figure 1 : Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).  
Photo de Gauvain Saucy, 2021.

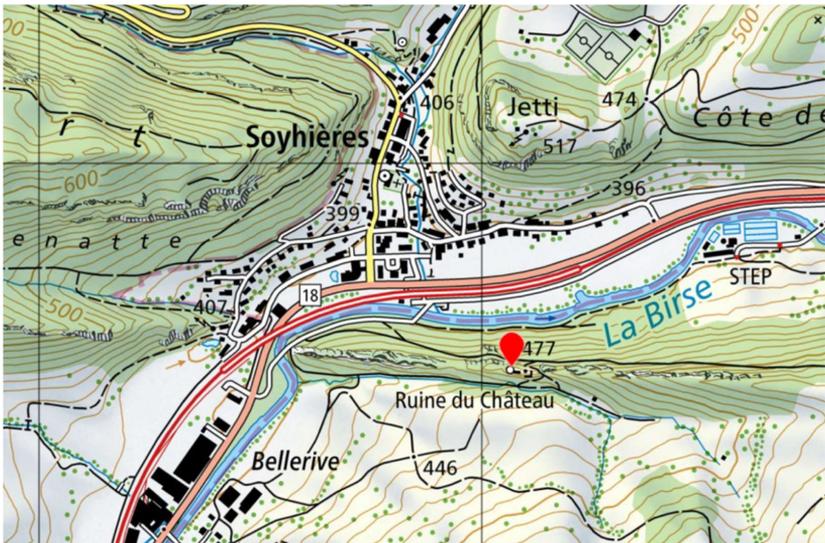


Figure 2 : Situation géographique du château de Soyhières (repère rouge). Coordonnées : 595 006.0 248 530.0. Tiré du Géoportail Jura.ch.

Avec toutes ces pistes, une vérification sur place était donc nécessaire.

Mais pour bien comprendre les hypothèses qui suivent, il s'agit de comprendre le mode de vie annuel d'une chauve-souris. C'est un mammifère présent sur nos territoires, avec de nombreuses espèces. Durant l'hiver, elles hibernent, puis dès le printemps les femelles se réunissent en colonies pour la mise bas et l'élevage des jeunes. Elles y restent donc jusqu'à l'indépendance de leur unique petit. Le Petit rhinolophe fixe sa colonie entre mi-mars et avril et y reste jusqu'en août-septembre, majoritairement dans les combles des grands bâtiments comme les églises ou les châteaux. Si le gîte rassemble les conditions optimales caractéristiques pour l'espèce et n'est pas modifié, les femelles y seront fidèles et y reviendront année après année (Arthur & Lemaire 2015).

Le but de ce travail est fondé sur la vérification de trois hypothèses. Tout d'abord vérifier que les chauves-souris, observées et ayant laissé des crottes dans le château de Soyhières, sont bien des Petits rhinolophes. Puis, vérifier qu'il s'agit d'une colonie de reproduction. Et enfin, s'assurer qu'elles utilisent différentes parties du château selon les variations de température.

Le château comprend un bâtiment principal de quatre étages reliés entre eux par un escalier, ainsi qu'un donjon isolé situé plus loin dans les ruines. Chaque étage du bâtiment principal est composé d'une pièce unique. Tout en bas, la cave est probablement l'endroit le plus frais du château. Il est donc attendu d'y observer plus d'individus que dans le grenier, où il fait plus chaud lors de températures très élevées. En effet, les chauves-souris, bien qu'appréciant les températures chaudes, peuvent souffrir de trop fortes chaleurs.

Une chambre isolée se situe dans le donjon. Il s'agira alors de comparer le nombre d'individus et la température afin de voir si celle-ci a une influence ou non. Cette troisième hypothèse est d'autant plus intéressante pour la conservation de l'espèce, car en connaître plus sur leurs habitudes permet de mieux appréhender la cohabitation avec les humains qui visitent ce château, ainsi que les sensibiliser. C'est une espèce essentielle à la biodiversité et un maillon indispensable de la chaîne alimentaire. Participer à leur sauvegarde et à alimenter les données régionales est donc une belle opportunité.

## Biologie du Petit rhinolophe

### Écholocation

Pour se repérer dans l'espace, les chauves-souris émettent un cri puis en récupèrent l'écho qui leur permet de percevoir mentalement l'environnement (Arthur & Lemaire 2015).

Les cris d'écholocation sont indispensables pour confirmer la présence et l'identification d'une espèce, surtout si la chauve-souris est en vol.

Chez le Petit rhinolophe, ces cris se situent entre 106 et 112 kHz (souvent 110 kHz), ce qui le différencie du Grand rhinolophe dont les cris se situent entre 78 et 80 kHz. L'écholocation est de faible intensité, difficile à capter au-delà de 5 m, même dans des conditions optimales (Arthur & Lemaire 2015).

Les cris des Rhinolophes sont facilement reconnaissables dans un sonagramme par leur forme, ce qui en fait un bon moyen d'identification (fig. 3).

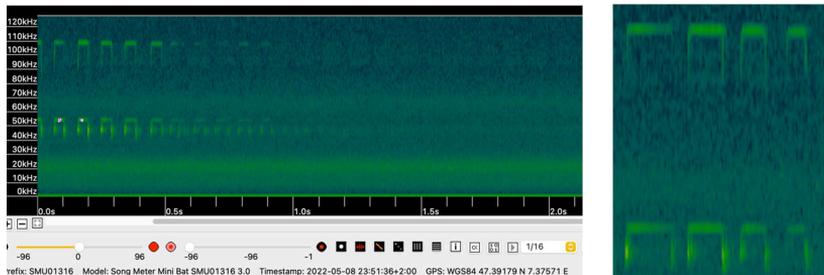


Figure 3 : Cris de Petits rhinolophes détectés par le logiciel Kaleidoscope Lite 5.4-7.

### Crottes en chapelet

Les crottes de Petit rhinolophe sont facilement reconnaissables par leur forme caractéristique en chapelet (fig. 4). Chaque crotte est généralement constituée de trois petites boules alignées et mesure environ 6 mm. On peut différencier les crottes de chauve-souris des crottes similaires des autres ordres par leur effritement lorsqu'elles sont écrasées.



Figure 4 : Crottes en chapelet de Petits rhinolophes.

La présence de celles-ci est très indicative pour détecter la présence d'individus. On peut également estimer si la présence est récente ou non selon leur fraîcheur (les crottes fraîches sont plus foncées et légèrement brillantes).

### **Colonies**

Comme expliqué plus haut, les chauves-souris se réunissent en colonies pour la mise bas et l'élevage des jeunes. C'est une sorte de « maternité » dans laquelle les femelles élèvent leur unique petit jusqu'à son indépendance. Les mâles vivent le plus souvent individuellement, mais il est possible que certains côtoient également la colonie.

## **Matériel et méthode**

### **Matériel**

#### **L'observation indirecte**

L'observation indirecte a été privilégiée. En effet, cela a permis une plus grande récolte de données, notamment pour l'activité nocturne. Elle a aussi l'avantage d'être bien moins invasive qu'une présence humaine et minimise donc le dérangement. Trois types d'appareils ont été utilisés :

- Trois enregistreurs automatiques d'ultrasons Wildlife Acoustics Song Meter Mini Bat (fig. 4a). Les enregistreurs d'ultrasons permettent de déterminer la présence ainsi que l'identification d'une espèce.



Figure 4: Matériel utilisé: (a) enregistreur automatique d'ultrasons Wildlife Acoustics Song Meter Mini Bat; (b) piège photos Berger & Schröter X-trail 3.0; (c) piège photos Reconyx Hyper-Fire HC600; (d) sonde Tinytag Ultra 2; (e) détecteur d'ultrasons Pettersson D-200.

- Trois pièges photographiques, dont deux Berger & Schröter X-trail 3.0 (fig. 4b) et un Reconyx Hyper-Fire HC600 (fig. 4c). Les pièges photographiques permettent également de constater la présence mais plus difficilement d'assurer l'identification de l'espèce, même si la position de la chauve-souris peut être significative. Ces pièges photographiques ne sont à l'origine pas faits pour prendre des chauves-souris, mais pour des animaux plus grands. Ils ont été efficaces malgré cela.
- Trois sondes Tinytag Ultra 2 (fig. 4d). Les sondes peuvent mesurer la température et l'humidité chaque heure.



### L'observation directe

L'utilisation d'un détecteur d'ultrasons Pettersson D-200 (fig. 4e) et l'observation à vue lors des visites sur place permettent de détecter la présence de chauves-souris.

### Traitement des données

Le logiciel Kaleidoscope Lite 5.4.7 a permis d'identifier les cris de Petits Rhinolophes parmi les cris de chauves-souris détectés par les enregistreurs d'ultrasons.



Figure 5: Emplacement de la petite chambre du donjon (cercle rouge). Image tirée de <https://chateaudesoyhieres.ch/>

## Méthode

La méthodologie a évolué tout au long du travail et n'a cessé d'être remise en question. Pour cette raison, les appareils n'ont pas été posés au même moment. La récolte de données a commencé le 24 mars 2022 avec trois appareils et s'est finie le 7 août 2022 avec dix appareils au total.

Les différents lieux d'observation du château sont la petite chambre du donjon (fig. 5-7), le grenier (fig. 8-10) et la cave. La petite chambre du donjon est accessible par une fenêtre laissée ouverte en été. Il n'y a aucune source de lumière artificielle. L'accès y a été limité et les visites n'ont pas été autorisées dans cette salle durant ce travail pour éviter un



Figure 6:  
Vue extérieure  
de la fenêtre  
d'accès à la  
petite chambre  
du donjon.



Figure 7:  
Vue intérieure  
de la petite  
chambre  
du donjon.



Figure 8 : Emplacement du grenier (cercle rouge).



Figure 9:  
Vue intérieure  
du grenier,  
depuis le haut  
des escaliers.

éventuel dérangement. Le grenier est situé au-dessus de la salle principale et une fenêtre ouverte en été en permet l'accès. C'est l'étage le plus haut de ce bâtiment du château. Cette salle n'est pas un endroit de passage important du château et est donc très calme. De plus, il n'y a aucune source de lumière artificielle. Située deux étages en-dessous de la salle principale, la cave est accessible par les escaliers. C'est probablement l'endroit le plus frais du château.



Figure 10 :  
Se trouvant en hauteur  
au fond du grenier  
(fig. 13), cet endroit est  
accessible avec une  
échelle.



Figure 11: Petite salle du donjon,  
emplacement d'un enregistreur  
d'ultrasons (24 mars 2022).



Figure 12: Petite salle du donjon,  
emplacement d'une sonde de l'enregistreur  
d'ultrasons (24 mars 2022).



Figure 13 : Extérieur de la petite salle du donjon, emplacement d'une sonde de l'enregistreur d'ultrasons (24 mars 2022).



Figure 14 : Petite salle du donjon, emplacement d'un piège photographique (1<sup>er</sup> mai 2022).

## Pose des appareils

Avant de réellement commencer, il a fallu observer l'arrivée de la colonie au château. Pour cela, un enregistreur d'ultrasons a été placé le 24 mars dans la petite salle du donjon, à côté de la fenêtre (fig. 11). Deux sondes ont également été placées, une à l'intérieur de la chambre (fig. 12), l'autre à l'extérieur (fig. 13). C'est dans ce lieu que les premières suspensions sont arrivées, dues au sol couvert de crottes et à l'observation d'individus.

Les données étaient récupérées et traitées chaque semaine, notamment pour vérifier au départ la pertinence de la position des appareils.

Les premiers résultats dans le donjon ont commencé à apparaître (le premier enregistrement de petit Rhinolophe date du 6 avril à 23h48 sur 93 enregistrements capturés entre le 4 avril et le 6 avril), puis se sont rapidement enchaînés (127 enregistrements de Petits rhinolophes sur 509 enregistrements capturés entre le 10 avril et le 17 avril).

De ce fait, un piège photo a été posé sur la table de la petite chambre du donjon le 1<sup>er</sup> mai (fig. 14). Le même jour un enregistreur a été posé dans le grenier, en face de la fenêtre ouverte (fig. 15), afin de détecter l'éventuelle présence de Petits rhinolophes. Avec des résultats significatifs de présence dans le grenier, une troisième sonde ainsi qu'un piège photo ont été placés le 15 mai au fond de celui-ci (fig. 16), là où des crottes sur le sol étaient nombreuses (fig. 17).



Figure 15: Grenier, emplacement d'un enregistreur automatique d'ultrasons (1<sup>er</sup> mai 2022).



Figure 16: Grenier, emplacement d'une sonde (15 mai 2022).



Figure 17: Grenier, localisation au sol de crottes de Petits rhinolophes.

À partir du 22 mai, les données étaient récupérées et traitées toutes les deux semaines. Un troisième enregistreur d'ultrasons a été placé le 5 juin à la cave.

Tous les appareils utilisés dans l'analyse des données sont posés au château à partir de cette date.

Un troisième piège photographique a été placé le 3 juillet sur la cheminée de la petite chambre du donjon, mais il a été décidé que ces données ne seraient pas exploitées car sa position ne permettait pas une visibilité optimale. Les données utilisées pour les résultats s'étalent donc du 5 juin au 7 août, car c'est à cette période que tous les appareils étaient posés, et couvrent ainsi la quasi-totalité de la période d'utilisation des gîtes de mise bas chez cette espèce.

## Réglages des appareils

Au début, les enregistreurs d'ultrasons enregistraient chaque cri détecté la nuit à partir de 30 minutes avant le coucher de soleil, jusqu'à 30 minutes après le lever du soleil. La quantité de données devenant de plus en plus importante, ils ont été programmés à partir du 5 juin pour n'enregistrer que les 5 premières minutes de chaque demi-heure, toujours durant la nuit. Cette programmation reste représentative grâce à la multitude des cris détectés.

Les enregistrements antérieurs au 5 juin ont été traités sur logiciel (R Core Team, 2020) pour correspondre à cette programmation.

Les pièges photographiques prenaient au début des photos à chaque détection de mouvement. Ils ont été programmés ensuite pour prendre une photo par heure durant toute la journée, donc 24 photos par jour. En effet, ceux-ci provoquaient probablement un dérangement à cause du bruit que le déclenchement de la photo provoque. Aussi, la quantité de photos aurait été bien trop importante.

Comme les enregistrements, les photos antérieures au changement ont également été traitées sur logiciel (R Core Team, 2020).

## Visites sur place

Les visites au château se faisaient aux alentours de 17h, en alternant l'ordre de passage dans chaque pièce. L'observation directe et le détecteur d'ultrasons permettaient de voir la présence ou non d'individus. Ces derniers étaient comptés mais cela ne représente pas une donnée significative à cause de leurs déplacements dans le château (un individu aurait pu être compté deux fois). Les cartes SD de chaque appareil étaient récupérées et remplacées, ainsi que les piles si besoin.

## Analyses acoustiques

Les séquences acoustiques des enregistreurs automatiques d'ultrasons ont été analysées sur le logiciel Kaleidoscope Lite 5.4.7 à l'aide de la marche à suivre de Gauvain Saucy (comm. pers.).

Il s'agit alors de passer une à une chaque séquence enregistrée et considérée par le logiciel comme un cri de chauve-souris. Les sonogrammes des Petits rhinolophes sont très caractéristiques et donc faciles à différencier des autres espèces. Les tableaux Excel étaient ensuite remplis de ces informations et les résultats ont commencé à

apparaître. Ces derniers sont utiles à la vérification de la première et de la troisième hypothèses. Pour cette dernière, un modèle nommé ci-après « modèle acoustique » a été établi. Il prend en compte les données acoustiques. L'objectif est de prédire le nombre de chauves-souris en fonction du site (soit grenier, donjon ou cave) et de la température extérieure.

### **Analyses photographiques**

Les photos prises par les pièges ont été passées en revue une à une afin de compter le nombre de chauves-souris. On peut grâce à celles-ci tenter d'identifier l'espèce ainsi que la présence de petits. Les résultats ont également été réunis dans des tableaux Excel et ont servi à la vérification des trois hypothèses.

Un modèle, nommé ci-après « modèle image », a également été établi. Il prend en compte les données des images, le but étant de prédire le nombre de chauves-souris en fonction du site (soit grenier ou donjon) et de la température extérieure.

### **Analyses des sondes**

Les données enregistrées par les sondes ont été récupérées et réunies sous forme de tableaux Excel. Elles ont été utilisées pour la vérification de la troisième hypothèse.

## **Résultats**

### **Première hypothèse**

« Les chauves-souris observées et ayant laissé des crottes dans le château de Soyhières sont bien des Petits rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*). »

Pour vérifier cette hypothèse, plusieurs moyens (cités plus haut) ont été utilisés.

Tout d'abord, l'observation à vue est une méthode très efficace avec cette espèce car une fois posée, elle est facilement reconnaissable, entourée de ses ailes avec son nez en forme de fer à cheval. Pourtant,

cette méthode n'a au début pas pu être utilisée. Les chauves-souris observées dès le 1<sup>er</sup> mai étaient en mouvement constant, ce qui rendait l'identification impossible. Il a fallu attendre le 15 mai pour avoir la première confirmation visuelle. L'utilisation du détecteur d'ultrasons utilisé ce jour-là a permis de confirmer l'espèce.

La présence de Petits rhinolophes a pourtant été détectée bien avant ces observations visuelles. En effet, les résultats des enregistreurs d'ultrasons l'ont très vite indiquée (fig. 18).



Figure 18 :  
Proportion d'enregistrements de Petits rhinolophes (en bleu) entre le 24 avril et le 1<sup>er</sup> mai 2022 dans la petite chambre du donjon. La proportion en orange constitue l'ensemble des autres espèces enregistrées.

## Deuxième hypothèse

« C'est une colonie de reproduction. »

Les résultats concernant l'hypothèse précédente indiquaient déjà une probable colonie de reproduction. En effet, la réunion estivale de nombreux individus est une caractéristique typique de celles-ci. La vérification s'est faite à partir des pièges photographiques. En effet, les enregistreurs d'ultrasons sont inutiles dans cette situation car la différenciation des cris des jeunes de ceux des adultes est complexe lors des analyses. Sur les photos, on reconnaît les petits par leur taille et leur position. Ils sont souvent accrochés au ventre ou aux épaules d'un autre individu. Les petits seuls sont donc plus difficilement identifiables car dans ce cas, seule leur taille peut être prise en compte.

L'observation à vue a également été utilisée et des petits ont été vus sur place dès le 3 août. Cette méthode n'a cela dit été que très peu utilisée, en raison du dérangement qu'elle provoque. Le comptage des petits a donc été effectué à partir des pièges photographiques (fig. 19).

*Recherche d'une colonie de Petits rhinolophes*



Figure 19 :  
Captures d'images  
des pièges photogra-  
phiques :  
(a) douze individus qui  
constitueraient à peu  
près la colonie entière  
sans les petits ;  
(b) présence d'un petit  
isolé,  
(c) rejoint par sa mère ;  
(d) individu adulte  
avec un jeune.

### Troisième hypothèse

« Elles utilisent différentes parties du château selon les variations de température. »

Pour répondre à cette idée, il a fallu utiliser des méthodes d'analyse statistique. La régression de Poisson a été utilisée par Maël Theubet afin d'obtenir ces résultats. Cette régression a été préférée à une régression simple car les données ne sont pas des mesures mais bien des données comptées.

Celles-ci s'étalent sur deux mois, du 5 juin au 7 août, car c'est la période durant laquelle tous les appareils utilisés pour cette hypothèse étaient en place et les données analysées étaient ainsi standardisées.

Deux modèles ont été établis en fonction des deux sources de données. L'un utilise les photos des différents pièges photographiques placés dans le grenier et dans le donjon (tab. 1). L'autre utilise les enregistrements acoustiques des enregistreurs automatiques d'ultrasons placés dans le grenier, dans le donjon et dans la cave (tab. 2).

L'objectif est donc de prévoir grâce aux informations générées par le logiciel R (R Core Team, 2020) le nombre de chauves-souris en fonction du site et de la température extérieure.

	Coefficient (ES)	Nombre d'individu (95 % IC)	p-valeur
Intercept	2.573 (0.072)	13.106 (10.077, 17.045)	<0.001
Site: Donjon	-2.827 (0.181)	0.059 (0.043, 0.082)	<0.001
Température extérieure	-0.076 (0.003)	0.927 (0.915, 0.938)	<0.001
Effet croisé: Donjon et température	0.072 (0.008)	1.075 (1.059, 1.091)	<0.001

Tableau 1 : Résultats du modèle sur les données d'images. ES est l'erreur standard. IC sont les intervalles de confiance.

Le résultat de l'analyse montre que les paramètres influencent significativement le nombre de chauves-souris. Ce que nous voyons est qu'à une température de 0°C dans le grenier, il y aura 13.11 individus. Il s'agit de la *baseline*. Le fait de changer de site avec une température stable, à savoir de passer du grenier au donjon, augmente le nombre d'individus de 0.06. De plus, chaque degré d'augmentation de température extérieure, le site restant stable, a un impact de 0.93 individu

supplémentaire. L'effet conjugué du changement de site et de l'augmentation de température augmentent le nombre d'individus de 1.08. Ces résultats semblent indiquer que le grenier est préféré au donjon et que la température extérieure a un impact sur le nombre d'individus. Cela semble cohérent avec l'évolution de la saisonnalité.

	Coefficient (ES)	Nombre d'individu (95 % IC)	p-valeur
Intercept	0.276 (0.087)	1.318 (0.840, 2.068)	0.002
Site: Donjon	3.929 (0.181)	50.833 (27.000, 95.702)	<0.001
Site: Cave	-6.193 (0.685)	0.002 (0.000, 0.025)	<0.001
Température extérieure	0.020 (0.004)	1.020 (0.999, 1.041)	<0.001
Effet croisé: Donjon et température	-0.167 (0.005)	0.846 (0.821, 0.871)	<0.001
Effet croisé: Cave et température	0.095 (0.027)	1.099 (0.997, 1.212)	<0.001

Tableau 2 : Résultats du modèle sur les données acoustiques. ES est l'erreur standard. IC sont les intervalles de confiance.

Le résultat de l'analyse montre à nouveau que les prédicteurs influencent significativement le nombre de chauves-souris. Ce que nous pouvons voir des résultats est que dans le grenier avec une température de 0°C le nombre de chauves-souris est de 1.32. Il s'agit de la *baseline*. Le fait de passer du grenier au donjon, la température restant stable, implique une augmentation de 50.83 individus. En revanche, une modification de site du grenier à la cave, la température restant constante, a un impact très faible sur le nombre d'individus avec une augmentation de 0.002. L'augmentation de la température extérieure d'un degré, le site restant constant, a un impact de 1.02 individu. L'effet conjugué d'un changement de site du grenier au donjon et d'une augmentation de la température d'un degré présente une augmentation de 0.85 individu. Enfin, l'effet conjugué d'un changement de site du grenier à la cave et l'augmentation d'un degré de température induit une augmentation de 1.10 individu. Ces résultats acoustiques sont différents des données photographiques, puisque dans ce cas le site est plus important que la température extérieure.

## Discussion

### La première hypothèse

Comme prévu, les individus de la colonie présente au château de Soyhières sont bien des Petits rhinolophes. C'est une découverte réjouissante car aucune donnée sur cette colonie n'existait à ce jour. Selon les données jurassiennes transmises par Sabrina Joye, les colonies jurassiennes de Petits rhinolophes connues ne se trouvaient alors jusque-là qu'autour du Doubs. C'est donc la première dans ce périmètre du Nord de Delémont. Les soupçons se sont confirmés grâce aux enregistrements d'ultrasons qui ont montré une majorité de cette espèce dans le château, mais également grâce aux pièges photographiques et à l'observation visuelle qui ont permis de voir la colonie.

Ce travail s'est concentré sur la présence des Petits rhinolophes dans le château, mais il pourrait être également intéressant de porter attention aux autres espèces qui le visitent.

### La deuxième hypothèse

Ainsi, grâce aux pièges photographiques et à l'observation visuelle, la colonie s'est avérée être de reproduction. En effet, plusieurs petits ont été aperçus sur les photos dès le début du mois de juillet.

### La troisième hypothèse

L'influence de la température sur le déplacement des chauves-souris d'une pièce à une autre a également été prouvée. En effet, une élévation de la température provoque une élévation du nombre de chauves-souris dans le grenier. Cet endroit étant le plus haut, il y fait plutôt chaud lors de grande chaleur. Cette constatation fut plutôt surprenante car il était soupçonné que les individus se déplaceraient à la cave lors des hautes températures afin d'éviter la chaleur. Selon les résultats, elles ne se rendent que très peu dans la cave, peut-être à cause de son accès qui n'est possible qu'en utilisant les escaliers. Elles semblent donc apprécier les températures élevées et le grenier convient donc parfaitement.

Pourtant, certaines variables encore inconnues n'ont pas pu être prises en compte, le modèle est donc relativement significatif. Il montre

tout de même une tendance et les résultats obtenus ne sont pas à négliger.

Quelques biais sont toutefois importants, et il faut les prendre en compte. Les enregistreurs ultrasons sont moins fiables que les pièges photographiques pour ce genre de données. En effet, plusieurs ultrasons peuvent être émis par le même individu alors que sur les photos, chacun est compté une seule fois. En effet, dans nos modèles, le nombre d'individus selon les résultats des enregistrements d'ultrasons est environ quatre fois supérieur que selon ceux des pièges photographiques.

Aussi, l'enregistreur placé dans le donjon détectait les cris émis par les chauves-souris de la colonie présentes dans la pièce ainsi que les passages dans celle-ci. La pièce est petite et permet donc d'enregistrer l'ensemble des cris. Au contraire, dans une plus grande pièce comme le grenier, l'enregistreur posé en face de la fenêtre ne détectait que les passages et non pas la colonie qui était située bien plus haut. L'enregistreur du donjon peut donc avoir une plus grande quantité d'enregistrements que celui du grenier en raison de son emplacement.

Les pièges photographiques permettent donc une meilleure précision quant au nombre de chauves-souris. Malgré leurs avantages, ceux-ci ne sont pas non plus irréprochables. En effet, certains individus ont pu être omis durant le comptage s'ils n'apparaissaient pas dans le champ de vision de l'objectif. Cela dit, le nombre d'individus maximum comptés dans le grenier sur les photos est toujours resté à peu près stable et se situait entre 12 et 14 individus. Le modèle image représente donc plus précisément les déplacements que le modèle acoustique.

Aussi, la période analysée ne couvre que deux mois alors que l'observation a elle duré environ six mois. On pourrait imaginer une plus longue période d'étude afin d'obtenir des résultats encore plus précis. En effet, deux mois de données ne sont peut-être pas suffisants pour ce genre d'analyse.

## Conclusion

La découverte et l'observation de cette colonie de reproduction de Petits rhinolophes est donc un élément novateur à ajouter à l'étude chiroptérologique jurassienne. Ce sont de précieuses données à utiliser pour la protection et la conservation de cette espèce dans le canton.

Le château étant fréquemment visité, il est également important de connaître l'existence de cette colonie ainsi que son déplacement et ses habitudes.

Elle ouvre également la porte à différents questionnements comme le sex-ratio de la colonie (donc l'éventuelle présence de mâle dans la colonie), l'étude des autres espèces qui fréquentent le château ou encore chercher à connaître les variables inconnues de la troisième hypothèse.

## Remerciements

Je tiens à remercier, pour toute l'aide qu'ils m'ont offerte, Gauvain Saucy, Maël Theubet et Sabrina Joye. Notamment pour le suivi de ce travail, le prêt du matériel et des livres, l'aide pour le tri, le comptage et l'analyse des données, l'accompagnement sur le terrain, les explications et encouragements, la relecture de ce travail et surtout pour tout l'enseignement que j'ai pu en tirer.

Je remercie également Hubert Crevoisier et tous les membres de la Société des Amis du Château de Soyhières pour m'avoir laissé l'accès au château ainsi que l'autorisation d'y placer les différents appareils.

Je remercie encore ma sœur Adèle Linder, qui m'a accompagnée lors de mes visites au château, et ma maman Céline Robert-Charrue Linder pour la relecture et les corrections.

Je remercie finalement les chauves-souris présentes au Château de Soyhières et tiens à m'excuser pour l'éventuel dérangement occasionné!

*Flora Linder (flora.linder@hotmail.com) a obtenu sa maturité gymnasiale au lycée cantonal de Porrentruy en 2023 et effectuée des études en biologie à l'université de Neuchâtel. Membre de l'association jurassienne de protection des chauves-souris, elle participe régulièrement à des excursions et à l'observation de ces mammifères.*

## Recherche d'une colonie de Petits rhinolophes

### RÉFÉRENCES

Arthur L. & Lemaire M. 2015 : *Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg & Suisse*, 2<sup>e</sup> Ed. Biotope éditions, Publications scientifiques, Paris.

Blant M. & Joye S. 2021 : *Plan d'action pour la conservation du Petit rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) dans le canton du Jura Synthèse 2021*, CCO-JU, La Chaux-de-Fonds

R Core Team 2020 : *R: A language and environment for statistical computing. R Foundation for Statistical Computing*, Vienna, Austria. URL <https://www.R-project.org/>.

Photos de Flora Linder 2022

### ANNEXES

Annexe 1. Liste des gîtes estivaux tirée de la « Synthèse 2021 du plan d'action pour la conservation du Petit rhinolophe dans le canton du Jura » (Blant & Joye 2021).

Date	Gîte	Observations
21.06.21	Saint-Ursanne, 23-juin 46	31 individus
11.07.21	Saignelégier, Moulin-Jeannotat	18 individus
19.08.21	Réclère, Montavon	20 individus
Août 2021	Le Noirmont, La Goule	~40 individus
11.08.21	Château de Soyhières	Crottes en chapelet

Tableau 1 : effectifs de l'année 2021

Annexe 2. Liste des gîtes hivernaux proches du château tirée de la « Synthèse 2021 du plan d'action pour la conservation du Petit rhinolophe dans le canton du Jura » (Blant & Joye 2021).

Le gîte estival probablement situé au nord de Delémont étant toujours inconnu, nous suivons la population hibernante. Les trois gîtes avec les plus grands effectifs ont été contrôlés, ainsi que quelques grottes dans lesquelles l'espèce est régulièrement observée à raison d'un ou deux individus (tab. 2). Les effectifs de 14 (Grotte du Hasenschell) et 10 (Trou de la Sot) constituent deux nouveaux records d'effectifs hivernaux recensés dans les grottes jurassiennes, et un total de 30 Petits rhinolophes a été observé à cette date pour la région du nord de Delémont. Leur gîte est toujours inconnu, mais soupçonné au château de Soyhières. Les trois grottes les plus importantes sont d'ailleurs à 8 km ou moins du château (Fig. 4).

Date	Site	Localité	N individus
18.02.21	Grotte du Hasenschell	Soyhières	14
18.02.21	Grotte aux Bêtes	Pleigne	3
18.02.21	Trou de la Sot	Mettembert	10
18.02.21	Grotte du Roc de Courroux	Courroux	1
18.02.21	Grotte 2 de la Fenatte	Soyhières	1
18.02.21	Grotte 1 des Charbonnières	Mettembert	1

Tableau 2



# Cahier d'histoire



# Jean Cuttat

## Expériences, souvenirs et pensées d'un officier en campagne

ANTOINE GLAENZER

### Introduction

**Nous connaissons Jean Cuttat, poète engagé, auteur de «La grande veillée», poème qu'il compose peu de temps après l'occupation de la préfecture de Delémont par le Groupe Bélier, le 29 juin 1968. À la Fête du peuple jurassien suivante, le 8 septembre, il monte à la tribune, déclame son poème devant une foule de 30500 à 40 000 personnes à laquelle le texte a été distribué, et qui lui répond en lisant les refrains imprimés en gras. Jean Cuttat, à l'instar d'autres poètes, a écrit la geste de la création du canton.**

Sa stature est telle qu'elle nous a fait oublier le combattant, promu premier-lieutenant le 15 mai 1939<sup>1</sup> et mobilisé pendant la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il paye encore ses galons.

Le texte que nous éditons ici, daté «Porrentruy, 28 février 1943», est manifestement destiné à être lu devant une assemblée. Laquelle, quand et où? nous n'avons trouvé aucune information, aucun indice pour répondre à ces questions. Le texte, dactylographié, a cependant été relu et amendé par son auteur et rien ne permet de penser qu'il est resté au fond d'un tiroir.

Le journal intime d'un soldat, dont Jean Cuttat lit des extraits à cette assemblée, permet de poser des questions existentielles: quel sens donner au mot patrie, à la solitude, à la mort? Mais ce journal, qui est peut-être son journal de guerre (on en connaît l'existence, mais il ne nous est pas parvenu) permet à Jean Cuttat d'intégrer à son texte son

expérience d'officier trop jeune — il a 23 ans lors de la mobilisation, le 1<sup>er</sup> septembre 1939 — commandant des soldats aguerris dont la vie personnelle et professionnelle, déjà engagée, est bloquée par la guerre. Dès lors, comment pourrait-il se poser en modèle, être la référence que, peut-être, un officier doit être en temps de guerre ?

Au temps de l'écriture, au printemps 1943, il compte déjà mille jours de service ! Après la « drôle de guerre », comme beaucoup de Jurassiens, il vit, subit et voit, dans une sorte de sidération, l'inimaginable débâcle française de juin 1940 :

(...) Pareillement, au mois de mai 40. Quand tout le monde claquait de frousse à l'approche de la guerre. La sirène, le tocsin, les affiches de mobilisation, les incendies, les accidents, l'envie de mordre, le joli jeu de mon pistolet contre ma tempe. Je me sens vivre des instants pleins et bouillonnants, si semblables à ceux de l'inspiration. La douleur, les cris, les deuils me donnent un merveilleux vertige. Si jamais quelqu'un lit ces lignes il y verra des divagations sadiques et cyniques. Point du tout ; il y a de la tendresse dans ces choses, il y a la réaction de l'homme devant la douleur et la mort. L'homme dans le rang devant l'homme à la faux<sup>2</sup>.

Ces quelque vingt pages du format d'origine se situent à mi-chemin entre un témoignage historique et un travail littéraire, entre une expérience personnelle et une esthétique d'écriture proche des écrivains qu'il cite. Progressivement, ce témoignage quitte le terrain de l'officier pour se glisser dans le temps du poète qui s'interroge sur la liberté de l'homme.

\*\*\*\*\*

Jean Cuttat, mai 1939. ArCJ, 183 J 141.

\*\*\*\*\*

Lieutenant Jean Cuttat, III/24<sup>3</sup>

Expériences, souvenirs et pensées d'un officier en campagne  
Porrentruy, le 28 février 1943

Les expériences d'un officier d'infanterie, d'un petit lieutenant de troupe, ce ne sont, à tout prendre, que des expériences humaines. Un homme parmi les autres, un homme dans le rang.



Quand on sait qu'il n'y a pas de temps perdu et que tout ce qui arrive enrichit pour autant qu'on y donne son cœur, il suffit d'en prendre son parti et de marcher droit devant soi.

On m'a prié d'être sincère, certes je n'y manquerai pas, tâchant de vous introduire dans les secrets d'une âme de soldat et de faire revivre à mes camarades les passages de soleil et d'ombre, de cafard et de joie, que comporte toute période de service militaire.

D'ores et déjà je m'excuse d'avoir à parler de moi. Le sujet, hélas, m'y condamne. Mais je tiens à affirmer au début de cet exposé que mon

intention n'est point d'illustrer une thèse, d'exciter aucune espèce de patriotisme claironnant, d'exalter aucun militarisme claque-talons, mais tout bonnement d'exprimer des sensations vécues, de peindre des choses vues, de les réunir, de les rapprocher, de les comparer et d'en extraire enfin un peu de lumière sur l'un ou l'autre des problèmes qui nous hantent et nous obsèdent.

Car en somme, un soldat n'est ni plus ni moins qu'un cadavre en devenir, un homme voué, pour la donner ou la subir, à la mort violente, au massacre.

Il n'y a que deux faces au problème: côté tueur et côté tué. Le soldat est au milieu du cercle. Il est muré dans cette horreur, porteur de solitude, de grandeur humaine, de renoncement, de peine et de silence.

Tel est le soldat placé devant son cruel destin. On comprendra qu'il n'y ait pas à rire.

Entre celui qui donne sa vie pour établir la paix et celui qui la donne sans savoir pourquoi, dans le troupeau, ou parce que ça se fait, ou bien parce que s'il n'en était pas ainsi, ce serait pire.

Entre celui qui tue par esprit de justice et celui qui trouve enfin «impunément l'occasion du crime<sup>4</sup>» il n'y a pas de commune mesure.

Une marge immense les sépare : les premiers sont des héros, les seconds des victimes ; ceux-là des saints, ceux-ci des justiciables. Un vrai chef commande des héros ; un mauvais chef ne dirige qu'un troupeau.

Mais on ne donne pas sa vie pour rien. Le héros exige des raisons. Or, on est bien obligé de voir que ces raisons, la plupart du temps, sont minces et dérisoires.

Servir ? mais le soldat aimerait que ce qu'il sert soit plus pur que lui.

Et servir qui ? La patrie<sup>5</sup> ? Le drapeau ? Mais la patrie n'est qu'une entité froide et inaccessible. Et l'État, qui la personnifie, n'apparaît que sous les traits d'une administration poussiéreuse et rébarbative. La patrie n'est pas une personne, elle est encore du domaine de l'indicible, c'est-à-dire du domaine du poète. Hélas ! en fait de poésie on voudrait faire chanter à nos soldats quelques fadaises scolairement patriotiques et d'un sentimentalisme écoeurant. Mais le soldat ne s'y trompe pas : au « Rien ne vaut notre Jura<sup>6</sup> » il préfère « Les filles de La Rochelle<sup>7</sup> » et il a mille fois raison.

Quant aux drapeaux, et je veux parler de tous les drapeaux, mieux vaut n'en pas parler, ils sont tous sous le même ciel, un même vent les anime tous et il ne reste, pour se dévorer, dressés les uns contre les autres, que les porte-drapeaux.

On compterait sur les dix doigts, dans une compagnie, les soldats qui aiment le service militaire. Car toutes les joies, tous les plaisirs ne viennent pas de lui ; au contraire, toutes les peines, tous les labeurs, viennent de lui.

Alors, qui donc est la patrie ? Et qu'est-ce que servir ?

Quand on a quelque expérience<sup>8</sup> de la troupe, on doit bien voir que la patrie, pour le soldat, c'est le chef, et que servir, ce n'est pas autre chose que suivre ce chef jusqu'à la limite du possible. Il ne peut s'agir ici d'aucune espèce de fanatisme. Le vrai chef est un poète de sa vie, un créateur de grandeur et d'harmonie, non pas un bureaucrate, un pion ou un garde-chiourme.

Si je me permets d'appuyer sur ces points avec autant d'insistance, c'est que j'ai pu, durant près de mille jours de service, me rendre compte de l'importance du problème moral. Le canon est impuissant contre la grandeur d'âme.

C'est la mort du héros qui est utile à un pays. Le carnage des troupeaux ne compte pas. Car la mort du héros est un achèvement. C'est ce sang-là qui fertilise, l'autre s'écoule, gonfle les statistiques et se perd dans l'oubli des choses inutiles.

J'ai retrouvé, il y a peu de temps, dans le désordre d'un vieux tiroir, le journal intime d'un soldat. Un journal bien pessimiste en vérité, le journal d'un héros déçu par l'incompréhension, la bassesse et l'ignominie de tout ce qui l'entourait. J'en ai extrait quelques passages à votre intention afin de pouvoir éclairer d'une lumière plus directement humaine et intérieure l'état d'âme d'un homme de troupe qui, agissant comme les autres, faisant son travail comme les autres, conserve en son for intérieur toute sa fraîcheur, toute sa grandeur, et porte en silence une blessure toujours plus brûlante et toujours plus inguérissable.

Voici quelques-unes de ces pensées d'un soldat et dont l'ironie, la tendresse, le dégoût, ne le cèdent en rien à un immense besoin de grandeur.

\*

Le soldat, dit-il, est quelque chose de petit, de bas, de caché, de silencieux, de gris, d'uniforme. Personne ne lui demande son avis. On ne lui demande pas s'il est triste ou gai ou désespéré; on ne lui demande pas s'il est frais ou fatigué? on ne lui demande pas s'il a froid; on ne lui demande pas si le brouillard lui plaît; on ne lui demande pas si la bassesse ne l'écoeure jamais.

Le soldat n'a pas d'avis, il se bat pour garder intact son cœur, en quoi se trouve toute sa grandeur.

On ne lui demande pas de penser, les chefs le font. La patrie, qui a besoin de toutes ses énergies, ne lui réclame que ses bras, sa force, ses sentiments brutaux.

\*

Il existe des pastilles pour les soldats malades, mais ce ne sont pas les bonnes. C'est la tendresse qui manque.

\*

Il est admirable de constater combien les aumôniers militaires rapprochent l'infinie miséricorde de Dieu du crachement aveugle des mitrailleuses.

\*

[Maximum de la concentration intellectuelle, orienté comme un phare dans l'inventaire des clous de souliers ou l'expulsion des grains de poussière sur la lame de la baïonnette<sup>9</sup>.]

\*

Le soldat devient ivrogne parce qu'il a besoin de fuir. Son désir d'évasion est aussi intense que celui du prisonnier.

Le soldat couche sur la paille, mange rapidement dans un couvercle de gamelle, porte un sac écrasant. L'officier reste à table devant une vraie assiette, il a des habits convenables, ne porte pas le sac et se repose de ses fatigues dans un vrai lit.

Petite question de détail direz-vous? Mais ce sont les officiers qui veulent vous endurcir, qui vous parlent de patriotisme et d'héroïsme. Sur ces différences sont en grande partie fondés la hiérarchie et le sens du patriotisme.

\*

Obéissance ou mystique de l'arrachement<sup>10</sup>.

\*

Je prétends que le vrai soldat est celui qui sait se taire; un homme complet qui n'a peur ni du froid, ni de la solitude, ni de la boue, parce que dans son cœur il y a une lumière. Le vrai soldat doit compter davantage sur la franchise de son regard que sur la protection de son fusil.

Il n'idolâtre pas la matière, il la méprise. Il fait le sacrifice de s'arracher aux siens pour les sauver, les défendant mieux ailleurs.

Il accepte d'obéir parce qu'il a confiance dans l'intelligence de ses chefs.

Il sait que la mort sera son salaire, sa seule récompense de s'être traîné comme une bête harassée dans la boue.

Il est nu devant Dieu, il est prêt à mourir pensant que son sacrifice assure la paix. Mais il sait, et là se trouve sa grande tristesse, qu'il n'y a pas d'héroïsme à mourir par hasard, touché par une balle perdue, un raté de mitrailleuse, ou une faute de calcul de l'un des siens.

\*

Tous ont des fusils, mais tous ne sont pas des soldats. Seuls vainquent, ceux qui ont la volonté de vaincre.

\*

[Contemplez un paysage, perdez-vous dans une beauté quelconque, toujours il y aura comme une conscience parlante, la voix d'un sergent-major pour vous arracher à vos rêves et vous rappeler à vos clous de souliers.

\*

Vous pouvez avoir le cafard à crever, on ne vous donnera pas pour tout autant une dispense de sac<sup>11</sup>.]

\*

Le soldat, essentiellement fait pour mourir, attendant chaque minute comme une éternité qu'on lui laisse, doit avant tout « Oh ironie ! » respecter scrupuleusement toutes les formalités bureaucratiques du régime, faute de quoi il méditera ses fautes dans de longues et douces heures d'arrêt.

\*

Vivre serrés les uns contre les autres, l'homme abject à côté du héros, tous dans la boue avec dans la bouche les mêmes mots, la même misère.

\*

Laisser sa femme, ses enfants, sa tendresse, la lumière et l'âme de la maison qu'on a créés de ses propres mains, pour vivre en creusant des trous... et en les rebouchant.

\*

Abandonner une femme et rester debout armé, la nuit, pour garder... un fourgon.

\*

Avoir le cœur désireux d'héroïsme et ne trouver que boue, monotonie, bassesse.

\*

Courber sa tête, sa volonté, pour n'importe quelle foutaise seulement parce que les étoiles établissent le commandement.

\*

Subir toutes les vexations dans son cœur, dans son âme, dans son attente, dans son espoir seulement parce que c'est comme ça et qu'il n'y a pas à discuter.

\*

Faire, agir, car le soldat ne porte pas la responsabilité de ses actes. S'il n'agit pas, il sera puni. La punition, seul remède, seul stimulant, source d'enthousiasme. Quelle ironie !

\*

Rester sans rien faire à longueur de journée, dans la boue, le froid : « Messieurs, la patrie a besoin de vous, de toutes vos énergies... »

\*

J'ai toujours imaginé le soldat combattant pour la vérité, tuant impitoyablement les méchants.

\*

Je pensais « cantonnement » et j'entendais des récits de prouesse, des complots tramés contre l'ennemi, le désir de vaincre exprimé en actes de toutes sortes, d'une beauté infinie. Je voyais une paille blonde et le bruit de cette paille enflammait mes yeux, me mettait sur le qui-vive.

Je me répète aujourd'hui « cantonnement ». J'entends des plaintes, des paroles basses qui souillent toute beauté, des blasphèmes à l'égard de tout. La paille me paraît grise et triste et habitée par une misère sans limite.

\*

Un chef est une porte ouverte, un allumeur de solitude.

\*

Le petit matin est l'éclairage du soldat comme celui du braconnier, du contrebandier et de celui qui va à la messe. C'est l'heure des besognes mystérieuses.

La nuit aussi appartient au soldat, elle est seule et vaste comme lui.

Joies du soldat : boire, manger, fumer. Il se trouve dans l'essentiel, dans l'élémentaire, parce que tout lui a été arraché.

\*

Seul sous les étoiles, la nuit, le soldat qui monte la garde n'a que l'infini, la solitude, le bruissement des feuilles, le sifflement du vent qui se déchire en bordure de son casque, le froid peut-être ou la pluie, ou la neige et dans les mains une arme inefficace, qui n'est même pas une consolation, même pas une présence. Que peut celui-là si sa solitude n'est pas armée, ou si son cœur frissonne ?

\*

Il y a une différence entre mourir et choir dans un champ, seulement à cause d'un peu de métal logé dans le cœur.

Il y a celui qui tombe sans avoir rien prévu, il y a celui qui rend son âme.

\*

La mitrailleuse est aveugle, elle ne choisit pas ses victimes.

\*

Une bombe peut détruire la maison d'une femme qui allaite son enfant ou d'un vieillard qui fume, ou d'un enfant qui dort. Des forces aveugles s'abattent et touchent sans distinction dans leur rayon d'action.

\*

Qui est touché meurt. Il n'y a là aucun héroïsme. Un lapin, un chien, un oiseau eux aussi meurent, cependant, ils ne figurent pas sur les listes et personne ne prétendra qu'ils sont morts pour la France.

\*

Il faut au soldat une riche pauvreté, une solitude qui l'ouvre à l'infini, une nudité qui l'habille. Qu'il n'ait plus rien à espérer que l'infini.

\*

On trouve des cadavres qui sourient, une fleur dans une main tranchée. La mort ne leur a guère laissé de temps ?

\*

Je n'ose songer à cette mort qui nous guette et devant laquelle les minutes sont autant d'éternités, et qui devrait être un aboutissement, un achèvement, un couronnement.

\*

Sommes-nous faits pour l'asphyxie ?

\*

Plus j'y pense, plus je trouve qu'il faudrait être un saint pour n'avoir rien à craindre.

\*

Le soldat est une sorte de prêtre, comme le poète ou le vrai curé. Son arme est plus le renoncement que le fusil.

\*

Telles sont quelques-unes des pensées profondes d'un soldat. Je ne les aurais pas citées si je n'avais pas senti en elles l'expression même de la franchise et de la sincérité. Le soldat qui réfléchit, qui possède un cœur ouvert et sensible, qui a un grand besoin de se donner, pense ainsi parfois au tréfonds de lui-même. C'est qu'il est « d'autant plus violemment repoussé qu'il était plus fortement attiré », pareil en cela au solitaire dont Ramuz nous dit, que « n'ayant pas tout c'est comme s'il n'avait jamais rien ».

On pourrait m'objecter que de telles pensées sont hors de saison, que la douleur et le carnage universels ne nous ont pas touchés, qu'il y en a de plus malheureux que nous, et que, avant tout, la sauvegarde de nos intérêts nationaux exige un patriotisme rigide et qu'un optimisme vigilant ferait mieux l'affaire.

À cela je répondrai que les hommes d'aujourd'hui n'ont que faire des fanfares. C'était bon pour l'avant-guerre. L'angoisse de maintenant nous

obsède tous et nous nous trouvons absolument désarmés devant le monde qui se prépare dans les décombres.

Peut-être eût-il mieux valu pour nous que nous eussions pris notre part de sang dans les souffrances du monde. Nous n'avons hélas, verrouillé qu'un égoïsme qu'on essaie de camoufler sous des couleurs humanitaires.

Les lois sont impuissantes à endiguer les grands mouvements humains. Celles qui s'opposeraient à de tels courants seraient infailliblement brisées et notre courant est mauvais. Ce n'est pas que sous couleur de vérité je tiens à dire des choses désagréables qui vexent des principes de plusieurs et saccagent leurs rêves. Mais je sais, je sens, que ceux que j'aime vont commencer leurs tourments et je voudrais en appeler à l'intelligence et à l'esprit de sacrifice des responsables pour empêcher la lassitude générale de s'étaler comme une lave.

Il ne s'agit pas ici d'une léthargie de la foi patriotique ou de l'abandon de certaines croyances politiques ou morales qu'on voulait voir établies pour des siècles. Contre cela, je viens de le dire, nous ne pouvons rien. C'est par la souffrance et le sang qu'on s'en rachète. Personne n'arrête la décadence, elle atteint toute seule le fond de la courbe et se redresse en temps voulu.

Mais avant d'être suisses, avant d'être catholiques ou protestants, fascistes ou communistes, nous sommes des personnes humaines. Et en sauvant la personne on aura tout sauvé car la personne humaine a une valeur éternelle, elle est la pierre et le foyer de la maison future.

Le soldat que je citais tout à l'heure l'avait bien senti, qui se voyait bafoué jusque dans l'âme.

Et je continuerai encore à le citer, lui qui nous ouvre son âme sans chercher à tricher; c'est qu'après les premiers contacts, les premiers dégoûts, l'horrible cafard, la nausée s'agglutine à ses pas.

\*

Ai-je jamais, dans ma triste vie, s'écrie-t-il, vécu ailleurs que dans l'armée? Puis-je seulement me souvenir d'avoir appris autre chose que le maniement des armes?

Ai-je jamais servi d'autres maîtres que les officiers? La masse gonflée de camarades, la rigide colonne de marche, m'auraient-elles guéri d'une incurable solitude?

Ai-je parfois souri à la plénitude du monde?

Peut-être... mais la mémoire de cet instant s'est envolée comme une flaque sur le buvard des routes.

L'uniforme déverse en moi des siècles d'ennui et la poussière des chemins flocule en mon âme son inutilité grise.

\*

La diane déjà le plonge dans l'amertume.

Tous étaient déjà debout et actifs alors que je me levais, écarquillant les yeux sous la gifle de la lumière. J'étais à me débattre contre cette affreuse réalité qui me sautait à la gorge comme un chien. La voix des sous-officiers coupait mes ailes, me rappelait à l'ordre et faisait monter vers moi comme du fond de l'eau, les objets rugueux de mon équipement qui se précipitaient à mes yeux au fur et à mesure que le nocturne enchantement se dissipait.

\*

Puis vient l'aube, dehors :

Je restais là de longues minutes à voir naître les formes.

Le petit soleil froid, le tout premier, m'excitait.

C'était le seul moment du jour où je me sentais soldat capable d'attendre l'évènement comme une bête à l'affût, capable de grandeur. Mais l'évènement n'était pas la mort, c'était simplement la longueur des jours, des heures, des mois.

\*

Manque de courage, direz-vous? Paroles d'un homme faible? Écoutez plutôt :

Je souffrais pourtant de ce qu'on exigeât si peu de choses du soldat: des muscles tendus, des yeux qui regardent droit devant eux. Amoureux des choses difficiles, je me sentais repoussé comme un indésirable.

\*

Et tout d'un coup, des cris comme celui-ci<sup>12</sup> :

Uniforme, forme unie, unifiée, schéma appliqué à la vie, dosage d'amertume.

\*

Plus loin, conservant quelque espoir, il croit, grâce au nivellement, voir s'écrouler les différenciations protocolaires de la vie civile et croit sentir passer le seuil, l'approche des temps communautaires :

J'étais consolé, d'une part, à la pensée que bien des qualités et des titres civils allaient tomber de nous comme des choses désormais

inutiles, mais tourmenté, d'autre part, par l'absence de tout point de repère au milieu de ce groupe d'hommes dénudés dont l'identité grise nous conduisait fatalement vers la numérotation.

– Uniforme gris de tous les jours, comme la terre ou la brume, comme les casernes, les enveloppes de l'armée, le pain de l'armée, le camouflage de l'armée.

Peut-être les larmes nous auraient-elles consolés. Une immense détresse se lisait mais chacun voulait la braver, se montrer plus fort que les autres.

– Fanfaronnade de pauvres !

L'abandon pesait et des visages méconnaissables prenaient contact avec des réalités nouvelles, un code nouveau, une façon nouvelle de parler, de marcher, de dire bonjour. Des numéros se mettaient en file ou en colonne, essayaient les premiers pas d'une aventure qui les mènerait à la tranchée, à la boue, à la mort muette.

\*

J'en ai fini de citer. Il faut avoir connu la détresse du cafard militaire pour comprendre ces choses. Tous, tant que nous sommes, cette détresse nous a pesé. Est-ce mal de l'avouer ? Je pense simplement que c'est une misère sur laquelle on doit se pencher avec une tendresse fervente et une grande compassion.

Entre l'homme et son lieutenant, la barrière est si mince ! Il est « ou devrait être » le meilleur soldat d'une section. Il est, avec son petit monde, plongé dans les mêmes peines et les mêmes tourments. C'est un soldat parmi les autres, un peu mieux habillé, un peu mieux instruit (j'entends ici une instruction toute militaire), un peu plus responsable. Personne mieux que lui ne peut prendre la température de la troupe. Il est le compagnon de ses soldats, il partage avec eux le rire, la sueur et le cafard.

Ces pensées m'étaient fort étrangères lorsqu'au jour de la mobilisation générale il me fallut en grande hâte quitter la caserne où je payais mes premiers galons, pour rejoindre mon unité<sup>13</sup>. On me donna une trentaine d'hommes, presque tous pères de famille et dont l'aîné frisait la cinquantaine alors que le plus jeune venait de passer en Landwehr. J'avais eu affaire à des enfants, une troupe fraîche, alerte, souple, qu'un seul regard figeait, qu'un seul geste faisait bondir, qu'un seul ordre dur et bref arrachait au repos, au sommeil et jetait en mouvement comme un seul homme. Ce jour-là, c'était moi l'enfant au milieu de mes soldats. Et pourtant nous fîmes fort bon ménage et ces premiers jours de mobi-

lisation comptent parmi les plus beaux. C'était, je crois, cette présence du danger qui arrangeait les choses, cette atmosphère de poudre et de tocsin. Depuis ce temps, les jours se sont ajoutés aux jours. Un par un, je les voyais, mes soldats, portant leur lassitude, venir à moi pour pouvoir parler à cœur ouvert, se dégonfler et parfois pleurer.

Quand je pense maintenant à mes maîtres des écoles d'officiers, je ne puis m'empêcher, malgré mon admiration, de leur conserver quelques rancunes. Ils avaient fait de nous des manières de petits fauves fanatiques et tracassiers. Maintenant que je sais ce que mes vieux soldats m'ont appris, je pense que ce temps de guerre a été pour beaucoup d'entre nous une école de richesse et de solidité.

En été, parfois, je les voyais se tourmenter sur leurs moissons livrées à la pourriture. En hiver, dans le grand vent, je les regarde travailler sous la neige et dans la marne, ou la boue qui retient leurs pas « avec des baisers de nourrice ». Ils ont dit que les moissons pouvaient périr et leur peau geler jusqu'aux os pourvu que ça serve à quelque chose.

Hélas! que de jours se sont passés à tuer le temps. Le cœur devenait indifférent. J'ai vu passer des compagnies de terrassiers-somnambules.

Creuser des trous, monter la garde, creuser des trous, monter la garde. C'était le temps d'une drôle de guerre. Il nous restait un arrière-fond de confiance. On s'adossait à la France. Il nous restait un grand espoir. On vivait la vie d'un secteur calme, et puis, la guerre, c'était si loin!

Le clairon de septembre qui nous avait glacé le sang était oublié. L'âme se rendormait.

C'était un bel été avec ses grandes verdure tout dehors, comme un vaisseau.

La compagnie stationnait en plein bled<sup>14</sup>; depuis des mois. Un hameau terne de chez nous, au milieu de la tristesse paysanne. Un sombre paysage déteignait sur les âmes. Le soir, c'était le vin lourd des fermes et des chambres communes. Et le danger n'était pas là. Rien ne pèse tant au cœur que le sentiment de l'inutilité.

Serions-nous les beaux héros inutiles d'une aventure sans gloire? Les officiers inutiles d'un commandement illusoire? Les servants inutiles de ces armes à jamais muettes et qui ne tireront sur personne? Et les gardiens inutiles de ces buissons, de ces chemins qui ne mènent nulle part?

On ne dira jamais assez l'emprise du bled. Je me sentais comme un fruit qui se gâtait sur place. Tout le jour au sommet de la montagne,

dévorés par un soleil immense, on se sentait assommés, abrutis, lourds d'ennui, d'inconfort, et d'absence.

Je reprenais, le soir, ces chants de l'Amour et de la Mort du poète Rainer-Maria Rilke, Le petit chevalier, le trompette Christophe Rilke passait en quelques pages de l'enfance à la mort. Il restait l'odeur d'un pétale de rose, d'une femme étrangère, d'une fête merveilleuse où l'enfance lui tombait des épaules, comme une lourde robe; un parfum déchirant d'incendie parmi l'amour; la fuite, le drapeau qui flambe au milieu de l'ennemi, dans la mêlée... cette curieuse, brumeuse et sombre histoire d'un enfant jeté dans la mort au lendemain des révélations stupéfiantes du mystère: Vie.

Je me répétais, sans me lasser, ce chant tout crotté de fatigues douloureuses:

«Chevaucher, chevaucher, chevaucher, le jour, la nuit, le jour.

Chevaucher, chevaucher, chevaucher.

Et le cœur est si las, la nostalgie si grande. Il n'y a plus de montagne, à peine un arbre. Rien n'ose se lever. Des cabanes étrangères, accroupies auprès de puits fangeux, ont soif. Pas une tour à l'horizon. Et toujours la même image. On a deux yeux de trop. La nuit, parfois, on croit connaître la route. Peut-être refaisons-nous nuitamment l'étape que nous avons péniblement parcourue sous un soleil étranger. C'est possible. Le soleil pèse, comme chez nous au cœur de l'été. Mais c'est en été que nous avons fait nos adieux. Les robes de femmes ont longtemps brillé dans la verdure. Et voici longtemps que nous sommes à cheval. C'est donc sans doute l'automne. Là tout au moins où des femmes tristes nous attendent<sup>15</sup>. »

Alors quels désirs, quels sourds appels éveillaient les souvenirs d'autrefois. Au beau milieu du jour, le soudard se sentait pris aux entrailles. Fuir! Ne plus demeurer au milieu de cette boue, de cette fatigue, de cette écrasante monotonie. La vraie vie n'était pas au sein de cette famille d'occasion, de ces camarades dont l'État nous gratifiait sans que nous les eussions choisis.

Et je reprenais au fond de moi la lecture secrète de Rilke:

«Repos! Être enfin l'hôte de quelqu'un. Ne pas toujours contenter ses désirs par une maigre pitance. Ne pas toujours saisir toute chose d'une main ennemie. Laisser une fois au moins tout faire et savoir: ce qui arrive est bien. Le courage lui-même doit une fois s'étendre et se replier sur lui-même au bord des couvertures de soie. N'être pas toujours soldat. Porter une fois les boucles ouvertes et le large col ouvert, s'asseoir

sur des sièges et se sentir jusqu'au bout des doigts tel qu'on est après le bain. Et commencer à rapprendre comme sont les femmes, comme font les blanches et comme sont les bleues ; quelles sortes de mains elles ont et quel chant et leur rire... »

On est dans le cœur même de la grande tradition, de la grande fraternité militaire. Les croisés donnent toujours la main aux soldats d'aujourd'hui. À travers toute la terre, les guerriers de toujours ont eu les mêmes cris. Entre le soldat gris et bourbeux de tout à l'heure et le petit chevalier brillant et dolent de Rilke, quelle est la différence ?

Mais, au loin, l'événement suivait son cours acharné. Je me souviendrai toujours des nouvelles matinales qu'on percevait entre les craquements et le fading<sup>16</sup> d'un pauvre poste de radio dans la vieille chambre commune de la ferme.

Nous sommes de la génération qui a vu sombrer la France.

Avec la tragédie, les hommes reprenaient leur hauteur humaine. Je les ai vus se transformer. La catastrophe les ranimait de leur torpeur, les reportait à leur niveau de cadavres en devenir. On a été à nouveau placé devant la mort. Et la mort était une fois de plus devenue une présence, un problème, le seul problème. Au découragement de l'inaction, une résolution lucide avait fait place. Des milliers d'êtres renaissaient à la grandeur. Le devoir s'était hissé à la mesure de l'amour.

Un jour c'étaient les nouvelles de Belgique, les Flandres ; plus tard, c'était Sedan. On se raccrochait d'espoir en espoir et chaque jour nous apportait la désillusion. Nous nous sentions les gardiens d'une île au milieu des flammes. J'ai senti respirer la patrie vivante.

Il serait malaisé de décrire ce qui se passa en chacun de nous. À ce moment, j'ai entendu fort peu de phrases, aucune proclamation grandiloquente. La vraie noblesse se passe de discours car la noblesse est intérieure, secrète, orgueilleuse et cachée.

Je me souviens simplement de ce rapport de régiment auquel j'avais accompagné le commandant. La brigade devait se déplacer sur le Rhin. Les nouvelles étaient mauvaises. Il fallait agir vite. Une espèce de stupeur avait accueilli des ordres aussi clairs que brutaux. C'est seulement dans l'auto qui nous ramenait au hameau que nous commençâmes à réaliser le drame. Le commandant se taisait. Il avait un air absorbé, renfermé. Je respectais son silence, comprenant le monde de pensées qui l'habitait. Au bout d'un moment il secoua son rêve, son visage redevint jovial, il se mit à parler amicalement... le sacrifice était fait. Chacun avait eu le temps de repasser en lui-même les visages aimés. Il fallait au

soldat quelques secondes de solitude pour trancher tous les liens qui le retenaient encore. Une fois ce travail terminé, on n’y pensait plus. On eût dit que l’acceptation du sacrifice eût uni tous les êtres d’un pays.

Là-bas dans les foyers, d’autres êtres donnaient leurs soldats à leur destin. Un père rentrant à la maison disait : Voici qu’il nous faut faire le sacrifice de nos enfants ! Une mère étouffait son angoisse. Une femme pensait en son cœur : Voici que je suis seule à présent, et voici que ma maison est devenue pareille à une ruine ! Sans carillons, sans commandements, sans cérémonies, il y eut dans tout le pays un élan de prières, une grande douleur cachée, un grand dépouillement qui enrichissait les âmes et les fortifiait.

Ainsi s’exprime la dignité d’un peuple. Ainsi s’affirme son droit à la vie.

Hélas ! tout le monde n’a pas la même pudeur. On a rapporté quelques scènes de tragicomédies dont se seraient rendus coupables certains officiers. Les adieux du soldat n’ont pas besoin de larmes. Sa vie n’est plus à lui.

J’ai aimé mes soldats d’alors parce qu’ils eurent sans exception cette grandeur et cette force. Jamais camaraderie ne fut plus profonde. Jamais travail ne fut plus acharné. Jamais fatigue mieux supportée. Jamais discipline plus stricte et plus magnifiante.

Ce fut pendant un long mois, sur le Rhin, la joie de Servir. Qui ne se souvient des grandes canonnades nocturnes ? Des villages frontière en flammes ? Des fortins érigés en hâte sur les berges du fleuve et dans les lourdes forêts aux âcres senteurs d’ail sauvage où les souples chevreuils franchissaient d’un coup de reins les larges réseaux de fils de fer barbelés ?

Avec la France meurtrie, défaite, coupée par le milieu, naissait notre volonté désespérée de résistance. C’était comme une non-acceptation du mal, une vague de pureté qui submergeait les ironies des palabreurs.

Rien de plus cruel que notre grand espoir trompé : la France. Son silence soudain plus terrible, sa souffrance et sa stupeur faisaient chavirer le cœur de l’Europe. Comment s’accoutumerait-on d’un monde sans la France ? Pas un soldat qui ne fut touché dans le fond de son cœur par la catastrophe inattendue. Il nous semblait, à nous Romands, que tout le poids de cet héritage de gloire retombait sur nous et que la défaite nous avait passé le flambeau.

Plus tard, quand il fallut redescendre de ce piédestal où le danger nous avait fait monter, l'amertume et la désillusion nous ont soufflé les mots de SERVICE INUTILE, de SACRIFICE INUTILE.

Eh bien, je ne crois pas. Toute grandeur se retrouve un jour où l'autre. D'avoir donné sa vie sans réticence, l'homme se trouve soudain infiniment riche et reconnaît aux choses de la vie un goût qu'elles semblaient avoir perdu.

J'ai toujours remarqué combien les grands mots, et particulièrement celui de Patrie, paraissaient vides de sens quand ils étaient prononcés solennellement dans des discours ou autres circonstances analogues. Ici, dans le secret du cœur, sa seule évocation, son seul nom, sa seule image éveillaient la force et la foi qui eussent entraîné toute une armée jusqu'aux confins de l'héroïsme et de l'abnégation.

Forts de cette immense certitude, nous étions tout à coup devenus de cœur, d'âme et d'esprit des soldats indubitables, et la conscience de notre mission sacrée et le feu de cet idéal autrefois si lointain mais qui s'était fait chair en notre propre chair, nous sanctifiaient et nous fortifiaient comme si un dieu nous avait investis d'une puissance insurmontable. En de tels moments, tout nous semblait clair et facile. La fatigue même ne comptait plus. Mais l'ange de l'enthousiasme ne pouvait étouffer la bête béate et prosaïque. Sa morsure vivait toujours au fond de l'être. Le temps du Rhin était fini. L'épopée nous échappait avec la gloire. Le bled avait repris ses proies grises. La roue du destin avait tourné. Il était écrit que notre lot ne serait pas la mort mais seulement la vigilance, la lenteur et la patience.

Mais pourquoi en dire davantage? Qu'ajouterais-je de plus? Et puisqu'un seul vers parfois contient plus d'expérience que les siècles et que les vies accumulées, comment pourrais-je ne pas vous chanter ces poèmes du temps de guerre, qui recèlent dans leurs sombres strophes tout ce qu'une âme a pu recueillir et tout ce qu'il y a de misère et d'amour dans le cœur de tous les soldats du monde:

Crispé dans le vent des frontières  
Je pense à vous ma douce mère.  
Un jour, un seul jour vous revoir.  
Être petit et maladroit.  
Mais les soldats n'ont aucun droit.  
(Ils n'ont jamais que des devoirs.)

Sous les averses, les bourrasques  
Aucune voix pour dire: Assez!  
Aucune main pour nous bercer,  
Et le temps pèse comme un casque...

Attendre... attendre sous la pluie...  
Va-t-il pleuvoir toute la vie?  
Un soldat rêve à son linceul  
D'herbe et de boue entre ses larmes  
Et quelqu'un songe qu'il est seul,  
Toujours plus seul et tout en armes.  
— Quand mourrons-nous, mon capitaine?  
Il pleut, il pleut. J'ai de la peine.  
Il pleut aussi dans mon poème  
Où sont blottis tous ceux que j'aime.

Morts de demain, mes camarades,  
Sur les tambours abandonnés  
Donnons ce qui nous fut donné:  
Toute une vie au cœur malade  
Et tout un monde aux yeux méchants.  
J'étais pour vous l'Homme du Chant.  
L'homme du champ mène la ronde:  
Garde-à-vous sous les drapeaux!  
Nous nous ferons crever la peau!  
Quelle boutique que ce monde!

Soldats de bonne volonté,  
Aimons-les bien nos amoureuses!  
Les baisers secs des mitrailleuses,  
Leurs aiguilles à tricoter,  
Contre nos cœurs et devant Dieu  
Viendront demain nous dire Adieu.  
— Pourquoi chercher, folles chéries,  
Des amoureux parmi les morts

Puisqu'à la fin, dans les patries,  
Tous les soldats ont toujours tort ?

Puisqu'on ne peut tricher au jeu,  
Il faudra bien qu'on s'habitue  
À ce qu'un jour quelqu'un nous tue.  
Un jour de pluie ou de ciel bleu.  
Pan dans le cœur ! Pan dans la tête !  
C'est l'Histoire qui se répète.  
Un pauvre diable d'ennemi  
Qui tire-tire-tire au bout  
Ses petits plombs de rien du tout.  
On fait : Holà ! et c'est fini.

J'entends partout des bruits de bottes  
Mâcher mes fièvres et l'Europe.  
Autour de tout la peur galope  
Et la mort trotte, trotte, trotte.  
— Viendra ton tour, douce patrie.  
Éteins Noël et ses bougies !  
(Noël c'est le bûcher de France.)  
Éteins tes feux, tes jeux, tes rondes,  
Le seul Seigneur qui vienne au monde  
C'est le Seigneur de nos souffrances<sup>17</sup>.

Je m'excuse de terminer cet entretien sur un ton aussi grave. Mais la guerre n'est pas finie. Le temps de l'insouciance joyeuse n'a pas encore point. Une danse des morts gigantesque et grimaçante fait le tour de la terre. Notre pays vit au cœur de l'angoisse. Nul ne peut prédire que le danger s'est écarté. Nos souffrances ne font que commencer. L'ordre nouveau germe dans les décombres. Mais demain ne sera fait que de nos labeurs d'aujourd'hui. Le héros n'a pas besoin des palmes de la gloire pour vivre sa vie et accomplir son destin. Le héros est l'espérance vivante, il est l'espérance même. Et notre pays aura beau être voué au sang, au carnage et à l'incendie, il sera toujours à la grandeur de notre seule espérance.

Et je voudrais terminer par ces mots que Claudel adresse à tous ceux qui partent pour une grande aventure, et notre aventure à nous c'est notre marche en avant vers un monde nouveau dont nous ne savons rien, sinon que les jeux ne sont pas encore faits, que tout reste encore à faire et que rien n'est encore perdu :

« Les choses qui ne peuvent être autrement  
ne valent pas une larme de nous.

Qui voudrait que la vie recommence quand  
il sait qu'elle est finie toute ?

Retrouver ceux qu'on aime serait bon, mais  
l'oubli est encore meilleur,

Ce n'est que la première gorgée qui coûte<sup>18</sup> ! »

HIC EXPLICIT OPUS MIRABILE

Jean Cuttat

#### NOTES

<sup>1</sup> Archives cantonales jurassiennes : ArCJ, 183 J 126.

<sup>2</sup> Jean Cuttat, Journal intime « Journal d'hiver 1940 », p. 57-58, fin novembre 1940 : ArCJ, 183 J 130.1.

<sup>3</sup> CpIII/24 : Compagnie de fusiliers III/24. Ce texte est conservé aux Archives cantonales jurassiennes sous la cote : ArCJ, 183 J 166.

<sup>4</sup> Jean Cocteau, Discours du grand sommeil (1916-1918), § 15 : « J'ai vu le vrai héros qui se surmonte / et le criminel timide qui trouve, / enfin, / impunément, l'occasion du crime. / Celui-ci et celui-là sous la même palme », dans : Œuvres complètes de Jean Cocteau, Genève, Marguerat, volume 4, 1947, p. 19.

<sup>5</sup> « patrie » est une surcharge, en lieu et place de « batterie ».

<sup>6</sup> « Jetez les yeux à la ronde, ..., Votre cœur vous le dira / Rien ne vaut notre Jura », paroles d'Henri Devain. ArCJ, 76 J 9.14.

<sup>7</sup> Chanson de marins, dont les paroles seraient du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>8</sup> Jean Cuttat a écrit : « quelques expériences ».

<sup>9</sup> Ce passage est biffé.

<sup>10</sup> En marge de cette phrase, Jean Cuttat a rajouté, au crayon : « Et tout à coup, au milieu d'une page, cette belle pensée ».

<sup>11</sup> Ces deux paragraphes sont biffés.

<sup>12</sup> « des cris comme celui-ci » est précédé de : « au milieu d'une page », biffé.

<sup>13</sup> La mobilisation générale a été décrétée le 1<sup>er</sup> septembre 1939 par le Conseil fédéral, avec entrée en vigueur le lendemain.

<sup>14</sup> Par deux fois, Jean Cuttat écrit : « pled ».

<sup>15</sup> Rainer Maria Rilke, « Une chevauchée... », poème tiré du recueil : La chanson de l'amour et de la mort du Cornette Christoph Rilke, traduit en français dès 1927 et publié en allemand

sous le titre *Die Weise von Liebe und Tod des Cornets Christoph Rilke*, Leipzig, 1899. Le dernier vers est : « Wenigstens dort, wo traurige Frauen von uns wissen ».

<sup>16</sup> Anglicisme, qui peut se traduire par « perdre en intensité ». Fading : « Phénomène de disparition du signal reçu, le fading peut être dû soit à une dérive de l'oscillateur local (petites ondes et ondes courtes), soit à une interférence destructrice entre l'onde directe et l'onde réfléchie par l'ionosphère (grandes ondes). Ce phénomène est aléatoire et varie rapidement dans le temps. », Jean-Pierre Mendiburu, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/fadingevanouissement/>.

<sup>17</sup> Jean Cuttat, *Les Chansons du Mal au Cœur*, Éditions Aux portes de France, Porrentruy, 1942, poèmes NO X à NO XV. C'est le premier ouvrage édité Aux Portes de France.

<sup>18</sup> Ces vers sont une recomposition de deux ballades de Paul Claudel :

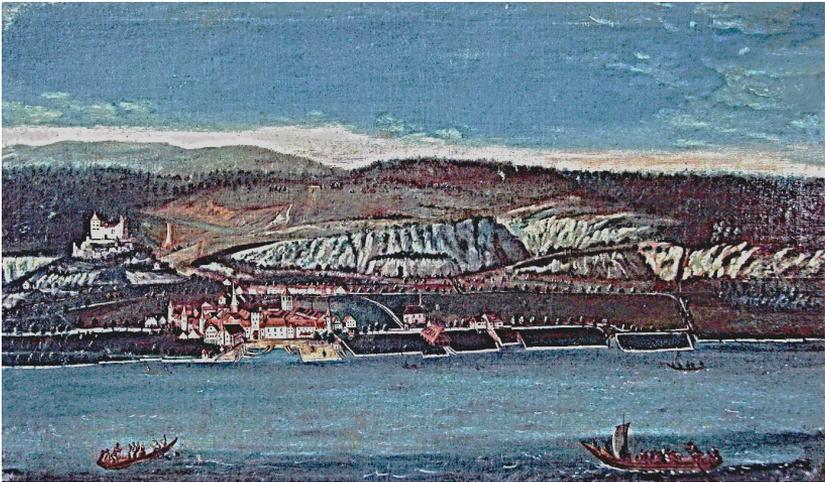
– la ballade dont le refrain est : « Nous ne reviendrons plus vers vous », dont la première strophe contient le vers : « Les choses qui ne peuvent être autrement ne valent pas une larme de nous » ;

– la ballade dont le refrain est « Ce n'est que la première gorgée qui coûte », dont la troisième strophe se termine par « Qui voudrait... il n'y a que la première gorgée qui coûte. ». Paul Claudel, *Poésies*, Paris, coll. Poésie/Gallimard, 1970, p. 42 et p. 84.



# La « noire mélancolie » à La Neuveville en 1774 ; une noyade suicidaire ou un « accident fâcheux » ?

JACQUES SCHALLER



«La Neuveville vue du lac», tableau attribué à Johann Grimm (1675-1747), vers 1740, Musée d'art et d'histoire de La Neuveville, photographie Charles Ballif, in Pierre-Olivier Léchat: «Neuveville, La (commune)», in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 21.10.2019. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/000431/2019-10-21/>

## Introduction

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, deux géographes parisiens auteurs de la « Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde », Edme Mentelle (1730-1815) et Conrad Malte-Brun (1775-1826) raillent leurs prédécesseurs en évoquant leurs travaux sur la défunte principauté épiscopale de Bâle que fut « l'évêché de Basle que

les géographes français désignaient sous le nom chimérique de principauté de Porentrui»<sup>1</sup>.

En cela ils ne font que reprendre les mots de l'historien français Antoine-Augustin Bruzen de la Martinière (1662-1746) qui lui-même les emprunte en désignant «L'évêque de Basle que les Suisses nomment Prince de Porentru à cause qu'il y fait sa résidence»<sup>2</sup>. Localement, le maître d'école de Courgenay (Ajoie) Henry-Joseph Comman (1765-1840), en 1796, désignait «Le Pays de Pourrentruy ou Évêché de Bâle» en s'indignant de la méconnaissance totale de cet État, l'absence de son histoire en fustigeant «les voyageurs» qui l'ont évoqué, «sont souvent dupés et quelquefois menteurs»<sup>3</sup>.

Et l'un des auteurs d'une «Histoire de la confédération suisse» Johannes Von Müller (1752-1809) s'étonnera de la situation particulière des «États» ou «Terres» du prince-évêque de Bâle par «...La bizarrerie de cette agrégation d'États en miniature qui formaient l'Évêché de Bâle...»<sup>4</sup>.

En effet, la réalité n'est pas plus bizarre qu'ailleurs dans le Saint-Empire romain germanique où cohabitent des États indépendants en souveraineté mais agrégés dans des Cercles comme celui du Haut-Rhin dans lequel se trouve la principauté ecclésiastique de Bâle; il s'agit bien de la très modeste principauté épiscopale (env. 60 000 habitants), romano-alémanique de communautés coutumières, enchâssée dans la barrière frontalière jurassienne. Son souverain élu par le Haut Chapitre cathédral de Bâle en résidence obligée à Arlesheim est l'Évêque titulaire de Bâle dans son diocèse «suffragant de Besançon, et son Diocèse s'étend jusques vers Selestadt en Alsace... Le reste de fon pais est Réformé et pour le spirituel ou bien Indépendant, comme Bienne avec ses sujets, et Bonneville sous la Seigneurie de Berne, comme la contrée de Diesse, le Val de Moûtier et le Val de Tavannes... Il s'est étroitement allié avec les VII Cantons Catholiques en 1579, 1655, 1671 et 1695. Ses Terres font distinguées en sujets Catholiques... et Réformés... avec Bonneville, ville est Châtellenie, avec de beaux privilèges»<sup>5</sup>. Bonneville c'est La Neuveville; la «Mairie» ou «Majorie» de La Neuveville, intimité urbaine médiévale (1310) dont l'emprise territoriale évoque la forme d'une clé; deux clés que l'on retrouve dans ses armoiries. La Neuveville a accueilli généreusement les réfugiés protestants après la Révocation de l'Édit de Nantes (1685) de «L'empire français»\* comme

\* «*Empire, Il se dit aussi de tous les pays qui sont sous la domination d'un grand Roy. L'Empire François*», in «*Dictionnaire de l'Académie française*», 2<sup>nd</sup>e édition, 1718. Voir *Turquois (L.)*, *L'Empire français*, Orléans, 1651, 327 p., tableaux et table des matières.

le dessine le graveur-cartographe parisien Melchior Tavernier (1594-1665). Le Pasteur et enseignant Johann Georg Altmann (1695-1758) a écrit que «La Neuveville ou Bonneville est une belle petite ville qui occupe une plaine étroite, serrée entre le lac et la montagne... De Bienne à la Bonneville, le terrain est fort resserré par une montagne de pierres dures et blanchâtres, qui en divers endroits est toute nue et stérile...»<sup>6</sup>. Les variations plus ou moins importantes du niveau de l'eau du lac occasionnent des submersions restées dans les mémoires et matérialisées par un monument commémoratif de la crue extraordinaire de 1634.

### **La Mairie, «la Majorie» de «La Neuveville au lac de Bienne»**

«Il s'appelle lac de Bienne et de Nidow» écrit en 1666 l'historien Jean-Baptiste Plantin (1624-1700), régent du collège de Lausanne<sup>7</sup>. Le lac de Bienne est l'un des 175 lacs de la Suisse. Les auteurs qui évoquent le caractère exceptionnel de ce site sont les étrangers tels que Léger-Marie-Philippe Tranchant de Laverne (1769-1815) qui s'extasie: «les bords du lac de Bienne, agrestes, sans rien de triste, présentent une des parties les plus pittoresques de la Suisse»<sup>8</sup>. Des voyageurs, les fils de bonnes familles européennes qui entreprennent le «Grand Tour» comme l'Anglais Wiliam Coxe (1747-1828) décrit en 1790 le paysage lacustre; «on aperçoit le lac de Bienne de forme ovale, et on est enchanté de la fertilité de ses rives parsemées de villages et de châteaux»<sup>9</sup>. L'archéologue français Raoul Rochette (1789-1854) peut écrire de manière lyrique que «le joli lac de Bienne [est] semblable à une glace polie réfléchissant et l'île [Saint Pierre] qu'il renferme et les montagnes qui le bordent»<sup>10</sup>. Le commerce d'approvisionnement, le transport de personnes et même la Poste pour partie, dépendent des «manotiers», les bateliers qui assurent le cabotage pendulaire d'une rive à l'autre vers Bienne, Nidau, Cerlier et le Seeland pourvoyeur de productions agricoles; les eaux sont réputées calmes. Le Bernois Sigismond Wagner écrit en 1815 que «le lac de Bienne... est si peu dangereux, qu'il n'y a presque point d'exemple qu'un bateau y ait péri. Aussi, les bateliers s'exposent-ils en tout temps sur ses flots avec une sécurité parfaite»<sup>11</sup>. Le lac gèle quelquefois et des téméraires à pied, non sans accident, respectant la coutume, font la traversée de la côte à l'île Saint Pierre («dite l'île de Rousseau») sur la couche de glace plus ou moins épaisse afin de recevoir à l'arrivée une mesure de noix du receveur de l'hôpital de

Berne. «Le joli petit lac bleu» constitue pour les pêcheurs un vivier exceptionnel en abondance et en diversité. Les rives du lac situées au pied de la montagne du Chasseral (1606 m) qui offrent des pentes déclinées propices à la culture de la vigne rangée dans ses parchets ne manquent pas d'émerveiller tant par leur ampleur que par la prodigalité des vendanges. Le capitaine-ingénieur et géographe neuchâtelois David-François de Merveilleux (1652-1712), un voisin très proche, décrit «le lac de Biemme dont les bords sont entourés de superbes villages d'un beau vignoble»<sup>12</sup>. Le vignoble sous stricte surveillance est malheureusement la proie des calamités climatiques (ouragan de 1645) et des attaques d'insectes. Le vin vendu à Berne par les Bourgeois (Grand Conseil de Berne, 4 et 11 juillet 1718) offre toute la gamme des qualités et des quantités (Annexe 1).

Qui, mieux que le neuvevillois Jacob-Georges Tschiffeli (1773-1843), connaît la singulière particularité de sa ville natale: «La Neuveville, sans routes fréquentées, peu en relations avec des voisins, a longtemps conservé des mœurs antiques»<sup>13</sup>. Le doyen Charles-Ferdinand Morel (1772-1848) fait le même constat: «le chemin qui conduit de Biemme à La Neuveville n'est qu'un étroit sentier que l'on ne peut parcourir, dans toute sa longueur, avec des voitures»<sup>14</sup>. La route carrossable de La Neuveville à Biemme, ne sera ouverte qu'en 1844 mais la desserte vers Neuchâtel est assurée par un service de diligence au XVIII<sup>e</sup> siècle. La population qui vit à La Neuveville, moins de 900 ressortissants au XVIII<sup>e</sup> siècle, aurait selon les auteurs, du caractère; en 1730 Abraham Ruchat (1680-1750), pasteur et historien vaudois nous livre son appréciation psychologique: «Le peuple y est fort fier et fort jaloux de sa liberté»<sup>15</sup>.

Quant au doyen Charles-Ferdinand Morel (1772-1848), en 1813, sa vision est démographique: «La Neuveville est surtout réputée un séjour favorable à la longévité, et cette longévité n'est pas seulement due à un air pur et sain mais à un régime frugal et simple, la nourriture ordinaire des habitants consistant principalement dans le laitage et dans des légumes salubres. On va rarement au médecin dans ce pays-ci»<sup>16</sup>. En 1770, la population recensée est de 736 personnes: «Curés, Nobles, Bourgeois, Résidents, domestiques et tout autre résident jouissant du droit d'indigénat et de naturalité», 518 ou 70,3 %; «Fermiers et métayers, étrangers, pensionnaires et autres non originaires de l'Évêché», 218 ou 29,7 %». Le nombre d'actifs dans les 61 professions répertoriées est de 294 parmi lesquels se trouvent:

« 55 vignerons ou 18 % de la population active, 10 manouvriers, 33 faiseuses de dentelles ou 11,24 % de la population active, 20 horlogers [« 333 dans l'Évêché »], 12 cordonniers, 4 chirurgiens, 3 médecins, 2 sage-femmes, 1 apothicaire, 4 régents d'école, 5 bouchers »<sup>17</sup>. L'un des cinq bouchers, « Jean Jaques Gascard Bourgeois de La Neuveville » (1710-1794) va être confronté à une tragédie, la mort violente de sa femme Suzanne-Barbe Himely (1707-1774) dans des circonstances qui donnent lieu à des interprétations diverses et qui feront se mobiliser les autorités locales contre le pouvoir du souverain.

## L'instrumentalisation d'un « accident fâcheux »\* par le conseil de La Neuveville

Mardi 22 mars 1774, « Les très humbles, très obeissans Serviteurs et Sujets les Chatelain, Maîtres bourgeois et Conseil de La Neuveville » adressent une lettre à « Reverendissime, Illustrissime, très Gracieux Prince et Souverain Seigneur », Simon Eusèbe Nicolas de Montjoie d'Hirsingue de Frohberg, prince-évêque de Bâle de 1762 à 1775, leur souverain. La teneur de cette missive « Concernant Suzanne Himely femme de J. Jacques Gascard La Neuveville qui dans une mélancolie noire s'est noyée dans un ruisseau », décrit les circonstances d'un drame personnel et ses conséquences politiques que relatent les « personnes d'offices » de La Neuveville.

### Le Châtelain

Il s'agit de David Imer (1706-1787) qui siègera jusqu'en 1778. « Le Prince nomma l'administrateur [et conseiller aulique depuis 1757], David Imer, châtelain du Schlossberg (1283) et maire de La Neuveville le 23 septembre 1761. En annonçant cette nomination à ses sujets neuvevillois, le Prince les invitait à reconnaître David Imer en la dite qualité et à lui être obéissants comme à sa personne »<sup>18</sup>.

\* « Fâcheux, ennuiant, embarrassant, affligeant, afflictif » comme le définit par Ferdinand Raspieler (1696-1762) dans son « Recueil des sinonimes françois qui entrent dans le beau stile » publié à La Neuveville par « Jean-Jaques Marolf, imprimeur-libraire » en 1745 (419 pages). « fâcheux, adj. Qui fâche, qui donne du chagrin, qui incommode. Fâcheux accident », « Dictionnaire de l'Académie française », 4<sup>e</sup> édition, 1762.

Le châtelain jure «à Dieu à doits levés» d'«exercer son office, à l'honneur et profit de la grace, de nôtre Naturel Prince et Seigneur l'Evesque de Bâle, et de cette Neuve-Ville» (Coutumier de La Neuveville de 1704). Il est secondé par un lieutenant également nommé par le souverain. Tous doivent le serment: tout un chacun, du châtelain au commun, quel que soit son statut, sa fonction, tous doivent le serment de fidélité au prince-prélat, y compris les représentants élus ou nommés dans les institutions urbaines administratives et de gestion; on le prête en la chapelle Sainte Catherine.

### **Le conseil de La Neuveville («petit Conseil» ou «Magistrat»)**

Le «Conseil de La Neuveville» est composé de vingt-quatre membres depuis 1504 élus par la «Générale Bourgeoisie» soit obligatoirement des bourgeois neuvevillois, âgés de 25 ans pour les mariés et 30 ans pour les célibataires, des «personnages dignes de foi, et capables pour exercer une telle charge» (Coutumier de 1704). Chaque année à l'Épiphanie, douze conseillers sont renouvelés («renouvellements») par une cooptation de leurs pairs. La prééminence politique et prestigieuse de ce corps se manifeste par l'exercice du «grabeau» ou «censure» sur le «Conseil du Commun» de vingt-quatre membres («grand Conseil») qu'il nomme. Le grand conseil est l'émanation des trois confréries disposant chacune de huit postes. La réunion des deux conseils est l'«Assemblée du Conseil et du Commun». Souvent décrié pour son goût du luxe ostentatoire et l'arrogance de ses positions temporelles de défi au pouvoir seigneurial, le Conseil veut être maître chez lui et l'a prouvé dans nombre de ses décisions. Quand il est présidé par le Châtelain il est Cour de justice. Le conseil, entre autres, élit à une fonction en deux postes le maître-bourgeois.

### **Le «Maître Bourgeois» (bourgmestre) du petit conseil**

Le «Maître Bourgeois», («Sieur Maître-Bourgeois») est un très haut personnage que le conseil a élu «pour la Charge et Direction de toutes les affaires et Négociations de la Ville» (Coutumier de 1704).

La charge est «faite et créée» pour deux Bourgeois qui l'exercent, tour à tour, pour une année et le sortant ou «reposant» prend la présidence du Consistoire (tribunal de mœurs) et occupe la fonction de Maître du Sceau de la commission des finances. Le maître-bourgeois

préside le conseil et doit aussi le serment « d'avancer l'honneur et le profit » de Son Altesse et défendre les intérêts de la ville.

Les actes publics ou « protocole » sont enregistrés par le secrétaire de Ville; c'est Abram Ballif (1731-1774) qui assure le secrétariat de « toutes les assemblées » de 1764 à 1774 et qui rédige la lettre datée de mardi 22 mars 1774 adressée à Son Altesse afin de l'informer par « L'Extrait ci-joint du Protocole du Conseil de Votre Neuveville, dont nous prenons la liberté de resservir Votre Altesse, La mettra au fait du triste sort qu'a subi la nommée Susanne Himely femme de Jean Jacques Gascard, Bourgeois de cette ville... ».

La flatterie de bon aloi, doublée de l'anticipation des ordres bienveillants du prince-évêque guident la rédaction de la lettre en insinuant en filigrane la posture d'émancipation du conseil dans les affaires internes de la Mairie de La Neuveville (ou « Mayorie »), en minimisant la gravité et la portée d'un acte tragique individuel qu'il souhaiterait sans conséquence pour l'ordre public.

L'auguste destinataire apprend du conseil que ses ordres sont devancés: « Si avant que d'avoir appris les gracieuses [qui accordent des grâces] intentions de Votre Altesse, sur la demande dudit Gascard, de donner une sépulture honorable [splendide] à sa défunte femme, nous avons cru ne pas devoir nous y refuser quoi qu'elle ait été homicide de soi même... ». C'est la reconnaissance d'un « suicide direct ». Le conseil a accepté, bien naturellement, dans un entre-soi, la demande d'un Bourgeois de La Neuveville, l'un des cinq bouchers, Jean-Jacques Gascard, pour « l'ensevellissement » de son épouse « qui dans une mélancolie noire s'est noyée dans un ruisseau ». Les bouchers de La Neuveville seront assez forts pour défier le pouvoir du conseil dans un conflit fiscal qui éclatera quelques semaines plus tard. La surreprésentation des neuvevillois est manifeste; le châtelain lui-même est un descendant de la très ancienne et héraldique famille réformée bourgeoise neuvevilloise Imer! Mais il est le représentant du prince-évêque.

### **Quelles sont les quatre raisons, formelles et factuelles et les deux dernières plus personnelles, motivant la décision précipitée du conseil ?**

La flagornerie: « c'est 1<sup>re</sup> parce que nous sommes beaucoup reposé sur la bonté et la clemence si naturelle à V: A. [Votre Altesse] et dont elle a souvent donné des preuves... ».

Le prétexte: «2<sup>e</sup> parce qu'eu égard à la chaleur extraordinaire de l'air qu'il fait actuellement, nous craignons l'infection du cadavre de la défunte, qui auroit empêché de la garder si longtemps sans sépulture...». Le risque d'infection par la contamination de l'air est une obsession à cette époque.

La personnalité de Suzanne-Barbe Gascard\*: «3<sup>e</sup> et enfin fondés sur l'état de la défunte, qui a constamment eu une conduite fort sage et pieuse, ainsi qu'il est connu, non seulement de nous, mais encore de la générale Bourgeoisie [les trois confréries de cordonniers, pêcheurs, vigneron], étant d'ailleurs très persuadé dès que l'action qu'elle a commis, d'avoir ainsi terminé ses jours, n'est qu'un effet et une suite d'une grande imbecilité [faiblesse] d'esprit, qui, provenoit d'une profonde quoi-que périodique mélancolie dont elle étoit affectée depuis plusieurs années...», c'est le «suicide indirect».



Le statut du boucher Gascard; «Ce sont ces mêmes principes et la raison de l'état de Jean Jacques Gascard\* qui, quoi qu'il ne soit pas dans la nécessité, n'est rien moins que riche, qui nous porte à l'indulger relativement aux suites qu'un cas pareil, mais moins gracieux pourroit entraîner après soi; nous espérons même ne pas pécher en prenant la liberté de recommander très humblement les Parens de la défunte à la gracieuse bienveillance de Votre Altesse».

Suivent les formules de politesse habituelles, les vœux et les prières pour Son Altesse.

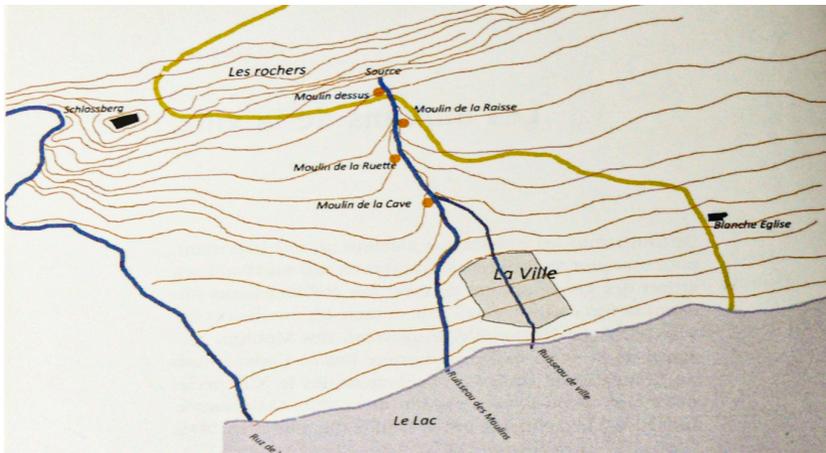
Le Prince-Évêque reçoit en pièce jointe l'«Extrait du Protocole du Conseil de La Neuveville en l'assemblée tenue le 21<sup>e</sup> Mars 1774 [lundi] sous la Présidence de Monsieur le Conseiller Aulique et Seigneur Châtelain Imer.

«Et cela au sujet de la femme de Jean Jacques Gascard Boucher de cette ville, qui s'est noyée dans le ruisseau de Veau pendant la nuit der-

\* Gascard Suzanne-Barbe née Himely, famille de La Neuveville, bourgeoisie dès 1482. \* Gascard, famille de La Neuveville, bourgeoisie acquise en 1528. Dans le registre de baptême, il est noté «Susanne Barbelet fille de Barhelemi Hymelé» en date du 4 décembre 1707 (communication de Madame Marine Englert, archiviste de la Bourgeoisie de La Neuveville, Canton de Berne).

nière [dimanche 20 mars] ... Son Mari, étant comparu de lui-même sans avoir été interpellé, a demandé qu'un parlier [avocat] lui fut accordé, pour exprimer la douleur dans laquelle il se trouve... ».

«... Ensuite le Sieur Conseiller Imer son Parlier [avocat], a exposé que hier soir, sa femme, qui depuis quelque tems, se trouvoit de nouveau travaillée de la mélancolie, étoit allé chez sa nièce Ballif, qui étoit malade, pour la soigner suivant sa coutume [habitude]; mais que dès là, elle avoit disparuë et n'en a pu avoir aucune nouvelle, malgré toutes ses recherches jusques à près midi, qu'il la trouvé noyée dans le Ruisseau de Veau ou Vaux, moitié sur terre de La Neuveville, et le reste dans l'eau, qu'il n'avoit pû par ses sentimens de tendresse et d'affection pour la défunte et plein de douleur se dispenser de se saisir de son corps, et de l'emporter à la maison \*, et dès là se transporta chez Monsieur le Chate-lain, pour lui faire part de son malheur, lequel lui dit, qu'il alloit faire assembler le Conseil, et qu'il pourroit s'y présenter.



« Les moulins de la ville », Dubois (F), « Clins d'œil sur le passé neuveillois », in [www.intervalles.ch/revue/no-92-93.html](http://www.intervalles.ch/revue/no-92-93.html), p. 110 dessin R.Baumann.

« Qu'il supplie Messieurs du Conseil de se rappeler que c'est la troisième fois que sa pauvre défunte, avoit cherché à se priver de la vie,

\* L'habitation neuveilloise traditionnelle à plusieurs étages coiffe sa toiture en son milieu d'une lucarne à chevalet et toit débordant; l'avancée du toit (sablière débordante) forme un auvent en surplomb sur la façade percée du « trou du chat », l'ouverture donnant sur la rue permettant de hisser avec une corde sur poulie les marchandises et le nécessaire pour le confort des habitants (bois de chauffage...) à entreposer au galetas.

dans l'excès de sa maladie et que dès lors il avoit eu tous les soins possibles pour empêcher les suites, qu'il n'a cependant pu éviter, que depuis quelque tems, il avoit paru, que cette pauvre femme étoit bien remise, jusques depuis quelques jours, que sa maladie recommençoit à l'affliger. Que vû toutes raisons et autres connues à Messieurs du Conseil, Il leur plaise de prendre quelque part à sa douleur, de permettre de pouvoir ensevelir sa défunte et de contribuer à lui donner quelque adoucissement dans son malheur, et surtout de faire ensorte que le triste sort de sa femme n'aye pas des suites...

«Messieurs du Conseil ayant réfléchi sur la représentation de Jean Jacques Gascard, auroient tout de suite délégués Messieurs les Bannet [porte-bannière nommé à vie] Petitmaître expert chirurgien, Bourcier Chiffelle [trésorier], et Conseiller Bellejean, pour se rendre tout de suite chez ledit Gascard et y visiter le cadavre de sa femme défunte, pour ensuite leur faire rapport suivant leur serment, de l'état dans lequel ils l'auroient trouvé et voir s'il n'y a point de blessures, contusions. Ces Messieurs étant de retour, ont déclaré par leur serment avoir exactement [soigneusement] visité le cadavre auquel ils n'ont trouvés, ni playes, ni contusions, ni même apparence quelconque, son corps ne paroissant pas avoir été longtems dans l'eau, et ils n'y ont vû aucun gonflement, et enfin ont donnés leur verbal signé de leur main... ». Faute de connaissances en médecine légale, il n'est pas fait mention d'une asphyxie mécanique dans le conduit aérien du système respiratoire, ni de la présence de signes *post-mortem* telle que la cyanose (coloration bleutée cutanée) et des pétéchies conjonctives (tâches rougeâtres au niveau du cœur et des poumons). L'absence de gonflement indique que les gaz putrides n'ont pas encore eu le temps de se libérer dans l'abdomen<sup>19</sup>.

«Messieurs du Conseil ayant ensuite mûrement réfléchis sur l'état de profonde mélancolie, dans lequel la défunte s'est trouvée fréquemment, ainsi qu'il est connu non seulement de Messieurs du Conseil, mais encore de la générale Bourgeoisie, cette femme étant d'ailleurs une fort honnête femme ayant toujours donné des marques d'une vraie piété, consentent à ce que ce cadavre soit enseveli sur le cimetière à la manière ordinaire, enjoignant au surplus audit Jean Jacques Gascard quant à ce que regarde le reste, de s'adresser à Son Altesse, notre Gracieux Souverain... ». Le peu d'informations recueillies n'aurait pas permis, faute d'outils d'analyse, de pratiquer une « autopsie psychologique » (E. Shneidman). «Messieurs du Conseil ont enfin pris le parti de resserrer Sa dite Altesse du cas présent en se faisant l'honneur de lui envoyer

copie du Protocole, et de recommander très humblement ledit Gascard et son fils absent, et ses parens à sa clémence. A Ballif Secrétaire de ville».

Suzanne Gascard souffre de mélancolie, nous dirions de dépression<sup>20</sup>. Ce que l'on en sait depuis Claude Galien (129-201, «De la bile noire») est constamment repris, commenté par nombre d'auteurs et de médecins sans compter les représentations artistiques les plus célèbres («La Melencolia», d'Albrecht Dürer de 1514, «la mélancolie» de Domenico Fetti en 1620 et «la Mélancolie» de Constance-Marie Charpentier (1801). Elle alimente une bibliographie médicale considérable<sup>21</sup> et l'article que lui consacre l'«Encyclopédie» de Diderot et d'Alembert fait le point des connaissances sur un mal dont l'une des manifestations ultimes serait le suicide :

«MÉLANCOLIE, s. f. c'est le sentiment habituel de notre imperfection. Elle est opposée à la gaieté qui naît du contentement de nous-mêmes : elle est le plus souvent l'effet de la faiblesse de l'âme et des organes : elle l'est aussi des idées d'une certaine perfection, qu'on ne trouve ni en soi, ni dans les autres, ni dans les objets de ses plaisirs, ni dans la nature : elle se plaît dans la méditation qui exerce assez les facultés de l'âme pour lui donner un sentiment doux de son existence, et qui en même tems la dérobe au trouble des passions, aux sensations vives qui la plongeraient dans l'épuisement».

Il n'y a pas eu d'autopsie pratiquée par le chirurgien missionné par le conseil conformément au Code criminel mais seulement un examen visuel attentif du corps qui conclut à l'exclusion de toute agression physique et traces de lutte ainsi que des marques défensives cutanées. À ce stade de l'examen cadavérique il est impossible d'authentifier le suicide mais il confirme l'immersion temporaire du corps dans l'eau. Une autopsie et une docimasie pulmonaire hydrostatique\* auraient montré les poumons remplis de liquide définissant la noyade : «Nous les Sous-signés ayant été envoyé de la part de Messieurs du Conseil, pour faire visite du cadavre de la femme de Jean Jacques Gascard Boucher, qui s'est noyée la nuit dernière, et qui a été transportée chez elle par son Mary, nous déclarons nous être rendus chez le dit Gascard, ou nous avons vu dans le poel [pièce avec un poêle] Susanne, femme dudit

\* La docimasie pulmonaire hydrostatique, une technique de médecine légale est pratiquée par Abraham Gagnebin (1707-1800) médecin-chirurgien à La Ferrière dans une affaire d'infanticide en 1755 ; voir Schaller (J.), «Un enfant trouvé dans la fontaine», Revue «Au Clos du Doubs», Mai-juin 2019, n°159, p. 9.

Gascard sur le grabat\* nous l'avons visitée exactement, tant à la tête que par son corps, et attestons n'avoir vu, n'y reconnu, n'y playe, n'y contusion, n'y même apparence, son corps ne paroissant pas avoir été longtems dans l'eau, n'y a vu aucun gonflement. En foy de quoi nous avons signé la présente pour être remise à Messieurs du Conseil. Donné à la Neuveville le 21<sup>e</sup> Mars 1774». Suivent les trois signatures. L'inspection du corps s'est déroulée selon les prescriptions de l'Article CXLIX de la «Caroline» et ainsi il est constaté «que la personne blessée ou frappée est réellement morte».

Le conseil conclut à ce que l'enterrement ordinaire à la Blanche Église (IX<sup>e</sup> siècle) se déroule sans attendre les ordres du souverain car il ne s'agit pas d'un meurtre, peut-être d'un suicide, sans certitude, bien que l'on connaisse à la malheureuse victime déjà trois tentatives antérieures. Quant au châtelain, son analyse est plus proche de la réalité et il n'hésite pas à révéler des traits de la personnalité de chacun des époux Gascard en s'adressant au procureur général :



«David Imer et son épouse Marie-Isabelle Houriet», huiles d'Emanuel Witz (tiré de: A. Imer, Chronique de la famille Imer de La Neuveville, 2003, p. 169)

«Le porteur de la presente Jean Jacques Gascard de cette ville a perdu sa femme d'une manière tragique, après avoir longtems suporté des chagrins domestiques, elle est tombée dans une noire mélancolie et s'est enfin noyée dans le ruisseau de Veaux qui separe le comté de Neûchatel d'avec nous. Comme cette femme avoit toujours donné des marques de sagesse et de piété, le Magistrat [petit conseil] a traité son

\* «Grabat, couchette», in Raspieler (F.), Recueil des sinonimes françois qui entrent dans le beau stile, La Neuveville, 1745. «Grabat, méchant lit, tel que ceux des pauvres gens, «Dictionnaire de l'académie française», 4<sup>e</sup> édition, 1762.

mari avec beaucoup de douceur et a même pris la liberté de le recommander à Son Altesse...

« Il est porteur de la lettre adressée dans cet objet à sa dite Altesse, qui renferme en même tems l'extrait du Protocole tenu sur cet accident ; il se propose de prendre la liberté de s'adresser à vous ou à Monseigneur le grand Maître, pour recevoir quelques directions, il est bon de vous prévenir Monsieur, que c'est l'un des plus grossiers hommes du monde, bourru au dernier point, surtout quand il a une pointe de vin, d'ailleurs [par ailleurs] il est asses bon sujet... ». Notons que le boucher devient collaborateur occasionnel au service des autorités de La Neuveville.

Le Châtelain aurait-il pu être manipulé par le Conseil qu'il préside ? La forte personnalité de Jean-Jacques Gascard, un « maître boucher » jouissant de revenus confortables qui s'est montré très prévenant dans le passé avec sa femme malade qu'il a soignée et « il avoit eu tous les soins possibles pour empêcher les suites, qu'il n'a cependant pu éviter ». Cela étant, l'honnêteté intellectuelle du châtelain l'amène à émettre de grandes réserves quant à la réalité des faits relatés par le boucher :

« Il est encore nécessaire Monsieur de vous donner avis que nous sommes icy dans une petite crainte que Gascard ne nous aye pas bien accusé la verité de la façon qu'il a trouvé le cadavre de sa femme, et qu'elle aye peut être été entraînée par l'eau soit dans le lac ou sur le gravier du coté du Landeron [cité catholique neuchâteloise] et que cela ne nous entraîne dans un conflit de juridiction, aussi n'avons-nous rendu aucun jugement que sur la sepulture de ce cadavre qui étoit entre nos mains, et la presente non plus que les incluses ne partiront d'icy que quand nous serons un peu assuré qu'il n'y aura point de conflit de juridiction... ». La crainte de complications diplomatiques avec le Comté de Neuchâtel justifie le classement de l'affaire par l'enterrement de la malheureuse Suzanne Gascard !

Il y a de la bienveillance évidente à l'égard du riche boucher à la forte personnalité, et de plus « ...pour le bien de nôtre Bourgeois, nous n'avons pas bien osé nous informer à fond de la place précisément ou le cadavre a été trouvé, crainte que Gascard n'aye commis une double faute, la premiere d'avoir levé le corps de son chef [son autorité] et la

\* « Protocole, formulaire pour dresser des actes publics », « Dictionnaire de l'Académie française », 4<sup>e</sup> édition, 1762.

seconde que ce corps ne se soit trouvé sur une juridiction étrangère, dans ce dernier cas nous n'aurons pour éviter tout conflit, que de donner copie de nôtre protocole\* et abandonner Gascard au juge competent, je serai bien charmé Monsieur d'apprendre là-dessus et dans son tems vôtre façon de penser...». D. Imer

Neûveville le 22<sup>e</sup> Mars 1774»

Dans le déroulé de l'affaire nous soulignons la prudente bienveillance du conseil et du châtelain, tendant à la minimisation de la portée du cas d'espèce.

Le mari de la défunte, «bourgeois de La Neuveville», adresse une «très humble requête» au prince-évêque mardi 29 mars 1774 :

«A Son Altesse Monseigneur l'Evêque de Bâle Prince du St Empire et Souverain Seigneur de La Neuveville, Supplie très humblement jean jacques gascard bourgeois de La Neuveville et dit, que Susanne Barbe Himely sa femme étant depuis environ dix ans tombé dans une espèce de mélancolie noire le suppliant a été de tems a autre obligé de prendre une personne pour la garder ou de l'enchaîner [attacher], néanmoins cette maladie l'ayant quitté depuis quelques années le suppliant a vu dans ces circonstances nêtre plus obligé de la faire garder ; Mais un accès de cette maladie lui étant de nouveau survenu le 21. [erreur de date, c'est le 20] du courant vers les neufs heures du soir venant de chér sa nièce elle alla se mettre dans un ruisseau dans l'eau jusqu'a la ceinture ou elle a été trouvé morte ;

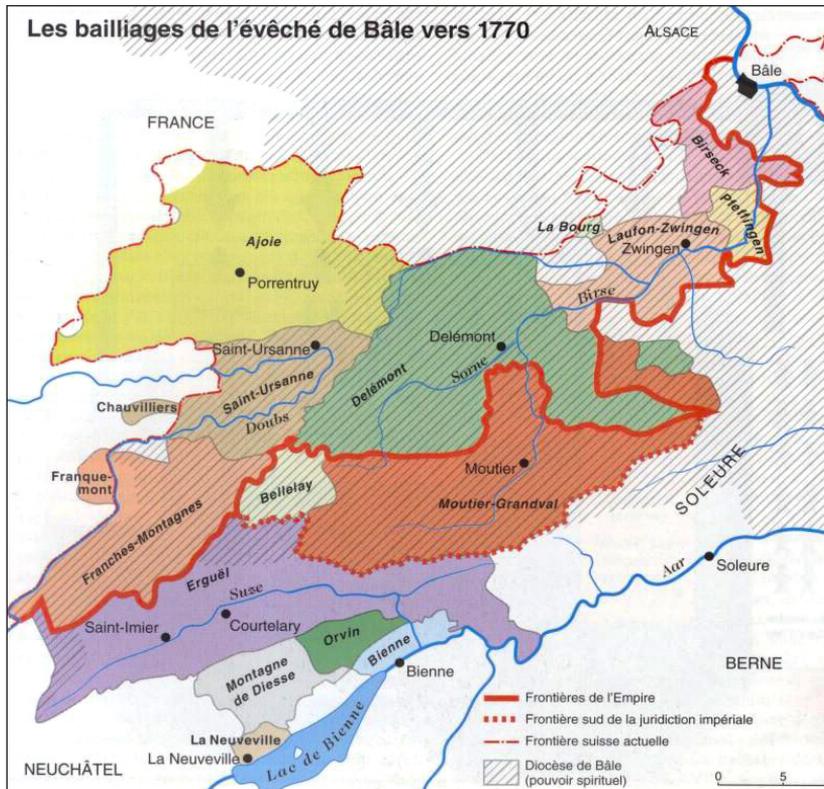
«Mr le chatelain et le louable magistrat de La Neuveville ont ensuite envoyé un medecin ou chirurgien [4 en 1770] avec deux membres dudit magistrat pour aller visiter ledit cadavre, lesquels après en avoir fait la visite la plus exacte [attentive] n'ont trouvé ni blessures ni meurtrissures, et ont reconnu, qu'elle étoit morte par le froid, tellement que le rapport aiant été fait au Magistrat il a permis au suppliant de la faire enterrer comme une personne, qui n'est aucunement coupable de suicide ; néanmoins Mr le châtelain pour sa décharge et celle du louable magistrat de La Neuveville a ordonné au t.h. [très humble] suppliant de recourir a votre altesse par la présente requête...

«Ce considéré, Souverain Seigneur, veu l'exposé véridique en icelle, et eu égard a la maladie dont estoit affligée la défunte femme du T.h. [Très humble] suppliant, et qui étoit notoire, il plaise a votre altesse en approuvant la conduite dudit louable magistrat de La Neuveville qui a permis d'enterrer la défunte dire, qu'il n'y a pas lieu a instruire une procédure pour crime de suicide contre la mémoire de la défunte ; et le

t.h. [très humble] suppliant avec toute sa parenté adressera les vœux les plus ardents au ciel pour la très précieuse conservation de votre altesse et la prospérité de son Règne.

Delefls le jeune\* Pourrentruy ce 29 mars 1774 ».

La plaidoirie épistolaire de l'avocat du boucher, peut-être très éploré, étaye la thèse de la noyade accidentelle excluant le « crime de suicide » et Suzanne Gascard « n'est aucunement coupable de suicide » d'autant qu'« un médecin ou chirurgien avec deux membres dudit magistrat ont reconnu, qu'elle étoit morte par le froid ». N'y aurait-il pas une contradiction évidente avec l'observation contenue dans le « protocole » du Conseil relative « à la chaleur extraordinaire de l'air qu'il fait actuellement » ? Le talent supplée à la réalité !



[http://www.m-ici.ch/activites/dossiers\\_web/25/156](http://www.m-ici.ch/activites/dossiers_web/25/156)

\* Delfils François Félix (1734-1790), avocat à Porrentruy (1755), procureur fiscal d'Ajoie (1770).

L'affaire que le Conseil de La Neuveville et l'avocat du boucher Gascard représentent à Son Altesse ne serait qu'une noyade accidentelle occasionnée par le froid et confirmée médicalement mais non un suicide bien que les manifestations de la maladie de Suzanne depuis dix ans, «une espèce de mélancolie noire», soient suicidogènes. Encore une fois, il s'agirait d'un «suicide indirect», la conséquence de la maladie et non la cause de la mort, un acte prémédité et délibéré.

La terminologie utilisée dans la lettre des autorités de La Neuveville (châtelain, maître-bourgeois et conseil de Ville) ne comporte pas le vocable «suicide» mais la locution synonyme «homicide d'elle-même». Dans le «Protocole» il en est de même ainsi que dans la lettre de l'avocat de Jean-Jacques Gascard, où jamais le mot «suicide» n'est utilisé. La requalification de l'affaire qui tend à exclure la cause réelle du décès de Suzanne Gascard ne peut satisfaire le procureur général de la principauté épiscopale pour des raisons religieuses, morales, juridiques et pénales.

En date de mercredi 30 mars 1774, soit une semaine après la lettre conjointe des autorités de La Neuveville, Fidèle-Ignace-Joseph Schepelin\*, procureur général lui adresse en retour une lettre dans laquelle il l'accable, bien tardivement, de ses reproches justifiés en dénonçant les graves manquements à la procédure judiciaire pourtant contenue dans le «Code criminel de l'Empereur Charles V vulgairement [communément] appelé La Caroline». Il est aussi imprimé à La Neuveville. Le Code est en usage; il convient de le respecter mais surtout de l'appliquer. Le procureur général, d'emblée, désigne le suicide comme la cause évidente de la mort de Suzanne Gascard.

\* Schepelin Fidèle Ignace Joseph (1729-1804) Docteur en droit, S. entra au service du Prince-Évêque de Bâle en 1762. Il fut entre autres conseiller aulique et conseiller ecclésiastique (1763), puis procureur général (1767). In [www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17750.php](http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17750.php) – M. Jorio, *Der Untergang des Fürstbistums Basel (1792-1815)*, 1982, 272-273.

\* L'article «suicide» de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert définit le mot et l'action en distinguant deux formes de suicide: «suicide, s. m. (morale.) le suicide est une action par laquelle un homme est lui-même la cause de sa mort. Comme cela peut arriver de deux manières, l'une directe et l'autre indirecte; on distingue aussi dans la morale le suicide direct, d'avec le suicide indirect. Ordinairement on entend par suicide, l'action d'un homme, qui de propos délibéré se prive de la vie d'une manière violente. Pour ce qui regarde la moralité de cette action, il faut dire qu'elle est absolument contre la loi de la nature... disons un mot du suicide indirect. On entend par là toute action qui occasionne une mort prématurée, sans qu'on ait eu précisément l'intention de se la procurer. Cela se fait ou en se livrant aux emportements des passions violentes, ou en menant une vie déréglée, ou en se retranchant le nécessaire par une avarice honteuse, ou en s'exposant imprudemment à un danger évident».

«Messeigneurs

«Le suicide\* est un crime horrible et detestable, qui dans lerguel [Seigneurie d'Erguël] et à la neuve ville entraine la confiscation de tous les biens de celui, qui s'en est rendu coupable, le Magistrat de La Neuveville a manqué de n'avoir pas aussitôt qu'il a été prevenu de la mort de la femme de Jean Jacques Gascard, fait proceder a des informations tant pour constater le corps du delit, cest a dire que cette femme netoit pas tombé par accident, mais setoit precipité [s'était jeté] de propos deliberé dans la riviere, que pour averer sa presence ou alienation d'esprit, et s'assurer de la juridiction, qu'il pouvoit avoir sur ce cadavre, pour pouvoir ensuite pronocer un jugement d'absolution ou de condamnation suivant l'exigence du cas. Ledit Magistrat ne peut se justifier de cette faute, que sur la notoriété publique des bonnes mœurs de cette malheureuse femme et de la noire mélancolie, dont elle étoit travaillée depuis plusieurs années ».

L'auteur du «Recueil des sinonimes françois qui entrent dans le beau stile» (La Neuveville, 1745) note à l'article «Mélancolie» (p. 323) de se référer à celui de «Chagrins» (p. 128) avec comme exemple, «le chagrins me tue».

Le procureur général fait référence à «La Caroline» et son Article cxxxv, intitulé «De la punition de l'homicide de soi meme» qui, dans le commentaire ou «Observations», précise qu'«il est néanmoins de l'usage des Juridictions, d'établir une procédure criminelle contre la mémoire de ceux, qui se donnent volontairement la mort... l'action de se tuer soi même étant par elle-même présumée criminelle, à moins qu'on ne produise des preuves suffisantes». Le procureur général relève quatre éléments constitutifs de la «faute» du magistrat :

- Défaut d'investigations suite à l'information du décès suspect de Suzanne Gascard
- Défaut d'investigations concernant l'état de santé de Suzanne Gascard
- Défaut de recherche de la juridiction territoriale compétente
- Défaut d'engagement de la procédure judiciaire impliquant un jugement et une sentence

Rien ne justifie «cette faute» de procédure criminelle quand bien même la coupable jouissait d'une notoriété très estimable et respectable mais malheureusement en manifestant une santé mentale fragile ayant nécessité des soins suivis, l'aide d'une tierce personne et même de recourir à une immobilisation préventive: «Et c'est en vertu de cette

notoriété qu'en permettant au dit Gascard de faire enterrer sa femme aussi honorablement\*, que si elle étoit decedé d'une mort naturelle, est censé avoir prononcé un jugement d'absolution, qui met le fisc hors de cas de pouvoir pretendre la confiscation des biens de cette femme, parce que la confiscation ne peut être qu'une partie de la punition du crime, et ou le juge ne reconnoit point de crime formel, il ne peut et ne doit y avoir aucune peine. Dans ces circonstances ou le dit Magistrat a prononcé, et ou son jugement d'absolution est executé, je ne vois pas que j'aye rien a requerir ni pour la vindicte publique [poursuite d'un crime] ni pour le profit de SA [Son Altesse] sinon qu'il me paroît, que l'on pourroit nuire au magistrat, qu'il a agit dans cette affaire avec un peû trop de precipitation, et que l'on se promet de son zele pour la justice, que dans de pareilles evenements il aura soin d'observer les regles et les formalites prescrites par les loix en cas pareils. Ainsi deliberé sous la correction de la cour à Pourrentruy le 30 mars 1774, Scheppelin proc gnral».

L'éminent juriste déplore la précipitation avec laquelle le Conseil a agi qui bafoue le droit et spolie le Souverain des biens de la défunte. Le Conseil a de fait mis fin à la procédure judiciaire en s'évitant de longs et incertains débats mais aussi en remontrant au prince-évêque son indépendance. Le juriste a aussi voulu éviter un *casus belli* avec le magistrat qui n'aurait peut-être pas laissé passer l'occasion d'en appeler au protectorat bernois<sup>22</sup> et d'en découdre avec le prélat bruntrutain (1711, 1717, 1734)!

De ce fait le procureur général ne peut plus requérir eu égard à l'extinction de la procédure par «l'ensevelissement» du corps. Il ne peut plus y avoir de procédure criminelle contre le cadavre et il le déplore vivement.

Les attendus suivis des «Observations» de l'Article cxxxv «De la punition de l'homicide de soi meme» de la «Caroline» précisent les modalités de poursuite judiciaire par la nomination «d'office d'un curateur au cadavre...». Un parent est préféré et «c'est contre ce curateur, que le procès s'instruit en la forme ordinaire...jusqu'au jugement définitif qui est rendu contre le cadavre, ou contre la mémoire de l'homicide». «L'action de se tuer soi meme étant par elle-même présumée

\* «honorablement. D'une manière splendide, magnifique. Il a été reçu honorablement. Faire les choses honorablement. C'est un homme qui a toujours vécu honorablement, très-honorablement. Il a été enterré très-honorablement», «Dictionnaire de l'Académie française», 4<sup>e</sup> édition, 1762.

criminelle, à moins qu'on ne produise des preuves suffisantes pour la purger» [déclarer juridiquement innocent].

C'est bien ce que reproche le procureur général; rien n'a été fait selon la procédure et aucune preuve n'a été versée au dossier afin d'innocenter la malheureuse Suzanne Gascard. Le procureur général est convaincu de la culpabilité de la suicidée qui s'est donné la mort violente par préméditation et délibération intimes.

Le conseil aulique, nommé par le souverain, est la cour suprême en matière criminelle de la principauté épiscopale; elle est destinataire des lettres, protocoles et conclusions du procureur général Schepelin dans l'affaire Suzanne Gascard. Au vu du dossier et reprenant les conclusions du procureur général, les juges adressent «Aux Chatelain, maitrebourgeois et Conseil de La Neuveville», mercredi 30 mars 1774, une lettre cinglante concernant «l'accident fâcheux» par une attaque en règle contre l'absence déplorable de méthode et de rigueur procédurales et profèrent une sévère mise en garde quant aux futures affaires :

«Nous avons vu par la lettre que son altesse nous a fait remettre et les pieces si jointes l'accident fâcheux arrivé dans la nuit du 20. Au 21. du courant [nuit de dimanche à lundi] à la femme de Jean Jacques Gascard Boucher laquelle a été trouvée noyée dans le ruisseau de veau. Quoiqu'elle ait passé pour être depuis des années travaillée d'une noire mélancolie, à laquelle l'on peut attribuer cette mort violente, vous n'auriez pas du permettre la sepulture du corps avant que d'avoir fait des informations au moins sommaires pour constater de son état critique et si vous craigniez l'infection vous auriez pus faire mettre en attendant le cadavre en lieu tierce [à l'écart]...», aussi en raison des odeurs<sup>23</sup>.

Les juges du conseil aulique ne considèrent pas «cette mort violente» comme un suicide direct; ils déplorent l'absence d'investigations «au moins sommaires» sur l'état mental de Suzanne Gascard et fustigent le manque d'à-propos élémentaire pour la conservation du corps à des fins d'examen «en lieu tierce». Il n'y a pas de cave fraîche dans l'habitation urbaine, la montée de l'eau du lac la remplirait inévitablement.

En ce qui concerne l'état de santé mentale de Suzanne Gascard, les juges reprochent aux destinataires le défaut du recueil d'informations utiles et plus grave encore, l'absence de recueil du témoignage capital de la nièce Ballif, la dernière personne à l'avoir vue vivante. Ces éléments

d'importance et ô combien éclairants auraient pu constituer la base d'un argumentaire solide et suffisant à l'extinction de la procédure :

«...aussi ne pouvons nous pas nous dispenser de vous mander de suppléer à ce défaut de formalité en faisant quelques informations sur les vie et mœurs et dérangement d'esprit de la defunte et recevoir entre autres la déclaration de sa niece Ballif, chez laquelle elle a été la veille de l'accident si par lesdites informations son état de noire mélancolie est suffisamment vérifié, les choses en resteront là sans poursuite ultérieure... », *a contrario*, si la préméditation du suicide, substantiellement documentée, est avérée, elle obligerait le conseil à transmettre les actes de procédure au conseil aulique pour suite à donner :

«...si au contraire il devoit apparoir d'un propos bien prémédité à se rendre coupable de l'horrible crime de suicide, alors vous nous renverrés les actes pour en être délibéré ainsy qu'il appartient... », mais il n'y aura pas de suite !

Quant à l'avenir la mise en garde est péremptoire : «... et pour la suite nous aimons nous persuader que vous serez plus exactes [attentifs] et circonspects [avisés] à informer sur les causes qui peuvent avoir occasionnés des partis aussi extrêmes avant que de permettre que les corps soient enterrés puisque la vindicte publique exige de sevir avec la plus grande rigidité contre des crimes aussi detestables. Sur ce... ».

Qu'en sera-t-il de cette mise en garde dès lors que nous connaissons la conflictualisation des rapports opposant la presque indépendante Neuveville et le lointain prélat seigneurial ? Mais dès lors qu'il s'agit des démonstrations protocolaires, le rapprochement s'impose, la tension s'estompe et la pompe triomphale est magnifiquement déployée pour le souverain, en 1758 et pour le « beau Prince » Louis de Wangen de Geroldseck dans sa « tournée » de 1776, afin de « recevoir l'hommage de ses sujets »<sup>24</sup>.

## Conclusion

À sa situation méridionale et à son site de marche, La Neuveville, à l'écart des axes cardinaux du réseau stellaire des « Grands Chemins », enfin en chantier<sup>25</sup>, s'ajoute, en palimpseste, le paysage palafitte originel. Il se surajoute l'originale fondation tardive<sup>26</sup> d'une intimité urbaine médiévale, une nouvelle ville forte au pied du château du Schlossberg, avec la tonalité d'une cité qui, par son fier conseil élitiste, revendique son héritage de libertés reconnues et confirmées. La devise médiévale des futurs Réformés neuvevillois « Plutôt mourir de franche volonté que

du pays perdre la liberté» les incarne et le rappelle quand il faut à «l'Evêque et Prince de Porrentruy».

C'est «l'accident fâcheux» de la vertueuse et serviable épouse de l'impulsif mais compassionnel Jean-Jacques Gascard, la malheureuse Suzanne-Barbe, victime d'une «noire mélancolie», qui va offrir au «Magistrat» l'opportunité d'encore défier le pouvoir seigneurial en s'affranchissant des règles élémentaires de procédure comme le mettent en avant, à dessein, le conseil aulique et le procureur général de l'État.

Le suicide apparent de Suzanne Gascard en terre protestante, comme ailleurs, est le drame d'une personne qui plonge ses proches dans un état de stupeur et d'effroi. La compréhension de l'acte fatal échappe à tous les protagonistes du dossier et leur autorise des interprétations propres au regard de leurs préoccupations. Chacun reste maître chez lui.

La compassion manifestée au mari est à peine évoquée. Nous ne savons pas si l'époux a déposé depuis le début de la maladie de son épouse une requête auprès du Consistoire\* tendant à divorcer comme il est permis de le faire, mais avec beaucoup de réserve, par l'article XIV des «Loix consistoriales et matrimoniales de La Neuveville» de 1768. Au nombre de ces réserves, tout un chacun doit «suporter charitablement» son conjoint «venu dans un état de fureur, de frénésie\* ou de folie...». Le boucher, tout rustre qu'il serait, aux dires du châtelain, n'en est pas moins charitable et semblerait avoir donné «les secours et remèdes» à Suzanne, son épouse, souffrante de «noire mélancolie». Dans quelle mesure la charité exercée et reconnue par tous a-t-elle été prise en compte, avec d'autres considérations, dans la décision du conseil d'absoudre l'acte suicidaire indirect? Il est impossible de le savoir.

Ce drame de l'intime et de l'insondable est ambivalent; il concerne aussi la communauté par la déstabilisation et l'implication de l'autorité locale et seigneuriale. Ici, c'est l'intérêt de la collectivité neuvevilloise, la cohésion de sa Bourgeoisie qui a prévalu contre l'autorité seigneuriale dans le continuel bras de fer que se livrent les protagonistes qui anime le dynamisme du pouvoir local.

\* «consistoire, se dit aussi en parlant de l'Assemblée des Ministres et des Anciens de la Religion prétendue Réformée, pour délibérer des affaires de leurs Églises», «Dictionnaire de l'Académie française», 4<sup>e</sup> édition, 1762.

\* «frénésie s.f. Égarement d'esprit, aliénation d'esprit, fureur violente. Tomber en frénésie. Être en frénésie. Accès de frénésie. Il lui a pris une frénésie. Entrer en frénésie», «Dictionnaire de l'Académie française», 4<sup>e</sup> édition, 1762.

Le 27<sup>e</sup>  
 Jean Jacques Gascard Bourgeois  
 de la Neuveville  
 avec  
 Susanne Marguerite, née Mathis,  
 veuve de feu Job Schwaner  
 de Lyss, Baillage Aarberque

Archives de l'État de Berne, registre de mariage, 1708-1794, Archiveinheit, K7 Diesse, in <https://www.query.sta.be.ch/detail.aspx ID=221692>.

1774. 19. Vu le cost. / par de M<sup>rs</sup> Thieophile de Fonta, Baill<sup>e</sup>  
 de l'Eglise de Diesse, il est dit que dans la dite Eglise  
 le 27<sup>e</sup> May 1774 a été fait le mariage de Jean  
 Jacques Gascard maitre boucher Bourgeois de  
 cette ville qui a épousé Susanne Marguerite  
 née Mathis veuve de Job Schwaner de Lyss;  
 D. J. D.

Registre paroissial de La Neuveville, Archives de la Bourgeoisie, transcription de l'acte de mariage de «Jean Jaques Gascard maitre Boucher et Bourgeois de cette ville»; communication de Madame Marine Englert, archiviste de la Bourgeoisie de La Neuveville (Canton de Berne).

C'est l'indépendance des neuevillois qui a prévalu et qui a instrumentalisé la tragédie de Suzanne Gascard, le «*Tedium Vitæ*» ou «dégoût de la vie», connu dès la Rome antique, afin d'expliquer le geste fatal qui met fin aux souffrances personnelles.

Le suicide direct est rejeté, seule la conséquence de la maladie dépressive est retenue et explique la démarche du conseil qui est aussi, mais comment en serait-il autrement, confirmée par la requête présentée par l'avocat de Jean-Jacques Gascard. Le boucher, tout bouleversé qu'il soit, se remariera très rapidement vendredi 27 mai 1774 à Diesse avec la veuve Suzanne-Marguerite Mathis originaire de Lyss dans le baillage bernois d'Aarberg de la plaine du Seeland :

Dans la République des Lettres au XVIII<sup>e</sup> siècle, des philosophes et des auteurs s'emparent du suicide comme thème d'étude sur les difficultés de l'être en en faisant pour certains, une apologie, tels Charles-Louis de Montesquieu (1689-1755), Paul d'Holbach (1723-1789) et Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). Citons aussi le philosophe suisse Johann Bern-

hard Mérian (1723-1807) qui rappelle la liberté de l'individu à décider de ses choix mais qu'en est-il dès lors que sa raison est aliénée? <sup>27</sup>. Rappelons qu'en 1773 est paru à Amsterdam l'ouvrage militant du pasteur Jean Dumas (1725-1799) intitulé « Traité du suicide ou du meurtre volontaire de soi-même » (Amsterdam, 444 p.) qui s'attache avec virulence à démontrer face à l'accroissement d'un phénomène « trop commun dans toutes les parties du monde chrétien » que sa propre mort ne peut être décidée par un individu car elle n'appartient qu'à Dieu.

ANNEXE 1

Vente des vins à La Neuveville, années 1500-1767, « Documents réunis par le pasteur Rémy Frêne de Tavannes », Saint-Imier, Mémoires d'Ici, FER 2, In <https://www.e-codices.unifr.ch/>. La gerle est un cuveau de bois de transport de la vendange par le moyen d'un bâton passé dans les deux anses opposées; la contenance est d'environ 87,77 litres ou 32 pots (Quiquerez (A.), Histoire des institutions de l'évêché de Bâle, Delémont, 1876, p. 68).

The table is a handwritten ledger with the following structure:

- Header:** "Table de la Vente des Vins à La Neuveville de l'année 1500".
- Columns:**
  - Year (e.g., 1500, 1505, 1510, 1515, 1520, 1525, 1530, 1535, 1540, 1545, 1550, 1555, 1560, 1565, 1570, 1575, 1580, 1585, 1590, 1595, 1600, 1605, 1610, 1615, 1620, 1625, 1630, 1635, 1640, 1645, 1650, 1655, 1660, 1665, 1670, 1675, 1680, 1685, 1690, 1695, 1700, 1705, 1710, 1715, 1720, 1725, 1730, 1735, 1740, 1745, 1750, 1755, 1760, 1765, 1770, 1775, 1780, 1785, 1790, 1795, 1800).
  - Price per gerle (e.g., 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100).
  - Price per pot (e.g., 1610, 1620, 1630, 1640, 1650, 1660, 1670, 1680, 1690, 1700, 1710, 1720, 1730, 1740, 1750, 1760, 1770, 1780, 1790, 1800).
  - Price per anse (e.g., 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100).
  - Price per 100 pots (e.g., 1670, 1680, 1690, 1700, 1710, 1720, 1730, 1740, 1750, 1760, 1770, 1780, 1790, 1800).

The table contains many handwritten corrections and annotations, such as "1610. 44.", "1620. 45.", "1630. 46.", "1640. 47.", "1650. 48.", "1660. 49.", "1670. 50.", "1680. 51.", "1690. 52.", "1700. 53.", "1710. 54.", "1720. 55.", "1730. 56.", "1740. 57.", "1750. 58.", "1760. 59.", "1770. 60.", "1780. 61.", "1790. 62.", "1800. 63.".

SOURCES

- AAEB, Pro Crim LN, 1569-1781
- An., Coutumier ou Ordonnance de police et justice de La Neuveville. La Neuveville, Imp. J.P. Marolf, 1708, 126 p.
- An., Mémoire au sujet des affaires de La Neuveville. La Neuveville, 1717, 36 p.
- An., Code criminel de l'Empereur Charles V vulgairement appelée La Caroline. La Neuveville, J.J. Marolf, 1742, 310 p.
- An., Loix consistoriales et matrimoniales de La Neuveville, 1768. In [http://cellier.org/La\\_Neuveville/La\\_Neuveville.html](http://cellier.org/La_Neuveville/La_Neuveville.html)
- Brahier (S.), L'organisation judiciaire et administrative du Jura Bernois sous le régime des princes-évêques de Bâle, Moutier, 1920.

NOTES

- <sup>1</sup> Mentelle (E.), Malte-Brun (C.), Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde. Paris, 1803, Tome 5, 394 p.
- <sup>2</sup> Bruzen de la Martinière (A.A.), Le grand dictionnaire géographique et critique. La Haye, Amsterdam, Rotterdam, Tome 2, 1730, p. 313.
- <sup>3</sup> Comman (H.J.), Recueil de notes historiques sur le Pays de Porrentruy. Porrentruy, Bibliothèque cantonale, jurassienne, MP 2/ A 2616.
- <sup>4</sup> Müller von (J.), Histoire de la confédération suisse. Paris, Ed. Th. Ballimore, Volume 15, 1846, p. 450.
- <sup>5</sup> Faber (C.E.), Quarante tables politiques de la Suisse. Basle, chez les héritiers de Jean Pistorius, 1746, pp.43-44.
- <sup>6</sup> Altmann (J.G.), État de délices de la Suisse ou description historique et géographique. Neuchâtel, Nouvelle édition, Tome 2, 1778, p. 135.
- <sup>7</sup> Plantin (J.Bpte.), Abrégé de l'histoire de la Suisse. Genève, 1666, p. 711.
- <sup>8</sup> Tranchant de Laverne (L.M.P.), Voyage d'un observateur de la nature et de l'Homme. Paris, 1804, pp.272-273.
- <sup>9</sup> Coxe (W.), Voyage en Suisse. Paris, Tome 2, 1790, p. 147.
- <sup>10</sup> Rochette (R.), L'ancien Évêché de Bâle. Paris, 2<sup>e</sup> partie, 1824, p. 43.
- <sup>11</sup> Wagner (S.), L'île de Saint Pierre dite l'île de Rousseau dans le lac de Bienna. Berne, 1815-1817, p. 12.
- <sup>12</sup> Merveilleux de (D.F.), Les amusements de Bade en Suisse. Londres, 1739, p. 18.
- <sup>13</sup> Tschifferli (J.G.), Statistique de La Neuveville au lac de Bienna, Canton de Berne. Porrentruy, SJE, 2012, p. 9.,
- <sup>14</sup> Morel (Ch.F.), Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant Évêché de Bâle. Strasbourg, 1813, pp.214-215.
- <sup>15</sup> Ruchat (A.), L'état et les délices de la Suisse. Amsterdam, Tome 3, p. 282.
- <sup>16</sup> Morel (Ch.F.), Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant Évêché de Bâle. Strasbourg, 1813, pp.243.
- <sup>17</sup> Wicht (E.), L'Évêché de Bâle à la fin de l'Ancien Régime : étude socio-économique principalement d'après le dénombrement de 1770. In ASJE, Vol.85, 1982, pp.29-51.
- <sup>18</sup> Germiquet (J.), La Neuveville et ses habitants. Porrentruy, 1889, p. 94.
- <sup>19</sup> Guy (H.), Jeanjean (A.), Richier (A.), «*Le Cadavre en procès: une introduction*», In *Techniques & Culture* 60 | 2013, URL: <http://journals.openedition.org/tc/6863>.

<sup>20</sup> Prigent (H.), *Les métamorphoses de la dépression*. Paris, Découvertes Gallimard, 2005, 159 p.

<sup>21</sup> *Mélancolie*, <http://www.biusante.parisdescartes.fr>

<sup>22</sup> Imer (F.), *Histoire des troubles qui ont eu lieu à Neuveville en 1734*. In *Actes*, SJE, Porrentruy, Vol. 9, 1857, pp.65-83.

<sup>23</sup> Muchembled (R.), *La civilisation des odeurs*. Paris, Les Belles Lettres, 2017, 269 p.

<sup>24</sup> Liomin (C.L.), *Succession chronologique des princes-évêques de Bâle*. Neuchâtel, Sté typographique, Nlle édition, 1776, 37 p.

<sup>25</sup> Glaenzer (A.), Bodmer (Cl.), Bolliger (S.). *Les chemins historiques du Canton du Jura*. IVS, Ed. de l'ORFOU, Berne, 2003. In [www.ivs.admin.ch](http://www.ivs.admin.ch)

<sup>26</sup> Rebetez (J.Cl.), *La charte de franchises de La Neuveville, date, contenu, signification et évolution au XIV<sup>e</sup> siècle*. In *ASJE*, Porrentruy, 2013, p. 207.

<sup>27</sup> Merian (B.), *Sur la crainte de la mort, sur le mépris de la mort, sur le suicide*, *Histoire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres*, Berlin, 1763, pp.355-406.

*Jacques Schaller (1951) est diplômé de l'Université de Besançon (DEA d'histoire moderne), ancien enseignant et retraité de la Fonction Publique Territoriale (directeur de service à la Ville de Montbéliard). Auteur des ouvrages: «Le mariage dans la région de Rougemont (Doubs) de 1737 à 1914» (Faculté des Lettres, Université de Besançon), «Une chine a keugnats», le village de Vermes de la République et Canton du Jura (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>), 2014, 3 volumes, 1200 p. et «Des Brûle-chiens à Montbéliard, histoire de la famille vermaise Schaller à Montbéliard depuis 1913» ainsi que «La Mémé et le Bouif», histoire des ascendants et des descendants des conjoints Maillat-Scheidegger (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles), «Sexe, mensonges et repentirs ou comment conjurer le déshonneur», in *ASJE*, 2017, Porrentruy, 2018, pp.100-138. «Franches-Montagnes: drame humain aux Chenevières en 1755», in *Revue «Au Clos du Doubs»*, n<sup>os</sup> 158, 159, 160, 2019.*



# La « Révolution en Elle » : « Accident fâcheux » ou Noyade suicidaire de Suzanne Morel (1717-1772) à Corgémont en 1772<sup>1</sup>

JACQUES SCHALLER

## Introduction

### Une procédure formelle et influencée

Dans le « Journal de ma vie » de Théophile-Rémy Frêne (1727-1804), pasteur de la paroisse de Tavannes-Chaindon (1763) dans la Prévôté de Moutier-Grandval [5915 hts en 1770], l'homme de foi a noté que « L'année 1772 a été généralement belle, assés fertile en bled et en foin.



« Gravure après 1852, une des plus anciennes vues connues du village » in Sermet (R.), *Regards sur le passé de Corgémont*, Corgémont, 1994, p. 11.

Il y a eu peu de fruits, mais l'on a fait beaucoup de vin [La Neuveville]. Tout a été de très bonne qualité»<sup>2</sup>. Mais le village de Corgémont, le médiéval «*Curtis Gimund*» (alt. 663 m, 277 hts en 1770) en Erguël [7346 hts en 1770] qui est depuis 1406 la terre d'origine avérée de l'arborescence familiale bourgeoise Morel, a vécu deux événements particuliers. En premier lieu la joie ravit la parentèle et les paroissiens; vendredi 4 septembre, naît au foyer du pasteur Charles-Henri Morel (1743-1796), Charles-Ferdinand qui deviendra le célèbre Doyen Morel (1772-1848). En revanche, la tristesse ravage l'autre branche Morel et le village car, mercredi 16 décembre, la «*Demoiselle*» Suzanne-Madeleine Morel (1717-1772), une célibataire quinquagénaire respectée de tous, décède tragiquement dans des circonstances douteuses qui devront être élucidées par une enquête baillivale bien documentée, ordonnée par le Chancelier Dominique-Joseph de Billieux (1717-1783), duquel le «*Grand Baillif*» David Imer (1735-1798), Bailli d'Erguël de 1761 à 1783 avait sollicité ses ordres.



«*Dominique-Joseph de Billieux d'Ehrenfeld*», portrait anonyme, vers 1760 (Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont (JU).

D'emblée il s'agirait d'une mort accidentelle causée par la dégradation rapide d'un état de santé physique et psychologique accréditée par des manifestations les plus incongrues et incompréhensibles pour un entourage prévenant et surprotecteur. Le postulat de l'accident va s'imposer mais il doit être confirmé. L'évidence est confrontée à l'épreuve des faits.

Les résultats de l'enquête testimoniale, les certitudes expertales du rapport médical alimentant les conclusions des autorités civiles permettent-ils d'étayer l'*a priori* privilégiant la mort accidentelle de la «*Demoiselle Morel*»? Elle est une notable aisée, respectée, élégante, vivant chrétiennement dans sa communauté de Corgémont. Le déroulé de la procédure n'est-il pas entaché par une sélection de témoins, une complaisance du médecin, le tout encadré par les autorités maintenant la pression de conformité pour l'évidence accidentelle?

### L'enquête baillivale partielle ordonnée par le chancelier curial

Mercredi 16 décembre 1772, le «*Grand Baillif*» David Imer (1735-1798) rédige dans sa résidence baillivale à Courtelary [733 hts en 1770]

son rapport destiné au Chancelier Dominique-Joseph de Billieux (1717-1783):

« Monsieur,

« Madelle [Mademoiselle] Susanne ffeu [fille de feu] le Sr\* [Sieur] Maire Morel [Abraham Morel, 16?-1743] de Corgemont qui a été pendant tout le cours de sa vie, une imitatrice accomplie du vrai chretien, par sa religion, sa vertu, sa charité, généralement par ses sentiments, mœurs et conduite, s'est depuis un certain tems, plaint d'un mal aise, qui a fait juger à ses Médecins, qu'elle avoit un principe [cause] de derangement dans les facultés de l'ame: on lui a preté tous les secours, qu'elle a bien voulu, qu'on lui administra, mais hélas sans succès! son indisposition [altération de santé] a augmenté de jour à autre, et depuis quelques semaines la maladie a été bien declarée, pour être une hypocondrie [anxiété obsessionnelle] et melancolie [dépression] consommée, dont elle a été travaillée si extraordinairement cette nuit dernière... »; « ... elle a été trouvée au milieu de son clos<sup>3</sup>, attendant à la maison, baignant dans l'eau d'un fossé; on l'en a de suite tiré et transferé chés elle, dans l'esperance de la ramener à la vie avec les secours que les auteurs indiquent pour être administrés aux noyés<sup>4</sup>; mais le tout a été éprouvé en vain.

« La Parentée toute éplorée m'a aussitôt fait avise de cette mort et du scellé mis par deux hommes de Justice [Lieutenant Morel et le Justicier Jacob Voisin, 1727-1811] sur les cofres, Buffets etc de la maison de la defunte, dans l'attente au surplus, que le derangement et allienation de celle-ci étant bien constaté, je ne formerois aucune opposition a une inhumation honorable\* de son cadavre comme de coutume non plus que le fisc aucune pretention sur ses biens ». Le Grand Baillif fait ici référence à l'Article cxxxv du Code Criminel de Charles V, dit « la Caroline », intitulé « De la punition de l'homicide de soi-même » qui prévoit le cas d'une personne qui sous « l'effet d'une maladie de corps, de la mélancolie, de la foiblesse de l'esprit, ou de quelque infirmité semblable, ses héritiers ne trouveront point d'empêchement à lui succéder dans ses biens... ». « Je leur ai repondû, que quoique convaincû de leur allégué je ne pouvois prendre sur moi de deferer [céder] purement et

\* « Sieur, Espèce de titre d'honneur, dont l'usage ordinaire est renfermé dans les Plaidoyers, dans les Actes publics, & autres écritures de la même sorte », in « Dictionnaire de l'Académie française », 4<sup>e</sup> édition, 1762.

\* Honorable, qui est empreint de dignité et de respect avec la pompe et cérémonies en usage eu égard à la cause naturelle du décès et à la condition sociale de la défunte inhumée après l'office au temple et les prières sur le site de la sépulture. L'adverbe « honorablement » est utilisé par Antoine Furetière (1619-1688) dans l'édition posthume de son « Dictionnaire universel » (La Haye, Tome second, 1727) dans l'exemple « il a été enterré très honorablement ».

simplement à leur demande, mais qu'il convenoit au moins, que les principaux ministres de la Cour fussent resservis [informés] du cas, et c'est pour suivre à mon conseil, que le Sr [Sieur] Jacques Morel [1705-1777]<sup>5</sup>, l'un des plus proche Parent se rend à la Cour avec ma presente respectueuse information.

«La protection et bienveillance dont Vos Seigneuries ensemble illustre maison de Ligertz [de Gléresse\*] et bon nombre d'autre Seigneur de la Cour ont honoré la défunte, concourant avec la Justice, font concevoir aux Parents désolés la douce esperance; que le cas sera envisagé dans son vrai et unique point de vue, comme un accident fâcheux [qui donne du chagrin] arrivé à une personne, privée de la faculté d'un esprit rassi [endurci] et réglé par simple cause de maladie».

*Est-ce vraiment « un accident fâcheux » ?*

### Les trois ordres du Chancelier Dominique-Joseph de Billieux

Le « Grand Baillif » David Imer (1735-1798) reçoit dès le lendemain jeudi 17 décembre les ordres du Chancelier: « Copie d'une lettre de Monsieur le Chancelier Billieux, adressée au Baillif d'Erguël, en datte de Pourrentrui le 17<sup>e</sup> Xbre 1772 [jeudi 17 décembre] »:

« Quoique nous soyons persuadés que le malheur arrivé hier au matin à la Demoiselle Morel, soit l'effet de la mélancholie\* profonde à laquelle elle etoit livrée depuis quelque tems, il est des règles de constater

\* Famille de Gléresse; David Imer fait référence au « premier ministre ou grand maître » depuis 1763 Jean-Frédéric-Conrad de Gléresse (1706-1777). Il a fait construire l'Hôtel de Gléresse à Porrentruy (1748-1751): voir Philippe Froidevaux: « Gléresse, Jean Frédéric Conrad de », in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 12.07.2007. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017649/2007-07-12/>.

\* « Mélancholie, Bile noire ou atrabile. Les Anciens ont cru que c'étoit une humeur naturelle filtrée par la rate. Aujourd'hui comme on sait que cette humeur n'existe pas dans l'état naturel, on donne ce nom à la bile filtrée par le foie, qui devient quelquefois épaisse, noire, âcre, résineuse, & capable de produire bien des maladies. On appelle ces maladies, Affections hypocondriaques, Maladies hypocondriaques.

Il signifie aussi, Le chagrin, la tristesse qui vient de l'excès de cette humeur, ou de quelque cause extérieure. Grande mélancholie. Profonde mélancholie. Il se laisse abattre à la mélancholie. Il est tombé dans une grande mélancholie. Accablé de mélancholie » (« Dictionnaire de l'Académie française », 4ième édition, 1762.

L'auteur du « Recueil des sinonimes françois qui entrent dans le beau stile » (La Neuveville, 1745) note à l'article « Mélancholie » (p.323) de se référer à celui de « Chagrin » (p.128) avec comme exemple, « le chagrin me tue ».

juridiquement l'état qui a précédé sa fin tragique; pour cet effet vous recevrez, Monsieur, la deposition sermentale du medecin qui l'a traité, et des personnes qui avoient une connoissance particuliere [spécifique] des marques de son alienation [égarement] d'esprit, et de l'espèce de désespoir que son ame souffroit; si vous avez 6. à 10. temoins confirmans sur cet article, cela suffira». Le premier ordre s'adresse au médecin dans son rôle d'auxiliaire de Justice et le deuxième concerne les témoins. Le troisième ordre est pour la parenté de la défunte, autorisée à inhumer honorablement Suzanne Morel.

«Cependant pris égard à la conduite edifiante qu'elle a tenue pendant toute sa vie, sauf au moment où elle l'a terminée, et à la presumption qui en résulte en faveur de son innocence, vous pourrez, Monsieur, permettre à la Parentée de la faire inhumer selon sa condition, sauf et sans prejudice des charges que vous pourriez acquérir par les informations auxquelles vous allez procéder. C'est ce que j'ai dû répondre à la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le jour d'hier».

Le rapport baillival conclut à la mort accidentelle de la «Demoiselle Morel» âgée de 55 ans autorisant l'inhumation. Le décès résulte de la dégradation de son état mental, une maladie, «une hypocondrie et melancholie consommée»; la confirmation sans preuves vient du Chancelier qui est persuadé de la cause évidente soit «de l'effet de la melancholie profonde» de la victime; toutefois, comme juriste respectueux de la procédure, il a ordonné une enquête scrupuleuse dans laquelle doit figurer obligatoirement un rapport médical afin d'obtenir la certitude expertale d'un médecin. Le «Grand Baillif» a fait déposer, sous serment, des proches de la malheureuse sur sa personnalité et fait énumérer leurs observations de la dégradation de l'état de santé de Suzanne Morel, une notable estimée, respectée de tous y compris par les élites curiales à Porrentruy.

*Qui est Suzanne-Madeleine Morel?*

**La riche «Demoiselle Susanne Morel» de Corgémont  
est «une imitatrice accomplie du vrai chrétien» et  
une testatrice charitable**

Le mariage d'Abram Morel (16?-20/01/1743) et de Madeleine Béguelin (1680-2/09/1751) a été béni jeudi 14 janvier 1712 à Courtelary; le père de Suzanne Morel est notaire, greffier de justice et il sera maire du village de Corgémont.

Sur le 14<sup>me</sup> Janvier 1712  
a été béni le mariage  
Du sieur A. Br. Morel  
Greffier de Corgémont  
avec Mademoiselle fille de  
sieur Le sieur Mayre de  
Bequellin, de Courtelary.

Registre de mariage  
de Courtelary, 1712.

Dimanche 2 mai 1717, le pasteur Petremand Chiffelle [1667-1758, à Corgémont de 1715 à 1722] baptise « Suzanne Madeleine fille de Monsieur le Greffier Morel » :

May  
Sur le 2<sup>e</sup> a été baptisée  
Suzanne Madeleine fille  
de Monsieur Le  
Greffier Morel  
Parr: Monsieur Jmeson  
Bequellin & Mon<sup>sr</sup>  
Jean Pierre Morel  
Chirurgien Marr<sup>re</sup>  
Mademoiselle Ursule  
de Suzanne Bequellin  
de Courtelary.

Archives de l'État de  
Berne, K Corgémont 1  
Registre de baptême  
(Corgémont) (1666-1745)  
in [https://www.query.  
sta.be.ch/](https://www.query.sta.be.ch/)

Suzanne sera enfant unique. En 1772, la « Demoiselle » Morel est une célibataire définitive. « Même lorsqu'il est légitime, l'état de célibat ne représente pas en soi une condition supérieure à celle du mariage; il n'a de valeur que parce qu'il permet à celui qui y est appelé de remplir mieux sa mission particulière » (Biéler (A.), *L'homme et la femme dans la morale calviniste*, Genève, 1963, p. 66). Aux dires de l'une de ses servantes, Catherine Voirol, « elle aimoit à se tenir proprement et convenablement, en habillemens et coëfages », soit porter de beaux vêtements et arborer de belles parures de tête.

Elle jouirait d'une bonne santé jusqu'à l'été 1772. Elle vit confortablement dans un ensemble immobilier conséquent, bien entourée comme l'indique sa servante Catherine Jean Guenin « se rappelant des soins et attentions que la maison du S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, a eue de tout tems pour la defunte et plus particulièrement encore dans sa dernière maladie ».

Sa parenté proche est constituée de dix cousines et cousins germains, « 1<sup>e</sup> Mr Nicolas Beguelin [1714-1789] 2<sup>e</sup> M<sup>selle</sup> Caterine Beguelin 3<sup>e</sup> M<sup>selle</sup> Susanne Beguelin fils et filles de feu Mr Pierre Beguelin [1672-1752] en son vivant maire de Courtelari [1704-1744], présentement à Berlin<sup>6</sup> « 4<sup>e</sup> Mr le ministre Charles Henri Saunier [1710-1775] de Tavanne, Pasteur à Orvin<sup>7</sup>, 5 Monsieur Jacques Morel [1705-1777], 6 Ma<sup>dme</sup> son épouse née Saunier [1708-1776] de Corgemont, 7 Mr Benoit Ami Theophile Mestretat [1721-ap1797] Docteur es Loix domicilié à Courtelari... enfin 8 Jean Pierre, 9 Marie, 10 Susanne fils et filles de feu Jonas Rollier [1702-1771] de Nods [Montagne de Diesse]... ».

Tout un chacun, du haut en bas de la pyramide sociale, s'accorde à la décrire comme une personne qui a eu une « conduite edifiante qu'elle a tenue pendant toute sa vie » ainsi que l'écrit le Chancelier Dominique-Joseph de Billieux (1717-1783).

Le « Grand Baillif » David Imer (1735-1798), après les témoignages recueillis, réitère son sentiment à l'égard de la « Demoiselle Morel » :



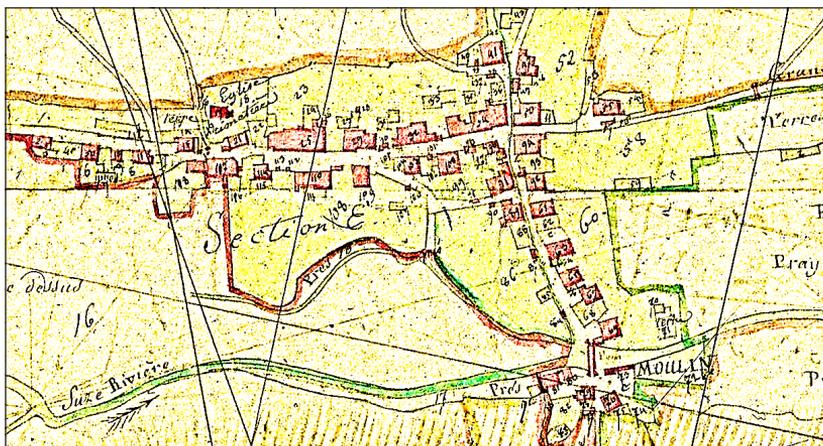
« Je me suis déjà permis de marquer à M<sup>r</sup> le Chancelier, c'est que la defunte jusques à sa dernière maladie, soit au tems qu'elle a terminé sa carrière [« CARRIERE, se prend figurément pour le cours de la vie », Académie française, 4<sup>e</sup> édition, 1762], a été un exemple de vertu, de charité et de tous les caractères qui constituent le vrai Chrétien ».

« Madame Béchaux, Saint Ursanne », peinture anonyme milieu XVIII<sup>e</sup> siècle. In Treichler (H.P.), L'aventure suisse de siècle en siècles, 1991, p. 257. La « Demoiselle Morel » aurait pu lui ressembler.

Le Procureur général Fidèle-Ignace-Joseph Scheppelin (1729-1804) après avoir collationné toutes les pièces du dossier rend un bel hommage à la « Demoiselle Morel » car « elle a toujours vécu dans la pratique de toutes sortes de vertu morale, et qu'elle jouissoit d'une reputation la plus avantageuse [favorable] ».

Un très proche, « son homme d'affaire pour son oeconomie [gestion] domestique », « Jean Henri fils de l'ancien Justicier J.P. Prêtre, âgé de 37.ans » qui l'a servie depuis « maintes années » décrit la « Demoiselle » avec beaucoup de sincérité et évoque « la conduite et les propos, lui ont parus sensés et edifiants ».

C'est au tour de « Jonas Hirtzel, Meunier à Corgemont, âgé de 27 ans » demeurant dans le « moulin, ribe [meule] et raisse [scierie] » qui « a deposé sermentalement que la defunte D<sup>lle</sup> Morel faisant nombre des actionnaires au Moulin de Corgemont, il a été dans le cas d'être nourri chez elle, lors de son tour... il l'a toujours trouvée et reconnue pour avoir l'esprit dans une bonne assiette [état, situation], gaye et contente ».



Archives de l'État de Berne, AA IV 698 Corgémont, territoire de la commune, 1805, in <https://www.query.sta.be.ch>

Une amie du cercle des intimes, « Catherine ffeu [fille de feu] Henri Dodillet de Courtelary, âgée de 49 ans », loue la « Demoiselle » :

« Qu'il y a plusieurs années, que comme Marchande, et par connoissance particuliere [amie intime], elle a frequenté la Maison de la D<sup>lle</sup> Morel defunte, en laquelle elle a constamment reconnu toutes les marques, qui caractérisent le vrai Chrétien, par conduite, sentimens et propos ».

La domestique « Catherine Voirol de Tavanne [287 hts en 1745], servante de la defunte D<sup>lle</sup> Morel, âgée de 28 ans », a déposé sous serment, comme tous les autres témoins: « Qu'elle est entrée au service de ladite D<sup>lle</sup> en 8<sup>bre</sup> [octobre] 1771... elle n'a vû et reconnu que tout bien être chez sa Maitre [sens générique], qui vouloit bien l'affectionner ». Suzanne Morel est donc bienveillante avec sa servante.

« Marguerite Ruedolph de Tavanne Servante chez le S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, âgée de 27 ans a deposé sermentalement :

« Que voici environ cinq ans qu'elle sejourna à Corgemont, pendant lequel, et jusque il y a peu de tems, qu'elle a constamment reconnu la D<sup>lle</sup> Morel defunte pour une personne d'un excellent caractere, avec des momens et conduite très réglés ».

« Marguerite Mettin de Lehr [Laire, 213 hts en 1793] au Comté de Montbéliard<sup>8</sup> [luthérien] ».



« Château de Montbéliard », XVIII<sup>e</sup> siècle, anonyme, Musée du château, Montbéliard (France, Doubs).

Elle est âgée de 24 ans, servante chez le Sieur Jacques Morel et dépose « Que depuis trois ans, jusques il n'y a guères, qu'elle est en service chez le S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, elle a constamment reconnu la D<sup>lle</sup> Morel Parente de sondit Maitre pour une personne d'un bon sens d'une vie exemplaire et charitable ».

Une servante très proche, qui l'a côtoyée très longtemps, « Catherine née Mottet, femme d'abram Jean Guenin de Corgemont, âgée de 41 ans, a deposé sermentalement :

« Qu'elle auroit été au service de feu la D<sup>lle</sup> Morel, pendant l'espace de 23 ans consécutifs et jusqu'à l'époque de son mariage arrivé il y a près d'une année, et ne sauroit assez se louer de l'éducation [en ce qui regarde les mœurs] qu'elle lui a donné ainsi qu'admirer la vie chrétienne

et exemplaire qu'elle a mené pendant tout ce tems là; qu'elle s'est toujours empressée de lui rendre dès lors par ses devoirs».

Signalons que le pasteur de Corgémont n'a pas été appelé à témoigner probablement en raison de sa parenté avec la défunte tout comme le cousin, le Sieur Jacques Morel.

Suzanne Morel a reçu une éducation chrétienne (catéchumène admise à la Sainte Cène) ce qui lui permet de s'adonner passionnément à la lecture religieuse; sa servante Catherine Voirol de Tavannes dépose qu'elle la trouvait «s'appliquant dans d'autres momens, à la lecture d'ouvrages de piété, avec trop d'attachement». Un voisin, «Jacob [1744-1827] fils de Jean-Pierre Girard, horloger de Corgemont âgé de 29 ans a déposé», «que le plus souvent entr'autre chez elle, il la trouvée occupée à la lecture de livres de piété, ou sur ses genoux en posture dévotion». La prière avant de passer au lit est faite par Suzanne Morel comme le déclaire la servante Marguerite Ruedolph. Il arrive aussi que les visiteurs vespéraux comme le médecin et chirurgien de Corgémont Charles-Henri Prêtre (1744-1810-5) la fasse «parce que la D<sup>lle</sup> ayant ordonné la prière, à être faite par le Declarant pour ne s'en être acquitté chez elle depuis quelque tems, il fut empressé [pressé] d'exécuter sa volonté». À d'autres moments, c'est Jean-Pierre Girard de retour de Paris en juillet 1772 qui «ordinairement... faisoit la prière avant que l'on passa en son repos [sommeil]». À la lecture de ces témoignages nous observons l'exigence de la pieuse Suzanne Morel quant à l'obligation de la prière collective.

### La «Démouelle Morel» une testatrice charitable mais sélective

La solidarité, la piété, la charité, l'amour pour son prochain que tout un chacun lui reconnaît, l'«Honnête Démouelle» [vertueuse, conforme à l'honneur et à la vertu] l'exprime dans les dernières volontés de son testament en date de mardi 15 septembre 1772 à vingt heures «pour ses vrais uniques et légitimes héritiers universels, ses Bien aimés Cousins et Cousines, germains...». Il est mentionné qu'«elle agit de son propre mouvement [bon gré] et ne suivant que son propre cœur; en conséquence de quoi, elle donne, teste et legue:

«1<sup>e</sup> au fond des Pauvres de la Communauté de Corgemont la somme de Cinquante Ecus».

En vrai chrétienne et comme généralement dans les testaments que le notaire Jacques Bosset (1726-1788) de Cortébert a écrit sous la dictée

des testateurs, elle pense en premier lieu aux nécessiteux; la charité («*caritas*») est la vertu théologique du chrétien selon le philosophe Gottfried Wihlem Leibnitz (1646-1716). C'est la «*Recette des pauvres de la paroisse de Corgemont*» qui gère les fonds. Et comme femme cultivée elle entend favoriser l'éducation; l'école du village est avérée en 1658. Ainsi lègue-t-elle «*au fond de l'Ecole dudit lieu, aussi Cinquante Ecus*». L'école qui ne fonctionne que quelques semaines par année et que deux ou trois jours par semaine selon la saisonnalité des travaux agricoles qui requièrent les bras de tout un chacun, est tenue par le «*régent d'école Jean-Pierre Girard âgé de 27 ans*» [1746-1792] originaire de Corgemont. Les «*maîtres d'école*» ou les «*régents d'école*» sont recrutés en priorité au sein de leurs villages<sup>9</sup> mais il arrive que, faute de candidats ayant les capacités d'enseignement (ce n'est pas toujours le cas!), des communautés diffusent un appel à candidature par voie de presse<sup>10</sup>.

Les articles suivants de son testament concernent les legs à des membres de sa famille, les liens de parenté ne sont pas spécifiés; les deux filles «*de feu Pierre Girard [1694-1766] de Corgemont... la some*



«Péry-La Heutte», «*Vue de la Reuchenette*», König Franz Niklaus, 1792, in <https://www.helveticaarchives.ch>

[sic] de Cent Cinquante Ecus, a se partager entre elles par égales portion; et en cas l'une ou l'autre vint à mourir sans hoirs [héritiers] légitimes de son corps, la portion qui lui est par le present deferée [cédée] retournera à ses frères et sœurs par égale portion ou à leurs hoirs [héritiers]». La ségrégation entre frères et sœurs nous échappe d'autant que dans l'article «4<sup>e</sup>», elle lègue sans distinction et sans indiquer leur nombre «aux enfans de feu David Saunier [1690-1762] de Tavanne la somme de Deux Cent Dix Ecus, a se partager entr'eux par égale part».

De nouveau dans le cinquième article ce sont les «deux filles de feu Pierre Criblez [1688-1743] de Peri [Péry, 416 hts en 1770], à chacune Trente Ecus, et en cas elles vinssent a mourir avant la testatrice, leurs enfans sont appellés a représenter leurs mères».

Les articles suivants (6,7,8) concernent ses filleuls et filleules qui ne sont pas traités sur un pied d'égalité:

Article 6, «sa filleule Susanne Rose ffeu [fille de feu] françois meirat chirurgien de Courtelari [733 hts en 1770]». Il s'agit de Jean-Henri-François Meyrat (1727-1769) médecin-chirurgien à Courtelary de 1742 à 1769. La filleule reçoit «la somme de Cinquante Ecus, avec sa part au leg suivant:

«7<sup>e</sup> a tous ses filleuls et filleules qui seront vivants à l'heure du décès de la ditte testatrice, à chacun Deux Ecus».

Deux autres filleuls sont privilégiés sans en mentionner la raison:

«8<sup>e</sup> à Jean Henri [1735-1811] fils du S<sup>r</sup> [Sieur] ancien Justicier Jean Pierre Pretre [1700-1774] de Corgemont, et à Jacob [1744-1827] fils de feu Pierre Girard [1694-1766] dudit lieu ses filleuls, outre leurs legs cy dessus elle ajoute encore à ceux-ci à chacun Un Louis Or». L'Ordonnance du Prince-Évêque Joseph-Guillaume Rinck de Baldenstein (1744-1762) datée du 20 septembre 1745 «Sur la valeur des monnaies françoises d'or et d'argent et ordre de les accepter dans la Principauté», a légalisé la circulation des pièces du Royaume Très Chrétien, Écus et Louis. La «monnoye de Bienne» a aussi cours.

Suzanne Morel sait reconnaître ce qu'elle doit à sa servante qui lui a témoigné et continue à lui témoigner son dévouement:

«9<sup>e</sup> a Caterine femme d'abram Jean Guenin de Corgemont née Motet son ancienne servante, la somme de Cent Ecus, en consideration des bons services qu'elle a receu et dont elle espère la continuation». La servante lui a été fidèle pendant vingt-trois ans; c'est en raison de son mariage récent qu'elle a quitté le service de la «demoiselle».

On notera que la servante figure en meilleure place et en percevant le double de ce que « Pierre David Rollier de Nods [village de la Montagne de Diesse<sup>11</sup>, 292 ménages en 1760], fils de sa cousine Salomé » qui se voit attribuer « la somme de Cinquante Ecus ».

### Localisation des héritiers

Les mérites des uns et des autres qu'ils soient membres de sa famille, de sa parenté spirituelle, de son entourage amical ou sa domesticité prévalent dans l'affectation personnalisée du montant des sommes léguées.

S'agissant de son vestiaire d'apparat et de représentation ainsi que les objets nomades de valeur, ils sont légués à sa famille ; « 11<sup>e</sup> à M<sup>de</sup> Bendite Lidie Morel [1708-1776], épouse de M<sup>r</sup> Jacques Morel [1705-1777] de Corgemont, et à D<sup>lle</sup> Lidie Saunier filleule de la testatrice et fille de M<sup>r</sup> le ministre Saunier [Charles-Henri Saunier, 1710-1775] de Tavanne [287 hts en 1745] Pasteur à Orvin [Mairie d'Orvin 465 hts en 1770], elle leur legue **ses habits en soie et ses bijoux** [en gras dans le texte]<sup>12</sup> a se les partager par égale part, et au cas que la ditte Dame Morel vint a deceder avant l'ouverture du present [testament], ses belles filles mesdames Susanne Marianne [Prêtre, 17?-1796] épouse de M<sup>r</sup> le Ministre Morel [Charles-Henri, 1743-1796] et Susanne née Schafer [1743-1??] épouse de M<sup>r</sup> Theophile Morel [1739-1810, justicier] de Corgemont sont appelés a représenter la susdite Dame Morel leur belle mère dans la portion des dits habits et bijoux qui lui sont legués par le present » [testament]. Il semblerait qu'il y ait suffisamment de pièces de vêtement de soie et



« Carte de l'Évêché de Bâle », 1781 (détail), in <https://www.e-rara.ch/i3f/v20/7264551/manifest>

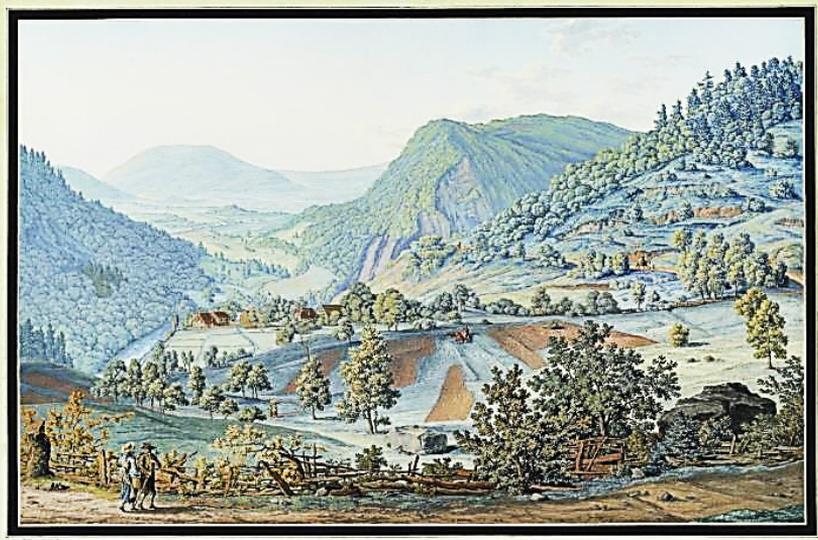
d'objets d'orfèvrerie afin de satisfaire toutes les personnes désignées pour se partager le legs de leur parente. Bien que la simplicité soit prônée dans le dogme et que le luxe ostentatoire soit combattu comme à La Neuveville depuis les « Réglements somptuaires » du 21 février 1681, il n'en demeure pas moins que la toujours bien mise « Demoiselle Morel » ait succombé à la valeur esthétique et symbolique d'un vestiaire luxueux et d'une orfèvrerie de prix. Son rang social lui imposait une distinction. Depuis les travaux de John-Carl Flügel, psychanalyste britannique (1884-1955), sur la tri-fonctionnalité du vêtement, parure, protection, pudeur, on appréhende un peu la personnalité de l'« honnette Demoiselle » [vertueuse, conforme à l'honneur et à la vertu] sur l'image d'elle-même soit l'apparence qu'elle entend donner à voir à son entourage<sup>13</sup>. Peut-être sait-elle aussi rester dans « la juste mesure... cette élégance discrète et cette sobriété raffinée qui caractérise encore les sociétés protestantes... »<sup>14</sup>.

« 12<sup>e</sup> Elle legue tous ses autres habits, a se partager par égales portions, entre l'avant ditte Dame Epouse de M<sup>r</sup> Jacques Morel, les trois cy devant nommées filles de feu Pierre Girard [1718-1766], et à Caterine femme d'Abram Jean Guenin toutes dudit Corgemont... ». Le vestiaire est probablement conséquent chez une personne aisée. Dans la société traditionnelle du réemploi, le vêtement de dessus et le linge de corps (lin avéré à Corgémont) sont recherchés; dans les ventes aux enchères des biens, les « montes publiques », tout s'adjudge, bas, chemises comprises, « linges et plumes », « drappelages » et accessoires nomades comme le parapluie. La distribution par le legs s'inscrit dans une rédemption d'une thésaurisation peccamineuse que le rang social avait commandée.

Avec la copie du testament est jointe une autre copie :

« Quoique ce Billet soit écrit par la main du Chirurgien Pretre [Charles-Henri Prêtre, 1744-1810-5], il contient et renferme ma volonté, qui est ce qui suit; les fils de feu Pierre Girard auront en forme de leg dans mon testament Cent Ecus, que leur feront mes héritiers universels; Cinquante qui se prendront sur la masse de mes Biens, et Cinquante sur les legs des trois filles Girard leurs sœurs. Corgemont le 24<sup>e</sup> 7bre 1772 [jeudi 24 septembre] ». Le billet a été signé de la main de Suzanne Morel. Il y a une relation très étroite entre le médecin et la patiente, une relation de confiance à ce moment-là.

Le codicille est-il un ajustement? Un signe évident de son « ma-laise »? Femme très pieuse et très charitable, Suzanne Morel n'en est pas moins une femme qui jouit d'importants revenus de son domaine agricole et forestier qu'un régisseur administre en son nom.



« Vue de Freinvillers et de la Vallée d'Orvin, sur la route de l'Erguël, à 1 lieue de Bienne en allant contre Delémont » GS-GUGE-HARTMANN-A-3, In <https://www.helveticaarchives.ch>

### La « Demoiselle Suzanne Morel », une riche propriétaire-exploitante à Corgémont

Les biens immobiliers de Suzanne Morel sont connus par son « testament judiciaire » ou judiciaire. L'inventaire après décès n'a pas été retrouvé.

Ainsi « Elle donne de plus, teste et legue à son Cher Cousin M<sup>r</sup> Jacques Morel du dit Corgémont », marié mercredi 22 juin 1735 à Bénédicte-Lydie Saunier (1708-1776); on notera pour la première fois dans le testament une marque d'affection pour l'un de ses parents. Ainsi le legs concerne-t-il « sa Maison où elle fait actuellement sa résidence au village, avec le clos, jardin, grenier, avec toutes ses appartenances et dépendances [latrines, une « cheville de lessive » ou séchoir à linges?]; de plus une vacherie [étable, avec citerne] sur la montagne de l'Envers et tout ce qui en dépend, ainsi qu'elle existe entre ses bans, bornes et limites, item la part et portion que la testatrice de deux Bocages [bois] situés devers l'Envers; à la charge et condition que mondit S<sup>r</sup> [Sieur] legataire fera raison [rendra compte] aux héritiers cy après institués, pour faire masse avec les autres Biens de la testatrice de la somme de Trois Mille Cinq Cent Ecus et cela dans une année dés le décès de la testatrice sans

aucun intérêt; devra néanmoins entrer en possession des susdits Biens, cy dessus spécifiés au moment du décès de la testatrice».

Dans une «économie biologique» elle possède et exploite sur l'étage collinéen des terres nourricières et du bétail bovin [et équin?] qu'elle fait estiver sur la Montagne de l'Envers dans une «vacherie», une étable avec une citerne et elle élève au moins un cochon selon un témoignage, dans un local dédié de sa maison certainement situé au sud de celle-ci. Dans l'appartement de la maison il y a le mobilier nécessaire à la vie domestique et sur lequel le «scellé [a été] mis par deux hommes de Justice sur les cofres, Bufets etc de la maison». La maison est probablement couverte de tuiles, une tuilerie locale étant attestée depuis 1450 et un couvreur Pierre Voisin a résidé au village jusqu'en 1755. Ailleurs les toits sont recouverts de bardeaux d'épicéa. Les fenêtres ont des petites vitres certainement fournies par David Meyrat (env.1714-1784), vitrier de Corgémont, à qui l'on doit aussi celles de l'église reconstruite en 1766. La pièce chauffée, le «poêle», est dotée d'un fourneau à carreaux comme ceux que fabrique le poëlier Jean-Conrad Landolt le jeune (1695-1767) à La Neuveville. Notons que l'église ne sera chauffée qu'en 1848.

Dans la chambre de Suzanne Morel, il y a son lit de bois avec «plumes et drappelage» ceint de rideaux autant pour la préservation de l'intimité que pour l'inertie thermique. Le second lit jumeau est affecté à une servante. Suzanne Morel, âgée de 55 ans et 7 mois décède prématurément au petit jour du mercredi 16 décembre 1772; elle sera inhumée «selon sa condition» samedi 19 décembre soit trois mois après la rédaction de son testament au moment duquel, devant le notaire et les

Le 16. Decem. 1772. 53  
 Suzanne Morel  
 des Corgémonts est morte le 19. dudit  
 M<sup>rs</sup> âgée de 55 Ans et 7 Mois.  
 1773.

Archives de l'État de  
 Berne K Corgémont 17  
 registre de décès  
 (Corgémont) 1723-1797.  
 In <https://www.query.sta.be>

témoins requis, « elle agit de son propre mouvement, qu'elle est en bon sens et bonne mémoire » ainsi que l'inscrit le notaire Jacques Bosset (1726-1788).

Suzanne-Madeleine Morel est inhumée dans le cimetière de l'église de Corgémont (le « sepulchre » selon le pasteur Georges-Louis Liomin, 1724-1784, arrivé en 1754). C'est le lieu du commun des mortels mais dans le « chœur du temple de Corgémont » est enterré le 25 mars 1754 le pasteur Florence Breitner (1687-1754) arrivé en 1723 et le 24 janvier 1767 c'est la jeune épouse du pasteur Charles-Henri Morel, âgée de 22 ans et 5 mois qui « a été enterrée dans l'église au pied de la chaire ». Charles-Henry Morel décèdera le 14 mars 1796 à 53 ans et 6 mois ; il « a été enseveli le 18 dans le cœur du Temple de Corgémont... » et sa veuve âgée de 48 ans et 8 mois qui mourra le 8 mai 1796 « a été ensevelie le 11 vers midy dans le cœur (*sic*) du Temple de Corgémont ». Ségrégation spatiale y compris pour la vie éternelle.

### Qu'est-il arrivé à la « Demoiselle » Suzanne Morel ?

L'enquête du « Grand Baillif » David Imer ordonnée par le Chancelier de Billieux apportera des précisions sur la dégradation de l'état de santé de Suzanne Morel. Les personnes requises témoigneront « sermentalement » et décriront avec beaucoup de détails l'évolution d'un « malaise » [état fâcheux, incommode] remarqué dès le mois de juin 1772.

Le médecin de Corgémont fournira, comme ordonné, son rapport et un constat visuel *post mortem* sommaire mais il n'y aura pas d'autopsie du corps de la malheureuse retrouvée probablement noyée dans un bras de ruisseau appelée localement « la vieille eau », coulant dans son « clos » ou « enclos » comme l'écrira le Procureur général.

### Les témoignages prolixes de l'entourage et le rapport médical succinct

La procédure d'enquête requiert obligatoirement la prestation de serment avant toute déposition et le « Grand Baillif » le note scrupuleusement pour chaque personne. Les témoins requis, de la sphère familiale et ancillaire de la victime, après avoir évoqué tout le bien qu'ils pensent de Suzanne Morel et sans avoir à répondre à des questions précises, chacun à leur tour, ils décrivent les dates de l'apparition des premiers signes de la dégradation de l'état de santé physique mais surtout psychique

de la « Demoiselle ». Ils déposeront sur tout ce qui a été choquant et dégradant dans l'évolution de la maladie.

### **La datation de l'apparition des signes inquiétants de la santé physique et mentale**

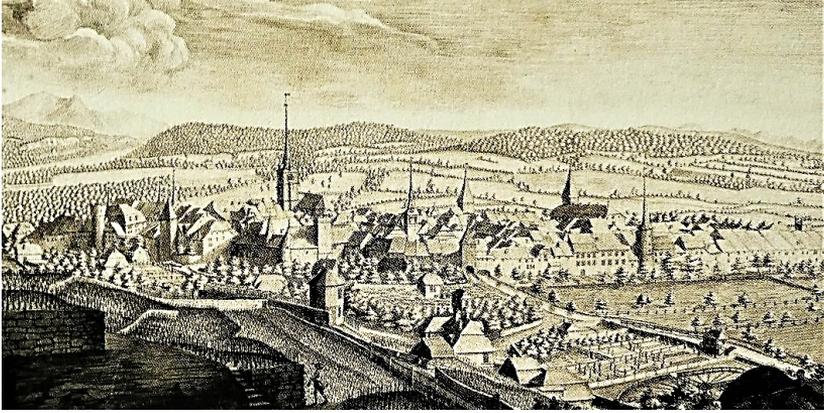
« Jean Henri fils de l'ancien Justicier\* J.P. Prêtre, âgé de 37.ans » ne peut pas dater exactement l'apparition de signes mais il déclare que « dans le cours de cette année, elle lui a temoigné reiterées fois, qu'elle se sentoit dechoir et tendoit à sa fin; que comme il etoit son homme d'affaire [régisseur] pour son oeconomie [gestion] domestique, il s'est apperçu petit à petit, qu'elle prenoit des inquiétudes pour des ouvrages de la campagne, quoique ce n'en fut ni le tems ni la saison propre ».

Jean-Henri Pretre a été très prévenant avec la « Demoiselle » tout au long de l'automne et il a été très préoccupé de l'état de Suzanne Morel. Quant à « Catherine ffeu [fille de feu] Henri Dodillet de Courtelary, âgée de 49 ans », elle date approximativement les premiers symptômes : « environ la dernière S<sup>t</sup> Jean [mercredi 24 juin 1772], ladite D<sup>lle</sup> s'est plaint à elle comme ayant des maux de jambes et être affecté d'un malaise... », et « le 11<sup>e</sup> 9bre [mercredi 11 novembre] dernier au soir, la declarante étant chez la defunte, pour d'ici se rendre comme elle a fait à la foire de Bienne [1698 hts en 1770], cette dernière continua à se plaindre de son mal être... ».

« Jacob fils de Jean Pierre Girard horloger de Corgemont, âgé de 29 ans » situe les plaintes de Suzanne Morel; « Que comme la maison de son Père où il reside, avoisine celle de feu Mad<sup>lle</sup> Morel, il s'est rendu assez fréquemment chez celle-ci, depuis son retour de Paris arrivé sur la fin de Juillet dernier; que dans le commencemens elle s'est plaint d'un malaise, qui dans peu de tems la conduiroit au tombeau à ce mal aise ont succédé des inquiétudes, qui se laissoient aisément entrevoir sur son visage et dans ses propos... ».

« Jean Pierre Girard charpentier de Corgemont, âgé de 58.ans » situe assez précisément un changement dans le comportement de la « demoiselle » :

\*justicier, membre élu de la justice de paroisse présidée par le maire qui détient le droit de basse justice (affaires de police locale). L'organisation administrative résulte du Coutumier d'Erguel de 1605 et de la Déclaration souveraine du 23 juin 1742. Les affaires matrimoniales et de mœurs relevaient de la compétence du tribunal matrimonial et du tribunal de mœurs composé du consistoire de paroisse et de la Classe ou corps des ministres.



« Vue de Bienne », François-Alexandre Neuhaus, dessin à l'encre de Chine, 1771, in Lindegger (R.), Histoire de Bienne, Tome 1, des origines à 1815, 2013.

« Que dans le courant de l'été dernier [1772], il s'est apperçu ainsi que les siens, que la D<sup>lle</sup> Morel leur voisine declinoit, et que s'étant informé diverses fois de sa santé, elle s'est ditte incommodée [qui cause quelque peine] et ne pas faire de vieux os, sans cependant, avoir aperçu dans le commencement aucun derangement d'esprit; qu'environ à mi octobre il a observé chez elle une suite de déclin jointe à des inquiétudes, que dès lors ces inquiétudes lui ont paru redoubler... ».

On s'attendrait de la part du « régent d'école » à un témoignage précis, bien documenté eu égard à sa profession mais c'est tout le contraire; « Jean-Pierre fils de J.P. Girard, Regent d'école de Corgemont, âgé de 27 ans » dépose « Que depuis quelque tems, il s'est apperçu, que feue la D<sup>lle</sup> Morel, n'avoit plus sa gayeté ni sérénité de visage, non plus que son air de propreté, comme il lui etoit ordinaire du devant [qu'auparavant] ».

« Jonas Hirtzel, Meunier à Corgemont, âgé de 27 ans », situe un changement dans le comportement de la défunte: « avant l'automne dernier il l'a toujours trouvée et reconnue pour avoir l'esprit dans une bonne assiette [état, situation], gaye et contente, mais que dès lors, petit à petit, elle a dechu... ».

« Catherine Voirol de Tavanne, servante de la defunte D<sup>lle</sup> Morel, âgée de 28 ans » depuis l'automne 1771, date le début des symptômes: « jusques environ le commencement de l'automne dernier [1772], elle n'a vû et reconnu que tout bien être chez sa Maitre [terme épïcène?],

qui vouloit bien l'affectionner, mais que dès lors et insensiblement, elle s'est plaint d'un malaise accompagné de maux de tête... ».

Le huitième témoin est « Marguerite Ruedolph de Tavanne, Servante chez le S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, âgée de 27 ans ». Elle ne peut pas dater précisément : « ce n'est que depuis quelques semaines, après un amaigrissement aparent, qu'elle a remarqué en icelle [celle-ci] un changement allant en augmentant designé par des inquiétudes et échauffement d'esprit, qui l'ont porté à se représenter comme à la veille de sa ruine [perte]... ».

Quant à « Anne Marguerite Mettin de Lehr [Laire, 213 hts en 1793] au Comté de Montbéliard, servante chez le S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, âgée de 24 ans », la jeune domestique apporte un témoignage très précis : « depuis près de trois semaines en ça il s'est fait une grande revolution [mouvement extraordinaire dans les humeurs, qui altère la santé] chez elle, ayant manifesté de vives inquiétudes, sans ombre de fondement, et tenu des propos sans système [structure] ni suite, et que denottoient un etat de melancholie [dépression] et maladie d'esprit; telle situation empirant de jour à autre... ».

« 10. Catherine née Mottet, femme d'abram Jean Guenin de Corgé-mont, âgée de 41 ans » qui a été au service de la « Demoiselle Morel » durant vingt-trois ans précise que « c'est environ la mi octobre [1772], que la deposante s'est aperçue, que le mal aise de son ancienne Maitre, dégeneroit bien réellement en melancholie, dont elle a donné preuve, ensemble d'une allienation d'esprit, d'un jour à autre... ».

Enfin le dernier témoin, « Adam ffeu [fils de feu] le S<sup>r</sup> [Sieur] Greffier Bourquin [Adam Bourquin<sup>1</sup> ??-1763] de Sombeval, domestique de M<sup>r</sup> le Ministre [pasteur] Morel<sup>15</sup> âgé de 40.ans » témoigne d'un fait précis qui s'est déroulé depuis peu : « Qu'il y a environ une 15<sup>aine</sup> de jours, qu'ayant reçus ordre de son Maitre, à la suite d'une visite que ce dernier venoit de faire à Mademoiselle Morel, d'aller chercher le cochon de celle-ci, comme lui ayant été remis par icelle [celle-ci] pour le soigner et diminuer le nombre des inquiétudes chimeriques qu'elle se donnoit, il s'y rendit et exposé le sujet de sa mission, elle lui répondit, qu'il n'étoit pas en situation de le lui soigner convenablement, tenant à ce sujet des propos insensés et ridicules... ». C'est depuis le mois de juin 1772, et au début de septembre puis à la mi-octobre et dans les semaines qui suivirent que les témoins situent des phénomènes inquiétants qu'ils peuvent décrire et définir comme des accès de « mélancholie » et d'« allienation d'esprit » accompagnés de comportements régressifs enfantins. Le pasteur Théophile-Rémy Frêne apporte une précision capitale ; « ce n'a été

que depuis l'été passé, lorsque nombre de bétail étoit malade à Corgé-  
mont, que l'on commença à s'apercevoir de quelque changement chés  
M<sup>lle</sup> Morel... puis, lorsqu'elle reçut la Nouvelle que son Cousin Meztrezat  
le Docteur, qui lui devoit beaucoup, avoit totalement perdu son Procès  
aux Appels, elle fut extraordinairement frappé et ce fut l'époque de son  
dérangement total»<sup>16</sup>. Le choc émotionnel serait l'un des éléments  
déclencheurs.

La profusion des détails des témoignages s'oppose à la concision du  
rapport établi par le médecin de Corgémont.

### **Les observations des témoins attentionnés et protecteurs de la « Demoiselle Morel »**

« 1. Jean Henri fils de l'ancien Justicier J.P. Prêtre, âgé de 37.ans, depose » :

« Que dès maintes années, il a fréquenté la Maison de la defunte D<sup>lle</sup>  
Morel, dont la conduite et les propos, lui ont parus sensés et edifiants ;  
que dans le cours de cette année, elle lui a temoigné reiterées fois,  
qu'elle se sentoit dechoir et tendoit à sa fin que comme il étoit son  
homme d'affaire pour son oeconomie domestique, il s'est apperçu petit  
à petit, qu'elle prenoit des inquiétudes pour des ouvrages de la cam-  
pagne, quoique ce n'en fut ni le tems ni la saison propre; qu'il y a envi-  
ron un mois, que passant la soirée chez elle, elle se plaignit à lui, de ce  
que les levains\* [pâte aigre] que la servante venoit de préparer n'étoient  
pas levés que lui ayant observé, que leur effet ne pouvoit pas se dévelop-  
per sitôt, elle persista néanmoins à dire qu'ils nétoient pas bons, et vou-  
lut se mettre en situation d'en faire elle-même d'autres, lui dit même  
reiterées fois, de préparer de l'eau à cet effet, que par sa conversation  
avec elle il allongea le tems, pour la détourner, jusqu'à ce qu'arrive la  
jeune Dame Morel, qui après diverses instances, obtint de sa cousine  
ladite D<sup>lle</sup>, de se rendre à la veillée chez son Beau père. Que dès lors, elle  
n'a pas borné ses inquiétudes pour ses propres affaires, mais les a pous-  
sée, pour ce qui concernoit son Parent le S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel et  
autres voisins non aparentes [apparentés], jusqu'au point de dire, que  
chez le S<sup>r</sup> [Sieur] Morel pourroient bien lui prendre son bois à bruler,  
tout autant de propos si deplacés, que le declarant les a envisagés  
comme produits par une allienation d'esprit que le 4<sup>e</sup> [vendredi 4 dé-  
cembre] du courant, voulant aller donner le bonjour à ladite Demoiselle,

\* « Levain, on appelle Levain, Un petit morceau de pâte aigrie, qui étant mêlée avec la pâte dont on veut faire le pain, sert à la faire lever, à la faire fermenter » (« Dictionnaire de l'Académie française », 4<sup>e</sup> édition, 1762.

il fut surpris de la trouver cherchant dans un obscur Etable du devant huis<sup>17</sup> lui ayant demandé ce qu'elle cherchoit, elle lui répondit rien... Que de cet Etable elle passa les autres Etables ou Ecuries, comme étant fort empressé à rechercher quelque chose, paroissant être très agitée et les yeux eguars [hagards] que lui ayant offert son Service, lui avoit commandé la veille elle l'en remercia que de la, et avec le même empressement de rechercher, elle passa aux appartements, lui la suivant toujours de près, et, lui ayant demandé un sac pour y mettre le penal [boisseau de 18,23 L] de bage [boige=avoine et orge] qu'elle lui avoit commandé la veille de porter au Moulin, elle lui répondit, qu'elle n'avoit aucun sac et n'avoit plus rien; lui ayant de plus demandé de pouvoir en prendre un, où il savoit que ses sacs reposoient [étaient] pour l'ordinaire, il lui fut faute de s'en pourvoir, que lui ayant présenté un de ses sacs, elle ne voulut d'abord le reconnoitre pour être sac, quoiqu'il fut très aparent pour tel, qu'elle eut grand soin de lui demander ensuite s'il étoit marqué, et qu'il s'empressa de lui conster [être évident] qu'il portoit sa marque à deux endroits.

Que à propos de ce bage, elle reclama du deposant deux penaux [36,46 L] ditte graine, qu'elle lui avoit prêté il y avoit deux ans, quoi qu'il les lui eût rendu il y a une année, et eût bien de la peine de l'edifier [instruire] là-dessus; et au même instant, elle demanda à Deposant si donc il ne lui devoit trois Louis pour l'amodiation [bail à ferme] de partie de son clos, et la pria de se rappeler, qu'il lui en avoit déjà offert le payement l'automne dernier, et qu'il étoit toujours à ses ordres: surquoi étant survenu la compagnie de la Maison Morel, cette conversation fut discontinuée [interrompue] et l'a été dès lors. Qu'au sortir de la Maison, lui Deposant fit récit au S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, de tout ce qu'il venoit de voir et entendre de la part de la D<sup>lle</sup> de ce nom, et notamment du trouble et de l'inquietude qu'il lui avoit reconnu, envisageant son etat assez sérieux pour n'être perdue de vue que le moins possible... Que dès lors il a repassé de tems en tems dans la Maison de ladite D<sup>lle</sup>, et a continué de lui reconnoitre beaucoup d'inquietudes, tant par ses propos sur choses indifferentes, que par son mauvais regard. que le Samedi soir 5<sup>e</sup> [5 décembre] s'étant informé de la Servante de l'etat de sa Maitre, elle la lui depeignit comme empirant plutôt qu'autrement, en ajoutant qu'elle et sa compagne se faisoient peine de passer seules cette nuit là avec la Maitre, que par intrigues [subterfuges], il obtint enfin de cette dernière de passer la nuit dans sa chambre sur le fourneau [siège aménagé sur], que la D<sup>lle</sup> ayant ordonné la prière, à être faite par le Declarant, pour ne s'en être acquitté chez elle depuis quelque tems, il fut empressé [pressé]

d'exécuter sa volonté, la prière finie, les deux filles, se retirèrent dans la chambre à côté, mais ce ne fut qu'après minuit qu'il pût obtenir de la D<sup>lle</sup> de se mettre dans son lit, qu'après une couple [paire] d'heures la D<sup>lle</sup> se leva sans bruit, étant au milieu de l'appartement, Deposant qui étoit éveillé, lui demanda ce qu'elle desiroit, ayant répondu que c'étoit pour satisfaire à ses besoins, elle sortit, lui l'observant, et après avoir satisfait à ses dits besoins, elle rentra ensuite et repassa en son repos [sommeil] et fut fort tranquille jusqu'au matin... Que la dernière fois qu'il l'a vûe, çà été le 14<sup>e</sup> [lundi 14] au soir, que lui ayant demandé comment elle se portoit, elle répondit, toujourns de même, que lui Deposant ayant repliqué, qu'elle avoit meilleur regard que précédemment, elle ajouta, que cependant elle ne se trouvoit point soulagée, et en même tems elle pressa assez vivement la main de Deposant dans la sienne». L'«attouchement», le toucher font partie de ce que l'on a appelé pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, «la valorisation du toucher»<sup>18</sup> à savoir «le sens le plus grossier, mais en même temps le plus étendu, en ce qu'il embrasse plus d'objets que tous les autres ensemble; même quelques-uns réduisent tous les autres sens au seul sens de l'attouchement» (Article «Toucher», l'«Encyclopédie», Jaucourt, 15 / 819).

«2. Catherine ffeu [fille de feu] Henri Dodillet de Courtelary, âgée de 49 ans»:

«Qu'il y a plusieurs années, que comme Marchande, et par connoissance particuliere [amie intime], elle a fréquenté la Maison de la D<sup>lle</sup> Morel defunte, en laquelle elle a constamment reconnu toutes les marques, qui caractérisent le vrai Chrétien, par conduite, sentimens et propos; qu'à environ la dernière S<sup>t</sup> Jean [mercredi 24 juin 1772], ladite D<sup>lle</sup> s'est plaint à elle comme ayant des maux de jambes et être affecté d'un malaise, la defunte s'est plainte d'une maigreur qui augmentoit ainsi que son malaise: que le 11<sup>e</sup> 9bre [mercredi 11 novembre] dernier au soir, la declarante étant chez la defunte, pour d'ici se rendre comme elle a fait à la foire de Bienne, cette dernière continua à se plaindre de son mal être, et fixant la deposante, crut la persuader, par ses discours, qu'elle la croyoit aussi malade, même derangée et qu'une saignée de precaution feroit bon effet ce langage adressé de la part d'une personne malade à une autre qui jouissoit d'une bonne santé, comme la Declarante lui laissa facilement entrevoir que son humeur inquiet reparoissant, elle repeta à la declarante ce qu'elle lui avoit déjà dit précédemment, savoir qu'elle, ensemble la declarante et Anne Marie Girard avoient la même maladie et étoient toutes trois derangées, surquoi

Deposante, crut faire son possible pour l'en dissuader, en usant pour cet effet d'expressions modérés, comme s'étant aperçue que le heurtement de front et la contraration [contrariété] lui étoient nuisibles, et la sentant, quant à elle, dans un état fort critique, relativement aux facultés et assiette [état, situation] naturelle de son esprit la Declarante prit congé d'elle et se retira sans se reproduire dès lors...».

«3. Jacob fils de Jean Pierre Girard horloger de Corgemont, âgé de 29 ans» :

«Que comme la maison de son Père où il reside, avoisine celle de feu Mad<sup>le</sup> Morel, il s'est rendu assez fréquemment chez celle-ci... que l'ayant prié d'aller passer chez elle les soirées et nuits, pour sa tranquillité, il s'y prêté, que le plus souvent entr'autre chez elle... qu'il est en arrivé quelques fois, que la Defunte s'est relevée pendant la nuit et l'est venu appeler, pour faire la conversation avec elle; que cependant tout son raisonnement rouloit sur des inquiétudes qui avoient trait à ses affaires domestiques et sans système [structure]; qu'entretenue et tranquillisée de son mieux pendant quelque tems, il la prioit de reprendre son repos [sommeil], ce qu'il obtenoit quelquefois avec peine, alors il se retiroit aussi; que même elle l'a eû de la sorte fait sortir de son appartement en deux reprises pendant la nuit; que sur la fin, ses inquiétudes et alienation d'esprit ont augmenté, si bien, qu'elle se refusoit à toute compagnie et société, étant arrivé mainte fois que Deposant soit seul ou en la compagnie des personnes de la Maison du S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, qui s'y rendoient souvent, la Defunte, passoit au Poële [pièce avec un fourneau] lorsque la compagnie étoit à la cuisine, et dès que celle-ci venoit la joindre [rejoindre] ensuite au poële, elle repassoit à ladite cuisine... sur la fin, que ses inquiétudes ne se bornoient pas seulement sur les affaires de son menage [administration de son bien], mais encore sur l'oeconomie [conduite d'un ménage] de ses Parens et Voisins, lui soutenant vivement qu'elle ne valoit rien et qu'ils étoient tous à la veille de se ruiner comme elle. Enfin qu'il a discontinué [cessé] de passer les soirées et nuitées chez la defunte, au commencement de ce mois, parce qu'elle lui a temoigné diverses fois tout naïvement et dans le sérieux, qu'elle pouvoit se passer de lui, et que d'ailleurs il étoit de la sorte gêné dans l'exercice de sa profession, qu'il lui importoit de faire valoir avec assiduité; qu'il s'est apperçu souvente fois, qu'après avoir cherché à la guérir, sur ses inquiétudes d'une ruine prochaine, par des positions de fait qui constatoient du contraires, elle tomboit ensuite dans des reveries en gesticulant des mains et balbutiant de la bouche sur les lèvres, sans se faire comprendre, et pour conclusion plaignant le declarant, en le

soutenant aussi à plaindre et malade qu'elle, comme le remarquant fort bien sur son visage. Qu'il l'a eu vûe, étant dans ses agitations, ramasser et macher tout ce qu'elle trouvoit d'impropre sur le Plancher...».

« 4. Jean Pierre Girard charpentier de Corgemont, âgé de 58 ans... » :

« qu'environ à mi octobre il a observé chez elle une suite de déclin jointe à des inquiétudes, que dès lors ces inquiétudes lui ont paru redoubler, étant visiblement démontrés et par la phisionomie et par les propos qu'elle lui a tenu en diverses occasions; que lui Deposant a cherché dans ces mêmes occasions, à la desabuser [détromper] sur sa pretendue ruine prochaine, et à la tranquiliser par les discours les plus propres à cette fin... tout annonçant chez elle un esprit melancholique et derangé ».

« 5. Jean-Pierre fils de J.P. Girard, Regent d'école de Corgemont, âgé de 27 ans » :

« ... que peu à peu, elle est devenue plus serieuse et sombre, que son regard et sa phisionomie avoient trait à ceux d'une personne echauffée et malade d'esprit, que ses discours n'avoient non plus ni suite ni système [structure], qu'une chose qui ci devant auroit été pour elle une bagatelle [chose de peu de prix] ou l'indifference même, lui causoit les plus grandes inquiétudes; et qu'il ne peut mieux définir son etat, sur sa fin, que sur le pied [à proprement parler] d'une personne melancholique et derangée dans son esprit ».

« 6. Jonas Hirtzel, Meunier à Corgemont, âgé de 27 ans » :

« ... petit à petit, elle a dechu, a changé d'humeur, de regard et de propos, à tel point qu'elle lui a paru visiblement melancholique et derangée, faisant l'enfantine, en machant ce qu'elle ramassoit sur terre même jusqu'à du plâtre qu'elle se plaisoit d'emporter des doigts à son fourneau, faisant toujours l'inquiete, mecontente de ce qui se faisoit dans la Maison, quoi que tout s'y passat en règle, allant et venant comme une personne fort agitée, et discourant comme si tout alloit lui manquer; en un mot, avoit changé du tout au tout, avec empiration de mal ».

« 7. Catherine Voirol de Tavanne, servante de la defunte D<sup>lle</sup> Morel, âgée de 28 ans » :

« Qu'elle est entrée au service de ladite D<sup>lle</sup> en 8<sup>bre</sup> [octobre] 1771... mais que dès lors et insensiblement, elle s'est plaint d'un malaise accompagné de maux de tête; que sans croire le montré elle a été prise à indifférence par sa Maitre de tems à autre, ce qu'elle n'attribuoit

uniquement qu'à son indisposition... la declarante s'est fait un devoir de se rendre de tems en tems auprès de sa Maitre, qui l'a constamment bien accueillie... elle s'est aperçue, petit à petit, d'un changement notable chez sa Maitre, temoignant des inquiétudes, du mecontentement et de la méfiance... elle tomboit après ces lectures, dans des assoupissemens et reveries, et ne s'apliquoit plus comme ci devant à des petits ouvrages de main, mais alloit et venoit par la maison avec grande agitation, tantôt prenoit son plaisir à faire bruit avec des paquets de clefs, d'autre fois à mettre en chiffon les linges, à la suite de quoi s'écriant souvent au secours de la miséricorde de Dieu en invoquant la très Sainte Trinité, et en lui demandant pardon sur le desordre qu'elle venoit de commettre; que quand la Deposante etoit à son ouvrage elle se plaisoit à le lui déranger, en un mot se livroit à toutes sortes d'actions enfantines, qui denottoient visiblement du derangement dans son esprit; qu'interrogée souventes fois, où elle se sentoit incommodé, repondoit, tantôt qu'elle n'en savoit rien, tantôt qu'elle n'avoit pas mal, d'autres fois qu'on devoit la laisser en repos et que dans le commencement que l'alienation d'esprit s'est manifesté chez sa Maitre, elle en faisoit ses relations chez le Sr [Sieur] Jacques Morel, qui avoit peine à y ajouter creance [foi], parce que la defunte savoit se contenir, alors qu'elle avoit en sa presence d'autre visage qu'elle; et ce n'a été que sur la fin qu'elle s'est relâchée petit à petit sur son air de contenance, à mesure qu'on lui etoit le plus familier: que les agitations et inquiétudes de la defunte, rouloient sans ombre de fondement, sur son oeconomie et ruine prochaine, cherchant même à retrancher les allimens nécessaires; qu'à ces momens sombré en succedoient d'autres par sautillemens /: promenades en chemise à pieds nuds par la maison: /, maltraitemens [préjudices] de la Declarante, et demandes à elle en soumission dans les genres les plus captieux [trompeurs]; que maintes fois la Declarante a voulu se retirer de ce service, mais a toujours été animée à prendre patience par la Maison du Sr [Sieur] Jacques Morel, auquel elle relatoit par devoir ce qui se passoit chez sa maitre leur Parente; que cette Maison lui a été d'un grand secours et assistance surtout dans les momens où la declarante n'osoit pas rester seule avec sa Maitre, tant celle-ci etoit derangée et melancholique, en ayant donné tant de marques reiterées, que la narration est un chaos [confusion] pour elle; que le mardi 15<sup>e</sup> [15 décembre] du courant dans la matinée, sa maitre lui parut un peu plus tranquille qu'à l'ordinaire... qu'à midi elle mangea un peu de soupe, en prenant le pain de la main pour le porter à la bouche, et buvant le bouillon hors de l'ecuelle ce qu'elle lui avoit eu vû faire de la sorte bien d'autres fois

avec des allimens dont on la servoit souvent de la Maison Morel; à trois heures, ses accès lui parurent se redoubler, et ce fut avec grand peine qu'elle la persuada, après avoir légèrement soupé, de se rendre chez le S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel pour y passer la veillée; que l'heure de se retirer arrivée, la servante du S<sup>r</sup> [Sieur] Morel nommée Marguerite Ruedolph retourna avec elle, pour y passer la nuit; étant ordinaire, depuis un certain tems, à la maison dudit S<sup>r</sup> [Sieur] Morel de donner quelqu'un des leurs pour coucher et passer la nuit avec la Declarante, surtout depuis que la D<sup>lle</sup> Morel avoit temoigné à elle Declarante, qu'elle avoit besoin elle-même d'être saignée\* à raison du derangement, qu'elle lui supposoit, et lui avoit présenté un petit couteau comme voulant faire cette saignée; que la D<sup>lle</sup> en se couchant, voulut avoir la Marguerite Ruedolph à son côté, et la Declarante coucha dans le sien, séparé de celui de sa Maitre par une allée [espace] et des rideaux... Ajoûtant que souvente fois, la defunte eludoit d'aller prendre son repos [sommeil], preferant d'aller et venir par la Maison; quelques fois en chemise et pieds nuds, nonobstant le froid, et qu'elle s'amusoit à ramasser tous les riens qu'elle trouvoit à son chemin pour les porter à la bouche tout malpropre qu'ils fussent; en un mot, à cette dernière époque tout annonçant être chez elle une noire melancholie et foiblesse d'esprit».

« 8. Marguerite Ruedolph de Tavanne, Servante chez le S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, âgée de 27 ans » :

« Ce n'est que depuis quelques semaines, après un amaigrissement apparent, qu'elle a remarqué en icelle [celle-ci] un changement allant en augmentant designé par des inquiétudes et échauffement d'esprit, qui l'ont porté à se représenter comme à la veille de sa ruine, le tout accompagné de raisonnemens, gesticulations et autres demonstrations de la nature d'une personne melancholique et derangée dans son esprit; ... les propos de la defunte tendoient à persuader la Deposante, que sa servante avoit l'esprit derangé aussi bien qu'anne Marie Girard, autre personne de la Maison du S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel et à elle apparentée... que ladite defunte frequentoit assez souvent la maison de son dernier Maitre le S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel et tant celui-ci que les siens, se sont toujours empressés de lui aller au devant et lui rendre leurs devoirs; qu'elle Declarante, par ordre de son Maitre, a couchée reiterées fois avec la Servante de la defunte, pour lui servir d'assistance au besoin,

\* La saignée était le remède principal, « c'est un des plus grands et des plus prompts moyens de guérison que la Médecine connoisse » in « L'Encyclopédie », volume XIV [REGGI-SEM] (1765) p. 501 a.

qu'entr'autre, elle s'y est rendue, pour la dernière fois, le Mardi 15<sup>e</sup> [15 décembre] du courant, qu'alors ladite defunte voulut qu'elle deposante couchat avec elle, ce qu'elle fit, que la prière faite, avant de passer au lit... on s'endormit tranquillement, la servante de la maison dans son lit ordinaire, à quelque distance du leur, qu'à environ trois heures du matin, ladite D<sup>lle</sup> se releva pour ses besoins et repassant dans son lit, demanda à Deposante s'il ne faisoit pas bon dans icelui [celui-ci] à quoi répondit affirmativement; surquoi elles s'endormirent de nouveau... ».

« 9. Anne Marguerite Mettin de Lehr [Laire, 213 hts en 1793] au Comté de Montbéliard, servante chez le S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, âgée de 24 ans ».

Elle a remarqué que la « Demoiselle », « ayant manifesté de vives inquiétudes, sans ombre de fondement, et tenu des propos sans système [structure] ni suite, et que denottoient un etat de melancholie et maladie d'esprit; telle situation empirant de jour à autre; les gens de la maison de son Maitre, ayant constamment été empressés à prévenir la defunte et à la calmer: que le mardi soir 15<sup>e</sup> du courant [mardi 15 décembre] ladite D<sup>lle</sup> fut encore à la veillée chez le maitre de la Declarante, et lorsqu'elle se retira il lui fut donné Marguerite Ruedolph, autre servante, pour servir de compagne pendant la nuit, comme cela etoit déjà arrivé le plus souvent; que ladite Marguerite revint le lendemain à 5 ½ heures du matin rapportant qu'elle avoit passé la nuit assez tranquillement dans le lit même de la Demoiselle<sup>19</sup>, où elle l'avoit quitté, et qu'elle lui avoit recommandé de ne pas faire de bruit pour ne point éveiller sa servante... ».

« 10. Catherine née Mottet, femme d'abram Jean Guenin de Corgemont, âgée de 41 ans » :

« Qu'elle auroit été au service de feue la D<sup>lle</sup> Morel, pendant l'espace de 23 ans consécutifs et jusqu'à l'époque de son mariage arrivé il y a près d'une année,... c'est environ la mi octobre, que la deposante s'est aperçue, que le mal aise de son ancienne Maitre, dégèneroit bien réellement en melancholie, dont elle a donné preuve, ensemble d'une allienation d'esprit, d'un jour à autre, de la façon la plus marquée, par des inquiétudes sur sa ruine et celle d'autrui, par des propos enfantins et sans suite, par sa mine et son regard changés, et par des actions des plus singulieres, telles que de macher des etoupes qu'elle prenoit à la quenouille de sa servante, machant de même ce qu'elle ramassoit d'impropre; en tout quoi, savoit cependant se contenir, lorsqu'il survenoit quelqu'un d'étranger; ne donnant ainsi à connoitre son etat qu'à proportion du plus ou moins de familiarité qu'elle avoit avec ceux qui l'abordoient:

quittant ordinairement compagnie, pour se livrer à la solitude; que s'étant permis de demander à la defunte, d'où provenoit un si grand changement chez elle, elle lui auroit donné pour reponse, qu'elle n'en savoit rien, que son sang etoit gâté [corrompu], et que bien certainement elle mouriroit bientôt. Que l'état de la defunte a beaucoup affligé la declarante, surtout dans son etat actuel de grossesse... ».

« 11. Adam ffeu [fils de feu] le S<sup>r</sup> [Sieur] Greffier Bourquin [Adam Bourquin, 1??-1763, notaire et chirurgien] de Sombeval, domestique de M<sup>r</sup> le Ministre Morel, âgé de 40.ans » :

« Qu'il y a environ une 15<sup>aine</sup> de jours [début décembre], qu'ayant reçu ordre de son Maitre, à la suite d'une visite que ce dernier venoit de faire à Mademoiselle Morel, d'aller chercher le cochon de celle-ci, comme lui ayant été remis par icelle pour le soigner et diminuer le nombre des inquiétudes chimeriques qu'elle se donnoit, il s'y rendit et exposé le sujet de sa mission, elle lui répondit, qu'il n'étoit pas en situation de le lui soigner convenablement, tenant à ce sujet des propos insensés et ridicules, que le Declarant passant avec elle à la grange, elle lui fit des plaintes ameres / : à son avis très mal fondées : / sur l'oeconomie de sa servante envers son betail, et ayant apperçu une feuille de choux sur la provision de foin devant la crèche [mangeoire], elle s'en saisit comme avidement puis la macha et en fit de même avec du foin; que dans son agitation et gestion de bras autour de son col, elle en fit sauter un tour de grenat [parure en rond de pierres précieuses proches du rubis] et eût peine à permettre que le Declarant l'en débarassa, pour en éviter la perte; qu'il a eu peu occasion de voir cette Demoiselle, mais qu'il s'est convaincu pour lors du bruit qui se repandoit insensiblement dans le public, qu'elle etoit melancholique et derangée d'esprit, tant avoit elle avoit l'esprit agité, les yeux eguars [hagards]... ».

Manifestement la « demoiselle Morel » souffre de troubles graves du comportement comme l'agitation, l'anxiété, les déambulations, l'agressivité, la désorientation et l'ingestion de produits non alimentaires; il s'agit de manifestations de démence qui perturbent l'entourage en causant une certaine détresse et un sentiment d'impuissance chez les aidants. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) propose la définition suivante des troubles du comportement :

« Par troubles mentaux et du comportement, on entend des affections cliniquement significatives qui se caractérisent par un changement du mode de pensée, de l'humeur (affects) ou du comportement associé à une détresse psychique et/ou à une altération des fonctions mentales ».

« Pour parler de trouble du comportement, il faut que soient présentes les trois caractéristiques suivantes : la conduite est inadaptée ou aberrante compte tenu du contexte où elle se produit, il y a rupture avec le comportement antérieur et enfin il doit y avoir un retentissement sur les actes de la vie quotidienne ».

## 2. L'observation et la transcription du « chirurgien juré »

Quant au médecin-chirurgien Charles-Henri Prêtre [1744-1810-5], il rédige un rapport lundi 21 décembre 1772 ; il date approximativement (peu scientifique !) le début de la maladie de Suzanne Morel :

« Dans le courant de l'été dernier [1772], Mademoiselle, fille de feu Monsieur le maire Morel, de Corgemont s'est plein (*sic*) d'insomnies, de perdre l'appetit, et travailler d'une fièvre lente, son corps maigrissoy et les forces diminoit, elle s'est cruë attaquée d'une maladie de lengueure [abattement] contre laquelle les résources de la médecine devoient échouer, et qui la conduiroit au tombeau ; joint a cette idée, une repugnance presque invincible pour les drogues, l'obligoit a se refuser a toute tantative ; cependant sa raison pour lors encore maitresse de ses actions, elle a fait usage des remedes qu'un medecin étrangé [Michaël Schüppach] lui ordonnoit, le tout a été sans succès, et toujours ses nerfs irrités par des humeurs toujours plus irritants en dérangentant l'harmonie des organes et en otant au corps sa vigueur, l'ame qui est si dependante de l'état de son enveloppe sa façon de pincer absolument alteree par le derangement de l'économie de cette enveloppe, elle a donné des marques sensible d'un derangement d'esprit, qui etoit, qu'elle etoit entièrement ruinee ».

« Je m'en suis convaincu par les conversations frequentes que j'ai eue avec elle les derniers 8 jours de sa vie, que je lui administrois des calmens [lesquels ?], quent on pouvoit avoir quelque assendant sur elle, elle ma repeté bien des fois qu'elle etoit totalement ruinee, que le tout ne pouroit aller plus mal, qu'on ne sauroit lui en imposer [la tromper], que quiconque ne la croïoit pas, ne pensoit pas juste, et même je l'ai trouve seule dans un poile [pièce avec un fourneau] qui s'amusoit à faire avec les doigts de petites figures dans de la farine, comme feroit un Enfant de 3 à 4 ans, elle s'étoit toute blessée la levre inferieure en se la serent entre les dens par distraction [inapplication], enfin son opiniatreté sur la misère augmentoit de jour en jour, à mesure des progrès de la maladie, comme il est déjà vérifié par l'expérience ; que ce raïon lumineux de l'essence suprême, uni avec nos sens safoiblit comme eux ».

À ce rapport médical concis s'ajoutent les observations des témoins qui ont vécu dans l'intimité et ont décrit dans le détail les affres de la maladie dont souffrait la « Demoiselle Morel » et qui l'aurait conduite à sa dernière extrémité, ce qu'aucun d'entre eux n'exprime, bien que les circonstances du décès évoqueraient une noyade suicidaire mais il faudra attendre la certitude expertale pour l'écarter définitivement, quoique !

Avec le recueil des témoignages et le rapport médical le « Grand Bailif » se convainc que la « Demoiselle » souffrait d'un « malaise » depuis l'été 1772, qui a fait écrire à « ses Médecins, qu'elle avoit un principe [cause] de derangement dans les facultés de l'âme » et « depuis quelques semaines la maladie a été bien declarée, pour être une hypocondrie [anxiété obsessionnelle] et melancholie consommée ». La « Demoiselle » « étoit depuis quelque tems travaillée de fortes agitations et inquiétudes » et « que ces inquiétudes étoient accompagnées d'un humeur sombre et melancholique ». Elle présentait « de plus un visage... étrange, soit nouveau à la defunte ». Quant au Chancelier de Billieux, sa synthèse conclut à une « mélancholie profonde », une « allienation d'esprit et de l'espèce de désespoir que son ame souffroit ». Suzanne Morel s'est ensevelie dans sa dépression.

L'entourage a témoigné de la confusion temporelle, des désorientations spatiales, des dénigrements systématiques du travail et des affaires d'autrui, des propos déplacés et désobligeants dans des discours décousus, des pertes de mémoire, des déambulations « en chemise et à pieds nus », une insensibilité au froid, un amaigrissement conséquent, la transformation de sa « phisionomie », des traits du visage, du regard, des entêtements, une agoraphobie de circonstance, des vexations de ses proches, des postures, « gesticulations », balbutiements incompréhensibles, des ingestions « de riens » « malpropres », un dérangement notoire d'esprit, une mélancolie, la perte de sa gaieté, le relâchement de son hygiène. S'ajoutent une transformation spectaculaire, des comportements infantiles, des sautes d'humeur, des suspicions de vol à son encontre, des pertes de mémoire, des caprices, une automutilation labiale caractéristique, des incohérences, des craintes infondées, un désintérêt pour ses travaux d'ouvrage, des crises d'autorité, « des demandes... en soumission dans les genres les plus insidieux [trompeurs] », un simulacre de pratique d'une saignée sur autrui et un besoin nouveau d'un maternage au creux du lit chauffé par le corps de la servante.

Si bien que le tout épuise complètement les aidants, les amenant, à regret, à ne plus supporter la « Demoiselle » ; en somme les conséquences d'une métamorphose générée par la maladie et qu'« il s'est fait

une révolution chez elle». C'est ce que confirme bien Adam Bourquin : « ensemble son singulier comportement, le tout diametralement oposé à son etat précédant... ». Tous observent avec le plus grand désarroi le comportement de Suzanne Morel qui, elle aussi se rend compte de son état.

### La maladie incurable ressentie par la désespérée Suzanne Morel<sup>20</sup>

Suzanne Morel est occasionnellement pleinement consciente de la dégradation de son état de santé qu'elle exprime avec lucidité en le déplorant à ses interlocuteurs ; ainsi Jean-Henri Prêtre à qui « dans le cours de cette année, elle lui a témoigné reiterées fois, qu'elle se sentoit dechoir et tendoit à sa fin ». C'est ce qu'elle lui redit lundi 14 décembre en réponse à son compliment concernant « son meilleur regard que précédemment, elle ajouta que cependant elle ne se trouvoit point soulagée ». À Catherine Dodillet le 24 juin 1772 « elle s'est plaint à elle comme ayant des maux de jambes et être affecté d'un mal aise » et en septembre elle « s'est plainte d'une maigreur qui augmentoit ainsi que son mal aise ». Elle renouvelle mercredi 11 novembre quand elle « continua à se plaindre de son mal être ». À Jacob Girard « sur la fin de juillet... elle s'est plaint d'un malaise, qui dans peu de tems la conduiroit au tombeau ». À l'automne, Jacob Girard « s'est eu permis, de lui demander le motif de ses inquiétudes et éloignement pour la compagnie, et qu'elle lui auroit répondu, qu'elle n'étoit point travaillée de maladie corporelle pour ressentir des douleurs, sauf des accablemens et epuisemens qui lui fournissoient après les momens sombres et pensifs qui affectoient son esprit, qu'elle s'apercevoit souvent elle-même, qu'elle etoit distraite, et que cetoit cela enjoint à une certaine honte de son etat, qui lui faisoit préférer la solitude à la compagnie ». La Demoiselle Morel sait se montrer autonome et « lui a témoigné diverses fois tout naïvement et dans le sérieux qu'elle pouvoit se passer de lui ». Jean-Pierre Girard, dans le courant de l'été 1772, a obtenu en réponse à ses bienveillantes questions réitérées à « la D<sup>lle</sup> Morel », qu'« elle s'est ditte incommodée et ne pas faire de vieux os ». En octobre 1772, sa servante, Catherine Voirol rapporte qu'« elle s'est plaint d'un malaise accompagné de maux de tête » mais « sa maitre... l'a constamment bien accueillie ». Elle s'écriait « souvent au secours de la miséricorde de Dieu en invoquant la très Sainte Trinité, et en lui demandant pardon sur le désordre qu'elle venoit de commettre ». La servante l'a « interrogée souventes fois... [elle] repon-

doit, tantôt qu'elle n'en savoit rien, tantôt qu'elle n'avoit pas mal, d'autres fois qu'on devoit la laisser en repos». Mais elle «eludoit d'aller prendre son repos preferant d'aller et venir par la Maison». Quant à Catherine Jean Guenin, elle rappelle les propos de Suzanne Morel au retour de la consultation du «Médecin de la Montagne» qui «ne desespéroit pas entièrement du rétablissement de la D<sup>lle</sup>... elle n'en voulut pas convenir».

Reconnaissons la lucidité de Suzanne Morel! Catherine Jean Guenin «s'étant permis de demander à la defunte, d'où provenoit un si grand changement chez elle, elle lui auroit donné pour reponse, qu'elle n'en savoit rien, que son sang etoit gâté [corrompu], et que bien certainement elle mouriroit bientôt». Au lieu de lutter contre son désespoir elle persiste à se complaire dans cet état.

Dans l'«Encyclopédie», Denis Diderot, donne une définition plus philosophique que médicale de la mélancolie dont souffre Suzanne Morel: «MÉLANCOLIE, s. f. c'est le sentiment habituel de notre imperfection. Elle est opposée à la gaieté qui naît du contentement de nous-mêmes: elle est le plus souvent l'effet de la foiblesse de l'ame et des organes: elle l'est aussi des idées d'une certaine perfection, qu'on ne trouve ni en soi, ni dans les autres, ni dans les objets de ses plaisirs, ni dans la nature...».

Le diagnostic médical est à lire dans le «Nouveau dictionnaire universel et raisonné de médecine, de chirurgie, et de l'art vétérinaire» de 1772:

«MÉLANCOLIE. (Med.) C'est un délire sur certains objets particuliers, sans fureur et sans fièvre. On lui donne ce nom, parce que ceux qu'elle attaque, sont tristes, rêveurs, sombres, fuyent la société, cherchent la solitude, sont à charge aux autres, souvent à eux-mêmes. On la nomme encore hypocondriacisme, parce que les hypocondres semblent spécialement affectés dans les accès, et que l'on trouve dans les cadavres de ceux qui meurent de cette maladie, les parties renfermées sous les hypocondres, engorgées, obstruées. On lui donne le nom d'ystéricisme [hystéricisme] chez les femmes, parce que ses accès semblent commencer aux environs de la matrice, et que souvent cette partie est attaquée d'obstruction, de squirre [tumeur dure, non douloureuse] dans cette maladie; parce que plus, le mariage, la fécondation guérit fréquemment celles qui en sont atteintes; en un mot, parce que les accès finissent, quand les parties naturelles s'humectent, et que la matrice se dégorge. Il y a peu de maladies qui présente tant de variété dans les phénomènes, tant de complication dans les effets, que celle dont nous traitons ici... Cette maladie attaque souvent les gens riches, qui jouissant de toutes les aisances de la vie, passent leurs jours dans

une molle oisiveté. Il est rare d'en voir un Laboureur assailli. On la connoissoit à peine chez nos ancêtres... Les Médecins n'aiment point à en entreprendre la cure». La définition s'applique peu ou prou à l'état de Suzanne Morel qui souffre de démence.

Personne ne s'est trompé; c'est bien la «noire mélancolie», une grande dépression qui affecte gravement la santé de Suzanne Morel. Le pasteur Théophile-Rémy Frère dans son journal écrit même que «sa folie ne fit qu'augmenter de jour en jour, non obstant les remedes que l'on crut employer»; le pasteur déplore une «démence, une aliénation d'esprit».

Le diagnostic médical partagé, la prévenance de l'entourage et «le bruit qui se repandoit insensiblement dans le public qu'elle étoit mélancolique et derangée d'esprit, tant elle avoit l'esprit agité, les yeux éguars [hagards]», amènent-ils Suzanne Morel à accepter de se soigner ?

## La prévenance de l'entourage tend à suppléer l'inefficacité des traitements

Suzanne Morel souffre de ce que la médecine psychiatrique contemporaine a défini comme une psychose, une dépression et une démence que des médecins du XVIII<sup>e</sup> siècle nommaient «mélancolie»<sup>21</sup>. La mobilisation ancillaire permanente doublée de la prévenance familiale assurent à la «Demoiselle» une vie confinée dans une bulle protectrice, presque étanche.

### 1. Une malade surprotégée sous surveillance constante

La parenté de Suzanne Morel s'est investie avec beaucoup de dévouement, de prévenance et d'attentions diverses afin d'apporter des soins confortatifs à la «Demoiselle»; Jean-Henri Prêtre évoquant au Sieur Jacques Morel à l'automne «le trouble et l'inquietude», «qu'il lui avoit reconnu», «envisageant son etat assez sérieux pour n'être perdue de vue que le moins possible».

Aussi sont organisés des tours de garde auprès de Suzanne Morel par des visites régulières, des invitations aux veillées, des attentions diverses comme la recommandation de prendre du repos ou sommeil que Jacob Girard «obtenoit quelquefois avec peine» où la douceur de Catherine Dodillet qui utilise des «expressions modérées comme s'étant aperçue que le heurtement de front et la contraration [contrariété] lui étoient nuisibles». Jacob Girard «avoit cherché à la guérir sur ses inquiétudes», Jean-Pierre Girard «a cherché... à la désabuser [détromper] sur sa pre-

tendue ruine prochaine et à la tranquiliser par les discours les plus propres à cette fin ». Pour la surveillance et l'assistance en cas de besoin il est mis en place une prestation de service ordonnée aux servantes « étant ordinaire, depuis un certain tems, à la maison dudit Sr [Sieur] Morel de donner quelqu'un des leurs pour coucher et passer la nuit avec la Declarante » ainsi que le dépose Catherine Voirol.

Jacques Morel « tant celui-ci que les siens, se sont toujours empressés de lui aller au devant et lui rendre leurs devoirs; qu'elle Declarante [Marguerite Ruedolph] par ordre de son Maitre, a couchée reïterées fois avec la Servante de la defunte, pour lui servir d'assistance au besoin ». Anne-Marguerite Mettin souligne que « les gens de la maison de son Maitre, ayant constamment été empressés à prévenir la defunte et à la calmer », Catherine Jean Guenin la fidèle servante évoque les « soins et attentions que la maison du S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, a eüe de tout tems pour la defunte et plus particulièrement encore dans sa dernière maladie ».

## **2. L'accompagnement médical du « chirurgien juré » Charles-Henri Prêtre de Corgémont**

Suzanne Morel est une malade difficile à soigner si tant est que l'on puisse le faire à une époque dans laquelle la médecine n'a pas grand-chose à proposer face aux maladies psychiatriques. Charles-Henri Prêtre (1744-1810-5), docteur en médecine, « chirurgien juré » de Corgémont, praticien bien formé, homme d'expérience, intime de Suzanne Morel l'a décrite dans son rapport daté de lundi 21 décembre 1772, comme réfractaire aux traitements et qu'« elle s'est cruë attaquée d'une maladie de lengueure [abattement] contre laquelle les résources de la médecine devoient échouer, et qui la conduiroit au tombeau; joint a cette idée, une repugnance presque invincible pour les drogues, l'obliegeoit a se refuser a toute tantative ».

Catherine Jean Guenin, la fidèle servante, décrit le subterfuge destiné à administrer le traitement à Suzanne Morel la réfractaire: « ... et comme la defunte se plaignoit d'un malaise, et qu'il etoit question de lui faire prendre quelques remèdes, il fut suposé que la declarante pourroit plus facilement que d'autre, lui faire surmonter la repugnance qu'elle avoit pour les remedes, dans ce but l'on conduisit les choses, pour que la declarante remplaça pour quelque tems la servante qui lui avoit succédé; que de fait elle est venue à chef [de son autorité] de lui faire prendre ces remedes, qui devoient avoir été apportés de Langnau par le S<sup>r</sup> [Sieur] Maire Beguelin... ».

Catherine Voirol confirme la stratégie : « Que pour la porter d'autant mieux à prendre les remèdes qui lui avoient été ordonnés, il fut pris l'on suppose pour expedient, que la Declarante iroit faire le train de menage [le courant des affaires] de l'ancienne servante Catherine Mottet femme d'Abram Jean Guenin de ce lieu, et que celle-ci, viendroit faire celui de la D<sup>lle</sup>; ce qui a eu lieu pendant quelques semaines, durant lesquelles, la declarante s'est fait un devoir de se rendre de tems en tems auprès de sa Maitre, qui l'a constamment bien accueillie ».

À la mi-décembre elle s'est résolue à se faire saigner ; l'effet fut bénéfique et apaisant ainsi que le dépose Catherine Voirol « servante de la defunte » : « le mardi 15<sup>e</sup> [15 décembre] du courant dans la matinée, sa Maitre lui parut un peu plus tranquille qu'à l'ordinaire, ce qu'elle attribua être l'effet d'une saignée faite il y avoit quelques jours à sadite Maitre ainsi qu'aux remèdes que celle-ci prenoit du Medecin Prêtre ». Les « remèdes » du médecin ne sont pas détaillés ; celui-ci rapporte que dans « les derniers 8 jours de sa vie... je lui administrois des calmens, quent on pouvoit avoir quelque assendant sur elle ».

Comme l'écriront en 1784 les médecins de Brion et d'Yvoir dans leur « Essai de médecine théorique et pratique » paru à Genève, « le traitement des mélancoliques semble donc exiger plus de génie et d'adresse que de secours pharmaceutiques » (p. 198).

Tout est tenté afin de soigner la « Demoiselle Morel », y compris l'inutile et le grotesque !

### **3. La consultation suggérée du « nommé Michele de Langnau » dans l'Emmental bernois**

Catherine Dodillet, une amie intime, « Marchande », constatant l'état de santé de la « Demoiselle » à la Saint Jean (mercredi 24 juin 1772) dépose qu'« à raison de quoi, tant la Declarante que les Parens d'icelle [celle-ci] D<sup>lle</sup> l'ont disposée à recourir à quelque Medecin et la reputation du nommé Michele de Langnau a décidé la defunte à aller le consulter sur son etat ». Il est intéressant de noter qu'il n'est mentionné que par son prénom ; il s'agit du très célèbre Michaël Schüppach (1707-1781), appelé aussi le « Médecin de la Montagne » dont la réputation lui a attiré des célébrités européennes (Johann-Wolfgang von Goethe, 1749-1832, Johann-Kaspar Lavater, 1741-1801, Charles-Auguste de Saxe-Weimar-Eisenach, 1757-1828, César-François de Saussure, 1705-1783...).



« Langnau », Joseph Nierecker (1828-1903), in [www.artnet.com/artists/joseph-nieriker/langnau](http://www.artnet.com/artists/joseph-nieriker/langnau).

Le village de Langnau (l'ancienne Langenowa) dans l'Emmental bernois « est situé dans un vallon aussi riche qu'agréable: on n'y comptoit pas, il y a vingt ans [années 1760], la moitié des maisons qui l'embellissent aujourd'hui: la réputation du célèbre *Michel Schoubach* (*sic*), en y attirant nombre de voyageurs et de malades, y a répandu nécessairement une aisance, même une richesse qu'il est facile d'apercevoir. On y trouve plusieurs vastes auberges, et quelques maisons propres à recevoir les malades ou les curieux qui veulent y faire un certain séjour.

« La maison du Docteur, est construite à mi-côte de la montagne; les gens de pieds y parviennent par une montée dont on a tâché d'adoucir la roideur, et fur les paliers de laquelle on a placé des bancs pour reprendre haleine: On peut d'ailleurs y monter à cheval, mais aucune espèce de voiture ne pourroit s'y rendre. Cette maison est simple, peu vaste, mais propre, commode et honnêtement meublée... Un peu au-dessus de sa maison, il en a construit deux autres; l'une lui servoit de laboratoire pour la composition de ses élixirs et médicamens; dans l'autre sont pratiqués plusieurs appartemens, pour les malades qui vouloient être plus particulièrement sous ses yeux et profiter mieux de ses lumières: ces logemens étoient rares et toujours retenus longtemps d'avance. Si l'on avoit voulu juger de cet homme singulier par son extérieur, ce premier sentiment lui auroit été peu favorable »<sup>22</sup>.



« Michaël Schuppach accueille des nobles dans sa pharmacie », gravure à l'eau-forte, 1775, in [https://fr.wikipedia.org/wiki/Michael\\_Schuppach](https://fr.wikipedia.org/wiki/Michael_Schuppach)

Michaël Schuppach, appelé aussi Michel Schuppach ou Micheli Schuppach et Schärer-Micheli, est un apothicaire et barbier-chirurgien qui ne s'exprime qu'en allemand laissant son gendre, un vrai chirurgien, traduire pour les francophones. Il n'a de médecin que le nom tout comme son épouse qui pratique aussi. Il prétend reconnaître toutes les maladies en examinant les urines. « La lecture de l'eau » est une pratique très ancienne, remontant à la plus haute antiquité. Au Moyen-Âge les médecins débattent sur la préséance de l'uroscopie ou de la sphygmologie [étude du pouls] pour poser le meilleur diagnostic. Aux « mireurs d'urine » succèdent à la Renaissance les « prophètes de la pisse » ; au XVIII<sup>e</sup>, bien que remise en cause, l'urinothérapie a toujours ses adeptes<sup>23</sup>. Michaël Schuppach se targue haut et fort d'être anatomiste, chimiste et botaniste. Il fera paraître en 1775, à Langnau et à Paris un opuscule de 34 pages intitulé « Usage du thé ordonné par le médecin de la montagne. Michel Schoupach, de Langnau en Suisse, précédé de la description de cet arbrisseau et de son usage en Chine ». Le thé de Chine serait le remède universel bien plus efficace que le fameux Thé suisse composé de plantes alpines. En Extrême Orient, le maître japonais Yosai (1140-1215) a décrit les vertus thérapeutiques du thé dans son « Manuel pour la conservation de la santé grâce à l'absorption de Thé ». Suzanne Morel qui a consulté le « médecin de la montagne » à la mi-septembre 1772 a certainement suivi le protocole instauré : « Les malades, ou les curieux l'abordaient avec de leur urine à la main ; il l'examinait dès lors avec soin, il écrivait les signes ou symptômes des maladies qu'il croyait y

remarquer, et ensuite son interprète (si l'on ignoroit sa langue) traduisoit ou expliquoit son sentiment»<sup>24</sup>. Était-on sûr que la fiole exhibée contenait l'urine du patient ?

Catherine Jean Guenin, la fidèle servante, précise les circonstances de la consultation du charlatan de Langnau. Le Sieur David-Louis Béguelin (1738-1798), notaire, greffier de justice, maire de Courtelary (1770-1787), Lieutenant baillival, major des milices d'Erguël, capitaine au service de Prusse, avait consulté précédemment le « Médecin de la Montagne » et lui avait évoqué le cas de Suzanne Morel ; il avait rapporté des « remedes » [lesquels ?], « mais comme il parut qu'ils ne produisoient aucun effet salutaire, et que le medecin en ce cas avoit temoigné qu'il verroit volontiers le sujet, l'on disposa ladite D<sup>lle</sup> à faire le voyage de Langnau [env.170 km aller-retour], qui a eu lieu à mi septembre dernier, en la compagnie de M<sup>r</sup> le ministre Morel [Charles-Henri Morel, 1743-1796] et de Catherine Dodillet ». Le « Médecin de la Montagne », « entr'autre...lui auroit conseillé, la promenade et les distractions (autre embarras pour ceux qui devoient faire exécuter cette ordonnance, entant que l'on ne pouvoit rien obtenir dans ce genre de la D<sup>lle</sup>) ». Quel traitement ! L'effet psychologique pourrait-il jouer ?

On reste pantois à la lecture de la prescription et stupéfait de savoir que des sommités des Lumières sont allées consulter le pseudo médecin. Le médecin vaudois Samuel Tissot (1728- 1797) « médecin des princes et prince des médecins » mettait en garde contre les « charlatans », les « maïges », les guérisseurs et dénonçait l'escroquerie de l'examen des urines dans le diagnostic médical<sup>25</sup>. Suzanne Morel à son retour de Langnau, émet les plus grands doutes sur l'efficacité des remèdes proposés et les recommandations du médecin qui « ne desespéroit pas entièrement du rétablissement de la D<sup>lle</sup> quoi qu'elle n'en voulut pas convenir ». Suzanne Morel n'est pas dupe !

S'il s'était agi de consulter un « meige », un guérisseur local, Suzanne Morel aurait pu être éventuellement soignée par le paysan et forestier de Son Altesse, Jean-Pierre Gobat (1721-1799) de Crémines dans la Prévôté de Moutier-Grandval ; il est l'auteur d'un manuscrit en 1751 intitulé « Recueil des remedes faciles et domestiques ». Des remèdes que tout un chacun peut préparer facilement et à peu de frais car les remèdes décrits ont été « choisis expérimentés pour toutes sortes de maladies internes et externes inveterées et difficiles a guérir »<sup>26</sup>.

À Yverdon, en 1770, Pierre-Joseph Buc'hoz (1731-1807) fait paraître « Médecine végétale » un ouvrage de 447 pages dans lequel il donne des

recettes à base de plantes susceptibles de guérir, y compris la mélancolie (p.266).

Peut-être aurait-il fallu aussi consulter le très renommé médecin-chirurgien et scientifique émérite, Abraham Gagnebin (1707-1800) domicilié à La Ferrière, proche de Corgémont qui est à la pointe de la connaissance scientifique et médicale sachant pratiquer des techniques reconnues de médecine forensique comme la docimasie pulmonaire hydrostatique<sup>27</sup> dans une affaire d'enfant retrouvé noyé dans une fontaine Aux Muriaux en 1755.



*«Abraham Gagnebin», portrait à l'huile sur toile, vers 1760, anonyme, Société jurassienne d'émulation, photo Musée d'Histoire Naturelle, La Chaux-de-Fonds (NE).*

Bien que tout fut mis en œuvre afin de surveiller, soutenir, soulager et soigner Suzanne Morel, l'entourage est effondré à la nouvelle de sa mort survenue au petit matin de mercredi 16 décembre 1772, à l'instar de sa fidèle servante « ayant été extraordinairement frappée lorsqu'elle a appris sa triste mort ». Les mots ont un sens ; « extraordinairement » signifie d'une manière impensable, stupéfiante et hors norme.

### **La « triste mort » de Suzanne Morel mercredi 16 décembre 1772**

Rien ne présageait du drame, une disparition suivie du décès de Suzanne Morel d'autant que le dispositif de surveillance rapprochée était établi de longue date et fonctionnait par relais entre les servantes.

Celles-ci couchaient à tour de rôle dans le lit à proximité « séparé de celui de celui de sa Maitre par une allée [espace] et des rideaux ».

La « Demoiselle » quelquefois demandait à l'une d'elles de partager sa couche. Le besoin de maternage évoque plus une crainte qu'une simple envie de ne pas rester seule. Le lit partagé par maître et domestique, ou par deux servantes est une pratique très courante.

### **1. La disparition préméditée et opportunément perpétrée par la « Demoiselle Morel »**

Le Grand Baillif rapporte « que ce matin [mercredi 16 décembre] entre six et sept heures, profitant dans son derangement d'esprit d'un moment que son domestique avoit passé chés le voisin le S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, elle a disparu ». La faille dans le dispositif de surveillance est exploitée par Suzanne Morel. La bulle protectrice est perméable.

Catherine Voirol dépose que la servante du Sieur Jacques Morel, Marguerite Ruedolph a été missionnée mardi 15 décembre après la veillée afin de « passer la nuit », comme d'ordinaire ; « la D<sup>lle</sup> en se couchant, voulut avoir la Marguerite Ruedolph à son côté, et la Declarante coucha dans le sien..., que jusqu'au matin elle n'entendit quoi que ce soit, sauf que la D<sup>lle</sup> dit à la Marguerite de se lever pour aller s'aider à faire au four chez son Maitre sans faire de bruit crainte d'éveiller la Declarante comme en étant l'heure ; que la Declarante someilla encore un peu, sans avoir entendu sortir la Marguerite ni autre chose ; que la pointe du jour venu, elle Declarante se leva aussi doucement que possible pour ne pas éveiller sa Maitre qu'elle croyoit être endormie en ce qu'elle ne lui disoit rien, que passée à la cuisine elle observa la porte d'icelle cuisine, qui communique au clos, entre ouverte, ce qu'elle attribua à la sortie de la Marguerite, se donna la lumiere, chauffa son fourneau, en s'occupant de ce qu'il y avoit à faire dans la cuisine avec le moins de bruit que possible ; qu'au grand jour le S<sup>r</sup> [Sieur] Jacques Morel, comme à son ordinaire, vint demander des nouvelles de la D<sup>lle</sup>, fut introduit dans la cuisine par une porte qui y communique depuis l'Ecurie et que le S<sup>r</sup> [Sieur] Morel savoit avoir été la sortie de sa servante Ruedolph ; la Declarante, en ouvrant le verouil de cette porte, ne sachant encore cette circonstance, lui temoigna sa surprise de ce que sadite Servante etoit sortie par la porte du clos / : d'où elle conclue que la D<sup>lle</sup> avoit fermé cette porte de l'Ecurie après la sortie de la Servante Ruedolph, et elle même être sortie par celle qui donne au clos : / qu'elle répondit au S<sup>r</sup> [Sieur] Morel, qu'elle n'avoit point encore entendu sa Maitre et la suposoit tranquille dans son lit ». Le Sieur Jacques Morel et la servante donnent à boire au bétail de la « Demoiselle ». Sa tâche terminée la domestique « rentra et commenceant à être surprise de ne point entendre sa Maitre, elle passa au

Poêle, et par reïterées fois, demanda, dormez vous D<sup>lle</sup>? étant sans reponse, s'approcha de son lit et fut bien surprise de ne l'y pas trouver; exhaussant sa voix, demanda, où êtes vous D<sup>lle</sup>? personne ne lui ayant répondu, elle se rendit toute effrayée chez le S<sup>r</sup> [Sieur] Morel, où elle annonça, ne savoir ce qu'étoit devenue sa Maitre, et se rappelant, la circonstance de l'entreouverture de la porte du clos, qu'elle savoit selon le dire du S<sup>r</sup> [Sieur] Morel ne pas être le fait de la Marguerite Ruedolph, elle temoigna ses craintes pour quelque accident». L'inquiétude grandit.

À son tour Marguerite Ruedolph dépose que «le Mardi 15<sup>e</sup> [15 décembre] du courant, qu'alors ladite defunte voulut qu'elle deposante couchat avec elle, ce qu'elle fit, que la prière faite, avant de passer au lit... on s'endormit tranquillement, la servante de la maison dans son lit ordinaire, à quelque distance du leur, qu'à environ trois heures du matin, ladite D<sup>lle</sup> se releva pour ses besoins et repassant dans son lit, demanda à Deposante s'il ne faisoit pas bon dans icelui [celui-ci], à quoi répondit affirmativement; surquoi elles s'endormirent de nouveau jusqu'à 5 heures, qu'alors la defunte dit à Deposante qu'il étoit tems qu'elle se rendit chez son Maitre pour s'aider à faire au four, sur ce fit sa prière et se leva, après quoi sortit de la maison par la porte que la D<sup>lle</sup> lui indiqua, savoir celle de la cuisine à l'Ecurie attenante et d'un audevant huis, rendue chez son Maitre, il lui fut demandé si l'on avoit passé tranquillement la nuit, à quoi répondit que oui; qu'à environ 7 heures, survint la servante de la Demoiselle, disant si l'on n'avoit point vû sa maitre ne sachant où elle étoit; que là-dessus tant la Deposante que son Maitre passerent dans la maison de la D<sup>lle</sup>, en demandant où elle étoit sans recevoir de reponse, et sur ce que sa servante avoit dit, qu'elle avoit trouvé à son lever la porte qui de la cuisine tend au clos entre ouverte...».

Le témoignage d'Anne-Marguerite Mettin, servante du Sieur Jacques Morel confirme les propos de Marguerite Ruedolph: «le mardi soir 15<sup>e</sup> [15 décembre] du courant ladite D<sup>lle</sup> fut encore à la veillée chez le maitre de la Declarante, et lorsqu'elle se retira il lui fut donné Marguerite Ruedolph, autre servante, pour servir de compagne pendant la nuit, comme cela étoit déjà arrivé le plus souvent; que ladite Marguerite revint le lendemain à 5 ½ heures du matin rapportant qu'elle avoit passé la nuit assez tranquillement dans le lit même de la Demoiselle, où elle l'avoit quitté, et qu'elle lui avoit recommandé de ne pas faire de bruit pour ne point éveiller sa servante; qu'à environ les 7. heures, cette servante de la D<sup>lle</sup> vint annoncer chez son Maitre, qu'elle avoit cherché en vain après la D<sup>lle</sup> mais ne savoit où elle étoit... ».

Chaque témoignage corrobore le précédent, les circonstances et les horaires concordent. Il va de soi que les servantes n'ont pas de montre, objet nomade qui tend à se répandre, mais dans la maison il y a au moins une horloge de parquet; Jacob Girard, un filleul de la «Démouille» est horloger et en 1773 il sera «négociant en horlogerie» au village. L'aisance matérielle de Suzanne Morel lui permet d'acquérir les instruments de mesure du temps, montre de poche et horloge de parquet. Jean-Pierre Droz, maréchal-ferrant de Corgémont possède une horloge vendue une livre 15 sols à la «monte publique» de ses biens le 2 mars 1773. À Cortébert chez le Lieutenant Jacques Bosset en 1741, il y a «un horloge en minute et baromaitre».

Il y a lieu de s'interroger sur le comportement de la «Démouille» qui congédie à l'aube de mercredi 16 décembre l'une des servantes, recommande à une autre de ne pas faire de bruit, lui désignant la porte de sortie qu'elle peut à sa guise fermer et ouvrir; elle profite enfin d'être seule pour sortir de la maison dans son clos attendant. Les indices d'une préméditation de sa disparition et de sa mort existeraient; à de nombreuses reprises elle avait annoncé sa fin prochaine et la scénarisation d'un lever matinal solitaire plaideraient pour une intention délibérée.

## **2. La découverte du cadavre et son très (trop) sommaire examen médical**

Le Grand Baillif rapporte que Suzanne Morel «a été trouvée au milieu de son clos, attendant à la maison, baignant dans l'eau d'un fossé...».

Dans son exposé préliminaire à l'audition des témoins, le greffier précise que «la Démouille Susanne Morel» que l'on recherchait «avoit été trouvée... dans le clos [de sa maison] atenant et sur midi [sud] de sa Maison, surnageant dans un fossé ou ruisseau communément appelé la Vieille eau, et retenue par sa jupe accrochée à une Saules...». Cette référence interpelle :

**LE Saule ordinaire, celui que les Vanniers appellent Osier-jaune, & le Saule-Osier ne se plaisent pas dans les endroits où l'eau séjourne pendant une trop grande partie de l'année: le lieu où leur bois est le meilleur, est sur les berges des fossés au fond desquels il y a de l'eau, sur-tout quand ces berges sont de bonne terre; car les Osiers se plaisent dans les terres élevées d'un pied ou deux au-dessus du niveau de l'eau; dans cette situation, leur bois est de meilleure qualité, que quand ces arbres n'ont crû que dans l'eau.**

Duhamel du Montceau (H.L.),  
De l'exploitation  
des bois, Paris,  
1764, p. 63.

La description, bien évidemment, fait abstraction de la signification symbolique du saule; depuis l'Antiquité le saule est associé au deuil. Le saule symbolise la lune, la femme, l'immortalité, mais également la prédiction de la mort. Jacob Girard « a été l'un des premier de ceux qui ont approché de la Defunte, lorsqu'elle a été decouverte noyée dans son clos dans la Vieille eau... ». Catherine Voirol accompagnant le Sieur Jacques Morel, « ils passerent tous deux au clos et en le parcourant vers le ruisseau de la vieille eau, ils appercurent quelque chose de blanc qu'ils prirent d'abord pour de l'ecume d'eau, ayant examiné de plus près reconnurent, à leur grande douleur et amertume [affliction], que c'étoit la D<sup>lle</sup>... ».

Anne-Marguerite Mettin, rentrée chez son maître vers cinq heures et demi a reçu « environ les 7.heures la servante de la D<sup>lle</sup> [qui] vint annoncer... qu'elle avoit cherché en vain après la D<sup>lle</sup> mais ne savoit où elle etoit; surquoi l'on fut empressé [pressé] d'aller à sa decouverte, laquelle se fit dans le ruisseau de son clos dite la vieille eau... ». Marguerite Ruedolph dépose qu'« on se rendoit dans ce clos, les uns tirant d'un côté et les autres d'un autre, et lorsque Deposante se fut apperçuë des gestes denotant quelque chose de frappant elle s'approcha et reconnut la defunte que l'on venoit de tirer à bord de l'eau... et laquelle fut transferée chez elle où le medecin Prêtre [Charles-Henri Prêtre, 1744-1810-5] fit ses possibles pour la ramener à la vie sans malheureusement pouvoir réussir... ».

Catherine Voirol rapporte quand « ils la sortirent de l'eau, se flattant de quelques signes de vie [lesquels?], on la transféra chez elle... ». Il faut noter que l'eau du ruisseau n'est pas gelée en cette mi-décembre ce qui laisse à penser que l'hiver n'a pas encore imposé ses rigueurs comme le confirme le pasteur Théophile-Rémy Frêne qui dans son « Journal de ma vie » a noté la douceur automnale de 1772 et a précisé que c'est depuis « Le 24.decembre jeudi, la terre étant gelée, la neige vint et prit pied. C'est seulement alors que le froid de l'hyver commença »<sup>28</sup>.

Le corps a été transporté sans précision quant à sa levée dans son domicile et le médecin a été appelé. Charles-Henri Prêtre remet son rapport succinct le 21 décembre 1772 :

« Le 16 Xbre [mercredi 16 décembre] 1772 contre [vers] les 8.heures du matin, j'ai été avise que Mademoiselle Suzanne ffeu [fille de feu] monsieur le maire Morel, etoit dans l'eau dans un clos attenant à sa maison, ou je m'ai instament transporté [déplacé] pour lui prêter les secours usite en pareille cas; je l'ai trouve sur le bord de ladite Eau, avec une simple juppe sur ses reins, un mantelet sur ses bras, et sa tete

coiffée pour la nuit [bonnet de nuit], sans bas ni souliers; espérant que peut être on pourroit la ramener à la vie, fondé sur les exemples réitérées, je l'ai fait transporter dans sa maison ou j'ai employés les moïens suivans je lui ai soufflé par réitérées fois dans la bouche; la saigné de la jugulaire, celle du bras [technique recommandée par Albrecht von Haller, 1708-1777] les frictions n'ont pas été négligée, tendit qu'on réchauffoit des cendres pour la mettre dedans, ce qui s'est fait, mais hélas! par malheur sans succès». Charles-Henri Prêtre a très probablement lu les ouvrages et les articles des gazettes dont les auteurs se passionnent au XVIII<sup>e</sup> siècle pour la réanimation des noyés («Mercurie suisse», «Journal Helvétique» Neuchâtel, juillet 1750, p. 66-70: «Lettre sur la possibilité de rendre la Vie aux Personnes Noïees» (signé: de Gelieu Capitaine)..., mai 1768). En 1758, l'Académie de Besançon avait proposé un concours portant sur «Le meilleur moyen de réanimer les noyés» remporté par Jean Isnard (1701-1775). Le médecin de Corgémont a-t-il vraiment cru à l'efficacité de son intervention, n'a-t-il pas agi sommairement sachant l'inutilité? Ses actes *a minima* ne sont-ils pas destinés à donner le change aux personnes présentes?

Le médecin local n'a pas mis en œuvre toutes les préconisations de réanimation décrites dans les ouvrages relatifs aux soins à prodiguer aux noyés afin de les ramener à la vie<sup>29</sup>.

Le célèbre médecin vaudois Samuel Tissot (1728-1797) a fait paraître en 1761 un opuscule intitulé «Secours pour les noyés» dans lequel il reprend les techniques recommandées par les Échevins de Paris dès 1744. Le médecin insiste sur le temps de l'immersion d'une personne qui ne permet plus de la réanimer: «Lorsqu'un noyé a été plus d'un quart d'heure sous l'eau, l'on ne doit pas avoir de grandes esperances de le ranimer; il suffit souvent d'y avoir été deux ou trois minutes, pour être absolument mort»<sup>30</sup>. La durée de l'immersion du corps de Suzanne Morel n'est pas quantifiable. Le médecin de Corgémont n'a pas suivi intégralement le protocole de soins du médecin vaudois contenu dans son opuscule «Secours pour les noyés».

Au nombre des techniques de réanimation du protocole que préconise Samuel Tissot «le plus vite qu'on peut» est l'insufflation de la fumée de tabac dans l'anus qui est l'un des premiers secours auxquels il faut requérir selon les Hollandais et les Anglais qui commencent toujours leur traitement par cette insufflation. Elle est toujours pratiquée à Genève dans les années 1790<sup>31</sup>.

À Paris, l'Échevin Philippe-Nicolas Pia (1721-1799) a mis au point dans les années 1740, une «boîte-entrepôt»<sup>32</sup>, un coffre «de beau bois

de Hollande» soit du chêne d'importation nordique en transit par les ports hollandais; il contient l'ensemble des ustensiles, des flacons de produits divers et des objets destinés à la réanimation des noyés; le coût du coffre en a limité la diffusion (**annexe 1**). Le médecin de Corgémont poursuit: «Les preuves certaines que j'ai de son derangement d'esprit, et ce que l'expérience fournit de ses maladies, il seras vrai de dire, que si la deffunte s'est égarée dans son clos, et soit tombee par malheur dans l'eau, ou même qu'elle y auroit été conduite par un transport, [passion violente] elle ne peut être comptable [responsable] de son action, non plus qu'une pierre lancée avec force, seroit coupable du mal quelle feroit. Donné pour verbal, suivant mon serment, par les ordres de monseigneur le grand Baillif d'Erguel, à Corgemont ce 21 Xbre [lundi 21 décembre] 1772 Charles Henri Pretre Chirurgien juré». Le médecin innocente complètement Suzanne Morel d'une quelconque intention suicidaire; c'est la certitude expertale qu'attendent les autorités.

Le rapport médical n'a pas la teneur scientifique attendue dans la mesure où la visite du corps manipulé pour son transport a été très ou trop sommaire afin de déterminer les causes du décès. Les conclusions hâtives, éventuellement suggérées, le doute est permis, exonèrent Suzanne Morel d'une intention quelconque de «l'homicide de soi-même» désigné par le terme «suicide» depuis 1734<sup>33</sup>.

**Conclusion : la mort de la «demoiselle»  
n'est que «l'effet du hasard et d'une melancolie noire»,  
authentifiée par un arrêt du conseil aulique**

La mort de Suzanne Morel a impressionné le pasteur Théophile-Rémy Frêne, le voisin de Tavannes, informé le jour de Noël 1772 par Catherine Voirol qui «raconta en détail la triste histoire de sa Maitresse». Dans le «Journal de ma vie», il a noté «Le 16.décembre mercredi, M<sup>lle</sup> Morel de Corgemont, mélancholique depuis quelque temps, se fut noyer le bon matin dans un bras de la Riviere, au dessous de sa Maison. On la retrouva vers les 8.heures du Matin. Les Parens furent à Pourrentruy pour obtenir la Permission de l'enterrer au Cimetiere, ce qui leur fut accordé, et on l'enterra le 19.samedi. Cet événement me frappa beaucoup»<sup>34</sup>. Le pasteur est bien laconique. Il nous est impossible de répondre à la question s'il s'agit d'un «accident fâcheux» ou d'une noyade suicidaire; l'information est la réduction des incertitudes et en l'espèce les observations que le médecin aurait dû consigner dans son rapport font défaut. Cependant il existe un manuel de pratique<sup>35</sup>. Il n'y a

aucune description du corps (gonflement abdominal?), de la couleur des chairs, de la forme des mains et notamment des doigts en crochets qui traduisent l'ultime réflexe d'instinct de survie; il n'y a pas non plus d'investigation interne; à cet égard, les médecins, les chirurgiens assermentés qui observent des corps retirés après une immersion plus ou moins prolongée s'attachent à la description méthodique des signes d'une mort par noyade et apportent à la Justice la preuve expertale que la noyade est intentionnelle ou accidentelle. À Genève, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle bien que la médecine forensique ne dispose pas encore de la technologie contemporaine, les médecins et les chirurgiens déterminent les causes exactes du décès de la cinquantaine de malheureux dont les corps ont été retrouvés immergés<sup>36</sup>. La pratique de l'autopsie cadavérique qui se généralisera au XIX<sup>e</sup> ne laissera plus la place au doute.

«La triste mort de Suzanne Morel», une «Honnête demoiselle», parée de toutes les qualités humaines, «si sage et si pleine de bon sens» selon Théophile-Rémy Frêne, louée par ses contemporains, jouissant d'une vie matérielle confortable n'est imputable qu'aux échecs cumulés de l'ignorance, de l'incompétence médicale, de l'absence de traitements efficaces, du déficit de transactions propitiatoires entre le médecin et son patient, des failles humaines dans la bunkerisation de la «Demoiselle», vivant recluse, protégée mais sous l'emprise de ses délires. La profonde dépression ou la «noire mélancholie» est suicidogène au vu des études scientifiques contemporaines. En 1772 à Corgémont et en 1774 à La Neuveville<sup>37</sup> Suzanne Morel (1717-1772) et Suzanne Gascard (1707-1774) n'ont pas été reconnues pour avoir attenté à leurs jours de manière volontaire. Dans les deux cas il s'agit d'un «suicide indirect», la conséquence de la maladie incurable à l'époque et non la cause de la mort par un acte prémédité et délibéré. Le passage à l'acte de Suzanne Morel a bénéficié d'un élément déclencheur majeur, l'interruption de sa surveillance rapprochée suite aux départs de la domesticité; le lien entre dépression et suicide est patent; les nombreuses envies de mourir annoncées par Suzanne Morel ne plaident pas trop en faveur d'un accident.

Notons que le Pasteur n'a pas été auditionné mais toutes les autorités en sont arrivées à la conclusion que la Cour de justice, le Conseil aulique («Hofrat») de Son Altesse, authentifie en date de dimanche 26 décembre 1772: «Nous trouvons, que c'est plutôt l'effet du hasard et d'une mélancholie noire, que d'un désespoir [abattement insurmontable] de ce qu'elle [Suzanne Morel] a été rencontrée [retrouvée] noyée dans le ruisseau de son enclos». La Justice commande aux «hoirs» [héritiers] de

Suzanne Morel de « faire parvenir dans le tems en ladite chancellerie... les frais des informations » qui se montent à 16 Livres. L'affaire de Suzanne Morel est close, la famille est éplorée et en présence de la Seigneurie, le Grand Baillif David Imer, « Le 4 janvier 1773 [lundi] Je soussigné ai fait lecture du testament de feu demoiselle Susanne Morel du 15 7bre 1772 [mardi 15 septembre]... aux héritiers assembles dans la Maison de Mr Jacques Morel de Corgemont... se sont declarés et agreer purement et simplement au contenu dudit testament de même qu'au leg sous seing privé de la defunte a la date du 24 7bre 1772 [jeudi 24 septembre]... »<sup>38</sup>.

Signé « Jacques Bosset Maire en la Justice et Paroisse de Corgemont Lieutenant de Magnifique Généreux et Vertueux Seigneur D.Imer Conseiller aulique et Grand Baillif Gouverneur d'Erguel pour S.A. [Son Altesse] Reverendissime Illustrissime notre très Gracieux Souverain Prince et Seigneur l'Evêque de Bâle Prince du S<sup>t</sup> Empire ».

Le père de Suzanne Morel, le notaire Abram Morel<sup>39</sup> a établi l'inventaire après décès des biens d'Abram Pretre, « S<sup>r</sup> [Sieur] justicier » de Corgémont mort le 2 mai 1728 dans lequel il a relevé la présence d'« un livre dit la mort des Justes » (« La mort des Justes, ou la manière de bien mourir »). Il est l'œuvre du pasteur Jean la Placette (1639-1718) « de l'Eglise française de Copenhague » qui l'a fait publier à Amsterdam en 1709. À la première page, on peut y lire « Rien n'est plus commun et plus ordinaire que de mourir, rien n'est plus rare que de bien mourir ». Nul ne le saura jamais pour la pieuse Suzanne Morel.

## SOURCES

Archives de l'Ancien Évêché de Bâle, AAEB J 93-227, B 187 / 61

**Synonymie**, Coll., Dictionnaire de l'Académie française, Paris, 4<sup>e</sup> édition, 1762. Raspieler (F.), Recueil des synonymes françois qui entrent dans le beau stile, La Neuveville, 1745, 419 p.

## NOTES

<sup>1</sup> AAEB, B 187 / 61.

<sup>2</sup> Frêne (T.R.), Journal de ma vie. Bienne, Société jurassienne d'émulation, Ed. Intervalles, cop. 1993-1994, Tome 2, p.164.

<sup>3</sup> « clos », s.m. Espace de terre cultivé et fermé de murailles, de haies, de fossés, etc., clos de vignes, clos d'arbres fruitiers ». In Dictionnaire de l'Académie française, 4<sup>e</sup> édition, 1762.

<sup>4</sup> Tissot (S.), Secours pour les noyés. Sans lieu d'édition, 1761, 11 p.

Isnard (J.), Le cri de l'humanité en faveur des personnes noyées, ou moyens faciles pour les appeler à la vie. Paris, L. Prault, 1762, 48 p.

- Villiers de (J.F.), Méthode pour rappeler les noyés à la vie, recueillie des meilleurs auteurs. Paris, 1771, 55 p. et annexes.
- <sup>5</sup> Jacques Morel, Capitaine des grenadiers d'Erguël, propriétaire des biens de la maison de Tavannes, notaire, greffier de justice.
- Prêtre Charles-Henri, Né en 1744 à Corgémont, « docteur en médecine de l'Université de Strasbourg; docteur en médecine et en philosophie de l'Université de Pise, et chirurgien du Collège royal d'Edimbourg. Il fut lieutenant puis maire de la Justice de Corgémont. Il avait épousé Suzanne Jacot dit Guillarmod de La Sagne et La Chauv-de-Fonds qui lui donne deux filles. Il décède entre 1810 et 1815 ». In Sermet (R.), Regards sur le passé de Corgémont, Corgémont, 1994, p. 204.
- <sup>6</sup> Nicolas Beguelin, Auteure/Auteur: René Sigrist. « 25.6.1714 à Courtelary, 3.2.1789 à Berlin, prot., de Courtelary. Fils de Pierre, avocat, maire, et de Susanne Laidier. 1761 Catherine Pelloutier, fille de Simon, pasteur de l'Eglise française à Berlin, membre de l'Académie des sciences. Droit et mathématiques à Bâle (1729), auprès des Bernoulli. Docteur en droit, B. se rendit à Wetzlar (1735) pour étudier la procédure impériale. Désireux de se faire connaître des milieux littéraires, il publie des dissertations de jurisprudence, de mathématiques et de philosophie. Dans les années 1740, il devient secrétaire d'ambassade à Dresde, où il fait la connaissance de Frédéric II. Celui-ci lui offrit la place de professeur de mathématiques au lycée Joachim à Berlin (1746-1747), puis celle de précepteur de son neveu Frédéric-Guillaume. Membre de l'Académie des sciences de Berlin depuis 1747, B. fut directeur de la section de philosophie de 1786 à 1789; il présenta des mémoires de mathématiques (analyse algébrique, probabilités), de physique (optique, météorologie) et de métaphysique. Il encourut la disgrâce de Frédéric II (1764), mais fut anobli par Frédéric-Guillaume II (1786), qui lui offrit la terre de Lichterfelde. Membre d'honneur du Grand Conseil de Bienne (1761). In <https://hls-dhs-dss.ch>
- <sup>7</sup> Michaud (A.), Contributions à l'histoire de la Seigneurie d'Orvin, La Chauv-de-Fonds, 1923. Lechot (P.), Orvin, petit monde à part. In ASJE, Vol.69, 1965-1966, pp. 341-351.
- <sup>8</sup> Résener (P. de), Abrégé de l'histoire du pays de Montbéliard, depuis les temps primitifs jusqu'à sa réunion à la France en 1793, Montbéliard, Ad. Pétermann, 1892, in-16°, VI-276 p. In <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k76023h>
- <sup>9</sup> Schaller (J.), Une chine a keugnats, le village de Vermes de la République et Canton du Jura (xvi<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>) Montbéliard (bibliothèque municipale), Porrentruy (AAEB, Bibliothèque Cantonale), S'-Imier, (Mémoires d'ici), Tome 3, Les engagements: culture et itinéraires, pp. 3-58.
- <sup>10</sup> Recrutement du Régent, Gazette de Berne, 11 octobre 1775, page .4. In [gazettedeberne.unibe.ch/](http://gazettedeberne.unibe.ch/)
- La Regence de Courtelary en Erguel, terre de S. A. Mgr. le Prince Eveque de Edle. étant vacante, l'honorable Communauté dudit lieu invite tous ceux qui pourroient y prétendre, de se présenter le dimanche 29 Octobre pour y estre examinés. Elle demande un homme de honnes mœurs, muni de bons certificats, qui fut en état d'instruire la jeunesse dans la lecture, l'écriture, l'arithmetique, la religion, & qui put donner le chant à l'Eglise. Les revenus consistent en 41 cronos, 16 penaux soit 24 mesures de bled, 12 penaux soit 18 mesures d'orges, le bois, le logement, deux jardins, un chenevier, environ un char de foin & regain, un écus neuf & l'herbe du cimetiere. L'honorable Communauté est disposée à faire une augmentation, si dans la suite elle est contente de ses talens & de sa conduite.*
- <sup>11</sup> Diesse (Montagne de) «Mémoire concernant l'agriculture de la Montagne de Diesse». In Recueil de mémoires concernants l'oconomie rurale. Zurich, Tome 1, 1<sup>re</sup> partie, 1760, pp. 401-418.
- <sup>12</sup> « joyau, s.m. Ornement précieux d'or, d'argent, de pierreries, dont se parent ordinairement les femmes; comme sont les brasselets, les pendans d'oreilles, &c. Les joyaux de la Couronne, c'est-à-dire, qui appartiennent à la Couronne. Beau joyaux. Riche joyau. Elle étoit chargée de

*joyaux*. Il est vieux, & n'est plus guère en usage que dans le style de Notaire. *Par le contrat de mariage, elle doit remporter ses bagues & bijoux*». In Dictionnaire de l'Académie française, 4<sup>e</sup> édition, 1762.

«joioux, m. bijoux». In Raspieler (F.), Recueil des synonymes françois qui entrent dans le beau stile. La Neuveville, 1745, p. 308.

- <sup>13</sup> Roche (D.), La culture des apparences. Paris, Ed. Fayard, 1989, 549 p.
- <sup>14</sup> Bieler (A.), L'homme et la femme dans la morale calviniste. Genève, Éd. Labor et Fides, 1963, pp. 82-83.
- <sup>15</sup> «Ministre Morel», Charles-Henri Morel (1743-1796), doyen d'Erguël, diacre de la Classe d'Erguël (1763-1764), pasteur à Péry (1764-1766), pasteur à Corgemont de 1766 à 1796. Il est le père de Charles-Ferdinand Morel (1772-1848), le célèbre Doyen.
- <sup>16</sup> Frêne (Th.R.), Journal de ma vie. Bienne, Société jurassienne d'émulation, Éd. Intervalles, cop. 1993-1994, Tome 2, p. 164.
- <sup>17</sup> « devant huis », « devant-huis, l'heus d'vaint, d'vaint l'heus, lhuit devant..., n.m. : aire ouverte ou fermée située dans la maison, plus large que profonde, dans laquelle débouchent, à l'origine, les portes du logement (de la cuisine), de la grange et de l'étable. Cet espace de circulation peut également servir à entreposer divers outils et objets et on y trouve parfois un abreuvoir, un *bollet* ou/et des latrines.il permet également d'effectuer de menus travaux à l'abri (couper le bois de feu, faire la lessive...) ». In Roland (I.), Prongué (J.P. collaboration), Les maisons rurales du canton du Jura Bâle, 2012, p. 515.
- <sup>18</sup> Gaillard (A.), « Approches croisées des disciplines (art, science, littérature, philosophie) : la question du toucher des Lumières ». In Revue du XVIII<sup>e</sup> siècle, n° 46, 2014, pp. 309-322.
- <sup>19</sup> Lit individuel, Il est courant que maître et domestique partagent le même lit tout comme deux servantes ensemble. À l'hôpital dormir seul n'existe pas. Ce n'est qu'en 1793 que la Convention Nationale en France imposera le principe du lit individuel à l'hôpital. L'individualisation généralisée du lit interviendra au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.
- <sup>20</sup> Rieder (Ph.), La figure du patient au XVIII<sup>e</sup> siècle. Genève, Droz, Bibliothèque des histoires, 2010, 586 p.
- <sup>21</sup> Helian (D.M.), Dictionnaire du diagnostic. Paris, 1771, pp. 172-174.  
Lorry (A.Ch.), De melancholia et morbis melancholia. Paris, 1765, T.1, 399 p.  
Burton (R.), Anatomie de la mélancolie. Oxford, 1621, traduction révisée en 2004, 2 vol., 2110 p.
- <sup>22</sup> Roche de la (J.), Voyage d'un amateur des arts, Amsterdam, tome 4,1783, pp. 143-144.
- <sup>23</sup> Davach de la Rivière (J.), Le Miroir Des Urines Par Lesquelles On Voit Et Connoit Les Différens Temperamens, Les Humeurs Dominantes, Les Sièges & Les Causes Des Maladies D'un Chacun. Paris, 1752, 315 p.
- <sup>24</sup> Roche de la (J.), Voyage d'un amateur des arts. Amsterdam, tome 4,1783, pp. 143-144.
- <sup>25</sup> Tissot (S.), Avis au peuple sur sa santé. Lausanne, 1761, p. 526.

**emploie douze heures à faire le tour du cadran.**

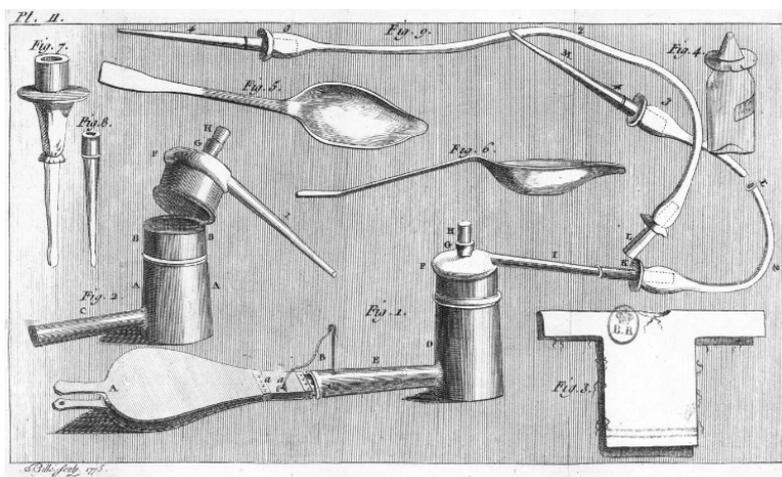
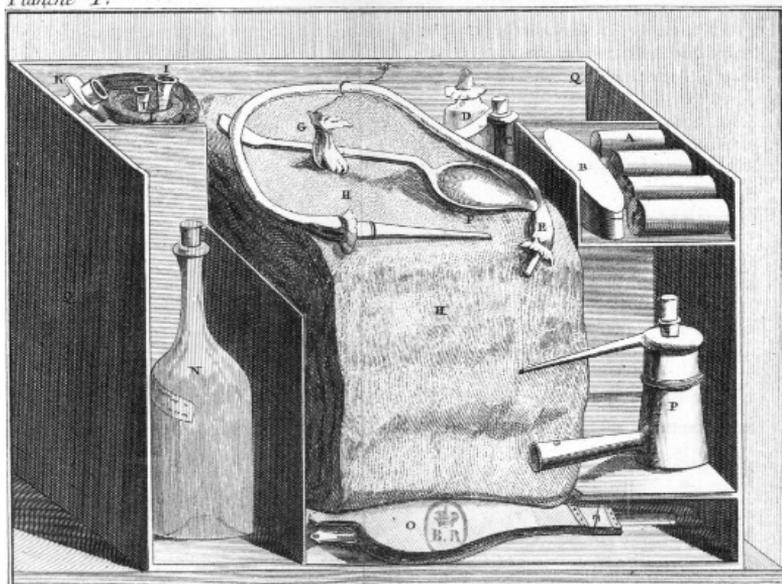
**Les Medecins font quelque attention aux urines des malades ; mais c'est une ignorance crasse , que de croire , & le comble de la fourberie , que de persuader , que leur seule inspection suffit pour juger des symptomes , de la cause , & des remedes d'une maladie. Le seul bon sens le demontre , & je n'en détaillerai point les preuves.**

- <sup>26</sup> Gobat (J.M.), Gobat (J.P.) «Recueil des remedes faciles et domestiques». ASJE, 1998, Vol.95, pp. 109-194. In <http://www.e-periodica.ch>
- <sup>27</sup> Schaller (J.), «Franches-Montagnes: drame humain aux Chenevières en 1755». In Revue Au Clos-du-Doubs, n<sup>os</sup> 158, 159, 160 (2019).
- <sup>28</sup> Walter (F.), Hiver, histoire d'une saison. Paris, 2014, 452 p.  
Frêne (Th.R.), Journal de ma vie. Bienne, Société jurassienne d'émulation, Ed. Intervalles, cop. 1993-1994, Tome 2, p. 163
- <sup>29</sup> Larcan (A.), Brullard (Ph.), Histoire des idées et développement de la réanimation respiratoire au xviii<sup>e</sup> siècle. In [www.biusante.parisdescartes.fr](http://www.biusante.parisdescartes.fr)
- <sup>30</sup> Tissot (S.), Secours pour les noyés. Sans lieu d'édition, 1761, 11 p.
- <sup>31</sup> Brandli (F.), Porret (M.), Les corps meurtris, investigations judiciaires et expertises médico-légales au xviii<sup>e</sup> siècle. Rennes, 2014, p. 361.
- <sup>32</sup> Pia (Ph.-N.), Description de la boîte-entrepôt, contenant les secours qu'on est dans l'usage d'administrer aux noyés, d'après l'établissement que la ville de Paris a fait en leur faveur. Paris, 1775, 17 p. avec deux gravures, in <https://gallica.bnf.fr>
- <sup>33</sup> Frêne (Th.R.), Journal de ma vie. Bienne, Société jurassienne d'émulation, Ed. Intervalles, cop. 1993-1994, Tome 2, p. 163.
- <sup>34</sup> Dumas (J.), Traité du suicide ou du meurtre volontaire de soi-même. Amsterdam, 1773, 444 p.  
Gobineau (D.), S'abrégé les jours, le suicide en France au xviii<sup>e</sup> siècle. Paris, A. Colin, 2012, 320 p.  
Haerberli (L), Le suicide à Genève au xviii<sup>e</sup> siècle. Pour une histoire qualitative. Études offertes à Sven Stelling-Michaud. Genève, P.U.R., 1975, pp. 15-119, graphiques.  
Porret (M.), « Je suis bien criminel de vous quitter ainsi » ou l'adieu des suicidés: l'exemple de Genève au xviii<sup>e</sup> siècle. In *Savoir mourir*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 39-65.  
Minalesi (Cl.), Mort apparente, mort imparfaite. Médecine et mentalités au xviii<sup>e</sup> siècle. Paris, Payot, 1991, 268 p.
- <sup>35</sup> Devaux (J.), L'art de faire les rapports en chirurgie. Paris, 1746, 635 p.
- <sup>36</sup> Brandli (F.), Porret (M.), Les corps meurtris, investigations judiciaires et expertises médico-légales au xviii<sup>e</sup> siècle. Rennes, 2014, p. 361.
- <sup>37</sup> AAEB, Pro Crim LN, 1559-1781 (affaire Suzanne Gascard).
- <sup>38</sup> AAEB, Notaires Erguël Cortébert Bosset Jacques. 1755/6-1786- 489.
- <sup>39</sup> AAEB, Notaires Erguël Corgémont Abram Morel 1705-1740.

## Annexe

La «boîte-entrepôt», In «Description de la boîte-entrepôt, contenant les secours qu'on est dans l'usage d'administrer aux noyés, d'après l'établissement que la ville de Paris a fait en leur faveur», Paris, 1775, 17 p. avec deux gravures.

Planche I<sup>re</sup>



*Jacques Schaller (1951) est diplômé de l'Université de Besançon (DEA d'histoire moderne), ancien enseignant et retraité de la Fonction Publique Territoriale (directeur de service à la Ville de Montbéliard). Auteur des ouvrages: «Le mariage dans la région de Rougemont (Doubs) de 1737 à 1914» (Faculté des Lettres, Université de Besançon), «Une chine a keugnats», le village de Vermes de la République et Canton du Jura (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>), 2014, 3 volumes, 1200 p. et «Des Brûle-chiens à Montbéliard, histoire de la famille vermaise Schaller à Montbéliard depuis 1913» ainsi que «La Mémé et le Bouif», histoire des ascendants et des descendants des conjoints Maillat-Scheidegger (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), «Sexe, mensonges et repentirs ou comment conjurer le déshonneur», in ASJE, 2017, Porrentruy, 2018, pp. 100-138. «Franches-Montagnes: drame humain aux Chenevières en 1755», in Revue «Au Clos du Doubs», n<sup>os</sup> 158, 159, 160, 2019.*



**Cahier des  
Lettres et des Arts**



# La Princesse, le berger et le revenant

EXTRAITS



Le 7 octobre 2023, dans le cadre du festival transfrontalier «Conte & Compagnies», la dialectologue Aurélie Reusser-Elzingre présentait son tout dernier ouvrage «La Princesse, le berger et le revenant», publié aux éditions Alphil et organisé par la Bibliothèque cantonale jurassienne (BiCJ) à l'Espace Renfer de Porrentruy.

La conférence, accompagnant la sortie du livre, s'est appuyée sur le travail de dialectologue d'Aurélie Reusser-Elzingre, sur les manuscrits de contes et des extraits de son dernier opus. Ce sont trois extraits de ce dernier (l'introduction ainsi que deux contes), magnifiquement illustrés par Mireille Lachausse, que nous proposons aux lecteurs des *Actes* de découvrir.

*Aurélié Reusser-Elzingre, est maîtresse d'enseignement à l'Université de Neuchâtel. Elle consacre ses travaux de recherche à la littérature orale issue de la tradition populaire et des dialectes locaux. En parallèle, elle intervient dans les classes auprès des enfants et des jeunes sur les stéréotypes de genre et les relations de couple. C'est donc avec bonheur et humour qu'elle allie ses deux passions dans cet ouvrage. Elle est l'auteure de deux autres livres aux Éditions Alphil: «Contes et légendes du Jura: Transmission d'un patrimoine linguistique et culturel», qui est issu de sa thèse de doctorat, et «Vouivres, sorcières, grimoires et loups-garous», un recueil de contes et légendes.*

# Introduction

Il était une fois un chevalier courageux, qui fut désigné pour sauver le royaume, et accessoirement réveiller la belle princesse endormie... Après maintes péripéties, tous deux se marièrent et eurent beaucoup d'enfants. Mouais. Mais dans les contes du Jura, les relations de couple, ça se passe autrement. La belle princesse se sauve la nuit pour aller draguer d'autres filles, le chevalier courageux est parfois un pauvre boulanger tout enfariné ou un gardien de porcs, et après le mariage (quand même!), Monsieur doit péniblement apprendre à faire la lessive pendant que Madame le surveille. Mais il arrive que celui-ci se rebelle, et refuse de parler tant qu'il devra faire le ménage. Ou bien le beau chevalier se transforme en diable cornu, au visage duquel on a tôt fait de jeter de l'eau bénite pour s'en débarrasser. Parfois, votre chère et tendre va vous tromper dans les blés avec le garde forestier, et vous n'aurez rien vu venir. On raconte aussi que, même si votre épouse a été exemplaire et aimante, elle se gardera bien de vous faire revenir à la vie une deuxième fois. C'est ce bon curé des Breuleux qui avait raison : marié une fois, ça va, marié deux fois,

c'est un chemin rocailleux, marié trois fois, c'est qu'on a perdu la boule!

En préparant cet ouvrage, j'ai été bien étonnée de constater que les rôles genrés n'étaient pas tout à fait figés dans les contes traditionnels, censés refléter un hypothétique âge d'or d'avant internet et la télévision, et de bien avant #metoo. Les violences domestiques y étaient déjà dénoncées, et les femmes ne se laissaient pas si aisément avoir. Lors des lôvrées, elles avaient souvent du choix, et passaient des bras de l'un aux bras de l'autre selon leur bon plaisir (et la taille du tas de fumier devant la maison des parents du prétendant). Le mariage était bien l'un des piliers de la vie, mais on savait aussi s'amuser en dehors des carcans imposés. Et on contait fleurette à n'importe quel âge : pas d'injonctions sociales au jeunisme et à la beauté éternelle. On se faisait les yeux doux entre voisins mariés ou veufs. Mais il y a aussi des histoires de couples solides, qui se serrent les coudes en cas de besoin... et ça, ça fait du bien!

Pour autant, tout n'est pas parfait dans les contes, et on rencontre parfois des brigands, ou une jument maléfique qui n'est pas celle que l'on croit. Les enfants grandissent à vue d'œil puis rajeunissent en gagnant la forêt. Les morts reviennent parfois demander des comptes. Mais on trouve toujours une solution : avec un ou deux *pater* au curé, c'est réglé. Parfois, les parents ont quant à eux de drôles de méthodes pour élever leurs adolescents : ils leur montrent le modèle inverse de celui qui leur sied. Il faut croire que ceci n'a pas tellement changé.

Comme pour le premier volume, j'ai travaillé sur des manuscrits de Jules Surdez, en patois jurassien, que j'ai

traduits en français. Je n'ai donc strictement rien inventé. J'ai gardé quelques termes originaux en dialecte oïlique, que j'explique grâce à un petit lexique présent après chaque conte. Concernant la différence entre les termes « patois » et « dialecte », eh bien, pour les linguistes, il n'y en a pas ! Le vocable « patois » est souvent déprécié en France, mais en Suisse nous avons une longue tradition avec l'usage de ce mot, utilisé notamment pour notre fameux vocabulaire national, *Le Glossaire des Patois de la Suisse romande* (le mot « dialecte » étant plutôt réservé au côté alémanique).

Je vous souhaite une très bonne lecture, et surtout beaucoup de rires en famille ou entre amis. Continuez de raconter et de transmettre ces histoires, c'est le plus beau cadeau que vous puissiez leur faire.

Aurélie Reusser-Elzingre



# La fille de la Roche Grivée

Il y en a qui disent qu'il y avait, jadis, un petit château sous la Roche Grivée<sup>3</sup>.

Il paraît qu'il y avait une fois un seigneur qui avait une fille de dix-neuf ans qui était si belle que tous les jeunes seigneurs des Clos-du-Doubs en étaient amoureux. Lors même qu'elle ne l'aimait pas, elle se décida tout de même d'épouser le seigneur de Montvoie parce qu'il ne la dégoûtait pas autant que les autres et que son père n'arrêtait pas de lui faire la « senieûle ».

Les proches parents et les voisins furent invités aux noces et le château de la Roche Grivée fut bientôt rempli de seigneurs et de leurs épouses.

Le seigneur qui mariait sa fille commençait à « s'êmeillie » de n'avoir personne pour mener la danse, lorsqu'un ménétrier s'en vint toquer à la porte du château. C'est bien sûr qu'il fut reçu comme le bon

---

<sup>3</sup> Jules Surdez nous dit qu'il s'agit du nom d'un rocher de la commune d'Épiqueuz.

Dieu, qu'on le fit vite souper avant de l'envoyer jouer de la viole sur un petit « solerat » dressé au fond du « carrê ».

Le jeune ménétrier était si beau, et jouait si bien, que la jeune mariée ne se lassait pas de l'entendre et de regarder ses beaux yeux noirs.

Soudain, tous les noceurs furent bien effrayés de voir le ménétrier sauter en bas de la scène, assommer le marié avec sa viole et emporter la mariée serrée avec son bras gauche contre sa poitrine. Il frappa avec sa viole tous les seigneurs qui tentaient de l'arrêter dans sa fuite.

Dans la cour du château, il sauta avec la jeune femme sur le cheval noir du seigneur de Saint-Ursanne, prit par le Bois Noir, traversa le Doubs et alla s'enfoncer dans une caverne.

La mariée, qui était tombée évanouie, revint à elle et fut bien ébaubie de voir le meneur de danse étendu à côté d'elle, sous une roche. Le ménétrier lui sourit et lui dit :

— Je suis un jeune seigneur des alentours, bien plus riche que ton seigneur de Montvoie. C'est pour ton malheur que tu l'as épousé. Tu ne l'aimes pas, je l'ai bien vu quand tu me regardais en dansant. Je me suis fait passer pour un ménétrier, pour te tirer hors de ses griffes. Ne dis pas le contraire, tu m'aimes déjà un peu, c'est le commencement de beaucoup. Maintenant, je vais changer de vêtements...

Le temps d'un éclair et le ménétrier était couvert de velours, de soie et d'or. Sa tête se trouva recouverte d'un chaperon orné de pierres scintillantes.

— Viens avec moi dans la montagne, dit-il encore à la jeune femme, je vais faire tes quatre cents volontés et je te donnerai tout ce qui pourra te faire plaisir.

Elle ne savait quelle contenance avoir. Il la tira contre lui et la serra à la faire « éssiaffè » et l'embrassa sur la « gouerdge ». La pauvre femme poussa un grand cri. L'homme sentait le soufre et lui avait brûlé les lèvres comme l'aurait fait un fer chauffé à blanc. Le chapeau du garçon étant tombé, elle vit que le ménétrier avait deux cornes sur le front. Ses oreilles étaient pointues telles celles d'un loup et recouvertes de poils aussi raides que des piquants de hérisson.

— Jésus, Marie ! C'est le diable ! cria la pauvre femme.

Le diable (c'était bien lui), en l'entendant parler du bon Dieu et de sa mère, l'abandonna dans la grotte, sauta sur le cheval noir et galopa en bas de la montagne.

Deux heures après, elle était à nouveau au château de la Roche Grivée. Lorsqu'il sut que le diable avait embrassé sa jeune femme sur la bouche, le seigneur de Montvoie ne voulut plus la ramener dans son château. Mais le seigneur de Ravines n'en eut pas dégoût, lui, et la prit avec lui.

Je n'ai jamais entendu dire qu'il s'en est repenti. Et vous ?

*Manuscrit Mns L 873 conservé  
aux Archives littéraires suisses, Berne, titre original :  
Lai baîchate de lai Roitche Grivée.*

## Lexique

**Senieûle (patois)**: rengaine, scie (faire la), phrase souvent répétée de manière exaspérante. Du latin \**CICONIOLA*: «ritournelle, instrument de musique à manivelle». FEW 2, 667b.

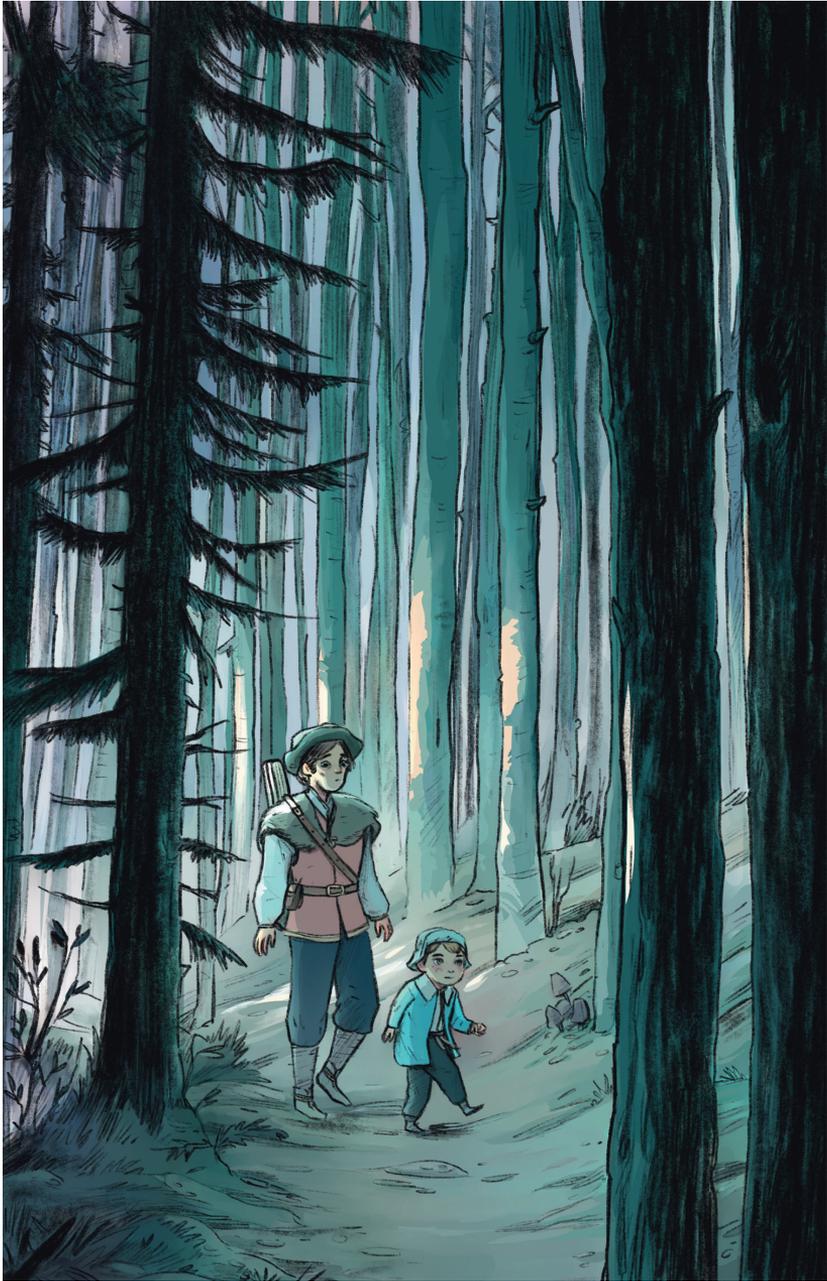
**S'émeillie (patois)**: s'étonner, être déconcerté, désorienté. Du germanique *EXMAGARE*: «priver de ses forces». GPSR 6, 262.

**Solerat (patois)**: petite scène, tribune, deuxième plancher, littéralement «petit solier». Du latin *SOLARIUM*: «terrasse». FEW 12, 37b.

**Carrê (patois)**: belle chambre à l'étage des fermes jurassiennes bourgeoises, qui tient lieu de salle de réception ou de salon. Du latin *QUADRATUS*. FEW 2, 1399a.

**Éssiaffê (patois)**: éclater, crever, souvent avec un bruit. GPSR 6, 180.

**Gouerdge (patois)**: bouche. GPSR 8, 460, «gorge» (sens 2°). Du latin *GÛRGES*.



# La noce aux Enfers

Il était une fois un « violoneux » qui s'était égaré dans les brumes des marais du village des Enfers, et qui se retrouva tout d'un coup devant la porte d'une maisonnette dont on aurait dit que les murs étaient en verre. Lorsqu'il « toqua » à cette porte, le bruit résonna dans toute la maison comme si les cloches de tous les chevaux des Franches-Montagnes avaient sonné ensemble.

— Vous tombez « droit » bien, dit le propriétaire de la maison en voyant le violon dans sa main, nous fêtons le mariage de ma fille. Les noceurs veulent danser, ils ne tiennent plus en place. Le violoneux que nous avons engagé est tombé malade et il nous a fallu aller le coucher sur une gerbe de paille, dans le box du poulain. Venez vite sur le pont de danse faire valser nos invités, nous allons bien vous rétribuer ! Vous pourrez dormir après dans un bon lit, et demain matin, pour ne pas que vous vous perdiez à nouveau, notre petit garçon vous mènera jusqu'au Peuchapatte.

Fut dit, fut fait. Le violoneux joua, les noceurs dansèrent, et tout cela jusqu'après minuit.

Après le déjeuner du lendemain, l'hôte amena son garçonnet, qui allait sur ses quatre ans, et dit au violoneux :

— Tu nous as bien rendu service, voilà encore un louis d'or pour ta peine. Mon fils va aller avec toi jusqu'en haut de la Montagne des Bois.

— Est-ce qu'il connaît au moins bien le chemin ? s'inquiéta le musicien.

— Il y arriverait en fermant les yeux.

Bien que le violoneux ne se fiât pas trop à un si jeune guide, il suivit le gamin sans rien dire. Lorsqu'ils arrivèrent à la fin de la Bosse du Bémont, il remarqua que c'était, maintenant, un enfant de six ou sept ans qui trotta à côté de lui. En partant de la maison de verre, dans les brumes des marais des Enfers, il n'était pourtant qu'un bambin de quatre ans !

Lorsqu'ils passèrent par Saignelégier, c'est un garçon d'une dizaine d'années qui lui montrait le chemin. Le violoneux se demanda s'il avait la berlue, s'il était bien réveillé ou s'il dormait les yeux ouverts.

Lorsqu'ils furent aux Emibois, il se pinça une fesse pour voir s'il dormait encore. C'était maintenant un jeune homme de quinze ou seize ans qui allait au-devant de lui.

En montant en direction du Peuchapatte, il n'y avait pas à dire : c'était un beau jeune homme d'une vingtaine d'années qui conversait avec lui et ce n'étaient plus des poils follets, mais bien de la barbe qui lui poussait sur le menton. Le violoneux se demanda s'il perdait la boule ou s'il avait les « grillats ». Il le remercia.

En le regardant descendre le long de la montagne, il remarqua que son guide devenait à chaque pas un peu plus petit.

Mais cela ne veut rien dire, n'est-ce pas? C'est bien pour cela que les gens se moquèrent de lui quand il leur parla des brumes des marais, de la maison de verre, de la noce et du gamin qui devenait toujours plus grand au fur et à mesure qu'ils avançaient...

*Manuscrit Mns L 873 conservé aux Archives littéraires suisses, Berne, titre original: Le Dyïndyê.*

## Lexique

**Violoneux (français):** homme qui joue du violon dans les fêtes. TLFi.

**Toquer (français régional):** frapper à la porte. Pierrehumbert.

**Droit (français régional):** voir « La fêle des innocents ».

**Aivoi les grillats (patois):** avoir la gueule de bois. Littéralement « avoir les grillons », d'après Jules Surdez.

# Chronique littéraire

## Projet Idaho

PASCAL LOVIS



«Non seulement sa vie numérique s'était évaporée, mais en plus, manifestement, sa vie réelle n'était pas plus tangible. Son numéro de téléphone fixe n'était pas attribué; un autre nom était annoncé à son adresse et même les écoles qu'il avait fréquentées ne le mentionnaient pas. Pour couronner le tout, il n'y avait pas trace de ses publications scientifiques en neurologie artificielle dans les revues spécialisées et, pire que ça, son nom ne figurait même plus dans les articles de ses collègues qui l'avaient toujours cité» (p. 33).

C'était comme s'il n'avait jamais existé... Imaginez que vous soyez plongé dans un monde dans lequel votre identité s'est évaporée! Votre appartement est habité par quelqu'un d'autre, vous n'existez plus sur Internet, tout s'est effacé. Pourtant vous êtes bel et bien là, vivant. C'est ce qui arrive à Dan Horskia, protagoniste de *Projet Idaho*, le premier volet du dyptique de Pascal Lovis *Terre hantée* qui est suivi de près par *Mémoires spectrales*. L'auteur nous offre une plongée réussie dans l'univers de la littérature de science-fiction alors que son premier texte publié aux éditions de la Société jurassienne d'émulation (en coédition avec PVH éditions), *Chroniques des Regards perdus* aussi paru en deux tomes — *L'Héritage des Sombres* et *Le Sanctuaire des Renégats* — explorait plutôt brillamment le genre de *l'heroic fantasy*.

Nous partons avec Dan à la recherche de sa mémoire, de sa vie, de son identité. Par certains côtés, *Projet Idaho* peut faire penser à *Matrix* : en effet, Dan est ballotté d'un monde à l'autre sans trop savoir ce qu'il se passe. Il y a un brouillage de la réalité qui pousse le lecteur à se mettre en quête de l'histoire de Dan dans une volonté frénétique d'en savoir davantage.

En parallèle, le chapitre liminaire nous montre Weasle, un soldat qui arrive sur terre et tombe nez à nez avec une créature nommée « évide », composée de « limbes de couleurs, dansant dans une structure diaphane » (p. 19) qui prend possession de son corps. Une autre énigme est d'emblée posée en parallèle à la quête de vérité entreprise par Dan, que sont ces évides qui ont colonisé la Terre, quel est leur objectif, où sont passés les autres humains ?

Au fil du livre et des informations qui sont distillées par l'auteur, le lecteur s'interroge sur la réalité, la vérité, les réalités et les vérités alternatives. Ces questionnements — même s'ils ont lieu dans un monde éminemment imaginaire — amènent à sonder notre propre monde et notre propre rapport à la vérité et à la réalité : « M. Horskia, commençait-il, de tout temps, des gens en mal de reconnaissance ont échafaudé des théories gratuites et sans fondements destinées à se créer une audience et se sentir importants. Dans des sociétés où la liberté d'expression est garantie, vous ne pouvez pas échapper à ces prophètes de l'apocalypse persuadés d'avoir découvert la plus grande conspiration de tous les temps ».

La succession de scènes spectaculaires et cinématographiques précisément décrites, accompagnées de dialogues percutants sur un rythme soutenu permet à Lovis dans son roman de science-fiction de mener à la fois une plongée vertigineuse dans la psychologie du personnage principal et une réflexion plus générale et politique sur le pouvoir et la vérité.

D'ailleurs, le second tome, *Mémoires spectrales*, est plus politique et nous interpelle sur le rapport à la vérité qui doit être le nôtre, notamment lorsque l'on exerce le pouvoir politique, y compris et même surtout lorsque l'on fait face à une situation d'urgence. Toute vérité est-elle nécessairement bonne à dire ? Un mensonge peut-il être nécessaire pour protéger les populations ? À l'heure de WikiLeaks, des *fake news* et des vérités alternatives de Donald Trump, ces problématiques sont judicieusement posées par l'auteur dans un cadre fictionnel.

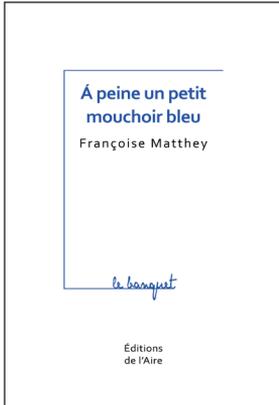
Jean Cocteau disait: «Le roman est un mensonge qui dit toujours la vérité». Parfois, il est nécessaire de prendre de la hauteur (beaucoup de hauteur) pour penser et la littérature est un bon moyen de le faire. Cela dit, ne brûlons pas les étapes. Le tome 2 fera sans aucun doute l'objet d'une chronique plus détaillée dans une prochaine édition des *Actes de la SJE*. (Valéry Rion)

PVH Éditions, coll. «Terres hantées», Neuchâtel, 2023 (200 pages)

*Pascal Lovis est diplômé en biologie moléculaire. Il est aujourd'hui enseignant à plein temps en biologie et chimie au Lycée cantonal de Porrentruy. Il a quatre enfants et vit à Delémont. Il est l'auteur de deux diptyques romanesques de littérature de l'imaginaire. Le premier «Chroniques des Regards perdus», composé de «L'Héritage des Sombres» et du «Sanctuaire des Renégats» est un cycle de fantasy, alors que le second «Terre hantée», avec «Projet Idaho» et «Mémoires spectrales», est un cycle de science-fiction.*

# À peine un petit mouchoir bleu

FRANÇOISE MATTHEY



« Il faudra *faire avec*, elle dit. Ou plutôt... sans. Avec sans. [...] *Faire avec*. Ce qui n'est plus. [...] Il faudra *faire avec*. Et demeurer. Sans » (p. 11). C'est ainsi que s'ouvre le livre de Françoise Matthey sous le signe de l'absence, du manque, du deuil. Les figures de l'opposition, les antithèses, les oxymores — avec / sans — sont là pour montrer l'incompréhension face à un événement radical qui marque une coupure nette, entre présence et absence. On peut s'y préparer. Néanmoins, cela reste un événement brutal, irréductible, incompréhensible et mystérieux. Le « sans » occupe à

lui seul une phrase qui pose l'énigme métaphysique, le gouffre devant lequel on se penche. *À peine un petit mouchoir bleu* est une évocation poétique qui traite de la mort prochaine d'une amie, de ce que représente cette béance laissée par la mort auprès des vivants. Les moments où la mort approche ne donnent que plus de valeur aux étincelles de la vie, aux instants qui restent encore à vivre : « Quand, au terme de votre existence, la mort vous sourit, vous ne pouvez croire qu'en la vie, la vie qui palpite dans l'instant immensément fragile, aux creux de vos frêles poignets » (p. 66). On pourrait croire que ce livre parle de la mort, mais en réalité, c'est un livre qui évoque la vie, même si c'est à son crépuscule, c'est peut-être là qu'elle est le plus intensément vécue. C'est d'ailleurs elle qui est répétée en anadiplose ; elle aussi qui est métaphorisée comme un pouls qui bat dans le temps qui reste à vivre.

Donner la parole à une mourante, sous forme de bribes, de fragments poétiques pour célébrer la vie qui s'éteint mais qui pourtant brille encore dans la nuit, c'est donc ce que nous donne à entendre Françoise Matthey : « Le sol peut être dur ou tendre pour qui s'offre aux pistes de la vie. En tentant d'accueillir ce qui nous lie à l'univers des autres, des univers quelquefois constellés de disparus demeurés sur le seuil, d'autres où dansent les fêtes ingénues de l'enfance, où apparaissent peut-être des fêlures mais où se déploie aussi le bonheur de gestes

bienveillants, on prend le risque de faire place à l'humain, cette énigme qui ne cesse de se donner en creux. Cela seul importe probablement, elle dit». On insiste sur ces paroles en forme de concession, de confession et de conseils à ceux qui restent. Un regard jeté sur le chemin parcouru montre rapidement que sans doute les rencontres qui marquent le plus l'existence. Il faut faire avec la douleur: «elle veut asservir la douleur elle dit, la douleur tapie comme une louve harassée entre son poulx et sa gorge [...], elle voudrait, elle aimerait... Parce que vivre encore». Tout le corps se tend vers un seul objectif: l'envie, le désir de vivre encore.

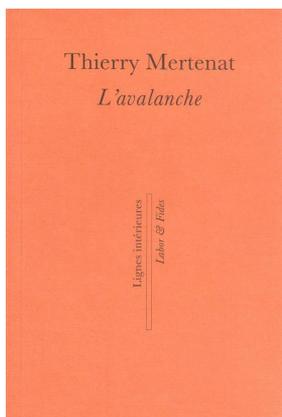
Pourtant inexorablement, le temps — ce «joueur avide» — passe et l'horloge «tantôt sonnera l'heure»: «Autour d'elle, le demi-jour et la lumière s'affrontent. Elle a froid, un peu. Resserre son étole. Interroge sa montre. Quelle heure est-il? Plus précisément, quelle heure est-il à la pendule de sa vie? Ce qu'on lui dit n'a rien à voir avec ce qu'elle entend de son corps. Ce qu'il en reste. Qui ne l'autorise plus à ce qui, jusque-là, lui paraissait normal. Osciller entre résignation et lutte? Abdication et foi? À partir de quel centre? Par quels mouvements intimes pour ne pas céder à l'angoisse, aux déroutes? Son futur? Sans vue panoramique. Sans grand dehors. *Faire avec*» (p. 35). Le froid la gagne, la mort approche. Il y a, à ce moment-là, plus de questions que de réponses, comme dans la vie, comme dans la littérature et comme dans la poésie. (Valery Rion)

Éditions de L'Aire, 2023 (88 pages)

*Née à Strasbourg, Françoise Matthey vit aux Reussilles au milieu des pâturages et des sapins. Passionnée par le monde des livres, elle a pratiqué son métier de médiathécaire à l'Office fédéral du sport pendant de nombreuses années avant de diriger la bibliothèque régionale de Tavannes. Elle a reçu le prix Schiller (2001) et le prix d'encouragement de la Commission de littérature de langue française du canton de Berne (1995). Depuis 2011, elle se consacre entièrement à l'écriture ([www.poesie.enmouvement.ch](http://www.poesie.enmouvement.ch) et [www.diju.ch](http://www.diju.ch)).*

# L'Avalanche

THIERRY MERTENAT



Les voies de la destinée ressemblent parfois à des lignes de failles qui travaillent souterrainement avant de percer au grand jour... Car du temps, il en faut, pour rendre compte de l'irréparable.

*L'Avalanche* s'ouvre sur un concert de marteaux-piqueurs à Genève, rue des Délices, prélude à l'installation d'un arrêt de bus sous les fenêtres de Thierry Mertenat. Dans la posture du «reporter en chambre», celui-ci observe l'«humanité en transit»: autant de voyageurs, autant de parcours singuliers. Qu'il descende dans la rue, il est sur son lieu de

travail. Et il embarque le lecteur dans ses déambulations de localier passionné, toujours à l'affût, carte de presse vissée au fond de la poche, racontant les drames ordinaires, allant à la rencontre des invisibles, des gens de peu, des cabossés de l'existence, des êtres hors normes, au plus juste des faits, à hauteur d'homme. L'œil vif et tendre, il prend le pouls de sa ville, observant la vie qui va, souvent mal, et celles et ceux qu'elle jette dans le caniveau. Au clinquant et au racoleur, à la chasse aux scoops, il préfère l'exploration des marges: «Les éditorialistes du surplomb ne sont pas mes préférés, qui commentent le réel par-dessus les épaules de ceux qui le subissent». Il se réserve le droit de se taire quand il n'y a rien de digne et de décent à relater. Pas de lyrisme déplacé; simplement la rigueur de l'enquête, de même que l'élégance et la beauté percutante d'une langue au service de l'âpre vérité.

John, le «rasta sans âge», parti de Dakar il y a 40 ans, à présent en rade à Genève. Philippe le schizophrène, «embastillé dans son délire». En plein confinement, les rats dans la ville, en quête de déchets à se mettre sous la dent (en cela, «compagnons[s] de nuit du localier») et les prostituées sans clients, privés de septième ciel tarifé. Les chiens écrasés, ou parfois mordus: «agression gratuite d'un épagneul papillon par un pitbull», l'un mort, l'autre euthanasié. Un féminicide, perpétré

par un voisin sans histoires, «grand-père aimé et aimant», «[...] à qui l'on [aurait donné] le Bon Dieu sans confession, jusqu'au soir où le diable a surgi en lui tendant un pistolet». Dans un autre registre, les «givrés» du bout de la jetée, à l'eau au plus fort de l'hiver; et encore, le déploiement dérisoire de barbelés pour protéger un sommet diplomatique d'un potentiel attentat terroriste... En vrac — car la vie ne fait pas le tri —, quelques échantillons de ces «bas morceaux du réel», poignants ou triviaux, qui aimantent le journaliste... Profonde empathie, humilité et sens de la formule!

Le récit évolue au fil des souvenirs de Thierry Mertenat — tant professionnels que personnels —, la plupart frangés d'obscur. Insensiblement, on glisse vers ce que l'on pourrait appeler le «fait divers fondateur». L'auteur retourne aux sources, à Porrentruy, auprès de sa mère Betty, belle et forte femme, mère courage. Il remonte le temps, évoque les figures de son enfance, les deuils familiaux, le départ déchirant de sa «sœur de cœur» pour finalement arriver au vif du sujet: à la mort de son père, Marcel, enseveli sous une coulée de neige avec trois de ses élèves de la «canto» lors d'un camp de ski à Leysin. On est le 14 février 1962; le futur journaliste est âgé de deux ans et demi. Soixante ans après le drame, il se rend sur les lieux, au pied de La Berneuse, pour mener sa propre enquête, méticuleuse, implacable. S'appuyant sur les coupures de presse soigneusement conservées par sa mère, sur les témoignages des sauveteurs, Thierry Mertenat prend son passé à bras-le-corps, et la lumière se fait.

«Je suis devenu l'enfant du fait divers, cette rubrique à laquelle mon père, sans l'avoir voulu, a donné son nom. [...]. Elle me terrorisait, elle me fait vivre. J'ai appris à l'investir avec les mots du métier qui est le mien. Me voici fait diversier. Par passion pour les gens. J'ai fini par aller dans la montagne qui m'avait pris mon père, je l'ai apprivoisée, puis adoptée. Surtout, je l'ai fait parler.

Ces visages dans la nuit, giflés par la neige, m'ont raconté ce qu'ils avaient vécu [...]. De longs et fraternels entretiens, images à l'appui. Les chiens n'étaient plus là, leurs maîtres, si, des retraités bavards à la mémoire intacte. J'ai payé les tournées, on s'est pris dans les bras, certains sont morts depuis».

Reconstitution de la tragédie et reconstruction du portrait du père, à partir de fragments de mémoire, celle des gens qui l'ont connu, celle de l'enfant: Marcel était un être sain et sportif, doté d'«une physionomie à bivouaquer sous les étoiles», généreux, unanimement apprécié, meneur

d'hommes (au civil comme au militaire), enseignant charismatique, amoureux à la plume inspirée, père attentionné...

Jaillissement de la parole pour Thierry Mertenat, que le drame avait voué au mutisme pendant de longues années. Le propos est sobre, l'émotion est là, en creux, qui prend le lecteur à la gorge.

*L'Avalanche* est un récit pétri d'humanité, écrit à la première personne, au présent, et qui avance selon la logique d'une prise de conscience lente, libératrice. Parti du malheur des autres pour revenir au sien propre, regardant maintenant la mort dans les yeux, le fils écrit : « Ton absence a pesé ; elle ne pèse plus. » Image forte : on le voit lancé dans l'ivresse joyeuse d'une descente dans la poudreuse avec ses enfants, sur la piste fatale, alors que dans la montagne résonne l'écho de « Youpi ! », le surnom de Marcel : « deux syllabes rapides comme l'éclair, fugaces et joueuses ». (Christiane Lièvre Schmid)

Labor et Fides, coll. « Lignes intérieures », Genève, 2022 (144 pages)

*Thierry Mertenat est né à Bienne en 1959 et a grandi à Porrentruy. Après des études de lettres à Neuchâtel et à Genève, il a été chroniqueur culturel dans la cité lémanique pendant 25 ans, d'abord au Journal de Genève (jusqu'à la disparition du titre), puis à la Tribune de Genève, avant de rejoindre la rubrique locale du même journal.*

*En tant qu'écrivain, Thierry Mertenat a publié plusieurs récits chez Labor et Fides, tous en prise avec un réel occulté, sordide ou poignant et des métiers méconnus : Levées de corps, photographies de Steeve Iunker, (2008), La Vie secrète du Diogène, photographies de Magali Girardin (2009), Chronique de la violence conjugale (2011), Les Feux de l'action, en immersion chez les pompiers (2016), Dehors — journal d'un localier (2019).*

# Humains

NARCISSE



Avant d'être un livre, *Humains* est — et peut-être surtout — un spectacle. Un spectacle visuel, auditif et vivant qui nous plonge dans une réflexion sur ce qui fait de nous des humains. Si Narcisse joue toujours avec les mots avec une virtuosité sans cesse renouvelée, il manie tout aussi bien des aspects techniques et visuels qui donnent l'impression que ce « seul en scène » est une performance collective.

Dans un face-à-face avec le public à qui il s'adresse en permanence, ce qui plonge le spectateur dans l'univers particulier de Narcisse, le poète-slameur brosse un portrait sans concession de l'humanité. En mettant en scène son spectacle dans le spectacle, en abîme, il fait montre d'une réflexion ludique et critique sur son propre discours : « Qu'est-ce qui nous a conduits à avoir eu envie ou à avoir eu besoin d'un téléphone intelligent ? [...] C'est une histoire fascinante. J'aimerais bien écrire un jour un spectacle qui la raconterait. **Ça commencerait comme cela** » (p. 11). Cette perspective critique est celle qui est exigée du spectateur qui se doit de penser pendant le spectacle. Penser à l'humanité et porter un regard critique sur elle. Cependant, l'humanité commence par soi-même et il est souvent plus ardu de porter un jugement impartial et impitoyable sur soi-même. Narcisse est d'ailleurs en discussion avec sa propre conscience — lui-même sur une projection vidéo — pendant le spectacle et nous suivons leurs échanges, leurs débats, leurs désaccords. Ne sommes-nous pas toutes et tous en conflit plus ou moins permanent avec notre propre conscience ? Ne sommes-nous pas pétris de contradictions ? Les comportements absurdes et les remises en question permanentes ne sont-ils pas le lot de chacun d'entre nous ? C'est un moment particulièrement intéressant qui illustre la perspective autoréflexive et autocritique du spectacle.

Si je vous raconte certains de ces épisodes du spectacle, c'est non seulement pour vous inciter à lire *Humains* mais surtout pour vous inciter à voir *Humains* dans une véritable salle de spectacle. Vous plongerez dans une vision documentée et critique dans l'histoire de l'humanité pour montrer qu'avant tout, ce qui fait de nous des humains, c'est parler, communiquer avec les autres, tenir un tempo, chanter, imaginer, créer; c'est la recherche du beau par la pratique de l'art, sous toutes ses formes d'expression, dans toute sa diversité de pratiques qui définit notre particularité d'être humains: «Moi, ce que j'aime retenir dans ces histoires, c'est que ce qui intéresse le plus l'humain, dans tous les domaines, c'est faire du beau.

Nous sommes faits pour faire du beau  
Nous sommes faits pour faire du beau  
Nous sommes faits pour faire du beau » (p. 53)

La beauté dans l'écriture passe par la poésie et les textes de Narcisse qui composent ce spectacle n'en sont jamais exempts. En effet, les allitérations et les assonances rythment le phrasé du slameur avec élégance :

« La terre m'a dit  
Écoute  
Le rire du ruisseau quand fond la glace  
Le souffle en cadence  
Du vent sur les champs d'avoine  
Écoute La voix douce de la Callas  
Le chant de Daniel Balavoine  
Écoute ce couple cubain qui danse  
Le mambo  
J'ai écouté et l'ai dit  
Dieu que c'est beau » (p. 52)

Les consonnes sifflantes et chuintantes sont entêtantes et donnent une musique particulière aux mots, accompagnées par des personnifications de la nature qui montrent que le monde est beau, comme sa représentation artistique et poétique qui le sublime. Le spectacle n'est pas un réquisitoire, c'est un éloge à la beauté du monde et à la beauté de l'art qui y contribue. Le ton est donc résolument optimiste et cet optimisme est communicatif. (Valery Rion)

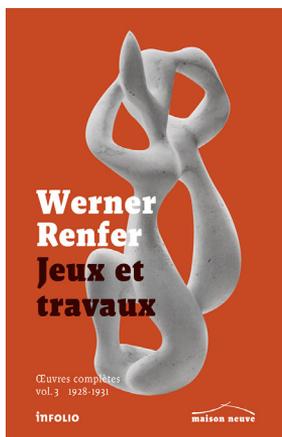
Éditions d'en bas, 2023 (62 pages)

*Humains*, 2023, mise en scène de Jean-Philippe Daguerre et Narcisse, 80 minutes, coproduction SLALOM - CREADIFFUSION

*Jean-Damien Humair est né à Porrentruy en 1967. Il est l'auteur de musiques de film, de bandes-son de spectacles et d'albums pour divers artistes. En 2006, il découvre la poésie slam et poursuit depuis, sous le nom de Narcisse, une carrière active sur la scène internationale du slam. Il crée en 2014 le spectacle: « Cliquez sur j'aime », doublé d'un CD et d'un livre. Il présente en 2018 un nouveau spectacle: « Toi tu te tais ».*

## Désormais

HUGHES RICHARD



Voici un recueil qui a failli ne jamais voir le jour si l'on en croit les explications données par l'auteur, et il n'y a aucune raison de mettre en doute sa parole. Il a connu en effet bien des mésaventures, fut perdu pendant de nombreuses années avant d'être miraculeusement retrouvé. *Désormais* est constitué de poèmes dont l'écriture s'étend sur plusieurs décennies, de 1957 à août 2001. *Désormais* est aussi le titre du dernier texte du livre qui s'étend sur 24 pages. Les plus anciennes pièces du recueil sont d'une facture classique, les vers y sont disposés en quatrains parfaitement ordonnés, et si bien

tournés que Jean Cuttat lui-même ne les renierait pas.

Le premier poème du recueil a pour titre *Avec*, le seul du livre qui n'est pas daté. Il donne le ton de l'ouvrage. Y sont sans cesse présents le pays natal — celui du Plateau —, les aventures, les errances, la littérature, surtout la poésie, source constante pour Hughes Richard d'enthousiasme, mais aussi de déceptions, de désespoir même. À ses yeux, l'œuvre n'est jamais à la hauteur de ses rêves, d'où sans cesse des remises sur le métier. La poésie donc est une longue patience, l'inspiration, le souffle n'y suffisent pas, lui faut aussi le travail de l'artisan. *Aragone 27 février 1966*, traduit bien l'angoisse qui saisit Hughes Richard lorsqu'il prend tout à coup conscience du risque de l'échec définitif qui peut-être le guette. On lit : « J'ai vu ce qu'il ne faut pas voir / Un homme dans la soixantaine / Barbe hirsute visage de vieillard / Caché sous un large couvre-chef / Qui soudain a levé la tête / Et le coup d'œil qu'il m'a lancé / M'a traversé comme un poignard / Et par la magie d'un seul regard / J'ai compris ce qui m'attendait / Moi qui ai rompu les amarres / Sans prendre le bateau pour autant ». La vue

de cet homme qui n'a apparemment plus d'illusions provoque en lui une véritable panique. Il poursuit : « Car il y a les années qui passent / Il y a ce mal qui perdure / Trop de poèmes en panne / Qui squattent ma mémoire / Sans qu'un soir j'aie le courage / De les vouer aux flammes ». De ce doute va cependant surgir l'espoir, il est lié à une redécouverte de la beauté du monde : « Mais ainsi à le reconnaître / La brume déjà se disperse / Et tout autour du port / Des vitres explosent au soleil / Au loin les îles reculent / Le lac est redevenu calme ». La sérénité de la matinée ramène donc tranquillité et optimisme. Sur le plan formel, le poème se présente comme une suite continue de vers courts non rimés qui font penser à l'alignement des octosyllabes — vers courts eux aussi — offerts par les romans courtois de Chrétien de Troyes et de Marie de France. Absence totale de ponctuation, qui ne gêne pourtant en rien la lecture.

*Dimanche au bord du lac* est daté d'avril 1988 à Neuchâtel. Il porte en épigraphe cette phrase désenchantée empruntée à Apollinaire : « Où est le Dieu de ma jeunesse ». Cinq quatrains, parfaitement rimés et réguliers, formés chacun de deux octosyllabes et de deux hexasyllabes alternés. Ils distillent avec élégance une douce mélancolie en harmonie avec la citation :

*Soudain les cloches du dimanche  
Sonnent comme autrefois  
Et un merle au bout de sa branche  
Ne chante que pour moi.*

Lorsqu'il évoque son parcours, Hughes Richard donne l'impression de n'avoir jamais été à sa place. Il en parle dans un poème de l'automne 1988 : « Alors l'errance m'a déporté vers des pays trop vifs / Pour ma vue et dans les contrées où elle me déposait / Mes feux prenaient mal sous ces immensités d'exil / Partout je demeurais l'enfant des derniers beaux villages / Et en secret mes songes s'échappaient vers le Plateau natal ». Restent à tout jamais dans la mémoire « les derniers beaux villages », associés à la nostalgie de l'enfance.

Les années qui passent apportent au poète une sérénité bienvenue.

Cela donne : « Et ainsi va la roue des choses / Qu'après des années d'errance / Nous voilà seuls à nouveau / Dans les troublants tremblements de l'automne / Et comme plus rien ne presse à présent / Qu'importe l'heure de nos réveils ». On aime la délicatesse de ces « troublants tremblements ». Plus loin, on lit encore : « Nous avons rejoint l'âge / ou

les rires enfin s'allègent». Le calme, petit à petit, l'emporte sur l'agitation. Une douce euphorie s'empare du poète. Il l'exprime dans les vers que voici: «À l'aube / Je sors de tes bras / Comme un lilas de mai / Que l'escalier soit raide ou pas / Peu importe puisque je m'envole / Sous les sifflets persifleurs / Des merles embaumeurs de halliers / Presque arrêté à l'entrée du chenal / Un voilier ramène l'aurore au port». Qui serait insensible à cette association: «Je sors de tes bras comme un lilas de mai»? Et que dire du chant du merle «embaumeur de hallier» (mélange de sensations auditive et olfactive)? Quant à l'aurore, elle surgit tout à coup sous la forme d'un voilier qui débouche du chenal. Une pointe d'angoisse, discrète encore certes, mais bien présente déjà, s'exprime dans les lignes que voici: «Et c'était merveilleux / Lorsque nous repoussions les volets / D'aspirer l'aurore et toutes les senteurs de pain frais / Qui la parfumait tout entière / Et ainsi filent / filaient des semaines / Que nous aurions voulues éternelles». L'éblouissante beauté du monde, l'opulence des moissons, l'ardeur de la canicule, la bienfaisance de l'ombre, tout cela éclate ici: «Campagnes / À perte de vue / De blés mûrs et d'avoine / Ondulant sous le joran du soir / À peine sortis du boulot / La canicule nous soulève vers les hauteurs natales». Somptueuse évocation, le premier vers tient en un mot, il détermine toute la suite qui culmine avec l'appel aux «hauteurs natales». Toujours présent le pays natal chez Hughes Richard.

Le recueil s'achève sur un nouvel adieu à *Cher Blaise*, Blaise Cendrars. Il est teinté d'une douce mélancolie au souvenir du poète tant aimé, mais aussi peut-être de ce qu'il fut lui-même, Hughes Richard, et qu'il n'est plus. Écoutons: «Sur moi aussi les années passent / Et sans regret le soir commence à tomber / Ma jeunesse s'éloigne / Qui fut beaucoup la vôtre».

On est reconnaissant à Hughes Richard de nous offrir un tel cadeau. (Philippe Wicht)

Éditions À la Main Amie, Automne 2022 (115 pages)

*Poète, écrivain, Hughes Richard est un spécialiste de l'œuvre de Blaise Cendrars et de Francis Jiauque. Il est l'auteur de nombreux ouvrages en vers et en prose. On peut citer: La Saison haute, À toi seule je dis oui, Le Val d'Orvin, Avec, Neiges, ou encore L'Or du Chasseral.*

# Mon Jura

HUGHES RICHARD



Un livre inspiré à l'auteur par ses années d'enfance, d'adolescence et de jeunesse. C'est son Jura, celui du Plateau de Diesse, de Chaseral et du lac de Biemme, tel qu'il l'a vécu et senti. Il est aussi une ode vibrante à ce pays dont il célèbre avec ferveur les saisons, les paysages, la somptuosité des récoltes. Quatre textes le constituent: *Mon premier hiver d'écriture*, *Sonatine d'étoiles*, *Cyclothérapie*, *Canicule*. Le premier seul est daté, du 12 juillet 2021. A-t-il été écrit d'un seul jet à cette époque-là, ou cette date correspond-elle à

une dernière mise au point? On sait en effet que Hughes Richard est un perfectionniste, il reprend sans cesse ses écrits, les polit, recherche avec patience le mot le plus juste, l'image la plus frappante. Bref, pour lui, l'œuvre littéraire résulte d'une longue maturation.

Le premier hiver d'écriture, pour Hughes Richard, suit l'examen du bachot subi au gymnase de Neuchâtel. Il avoue avoir obtenu ce diplôme grâce à deux professeurs particulièrement compréhensifs. Ce succès, sans l'enthousiasmer, le console pourtant d'un échec subi une année auparavant. Il avait en effet été exclu de l'école normale de Porrentruy, pour une bagatelle, écrit-il. Cet épisode semble avoir laissé une blessure durable et profonde chez lui, celle qui touche à l'amour-propre. Ce premier hiver, à Neuchâtel, il va le passer à errer, à se chercher, sans réussir à se trouver. Certes, il écrit, la passion de l'écriture le dévore déjà, mais cruelle déception, à la fin de l'hiver, en rassemblant et en relisant les pages écrites, il acquiert la conviction qu'elles ne valent rien. En peu de mots, il exprime alors son désespoir: «C'est nul vous comprenez, nul, les professeurs n'avaient pas tort». Peut-être se souvient-il à ce moment-là de l'humiliation que lui avait fait subir son professeur de français quelques mois auparavant en lui rendant une dissertation dans laquelle il n'avait trouvé aucun élément positif, et qu'il avait

copieusement démolie devant toute la classe médusée. Il décide finalement de larguer les amarres, de quitter Neuchâtel. En auto-stop, il rejoint Aigues-Mortes, alors pour lui commence une nouvelle aventure, et un sentiment de plénitude s’empare de lui qu’il exprime ainsi: «Je suis seul, adieu l’Écluse. La mer est haute, les étoiles scintillantes. Pour l’instant, rien à signaler». C’est la conclusion de *Mon premier hiver d’écriture*. Ainsi, si tout a brûlé, l’espoir renaît. Du fond du XIII<sup>e</sup> siècle, le poète Rutebeuf s’exprime en ces termes: «L’espérance de lendemain, ce sont mes fêtes».

*Sonatine d’étoiles* porte en épigraphe une citation empruntée à Cesare Pavese: «On ne se rappelle pas les jours, on se rappelle les instants». Elle évoque avec subtilité l’atmosphère traduite par Hughes Richard dans son texte et renvoie à ces deux admirables alexandrins de La Fontaine: «Jours devenus moments, moments filés de soie, / Délicieux moments, vous ne reviendrez plus». Écoutons maintenant: «Cette nuit, je suis riche de graines comme le ciel d’étoiles. Tout est serein, tranquille et mélodieux, monstrueusement pur; les chemins mêmes, fraîchement éclairés, n’échouent qu’aux devantures des fermes qui somnolent. Les rares roches micacées scintillent comme des bijoux sur les cimes dénudées. L’étang brasille derrière les aulnes qui se penchent et le ruisseau, d’habitude à l’écart, vient mêler son clapotis aux chuchotis des berges et des lisières proches». Tous les mots choisis ici pour traduire la beauté de la nuit sont justes: *tranquille, mélodieux, brasille*.

*Cyclothérapie* évoque les années d’incertitude, celles où les parents, surtout la mère, s’inquiètent au sujet des projets d’avenir de leur fils. Celui-ci en est bien conscient. Pour échapper à cette obsession, il s’adonne à des activités sportives, pratique le cyclisme. Il avoue ne pas être doué pour cela. Il est fasciné par deux coureurs professionnels de la région, les frères Georges et Roger Aeschlimann. Il les voit rouler et se rend compte de la différence entre ce qu’ils sont capables de produire et ses performances à lui. Les frères Aeschlimann se sont illustrés sur les routes de Suisse dans les années 40 et 50. Ils participèrent même au Tour de France. Georges, surtout, s’y est distingué en 1949, en obtenant la 19<sup>e</sup> place au classement général, après avoir terminé la grande étape des Alpes disputée entre Briançon et Aoste dans le petit groupe de coureurs arrivés immédiatement après les championnissimi italiens Fausto Coppi et Gino Bartali, lesquels étaient hors concours.

Rêver, ne rien faire, se laisser aller à ses émotions, faire toute sa place à la lenteur, la célébrer, c’est à cela qu’aspire Hughes Richard, et il

l'assume totalement après l'avoir longtemps combattue, dit-il. On lit: « Rien et j'aime qu'il en soit ainsi. J'aime le vide et la lenteur qui m'entourent. J'aime cet écoulement monotone des heures que scande sourdement un clocher lointain ». Tout est donc calme, serein dans la campagne environnante, jusqu'à ce son qui s'échappe d'un clocher, et qui ne fait que rompre brièvement l'immense silence.

Il arrive aussi qu'une sourde inquiétude s'empare du poète. En effet, ce pays si beau dans lequel il vit, conservera-t-il son charme pour les générations futures? Il ressent alors l'urgence de le fixer dans des mots. Cela donne: « Oui, qui demain saura encore comme ce pays est beau, comme l'été, entre orages et ciel bleu, y mûrissait à son rythme, tout en nuance et en délicatesse, en clarté et en harmonie, comme vers la mi-juillet ou peu après si la saison avait débuté avec quelque retard, l'espace s'éclaircissait de moissons qui s'annonçaient glorieuses dans leur simplicité et comme alors, pour l'équilibre et le confort de nos pensées, l'horizon semblait sécréter, tant à l'est qu'à l'ouest, un avenir inépuisable ». Fastueuse évocation de l'été, longues phrases, lentes comme la lumière qui s'éteint dans ces journées de juillet. Le lecteur séduit, salue.

Livre émouvant dans sa simplicité. (Philippe Wicht)

Éditions À la Main amie, automne 2022 (104 pages)

*Hughes Richard est un écrivain et un poète de grande qualité. Les auteurs de l'Anthologie jurassienne lui ont d'ailleurs réservé une place de choix dans leur publication. Curieux de tout, il est surtout connu comme un spécialiste de l'œuvre de Blaise Cendrars. Il est aussi l'auteur d'une œuvre en vers et en prose. On peut citer: La Saison haute, À toi seule je dis oui, Ici, Le Val d'Orvin, Avec, Neiges, L'Or du Chasseral.*

# Le Vieil incendie

ELISA SHUA DUSAPIN



La disparition d'un père. Une maison à vider au fin fond de la campagne périgourdine. Une plongée vertigineuse dans des souvenirs que l'on croyait oubliés. Des retrouvailles entre deux sœurs que la vie avait séparées et que le décès d'un père réunit un peu malgré elles pour faire place nette. Lapidairement, c'est ainsi que l'on pourrait évoquer le dernier roman — le quatrième à être publié chez Zoé — par Elisa Shua Dusapin.

Le roman commence par l'arrivée d'Agathe. Elle est scénariste, habite à New York et revient pour vider la maison familiale à la suite du décès de son père. Cette mesure est ainsi décrite : « La bâtisse a l'air fatiguée, le toit affaissé sur les briques comme un géant asphyxié par le lierre. Une voiture est garée sous le noisetier. La fougère écartèle les marches du perron. Par la fenêtre, je devine de la lumière. Je me plaque contre l'œillet de sécurité, recule aussitôt. Je ne m'attendais pas au visage de ma sœur, front énorme, sourcils écartés, yeux de poisson, ma sœur enflée par cette loupe que mon père prétendait avoir délibérément installée à l'envers. D'après lui, nous n'avions rien à craindre ni à cacher, nos richesses étaient intérieures et le monde entier devait savoir que les plus belles personnes vivaient ici » (p. 10). Elle se situe dans un environnement sauvage que la nature est en train de regagner petit à petit. On sent dans cet extrait une tonalité ambivalente dans le rapport au passé et aux souvenirs liés à cette bâtisse, empreinte à la fois de nostalgie, d'amour par rapport à ses habitants et à la fois d'une espèce de répulsion face la décrépitude du lieu. La même ambivalence transparaît tout au long du livre dans les rapports qu'Agathe entretient avec sa sœur, Véra, aphasique, qui a quitté naguère le domicile familial et qui l'assistera dans le débarras de la maison. Tout se passe comme si on avait affaire à une

plongée dérangement mais fascinante dans un passé révolu qui resurgit dans ce cadre familial si chargé en émotion et en mémoires. Ambiguïté du souvenir d'enfance.

La saleté et la pourriture qui s'installent chez une personne âgée qui se laisse aller dans les derniers instants de son existence est décrite avec beaucoup de sensibilité: «Je procède par catégories. Objets à détruire, à donner. Je ris de me voir appliquer les conseils d'influenceurs en matière de rangement. La fenêtre laisse passer une lumière froide. Les araignées fuient. Elles ne tissent pas de toile mais s'accrochent dans les recoins, autour du four. J'élimine les mortes au fond des casseroles. J'ai commencé par la cuisine, qui me semblait la pièce la plus neutre. Dans un grand sac poubelle, je jette les produits périmés. Moutarde, concentré de tomate. Un pot de masse blanche, de la graisse de canard. Un étage entier est dédié au fromage. Le frigo se rétracte face à mes assauts. Il faut dégivrer le compartiment à congélation. Le plastique se fissure. Dans le bac à légumes, des pommes de terre ont germé. Véra n'est revenue qu'une fois par mois depuis son déménagement. L'odeur du fromage me soulève le cœur. Mes gestes sont rapides. Confitures moisies, restes de beurre, herbes aromatiques flétries» (p. 20). Le dégoût domine. Pourtant, au milieu de cet amoncellement de détritrus en putréfaction, on découvre çà et là une pépite qui déclenche un souvenir: une tenue de patinage artistique, par exemple.

L'intrigue du roman est concentrée, pour ne pas dire ramassée, car elle représente les jours que Véra et Agathe ont passés ensemble dans la maison paternelle. Pourtant, si la trame paraît ténue, elle possède néanmoins une amplitude rare qui tient à la fois à l'acuité avec laquelle Elisa Shua Dusapin décrit les scènes de «discussion» entre la protagoniste et sa sœur et à la profondeur des souvenirs qui se déploient à partir du présent de narration.

Les personnages d'Elisa Shua Dusapin ont des difficultés à se comprendre, à communiquer, à exprimer leurs sentiments. Leurs paroles ne dévoilent pas leurs pensées et l'autrice constate souvent l'échec des tentatives discursives. On pourrait penser que *Le Vieil incendie* suit cette thématique qui devient récurrente dans l'œuvre de l'autrice d'*Hiver à Sokcho*. Or, je me plais plutôt à constater — malgré l'obstacle que constitue le handicap de Véra — que la communication réussit entre Agathe et Véra. Tant et si bien qu'on peut plutôt se réjouir du lien qui les unit par-delà les difficultés langagières. C'est sans doute cela l'amour sororal. Il suffit de gestes pour se comprendre car on se connaît, au sens étymologique du terme (*cum-nascere*), depuis l'enfance, même

si la relation est aussi ambivalente entre deux sœurs qui vivent leur vie chacune de son côté.

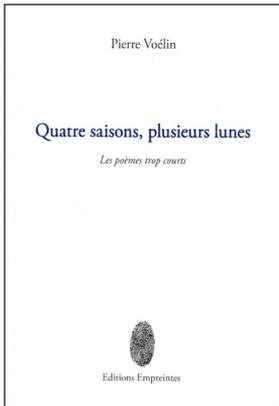
Elisa Shua Dusapin interroge souvent dans ses romans l'acte de créer. Au fil des textes, la multiplicité des pratiques artistiques ou artisanales permet de réfléchir sur le travail de l'artiste. D'ailleurs, l'artisanat et l'art se confondent et se répondent parfois, sans que ce ne soit nécessairement le fruit du hasard. Que ce soit dans l'élaboration de costumes pour des numéros de cirque, dans la création d'un dessin de bande dessinée, dans la confection d'un plat coréen, on plonge dans une intensité émotionnelle, une concentration intense qui laisse imaginer ce que représente le travail d'écriture pour Elisa Shua Dusapin. Ici, Agathe travaille sur une adaptation cinématographique de Georges Pérec et son *Wou le souvenir d'enfance*, ce qui permet d'interroger en abîme la construction et la réalité des souvenirs: «Je reste perturbée. Ce souvenir, Véra l'a-t-elle perdu? L'ai-je inventé? Pour moi, il est si lumineux. Mais s'il faut le porter seul, je préférerais l'oublier» (p. 132). Raconter, créer le souvenir, c'est la définition même de la littérature. (Valery Rion)

Éditions Zoé, 2023 (144 pages)

*Née en 1992 à Sarlat-la-Canéda d'un père français et d'une mère sud-coréenne, Elisa Shua Dusapin grandit entre Paris, Séoul et Porrentruy. Elle est diplômée de l'Institut littéraire suisse de Bienne. Son premier roman, «Hiver à Sokcho» (Zoé, 2016, Folio 2018) obtient les prix Robert Walser, Alpha, Régine-Desforges, Révélation SGDL. En 2021, sa traduction anglaise reçoit le National Book Award for Translated Literature. Plusieurs fois adapté au théâtre, le livre est en cours d'adaptation au cinéma par le réalisateur Koya Kamura, avec Roschdy Zem dans le rôle principal. Suivent «Les Billes du Pachinko» (Zoé, 2018, Folio 2020), prix suisse de littérature et Alpes-Jura, et «Vladivostok Circus» (Zoé, 2020, Folio 2022), sélectionné pour le prix Femina. Ses trois romans sont traduits dans plus de 35 langues.*

## Quatre saisons, plusieurs lunes

PIERRE VOÉLIN



Ce recueil est fait de très courts poèmes, l'auteur parle même de poèmes trop courts. D'aucuns y ont vu, paraît-il, étant donné leur brièveté, sans doute, des haïkus, ce que Pierre Voélin rejette fermement. Selon lui, tout d'abord, le haïku est propre à la langue japonaise. Ensuite, c'est un poème à forme fixe, aux règles très strictes : trois vers, pas un de plus, pas un de moins, dix-sept syllabes, cinq dans les premier et troisième vers, sept dans le deuxième. Aucune de ces conditions n'est ici réunie. On compte en effet quatre ou cinq vers, et le nombre des syllabes ne joue aucun

rôle. Il ne nous appartient pas de trancher ce débat. Si le point de vue de Pierre Voélin ne peut être contesté, on ne peut refuser aux autres le droit de parler de haïkus — la liberté du lecteur, au moins, est ici en cause. Plus curieux cependant est l'adverbe *trop*. Pourquoi le poème serait-il donc trop court ? Peut-être, dans l'esprit de l'auteur, serait-il inachevé ou ne serait qu'un essai ? Cela paraît peu probable, car cette forme ne fait que refléter son choix. Il renonce ici aux longs développements pour se consacrer à ce qu'il appelle dans un avant-dire, « de brèves captures. » Interprétons donc le *trop* comme une interrogation et non comme une affirmation. Partant d'une chose en apparence banale, d'une fleur, par exemple, d'un animal blessé, du vol ou du chant d'un oiseau, le poète célèbre la beauté du monde dans ses manifestations les plus hautes comme les plus modestes. Tout lui est fête. Par la forme brève, il peut sauver de l'oubli un instant, une sensation subtile, ou une scène fugace. Oui, saisir l'instant qui a valeur d'éternité, voilà qui est œuvre de poète.

Quelques mots, une seule image suffisent ici à dire la fin de tout, en même temps que la tristesse et la mélancolie associées au soleil ayant perdu son éclat de l'été. Cela donne (on salue la dégradation qui passe de *se traînent* à *s'éteignent*) :

*Les guêpes sur la tablette de fenêtre  
se trainent — au ralenti — bientôt  
s'éteignent — octobre, oh!  
Le soleil refroidi !*

La rose trémière n'est peut-être pas la plus prestigieuse des fleurs — elle a même un aspect un peu rustique. Pourtant, elle ne manque ni d'allure ni d'élégance, les quelques vers qui suivent suffisent à le démontrer et, faut-il ici le souligner, elle a été élue par Nerval dans un sonnet des *Chimères* : «La rose qu'elle tient, c'est la rose trémière...». D'autre part, le mot lui-même est beau :

*Traverse l'été — monte — dresse-toi,  
ô rose trémière — enjambe  
le treillis des enclos,  
toi, l'assoiffée  
du jardin.*

Quand la gravité est au rendez-vous, cela donne le quatrain que voici dans lequel s'invite l'ombre de la mort :

*Sache que les vents, ce matin,  
secouent les sorbiers:  
le balai, en visite,  
sur ma tombe.*

L'auteur a une haute conception du rôle de la poésie et du poète. Pourtant, comment faut-il interpréter les quelques vers que voici — ils servent de conclusion au recueil :

*Vains ces poèmes que je laisse  
à pleins paniers — au feu  
ce cœur boiteux,  
l'hiver  
de l'année du chien.*

Aurait-il eu la révélation soudaine de la vanité, de l'inutilité de toutes choses, y compris de sa propre production ? On en doute lorsqu'il se dit lui-même le poète de l'ultra-modernité et de l'épuisement des formes, et qu'il revendique sa place dans la prestigieuse lignée qui va de François Villon à Jean Grosjean, en passant par Jean de La Fontaine et Gérard de Nerval. Cette place, elle ne lui sera assurément pas contestée. (Philippe Wicht).

Éditions Empreintes 2022, 103 pages

*Né en 1949, Pierre Voélin a passé son enfance et son adolescence à Porrentruy. Après des études aux Universités de Genève et de Fribourg, il a enseigné au lycée à Fribourg. Habitué de cette rubrique, il est l'auteur de recueils de poésie et de quelques œuvres en prose, dont la liste figure dans plusieurs numéros des Actes.*



# La ville de Delémont a fêté doublement la « Création jurassienne de bijoux »

## Retour en images sur les expositions présentées par la Fondation Anne et Robert Bloch (FARB) et le Musée jurassien d'art et d'histoire (MJAH)

ISABELLE LECOMTE<sup>1</sup>

### L'événement « Création jurassienne de bijoux » en quelques noms et chiffres

Pour fêter ses trente ans d'existence, la Fondation Anne et Robert Bloch (FARB) a exposé 30 artistes<sup>2</sup>, un événement vu par 2500 visiteurs en l'espace de deux mois.

Le musée jurassien d'art et d'histoire<sup>3</sup> a eu l'immense privilège d'exposer quatre bijoux créés par Meret Oppenheim (1913-1985), petite fille de Lisa Wenger (1858-1941) et Theo Wenger (1868-1928) qui fut le directeur de la coutellerie Wenger à Delémont.

Les deux sites ont rassemblé 42 créatrices et créateurs de bijoux, orfèvres, céramistes, sculpteurs, dentellières, émailleuses: Angi, Sylvie Aubry, BillyBoy & Lala, Josette Boegli, Sophie Bouduban, Gérard Brengnard, Marielle Byworth-Joliat (Marijoli), Sophie Cattin Morales, Virginie Crelier, Valérie Di Meo (VerSatil), Emile, Mireille Finger, Caroline Friedli, Noémie Gogniat (NOEE), Jules Greppin, Regula Hauser, Isabelle Hertzseisen, Michel Hirschi (Michel H), Anne Hirtzlin (Hespérides), Aude Houlmann, Josiane Jacobi, Hervé Albert & Yves Jobin, Nedjma Landolt (Dream up creation), Micheline Lecerf, Umberto Maggioni,

Régine Nusbaumer (Osmose), Isabelle Odiet, Yoann Rais, André Ramseyer, Augustin Rebetez, Félicien Riondel (OXMR), Anouck Rossel-Bregnard, Isabelle Roy, Nathalie Scherrer, Maude Schneider, Denis Tcheskiss, Christelle Voyame (Atelier-K), Giorgio Veralli et François Wacongne.



Figure 1. Bague créée en 2010 par la Delémontaine Sophie Bouduban. Sur un anneau ajustable, cinq pétales en argent noirci protègent un lumineux grenat. Photographie: Nicolas De Neve.

### **Bijoux de sculpteur**

Photographié par Nicolas de Neve<sup>4</sup>, ce magnifique collier (fig. 5) qui ressemble à un mobile de Calder est une œuvre méconnue du sculpteur André Ramseyer (1914-2007). Réalisé à l'aube des années 1960, dans un style épuré et graphique, il met en valeur de fines perles de cristal (dont on ne connaît pas l'origine), qui tombent comme autant de gouttes de pluie en suspension. L'une d'elles, la plus haute, a servi d'illustration à l'affiche qui annonçait les deux expositions, affiche qui fut commandée à l'atelier KARMA<sup>5</sup> à Delémont. Photographiée en gros plan, la perle de verre biseautée ressemblait alors à une lanterne susceptible de porter un nouvel éclairage sur les bijoux créés par des sculpteurs jurassiens,



Figure 2. À l'avant-plan, « Mala » (2020), le chapelet surdimensionné composé de 108 perles en faïence émaillée de Maude Schneider. Au centre, la bijoutière Nathalie Scherrer et à l'arrière-plan, les présentoirs individuels créés spécialement par l'Atelier Karma pour la FARB. Photographie: Roland Sigwart.



Figure 3. Élisabeth Fornerod, présidente du Conseil de Fondation de la FARB se tient devant la série « Folded » en argent d'Isabelle Hertzseisen. Photographie: Roland Sigwart.



Figure 4. « Femme, fourmis, statue », une œuvre de Sylvie Aubry en ivoire recyclé, argent et fils de soie. Réalisé en 1980, ce tour de cou avec sa broche détachable permet à la jeune femme de décrocher une Bourse fédérale des arts appliqués. Photographie: Nicolas De Neve.

ceux d'Angi, Gérard Bregnard, Umberto Maggioni, Giorgio Veralli et ceux d'Augustin Rebetez. Parmi eux, Sylvie Aubry (1952<sup>\*</sup>) est la seule femme. Elle est aussi la seule à avoir obtenu son CFC de bijoutière et à décrocher, en 1980, une bourse fédérale en art appliqué avec un bijou «deux en un» (fig. 4), incorporant trois matériaux au toucher très différent (le froid du métal, le lisse de l'ivoire et le soyeux des fils) ainsi que trois techniques parfaitement maîtrisées: l'orfèvrerie, la sculpture et le tissage.

«Loin de se réduire à un artifice ou à un objet de luxe, superflu, le bijou éclaire les choix et les questionnements de nos sociétés, les frontières que ces mêmes sociétés façonnent, bousculent ou franchissent. À une époque où nous ne cessons de nous afficher sur les réseaux sociaux, les bijoux contemporains sont peut-être plus que jamais une invitation à prendre le temps d'interroger le rapport que nous entretenons avec notre propre corps et avec l'image qu'il reflète, une invitation à voir ce que ces créations disent de notre société... et de nous-mêmes<sup>6</sup>» Nathalie Fleury.



Figure 5. Pendentif créé par André Ramseyer vers 1960, fil en métal et perles en cristal. Photographie: Nicolas De Neve.

### **Un bijou de tête**

À la question « que raconte une couronne? », la réponse est multiple. La couronne signifie le sacre du pouvoir. Dans les réserves du Musée jurassien d'art et d'histoire, la Vierge du Vorbourg possède une petite collection de couronnes destinées à la fête de son Couronnement. Au milieu du siècle dernier, une couronne de lauriers salue l'excellence d'un athlète et il était de bon ton de passer chez le photographe pour en garder la trace.



Figure 6. Salle d'exposition temporaire du MJAH, partie «Le bijou porte-parole»: la couronne. Photographie: Pierre Montavon, 2023.

De nos jours, lorsque les artistes s'emparent du bijou, celui-ci peut ceindre le chef d'une princesse de conte de fées (comme la couronne destinée à Blanche-Neige réalisée par la céramiste Regula Hauser<sup>7</sup>), tandis que la photographe bruntutaine Isabelle Cerf fabrique des couronnes à partir de rien (fils de fer, boules de mousse et cordons de serpage en plastique) afin de magnifier la beauté de son modèle.

### **Le ruban noir**

Le ruban noir est un bijou qui a traversé les époques. En soie ou en velours, il peut s'orner d'une simple croix ou d'un pendentif plus imposant, comme ici dans le portrait de Madame Anne-Marguerite Himely



Figure 7. Salle d'exposition temporaire du MJAH «Création jurassienne de bijoux: décalage et continuité». Photographie: Pierre Montavon, 2023.

attribué à Emmanuel Witz (1717-1797). Porté seul, simplement noué, le ruban souligne l'élégance de la gorge, met en évidence la nacre de la peau et invite au badinage.

Lorsque la bijoutière Caroline Friedli s'empare du thème, elle le renouvelle avec majesté: le ruban est dénoué, flottant au vent. Libre, il finit enroulé sur lui-même. Un travail d'orfèvrerie qui force le respect puisque le collier n'est point en tissu mais en métal, plus exactement en argent noirci.

Avec Sylvie Aubry, Caroline Friedli est l'une des pionnières du bijou d'auteur dans le Jura. Christine Salvadé, lorsqu'elle était encore cheffe de l'Office de la culture, observe à ce propos que «le Jura abrite de nombreux artisans joailliers, bijoutiers, céramistes, designers, orfèvres et plasticiens dont l'imagination et l'habileté ont été mises au service de la parure sous toutes ses formes, y compris les plus inattendues. À l'heure où il est important de valoriser les artistes femmes, [...] les deux expositions qui l'accompagnent, rendent hommage mieux qu'on ne pourrait le faire dans les arts traditionnels aux créatrices et à leur esprit pionnier<sup>8</sup>».



Figure 8. Salle d'exposition temporaire du MJAH: au premier plan, bijoux en verre de l'époque mérovingienne et à l'arrière-plan, les matériaux incongrus au service de l'art du bijou. Photographie: Pierre Montavon, 2023.

### Matériaux improbables

Le bijou est l'une des expressions artistiques les plus anciennes et universelles. Signe de reconnaissance (la chevalière, l'épingle de nourrice punk ou l'anneau épiscopal) ou marqueur social (de la Rolex à la bague de fiançailles), le bijou s'est réinventé depuis les années 1930 pour devenir le support d'une expression de soi libérée.

En marge du consumérisme, le bijou d'auteur — comme il existe un cinéma d'auteur — tend à abolir les codes de la joaillerie en suggérant un langage autre. Ainsi la définition du précieux est-elle reconsidérée et propose que la valeur d'une pièce ne soit pas fonction du seul coût des matériaux qui la composent. Ainsi, Caroline Friedli se sert de silicone alimentaire pour faire chanter l'or, Denis Tcheskiss magnifie des écrous industriels à l'aide de cabochons et Cécile Guenat imagine un pectoral XXL à partir d'une patte de lion en argent.

Au premier plan, des bijoux en pâtes de verre issus des collections du musée jurassien d'art et d'histoire, rappelaient l'importance du verre comme matériau, le rôle de la perle comme élément central d'une parure mais également que les bijoux retrouvés dans les tombes de nos ancêtres offrent de précieux témoignages sur leurs conditions de vie.



Figure 9. Installation de «L'Arbre et la Montagne» (2000) dans la salle voûtée du MJAH. Photographie : Pierre Montavon, 2023.

*L'Arbre et la Montagne* est une partie de l'installation «La Chambre des Rêves» qui elle-même appartient à un projet global nommé «La Chambre», projet constitué de trois grands dispositifs élaborés sur près de dix ans et exposés à tour de rôle entre 2013 et 2020.

L'œuvre convoque de nombreux symboles — la montagne, les perles, la blancheur, le portrait de famille.

De ses études de bijouterie à l'École d'Arts appliqués de La Chaux-de-Fonds, Isabelle Roy garde la patience, le geste précis et obstiné ainsi que l'obligation de la perfectibilité: il aura fallu deux années entières pour broder chaque perle de verre au manteau de neige de la montagne. Celle-ci semble habitée par un visage à taille réelle. Pas n'importe lequel. Le sien. Un visage animé dont les yeux se ferment à intervalles réguliers. Cet «animatronic» se situe au carrefour de deux références. L'une, presque ancestrale et profondément helvétique, évoque d'emblée les célèbres automates liés à la tradition horlogère suisse.

Et que dire de cet impressionnant couronnement? En effet, la structure en fer forgé qui surplombe la montagne est constituée de médallions mobiles, qui s'arrêtent à tour de rôle en s'illuminant et qui forment un arbre généalogique. En évoquant ses parents<sup>9</sup>, ses grands-parents et

sa fratrie, l'artiste raconte sa place dans le monde, son héritage, sa lignée. Un élément qui n'est pas sans rappeler les visages présents sur de nombreux bijoux, comme les camées ou les médaillons renfermant une photographie de l'être aimé.



Figure 10. Salle d'exposition temporaire du MJAH «Création jurassienne de bijoux: décalage et continuité». Photographie: Pierre Montavon, 2023.

### Un bijou non porté, est-ce encore un bijou ?

C'est la question que pose l'installation «Mala» de la céramiste Maude Schneider<sup>10</sup>. D'autres bijoux, conçus par de véritables bijoutiers diplômés ne sont pas forcément «portables», ainsi certains sont trop lourds voire inconfortables. D'autres semblent chargés d'une encombrante dimension morale, comme *l'Homme courbé*, un bracelet-esclave<sup>11</sup> créé par Sylvie Aubry ou *Dolor Inflictus* (2010), un collier monumental composé de 578 fémurs et 289 tibias de grenouilles réalisé par Géraldine Rohrer alors qu'elle était encore étudiante à l'école d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds.

À la question «comment un bijou doit-il s'offrir au regard?», la bijoutière Virginie Crelier<sup>12</sup>, sœur de l'artiste Romain Crelier de Chevèze, a répondu d'une façon exemplaire: les deux colliers ci-dessus

peuvent se « ranger » en se rétractant à l'intérieur des plus grandes perles. Le bijou devient ainsi une petite sculpture à poser sur la cheminée ou la table de nuit. Caroline Friedli a quant à elle privilégié les anneaux de bagues de forme rectangulaire, ce qui leur permet d'être posés à la verticale et ce, en toute sécurité.

#### NOTES

<sup>1</sup> Docteure en histoire de l'art, Isabelle Lecomte a été la commissaire des deux expositions ainsi que l'autrice de l'ouvrage les accompagnant : *Création jurassienne de bijoux*, Gollion, Infolio éditions, 2023.

<sup>2</sup> *Création jurassienne de bijoux. 30 ans — 30 artistes*, FARB, Delémont, du 25.03 au 28.05.2023.

<sup>3</sup> *Création jurassienne de bijoux. Entre continuité et décalage*, MJAH, Delémont, du 25.03 au 20.08.2023.

<sup>4</sup> [www.nicolasdeneve.com](http://www.nicolasdeneve.com).

<sup>5</sup> [www.atelierkarma.ch](http://www.atelierkarma.ch).

<sup>6</sup> Nathalie Fleury, « Des perles jurassiennes pour éclairer le présent », in : *Création jurassienne de bijoux*, Gollion, éditions Infolio, 2023, p. 22.

<sup>7</sup> <https://swissceramics.ch/member/regula-hauser>.

<sup>8</sup> Christine Salvadé, Préface, in: *Création jurassienne de bijoux*, Gollion, Infolio éditions, 2023, p. 17.

<sup>9</sup> Emma Chatelain, « Roy, Gabriel (1940-2001) », Dictionnaire du Jura (DIJU), <https://diju.ch/f/notices/detail/4494-roy-gabriel-1940-2001>, consulté le 14/09/2023.

<sup>10</sup> Les deux Mala exposés à Delémont sont à voir sur son site : <https://ceraquoi.ch>.

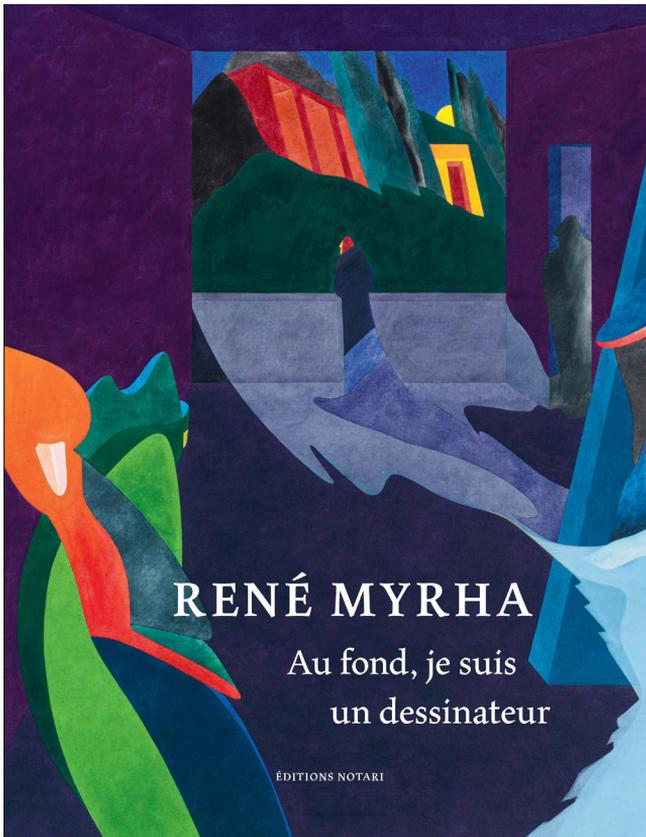
<sup>10</sup> Anouk Hellmann (dir.), *Gravée dans le temps. École d'arts appliquées La Chaux-de-Fonds 1872-2022*, Zurich, Scheidegger & Spiess, p. 144.

<sup>12</sup> En 1993, Virginie Crelier est diplômée de la Haute École de Genève. L'un de ses colliers fait partie des collections du Musée d'art et d'histoire de Genève. [www.mahmah.ch/collection/oeuvres/collier-dans-sa-boite/h-2017-0301](http://www.mahmah.ch/collection/oeuvres/collier-dans-sa-boite/h-2017-0301).



# « René Myrha — Au fond, je suis un dessinateur »

PAMELLA GUERDAT



En juin 2023, une monographie dédiée à l'artiste suisse René Myrha (\*1939) est sortie de presse aux éditions Notari (Genève). Depuis plusieurs décennies, René Myrha développe un univers où dialoguent œuvres sur papier, peintures, objets en relief et décors pour la scène.

Bien que multiples, les différents pans de sa création convergent sans exception vers une expression à part entière: le dessin, et la ligne en particulier. C'est en jetant un regard rétrospectif sur son œuvre que René Myrha est récemment parvenu à l'observation suivante: «Au fond, je suis un dessinateur». Non seulement ce constat fondateur a donné lieu au titre du présent ouvrage, mais il guide également les contributions réunies pour l'occasion.

Pensée de manière chrono-thématique, la trame du livre s'organise selon cinq grandes sections. Après un état des lieux/mise en contexte qui introduit la relation de René Myrha au dessin, le livre ouvre la voie à la (re)découverte de son monde enchanté. Une interview place au cœur du propos la question du statut du dessin dans son œuvre, en accordant une attention particulière aux processus de création privilégiés par l'artiste. Puis le lecteur voyagera des dessins de jeunesse aux dessins pop des années 1960-1970, avant d'être plongé dans ses travaux scénographiques créés pour l'opéra. Le rapport que René Myrha entretient avec les images sources qui traversent son univers narratif et l'inscrivent dans l'héritage d'une peinture humaniste est ensuite abordé. Enfin, l'ouvrage réserve au lecteur une création littéraire inédite de Rose-Marie Pagnard qui puise son inspiration dans le travail graphique de René Myrha et qui nourrit le propos d'une dimension supplémentaire.

L'ouvrage comporte de très nombreuses reproductions en couleur et en pleine page. Le lecteur désireux d'approfondir le sujet aura accès à une biographie détaillée, accompagnée de riches annexes permettant de retracer tout le parcours artistique de René Myrha.

Ainsi conçue, la monographie à paraître invite à apprécier sous un angle nouveau l'œuvre de l'une des figures majeures du Pop Art en Suisse. Il rend également hommage aux subtilités de l'expression dessinée et à la remarquable vivacité de la ligne.

## Sommaire — Autrices et auteurs

- Avant-propos de Christine Salvadé, anciennement cheffe de l'Office de la culture de la République et Canton du Jura
- Préface de Philippe Piguet, historien de l'art, spécialiste du dessin et fondateur de Drawing Now

- Interview de René Myrha par Pamela Guerdat, conservatrice adjointe beaux-arts au Musée Jenisch Vevey
- Essai sur l'œuvre de jeunesse et biographie par Isabelle Depoorter-Lecomte, historienne de l'art indépendante
- Essai sur l'œuvre de la période pop par Julie Enckell, responsable du développement culturel à la Haute école d'art et de design (HEAD), Genève
- Essai sur l'œuvre de scénographe par Sarah Burkhalter, directrice de l'antenne romande de l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA), Lausanne
- Essai sur l'héritage iconographique de Myrha par Niklaus Manuel Güdel, directeur de l'Institut Ferdinand Hodler, Genève
- Création littéraire de Rose-Marie Pagnard, écrivaine, Prix Schiller 1999 et Prix suisse de littérature 2013.



René Myrha disposant les éléments de *Une Fantaisie* dans son atelier, 2022. Photographie de Pierre Montavon

Le 29 juin 2023, l'Espace Auguste Viatte de Porrentruy a servi d'écrin au vernissage de l'importante monographie «René Myrha — Au fond, je suis un dessinateur», en présence de l'artiste et des trois directeurs de publication: Pamella Guerdat, Niklaus Manuel Güdel et Isabelle Depoorter-Lecomte, en plus d'être accompagné par une exposition éphémère «René Myrha et les beaux livres» présentant des œuvres et des ouvrages issus de la Collection jurassienne des beaux-arts, de la Bibliothèque cantonale jurassienne et de collections privées.

Ainsi, afin de garder une trace bien vivante de ce rendez-vous incontournable de l'année 2023, nous avons le plaisir partager le propos tenu pour l'occasion, par l'historienne de l'art Pamella Guerdat.



René Myrha dans son atelier, 2022. Photographie de Pierre Montavon

## Intervention de Pamella Guerdat

Simple et complexe à la fois, la relation que René Myrha a développée au fil du temps avec le dessin s'avère aussi d'une longévité exemplaire, puisqu'elle dure depuis pas moins de soixante ans. L'enjeu de la monographie que nous vernissons ce soir consistait à sonder cette profonde connexion pour en percer à jour les subtilités. Car il importe d'emblée de signaler ici que le dessin, en tant qu'expression artistique à part entière, s'impose très tôt à René Myrha, dès les prémices de sa carrière.

Six décennies plus tard, l'artiste en est ainsi venu à conclure : « Au fond, je suis un dessinateur ». Tout est apparemment dit, explicitement et sans détour, dans le titre de l'ouvrage. Après avoir conçu des milliers d'œuvres, René Myrha reconsidère la place — centrale — qu'occupe le médium dessiné dans son travail comme dans sa vie.

Aux Breuleux, ses dessins ne sont en effet jamais loin ; ils l'accompagnent au quotidien, dans son superbe atelier, qui en recense des centaines, tous parfaitement ordonnés. Aujourd'hui, René Myrha constate, ni plus ni moins, qu'en dépit des catégories et de la façon dont son œuvre a été perçue tout au long de son existence, il se sent l'âme d'un dessinateur.

Tout est donc dit dans le titre de la monographie, ou presque, permettez-moi la nuance. Si le dessin est certes accessible à tous — tout un chacun a déjà tenu un crayon entre ses doigts et tracé des lignes sur une feuille —, il ne se laisse toutefois pas si facilement appréhender, au contraire ; il est multiple, fragile, altérable, discret, sous-jacent et nécessite du temps pour l'appivoiser, selon les grands poncifs qui lui sont attribués, à juste titre pour la plupart. Il s'agissait dès lors de comprendre comment précisément le médium s'articule dans la pratique artistique de René Myrha.

En se focalisant sur le dessin comme fil conducteur, l'ouvrage aborde une perspective nouvelle et peu connue de son œuvre, une facette plus confidentielle surtout. Afin de plonger les lectrices et lecteurs au cœur de la thématique, le livre débute par une interview, qui fait suite à un avant-propos signé par Christine Salvadé, à l'initiative de ce très beau projet, ainsi qu'à une préface intitulée « René Myrha. Ré-enchanter le monde », signée par Philippe Piguet.

René et moi avons longuement conversé au sujet de son rapport au médium. Au terme de plusieurs heures d'enregistrement et de nombreux échanges, nous nous sommes aperçus que nous avions comme

cherché à épuiser le sujet. Précisons qu'il s'agissait principalement d'envisager le dessin sous le prisme technique et matériel, en ayant à l'esprit la question du processus créatif. René Myrha, avec la générosité que nous lui connaissons, a accepté de lever le voile sur sa pratique graphique, en révélant pour la première fois différents aspects propres à l'élaboration de celle-ci. Les pages imprimées qui en résultent livrent ainsi un contenu riche et dense sur le propos.

L'interview pose un cadre à partir duquel se déroulent plusieurs fils, qui approfondissent, au travers d'essais, les dimensions essentielles du dessin chez René Myrha. À commencer par les feuilles de jeunesse, finement examinées par Isabelle Lecomte-Depoorter. Celles-ci traduisent déjà l'attrait du jeune artiste pour les lignes claires et structurées, peu soucieuses de réalisme, faisant pour certaines écho aux réalisations de Paul Klee ou d'Amedeo Modigliani. À partir de cette période, tout un vocabulaire graphique très personnel se met en place.

Ensuite, vient le dessin pop abordé dans l'ouvrage par Julie Enckell. Dans les années 1960-1970, alors qu'il navigue entre Milan et Bâle, René Myrha confirme son intérêt pour les compositions simplifiées, marquées par les formes cloisonnées et les aplats de couleurs, notamment en compagnie de son compatriote Rémy Zaugg. Le message que véhicule l'œuvre doit être impactant, lisible, synthétique et accessible au plus grand nombre. Le caractère artisanal du geste créatif s'avère par ailleurs primordial aux yeux de René Myrha. Puis ses dessins s'orientent vers une recherche de profondeur, de spatialité et de mouvement. Autant de caractéristiques que l'on retrouve dans ses travaux scénographiques en trois dimensions, conçus pour l'opéra, et qui font, dans le livre, l'objet d'une étude par Sarah Burkhalter.

En repartant de la notion de «figuration narrative», fréquemment associée au travail de René Myrha, Niklaus Manuel Güdel propose, quant à lui, une incursion dans l'univers iconographique de l'artiste, où le dessin joue un rôle important. Pour en saisir les mécanismes, il place la focale sur les images ainsi que les sources d'inspiration qui traversent son œuvre et l'inscrivent dans le sillage d'une peinture humaniste.

Bien que René Myrha ait largement privilégié le dessin et la peinture comme moyens d'expression aux dépens des mots ou de l'écriture, il affectionne tout particulièrement la littérature. Pour clore le propos et ouvrir un nouvel horizon, l'ouvrage réserve aux lectrices et lecteurs une création de sa compagne et écrivaine, Rose-Marie Pagnard, qui offre une résonance supplémentaire à l'activité graphique de l'artiste.

Ainsi conceptualisée, la présente monographie invite non seulement à découvrir l'évolution, le statut et les fonctions du dessin dans l'œuvre de René Myrha, mais aussi — et surtout — ses principales caractéristiques.

Si nous devons à présent en retenir quelques aspects clés, quelles seraient les particularités du dessin chez René Myrha ?

«Le dessin est partout», comme le résume l'artiste. Il est le dénominateur commun et remplit le plus souvent une fonction préparatoire. L'esquisse dessinée intervient systématiquement en amont de chaque projet, de manière sous-jacente, qu'il s'agisse d'une gravure, d'une peinture ou d'une création tridimensionnelle. René Myrha y recourt pour passer d'un médium à un autre, en suivant un processus des plus minutieux. Le dessin lui permet également de passer d'un format à un autre, du petit au grand, jusqu'à servir des pièces installatives monumentales. En bref, son utilité est fondamentale : le dessin a la force d'une matrice qui lui permet de mettre en place l'entier de son processus créatif. Soulignons une autre caractéristique de premier plan : il s'agit de l'usage du papier-calque plutôt que des carnets d'esquisses. René Myrha a dessiné sur des milliers de papiers calque qui s'apparentent à ce jour à un véritable laboratoire de création ou à une vaste archive. Cela explique d'ailleurs la présence du papier-calque dans le livre magnifiquement mis en page par Niklaus Manuel Güdel.

Ainsi, les calques de René Myrha témoignent de ses expérimentations, de l'effervescence de ses pensées, de ses allers-retours et repentirs lorsqu'il est à l'œuvre. Ils sont le fruit d'un imaginaire foisonnant, peuplé de motifs et de références. L'artiste puise à l'envi dans ce répertoire de formes et d'idées, en superposant ses recherches grâce à la transparence du support. Du reste, parallèlement aux esquisses, René Myrha réalise des dessins qui bénéficient d'une vie indépendante, des dessins dits «autonomes», qui ne servent pas à préparer un projet futur. Dans ce contexte, l'artiste délaisse le support calque au profit de délicats papiers Arches, Rives ou Fabriano.

De même, il favorise des outils spécifiques, notamment le crayon noir et le crayon au graphite, plus communément appelé crayon de papier. D'abord, l'artiste donne corps à un monde composé de noir, de blanc et de gris, tandis que le crayon de couleur intervient ensuite, dans un second temps. René Myrha travaille également au moyen de techniques humides, l'encre dans les œuvres de jeunesse, ainsi que l'aquarelle et, parfois, la gouache sur papier. Le dessin est tantôt décalqué, réalisé à main levée ou au pochoir, tantôt délimité au cutter.

Par ailleurs, relevons encore le rapport singulier que l'artiste entretient avec la couleur. Grâce à cette monographie, nous découvrons un univers visuel moins coloré, plus nuancé. Car le travail de René est généralement associé au Pop art, à l'emploi des couleurs franches et vives. Or, en considérant son œuvre à l'aune du dessin, nous remarquons que la couleur est latente dans son processus créatif, qu'elle intervient à la toute fin, que René suit un vrai rituel, méthodique, pour reporter les teintes colorées sur une toile en partant d'un dessin en noir et blanc.

Enfin, il est essentiel de mettre en lumière un ultime trait distinctif de la production graphique de René Myrha : le fait que le dessin trouve chez lui son expression première dans la ligne. Cette dernière peut être serpentine, angulaire ou stylisée; elle peut encore être dessinée, gravée, peinte, découpée ou détournée. À la pointe de son crayon ou de son pinceau, cette ligne qui lui est si chère et spécifique vit une véritable aventure, « un voyage magique », tel qu'il se plaît à le mentionner. À ses yeux, « elle est comme ces fils souterrains qui connectent un pays à un autre, mais qui sont dissimulées dans la mer. Ils véhiculent toutes sortes de pensées ». Et de conclure en ces termes : « La ligne est architecture ». En clair, elle contient tout son univers.

À la question, le dessin, c'est? René Myrha répond simplement : le dessin, c'est la spontanéité et l'expression directe de l'idée. Le dessin est intuitif, ancré dans l'instant présent. Il est plein de mystères et propice à l'improvisation. Le dessin, c'est, en un mot, « la liberté ».

Pour conclure, il s'avère que René Myrha nous a appris, au détour d'une conversation, qu'il avait à l'esprit depuis dix ans l'idée de rendre publics ses dessins, en grande partie inédits. Nous y voilà donc : le projet s'est concrétisé. Tel que le mentionne Philippe Piguet dans sa préface : « La démarche de René Myrha souscrit à la fameuse formule affirmant que « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à René Myrha que le voyage de la ligne dessinée se poursuive, évolue et se transforme, encore et encore.

*Historienne de l'art spécialisée en muséologie et en histoire des collections, Pamella Guerdat est doctorante, conservatrice adjointe beaux-arts et responsable de la recherche de provenance au Musée Jenisch Vevey, où ses expositions et publications portent notamment sur le dessin. Ancienne responsable des Éditions de la SJE, elle est également représentante depuis 2017 de la Commission jurassienne des arts visuels.*







*Elegance is an attitude*  
JENNIFER LAWRENCE



MINI  
DOLCEVITA

**LONGINES**  


# De l'idée au papier.

JULLERAT  CHERVET

— Imprimeur depuis 1975 —

[www.ijc.ch](http://www.ijc.ch)

## JURASSICA

**Un univers  
des histoires  
de l'aventure**

**Jardin botanique**



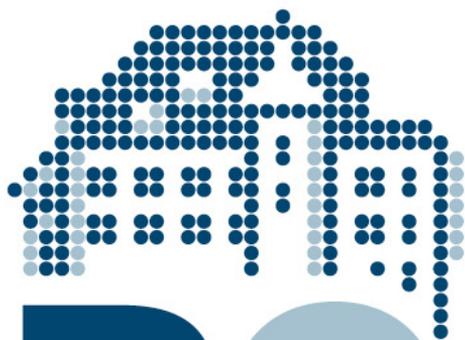
**MUSEUM**



**Satellites**



2900 Porrentruy  
[www.jurassica.ch](http://www.jurassica.ch)  
[info@jurassica.ch](mailto:info@jurassica.ch)



**PO**  
**PA**

PORRENTRUY

**OPTICAL**

**ART** 

# LE KICK EXQUIS.



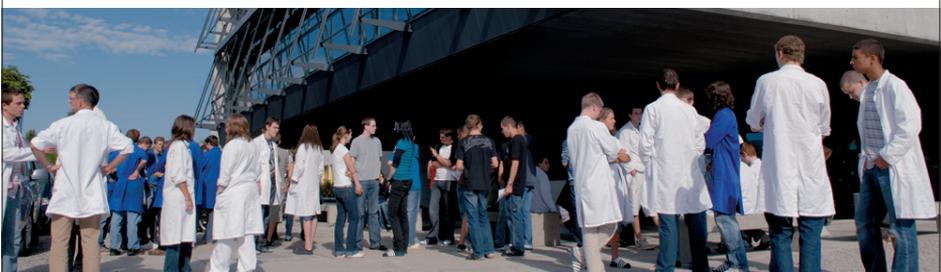
COFFEE SNACK FOR  
BORING MOMENTS.



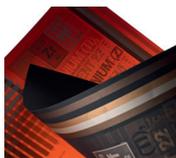
Ville de Porrentruy  
Histoire Vie Nature Formation

**Cité de l'énergie**  
european energy award

GOLD



[www.porrentruy.ch](http://www.porrentruy.ch)



COURVOISIER  
GASSMANN  
ARTS GRAPHIQUES

Depuis 200 ans, nous nous projetons dans le futur afin que les projets graphiques qui nous sont confiés bénéficient des meilleures performances du moment.

**Nous sommes  
imprimeurs suisses.**

[www.courvoisiergassmann.ch](http://www.courvoisiergassmann.ch)



**d demotec**  
graphisme • imprimerie

Décrochez la timbale  
en nous confiant vos imprimés!

Créateur  
d'impression

PORRENTUY demotec.ch

# ENTREPRISE DU GAZ S.A.

CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Siège principal:

Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTRUY  
Tél. 032 465 96 20

Succursales:

Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT  
Tél. 032 422 29 25

Rue de la Courtine 26 | 2740 MOUTIER  
Tél. 032 493 37 27

[info@gazsa.ch](mailto:info@gazsa.ch) | [www.gazsa.ch](http://www.gazsa.ch)

## MAISON BLANCHE

Charles-Edouard Jeanneret  
Le Corbusier

[www.maisonblanche.ch](http://www.maisonblanche.ch)

ve - sa - di (X-V)  
ve - sa - di - lu (VI-IX)  
10h-17h

Ch. de Pouillerel 12  
2300 La Chaux-de-Fonds

©AMB / FLC / ProLitteris  
Photo Eveline Perroud - Graphisme Pascal Bourquin

# Aidez-nous à prévenir les dommages !

Chutes de pluie importantes,  
rafales de vent, orages de grêle,  
neige, gel ou verglas...

ALARME  
METEO



E C A • J U R A

ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE  
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



## **Vie de la Société**



# 158<sup>e</sup> assemblée générale

Samedi 3 juin 2023  
Les Breuleux

## Ordre du jour :

- |         |   |
|---------|---|
| 9 h 30  | Accueil   |
| 10 h 00 | Assemblée générale <ol style="list-style-type: none"><li>1. Ouverture, présences et personnes excusées</li><li>2. Désignation des personnes scrutatrices</li><li>3. Approbation de l'ordre du jour</li><li>4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2022 à Porrentruy</li><li>5. Rapports et programme d'activités</li><li>6. Présentation des dernières publications de la SJE</li><li>7. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs des comptes</li><li>8. Budget 2023</li><li>9. Démissions et élections statutaires</li><li>10. Divers</li></ol> |
| 13 h 00 | Buffet dînatoire  |
| 14 h 30 | Animation culturelle, concert : l'orchestre de chambre Euterpia joue Purcell, Vivaldi, Haydn et le Chœur des Émibois chante Mendelssohn et Rheinberger.   |



## 1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET EXCUSÉS



**PAUL JOLISSAINT**

*Président central*

---

M. Paul Jolissaint, président central, ouvre les débats de la 158<sup>e</sup> assemblée générale à 10 h 07 devant une nonantaine de personnes rassemblées dans la salle de l'école primaire des Breuleux.

Il salue les autorités politiques, les membres d'honneur, les représentants des communes, des bourgeoises et de diverses institutions culturelles, les émulatrices et les émulateurs ainsi que les amies et les amis de la Société jurassienne d'émulation (SJE) présents aux assises de ce jour. Il s'adresse à l'assemblée en ces termes :

C'est pour moi un grand honneur mais également une grande première que de présider l'assemblée générale de notre chère société. En effet, non seulement c'est la toute première fois qu'une telle responsabilité m'incombe, mais en plus en présence d'une conseillère fédérale! Madame la Conseillère fédérale, nous vous souhaitons une très cordiale bienvenue et vous remercions chaleureusement d'avoir accepté notre invitation.

C'est un honneur et un plaisir que de vous compter parmi nous aujourd'hui malgré un agenda que nous imaginons bien rempli!

Cela dit, vu mon manque d'expérience, il est pratiquement certain que je vais commettre des impairs, des faux pas et des bévues! Je vous prie d'avance de bien vouloir les excuser!

Le président central excuse l'absence de plusieurs personnalités des milieux politiques et culturels du Jura, du Jura bernois et du canton de Berne, ainsi que celle des membres d'honneur, des émulatrices et des émulateurs.

Une minute de silence est observée en l'honneur des membres de la SJE décédés depuis la dernière assemblée générale.

La convocation a été adressée en conformité avec les statuts.

M. Paul Jolissaint remercie la section des Franches-Montagnes pour l'organisation minutieuse des deux journées et donne la parole au président de cette section, M. Paul Boillat, pour quelques mots d'accueil et d'orientation. Le contenu de son intervention se trouve en page 324.

Le président central remercie M. Paul Boillat pour son cordial message.

La parole est ensuite donnée à M. Luc Baume, conseiller communal des Breuleux. Le contenu de son allocution se trouve en page 327.

M. Paul Jolissaint remercie chaleureusement M. Luc Baume pour sa présence. Le président central adresse ensuite ses remerciements à la municipalité des Breuleux pour sa contribution à l'apéritif qui suivra l'assemblée et pour son soutien régulier et apprécié aux activités de la Société jurassienne d'émulation.

## **2. DÉSIGNATION DES PERSONNES SCRUTATRICES**

Sont désignés scrutatrice et scrutateur de l'assemblée générale M<sup>me</sup> Nadia Roth-Bueche et M. Pierre Lachat.

## **3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et sans modification.

## **4. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 MAI 2022 À PORRENTRUUY**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. M. Paul Jolissaint remercie M<sup>me</sup> Élodie Paupe pour la fidèle retranscription des propos tenus.

## 5. RAPPORTS ET PROGRAMME D'ACTIVITÉS

La parole est donnée à M. Jacques Gerber, président du Gouvernement jurassien et Ministre de l'économie et de la santé, puis à M. Étienne Klopfenstein, président du Conseil du Jura bernois, et à M<sup>me</sup> Élisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale. Le contenu de leurs interventions se trouve en pages 330 à 337. Le président central de la SJE les remercie pour leur présence et leurs messages encourageants. Ces marques de confiance sont extrêmement importantes pour la Société jurassienne d'émulation dans la poursuite de ses missions. M. Paul Jolis-saint exprime ensuite la gratitude de la SJE à l'égard de M<sup>me</sup> Elisabeth-Baume-Schneider, pour sa présence et son soutien indéfectible.

Des publications de la SJE leur sont remises.



Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale, photo©Julien Berberat, SJE.

## A) COMITÉ DIRECTEUR

### **M. Paul Jolissaint fait lecture du rapport d'activités du comité directeur**

En l'absence de secrétaire générale, il revient à votre serviteur de présenter le rapport annuel. Je vous prie d'emblée de faire preuve de compréhension et d'indulgence quant à la qualité de celui-ci. Cela est dû d'une part à mon manque d'expérience et d'autre part, au fait que ma plume est loin d'égaliser celle des secrétaires générales précédentes.

S'agissant du premier point, l'année dernière, je suis passé sans transition de membre plutôt passif carrément au faite de l'institution : croyez-moi, cela provoque un certain vertige qu'il s'est agi de maîtriser !

Mais venons-en maintenant au vif du sujet.

Grâce à l'engagement de ses membres, et avec l'appui des collaboratrices administratives du bureau, le comité directeur a pu gérer les divers projets prévus ; il s'est réuni à l'hôtel-restaurant Victoria de Delémont à cinq reprises, sans compter la séance d'automne du conseil du 3 décembre dernier, chaque fois en présence de presque tous les membres. Une conséquence positive de la période Covid est que nous pouvons au besoin planifier des visioconférences pour les membres du comité directeur qui ne peuvent pas être présents aux séances. Cela leur permet d'y participer, mais hélas sans pouvoir prendre part au repas convivial qui suit.

Sans transition, voici des nouvelles de notre cher *Armorial* : les membres qui ont participé à l'assemblée générale de 2022 se souviennent sans doute des difficultés financières rencontrées par le projet d'édition de cet ouvrage, notamment à cause de la période Covid dont nous venions de sortir. La situation géopolitique qui a suivi a provoqué une inflation importante qui a péjoré la situation financière au point que le découvert dépassait largement les cent mille francs. Dès la mi-juillet, une campagne importante de recherche de fonds a été mise en place par le groupe de pilotage, formé de M<sup>me</sup> Élodie Paupe et de MM. Christophe Gagnebin, Claude Hêche et Martin Choffat ; elle a permis heureusement de récolter plusieurs dizaines de milliers de francs. La dissolution de réserves, le report d'une partie des factures sur l'année 2023 et la réception du solde de la subvention de la Loterie romande permettent de boucler le projet dans des conditions financières acceptables. *L'Armorial*

a été verni le 3 décembre l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de la SJE au Centre de Culture & Loisirs de Saint-Imier, et j'en profite pour remercier encore la Section d'Erguël, présidée par M. Stéphane Boillat, pour la parfaite organisation du vernissage. L'ouvrage s'est très bien vendu : à ce jour il ne reste qu'une septantaine d'exemplaires, la plupart chez Alphil, notre diffuseur pour le reste de la Suisse. Enfin, j'ai le plaisir de rappeler que la qualité graphique de l'ouvrage a été récompensée par l'Office fédéral de la culture : ce dernier l'a classé en effet parmi les 20 plus beaux livres suisses de 2022 sur plus de quatre cents candidats ! Je rappelle qu'il s'agit du deuxième ouvrage publié par la SJE qui obtient cette distinction, le premier étant les *Lettres patoises* en 2020.

Le 24 juin prochain aura lieu le vernissage de l'ouvrage *TransJura. Nouvelles imaginaires* à la Bibliothèque municipale de Moutier. Il est le fruit du concours d'écriture TransJura 2022-2023 organisé par la SJE et la revue littéraire L'Épître. Le jury a notamment décidé de décerner le Prix TransJura à Madame Léonie Adrover pour sa nouvelle « La cause du décès », et de décerner le Prix de l'écriture à Monsieur Pierre Crevoisier pour sa nouvelle « La promesse du mélèze ». Enfin, sept autres nouvelles figurent dans l'ouvrage susmentionné.

À propos de concours, je tiens à relever celui qui a été proposé ce printemps par le Cercle d'Études Scientifiques intitulé « Mon travail de maturité en 180 secondes » auquel ont participé six étudiantes et étudiants du Lycée cantonal de Porrentruy. J'ai trouvé l'initiative excellente et pertinente à plusieurs titres : cela procure une visibilité de la SJE auprès de jeunes qui s'apprentent à entreprendre des études supérieures d'une part, cela constitue un excellent exercice intellectuel d'autre part. Je souhaite que les autres cercles mettent sur pied ce genre de concours pour cette population dans l'espoir de faire connaître notre digne société à cette jeune population.

En ce qui concerne les activités à venir, la commission des éditions prévoit la publication pour la fin de l'année des *Journaux de guerre de Sunier*, en collaboration avec les Archives cantonales jurassiennes notamment, ainsi qu'un ouvrage sur les œuvres du peintre Pierre Michel et un autre intitulé *Ce qu'on voit d'ici*, sans doute l'année prochaine ; je laisse toutefois le soin au responsable des éditions de fournir davantage de détails sur ce sujet s'il le juge nécessaire.

À la demande du Cercle d'archéologie, la SJE va engager sur la base de contrats à durée déterminée trois jeunes personnes afin qu'elles puissent

participer au programme européen « Projet Interreg — Châteaux Rhénans ». Il s'agira de recenser les châteaux de la région ainsi que les mythes et légendes qui leur sont reliés, et enfin de saisir les données récoltées dans une base adéquate. Les fonds proviendront du projet européen lui-même et de la Loterie Romande; l'Office de la culture y apportera un soutien logistique.

Enfin, j'ai constaté que de plus en plus de membres de notre société préféreraient avoir accès à une version numérique des *Actes*, afin de ne plus entreposer les versions papier, et ce, dès la parution de ceux-ci.

Même si leur publication sur le site e-periodica est de très bonne qualité, les dernières versions tardent à y être disponibles. Nous réfléchissons donc à trouver une solution qui permette aux personnes qui le souhaitent d'avoir accès uniquement à la version électronique, mais en même temps que la version papier qui, je vous l'assure, continuera à exister.

Pour terminer, vous vous êtes peut-être rendu compte que le départ de plusieurs membres du comité directeur à des postes stratégiques et leurs remplacements auront inévitablement pour conséquences un fonctionnement, des sensibilités et des points de vue différents sur la façon de mener à bien nos divers projets. Je puis vous assurer cependant que nous ferons notre possible afin que notre chère société continue de rayonner comme elle l'a fait jusqu'à ce jour!

## B) COMMISSIONS DES ACTES ET DES ÉDITIONS

La parole est donnée à M. Amalric Oriet pour le rapport d'activités de la commission des *Actes*.



**AMALRIC ORIET**

*Responsable*

---

Selon l'encyclopédie en ligne Wikipédia, le jour du dépassement correspond à la date de l'année à partir de laquelle l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources renouvelables que la planète est capable de produire en un an pour régénérer ces consommations ou absorber les déchets produits. Passé cette date, l'humanité puiserait donc de manière irréversible dans des réserves non renouvelables (à l'échelle des temps humains s'entend). Toujours soucieux de préserver notre environnement, j'ai donc naturellement choisi de recycler cette notion pour la transposer aux *Actes* de la SJE. Ainsi, dans le contexte propre à cette publication, le jour du dépassement marquerait au-delà du 20 octobre (terme théorique de remise des textes au lecteur), la date de chaque année à laquelle me serait livré le dernier texte dont la publication est attendue pour l'édition en cours.

Avec une marque établie à la mi-février il y a quelques années, j'étais naturellement assez confiant quant aux chances de ce record de résister fièrement aux assauts du temps, à l'image de la magnifique pyramide de Khéops, toujours debout quarante-cinq siècles après son érection. Mais il ne faut jamais désespérer de la providence... Cette année en effet, cette référence a été dynamitée, dispersée, ventilée, éparpillée façon puzzle, comme aimait à le dire le regretté Bernard Blier. D'aucuns se sont en effet émus de ne pas voir publié dans la présente édition un texte remis à mi-avril. Pour rappel, à mi-avril, on doit se situer quelque part à mi-chemin entre la mise sous plastique à l'unité, l'emballage en cartons au mieux et le transfert aux Ateliers protégés pour la mise sous enveloppe...

Pour ma part, c'est empanaché de ce nouveau record que je remets mon mandat de responsable de la commission des *Actes*. Après huit années de services en très léger différé, le temps est venu pour moi de céder la place à de plus patients que moi. Je leur souhaite néanmoins bien du plaisir pour ne serait-ce qu'approcher cette nouvelle marque qui est le fruit d'un dur labeur, d'un entraînement intensif et d'une ascèse spartiate.

J'en profite ici pour dire un immense merci à mes collègues de la commission des *Actes*, Damien Becker (l'Eliot Ness de la bande, avec qui il n'a jamais été possible de négocier le moindre retard, même minime) et Matthieu Gillibert. Je remercie également Élodie Paupe et Antoine Glaenger qui ont pallié héroïquement l'absence cette année d'un responsable pour le cahier des arts et des lettres. Ma gratitude s'adresse également aux partenaires externes, à savoir les imprimeurs du Jura et du Jura Sud, ainsi qu'en particulier à André Trouillat, Évelyne Levet et toute l'équipe de Demotec qui ont su faire preuve d'une sérénité, d'un flegme, d'une équanimité à nulle autre pareille dans le travail d'édition et de mise en pages, malgré les nombreuses indécidables de calendrier qui leur ont été infligées.

M. Paul Jolissaint remercie le responsable des *Actes* pour son engagement durant les huit années.

**La parole est donnée à M. Antoine Vuilleumier pour le rapport d'activités de la commission des Éditions.**



**ANTOINE VUILLEUMIER**

*Responsable*

---

Pour la Commission des Éditions, l'année 2022 a principalement été marquée par la publication de la pièce de théâtre *Le Retour aux Franches*, qui inaugure notre collection « JuraScène », et par le concours d'écriture TransJura, lancé à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de notre société.

En automne 2021, les Éditions de la Société jurassienne d'émulation ont été mandatées par Stéphane Thiès, metteur en scène, pour publier la pièce qui allait être créée pour le 125<sup>e</sup> anniversaire du Marché-Concours de Saignelégier. Dans cette pièce de théâtre contemporain, l'auteur dramatique Pablo Jakob Montefusco relate, dans un récit miroir de sa propre expérience, l'histoire d'une jeune metteuse en scène, née dans une famille d'éleveurs des Franches-Montagnes, qui revient dans sa région après de longues années d'exil pour créer un spectacle sur l'histoire du Marché-Concours. Ainsi, la pièce retrace en parallèle l'histoire du Marché-Concours et celle de personnages contemporains, entiers, qui doivent affronter leurs contradictions et leurs angoisses. Le projet a été encadré par Danick Monnin et Othilie Girardin. Avec cette publication, les Éditions SJE inaugurent une nouvelle collection, « JuraScène », dont la ligne graphique est appelée à évoluer et qui publiera, ces prochaines années, les textes de pièces de théâtre représentées dans la région, en particulier au Théâtre du Jura, avec qui nous collaborons. En plus de combler un vide éditorial, les pièces de théâtre faisant rarement l'objet d'une publication, la SJE entend ainsi valoriser la littérature et les arts de la scène dans la région.

Il n'y a pas eu d'autre publication en 2021, mais la Commission des Éditions n'est de loin pas restée inactive. En premier lieu, à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de notre société, elle a mis sur pied, en collaboration avec la revue littéraire fribourgeoise *L'Épître*, le concours d'écriture

TransJura, dont le lancement officiel a eu lieu lors de notre assemblée 2022. Les participantes et participants devaient proposer une nouvelle relevant de la littérature de l'imaginaire, jouant avec les limites du réel et se référant au folklore, aux traditions et/ou à l'histoire jurassiennes. Au total, plus d'une septantaine de textes ont été évalués par les six membres du jury. Ceux-ci ont récompensé deux textes en particulier : « La cause du décès », de Léonie Adrover, récompensé du prix TransJura pour l'originalité de son ancrage jurassien, et « La promesse du mélèze », de Pierre Crevoisier, qui a remporté le Prix de l'écriture grâce à la qualité de sa plume. Sept autres textes accompagnent les deux textes lauréats dans le recueil de nouvelles TransJura. Nouvelles imaginaires, qui paraît ce 24 juin 2023 dans notre collection « Æncrages ».

Si la publication constitue le point d'orgue des projets éditoriaux, elle n'en est que la face visible. Tout au long de l'année 2022, les membres de la commission des Éditions ont travaillé non seulement à la promotion de leurs ouvrages — citons notamment leur présence à la Bala-de littéraire à Delle ou au festival edICIon à Bienne —, mais aussi aux publications des années 2023 et 2024. Ainsi, fin 2023, paraîtront dans la collection « Rouge et Or » les *Journaux de guerre de Willy Sunier*, travail de longue haleine qui mobilise notre commission depuis plusieurs années. Ces carnets illustrés d'un soldat de la Seconde Guerre mondiale, édités par Antoine Glaenzer, préfacés par Hervé de Weck, constituent des sources uniques qui documentent, parfois avec ironie, l'histoire de l'armée jurassienne et, plus largement, de la Seconde Guerre mondiale en Suisse.

Quatre publications sont au programme d'une année 2024 qui s'annonce particulièrement riche. Dans la collection « Le Champ des signes » paraîtra le livre de Gérard Bessire, qui associe fines aquarelles de fleurs régionales et textes en alexandrins. Dans cette même alliance de la peinture et de la poésie sera édité *Ce qu'on voit d'ici*, recueil de poésies de Gilles Jobin et Isabelle Sbrissa, illustrées par Sylvie Aubry, qui permettra d'interroger la relation spéciale qu'entretiennent Jurassiennes et Juras-siens à leur territoire, leurs paysages et leurs frontières. Le théâtre sera à nouveau à l'honneur avec la publication d'un livre retraçant les liens entre les Jurassiennes et Jurassiens et les arts de la scène, du XIX<sup>e</sup> siècle à la création du Théâtre du Jura, avec des textes de Jérôme Gogniat, Michel Thentz et Camille Rebetez, ainsi que des photographies de Pierre Montavon. Une monographie d'Yves Guignard consacrée à l'artiste

autodidacte Pierre Michel sera également publiée à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance.

Aucun des nombreux projets ci-dessus n'aurait pu voir le jour sans le concours de toutes les personnes, au sein de la SJE, qui participent, de près ou de loin, à nos activités éditoriales. Qu'elles soient toutes chaleureusement remerciées ici. En tant que responsable des Éditions, ma gratitude va en particulier à Martin Choffat et Paul Jolissaint, respectivement ancien et actuel présidents de la Société jurassienne d'émulation; à Élodie Paupe, secrétaire générale démissionnaire, dont l'aide aura été précieuse tout au long de l'année 2022; à Natalia Da Campo et à Aurélie Fahrni, nos dévouées secrétaires; ainsi qu'à tous les membres du comité directeur. Je tiens enfin à remercier mes collègues de la Commission des Éditions, pour leur engagement sans faille et leur professionnalisme à toute épreuve (et il y en eut): Marina de Toro, Mélinda Fleury, Othilie Girardin et Danick Monnin.

Le président central remercie le responsable de la commission des Éditions pour le travail effectué tout au long de l'année. La gratitude de l'assemblée générale va également aux membres de cette commission, M<sup>mes</sup> Marina De Toro, Mélinda Fleury, Othilie Girardin et M. Danick Monnin.

## **C) RESPONSABLE DU DIJU**

**La parole est donnée à M. Philippe Hebeisen, responsable scientifique du DIJU.**



**PHILIPPE HEBEISEN**

*Responsable*

---

Le présent rapport porte sur la période du 22 mai 2022 au 26 mai 2023. Un tout nouveau site!

Parallèlement au site internet de la SJE, le DIJU a également inauguré son tout nouveau site internet, projet de longue haleine qui est enfin

arrivé à bout touchant! La version flambant neuve du DIJU est en ligne depuis le 8 décembre 2022, jour de son lancement marqué par une conférence de presse tenue à Tavannes dans les locaux de l'agence Giorgianni & Moeschler (G&M), qui a réalisé le nouveau portail. Un jour après l'élection au Conseil fédéral de la jurassienne Elisabeth Baume-Schneider, l'intérêt de la part des médias fut très vif. Il en résulte une belle revue de presse (consultable en ligne, cf. <https://diju.ch/f/a-propos/presse>) et une augmentation du nombre de visiteurs uniques mensuels de 40 000 à plus de 72 000 pour les mois de décembre 2022 et janvier 2023! Tous ces efforts ont été récompensés par une invitation de RTS La 1<sup>re</sup> à parler quelques minutes de notre nouveau site dans l'émission Forum du 15 février 2023 (émission radio retransmise en direct à la télévision).

Au niveau technique, le nouveau site garantit premièrement la sauvegarde de notre riche contenu, devenue urgentissime après la bonne douzaine d'années qui s'est écoulée depuis la dernière migration. Revue tant dans le fonds que dans la forme, la nouvelle mouture du site, doté d'un graphisme frais et attrayant, présente également de nombreuses améliorations et nouveautés. Le moteur de recherche est beaucoup plus précis et performant, les statistiques (longtemps tombées en panne) fonctionnent à nouveau, les formulaires pour la soumission interactive de notices ou demandes de modification sont devenus plus sophistiqués et le site est désormais interconnecté à d'autres portails de recherche et historiographie scientifiques par Metagrid (cf. ci-dessous). De plus, de nouvelles fonctions nous permettent d'attribuer un genre aux notices biographiques et de rendre l'historique des modifications des notices plus transparent aux yeux de nos lecteurs et lectrices. Ces derniers peuvent dorénavant consulter le DIJU aussi bien en route sur leur mobile qu'à l'ordinateur de bureau grâce au nouveau « responsive design » qui s'adapte aux écrans de toutes dimensions. Et le choix des couleurs et des polices s'est fait pour que les lecteurs malvoyants ne soient pas péjorés.

Tout ça n'aurait pas été possible sans un engagement hors du commun de notre équipe, spécialement son responsable Philippe Hebeisen et Kiki Lutz, qui n'a pas ménagé ses efforts. Après une longue période consacrée à la recherche de financements, nous avons développé le nouveau site en plusieurs étapes et séances de travail avec G&M, consacré du temps supplémentaire à des tests et essais très poussés et approfondis

pour la mise au point et l'adaptation de nombreuses notices aux nouvelles conditions de présentation, un travail toujours en cours en 2023.

Nous remercions vivement l'agence G&M pour leur collaboration souple et soigneuse, ainsi que les institutions donatrices qui ont contribué au financement de ce nouveau joyau : la Société jurassienne d'émulation, la Délégation jurassienne à la Loterie Romande, le Conseil du Jura bernois CBJ / Fonds de loterie, la Fondation Ernst Göhner, la Fondation Walter et Ambrosina Oertli, la Fondation Loisirs-Casino, la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary, la BCJ, la BCBE, Valiant et La Goule.

### **Collaboration avec Metagrid**

Une des innovations rendues possibles par la refonte consiste en une nouvelle qualité d'interconnexion : le rattachement à la plateforme Metagrid, qui est un projet de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), mis en œuvre par les Documents diplomatiques suisses (Dodis) avec le soutien de histHub (Consortium Historicum). Par ce moyen, la mise en lien avec les autres dictionnaires et plateformes digitales scientifiquement reconnues de Suisse et d'ailleurs est devenu une réalité. Metagrid comprend entre autres le Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), les Documents diplomatiques suisses (Dodis), les Archives de l'histoire rurale (AHR), le Dictionnaire biographique sur l'art en Suisse (SIKART) ou encore la base de données « Élités suisses au xx<sup>e</sup> siècle » développée par l'Université de Lausanne. Les notices biographiques de toutes ces ressources sont désormais interconnectées par un lien direct, généré automatiquement et sans frais supplémentaires par la technologie mise à point par histHub.

Nous sommes convaincus que cette collaboration contribue à la notoriété et à une visibilité grandissante du DIJU sur internet, tout comme à sa survie dans un monde des humanités numériques en évolution rapide et constante. Elle signifie aussi une reconnaissance supplémentaire de la qualité de notre travail au niveau scientifique.

Cette nouvelle fonction du DIJU a été réalisée grâce à l'engagement de Philippe Hebeisen, en étroite échange avec Christiane Sibille, collaboratrice scientifique auprès de Dodis et responsable de l'innovation digitale ainsi que présidente de l'association Histoire et informatique.

## Projet Fell-Doriot

Nous avons profité de la conférence de presse du 8 décembre pour présenter au public également les fruits du projet Fell-Doriot, qui étaient déjà accessibles en ligne depuis fin juin 2022. L'auteure des notices réalisées dans le cadre de ce projet, M<sup>me</sup> Anne-Valérie Zuber, était présente à Tavannes pour expliquer aux journalistes l'importance de nos efforts en vue d'une augmentation de la visibilité des femmes dans l'historiographie moderne. Elle a également répondu aux questions concrètes sur sa façon de mener des recherches et son processus d'écriture. Ce propos consacré aux femmes a obtenu un grand écho dans la presse, dont nombre de médias ont rappelé cet axe de notre travail dans l'intitulé de leurs reportages, soulignant ainsi le double renouvellement du DIJU, comme p. ex. Canal Alpha pour qui « Le DIJU se modernise et se féminise » (Canal Alpha, 8 décembre 2022) ou la RTS qui met en exergue « Le Dictionnaire du Jura plus moderne, connecté et féminin » (RTS La 1<sup>re</sup>, 15 février 2023).

Lancé en 2020, ce projet a pu être réalisé après l'attribution de la toute première « Bourse Fell-Doriot pour la recherche » au DIJU par la Commission intercantonale de littérature (CiLi). Mené à terme avec succès durant l'été dernier, il a apporté la publication d'une trentaine de nouvelles notices ayant trait aux vies des femmes de différentes époques dans le Jura historique; ce nombre monte même à presque 50 si l'on compte les notices induites grâce à la dynamique enclenchée par la bourse. Au nombre de ces notices, on retrouve aussi bien des biographies (dont la vie passionnante de Jeanne Fell-Doriot elle-même) que des notices thématiques (p. ex. le Centre de Santé Sexuelle — planning familial Jura). À part les notices faisant partie intégrante du projet, toute une série de notices supplémentaires a pu être réalisée grâce au renfort d'Anne-Valérie Zuber, puisqu'elle nous a fourni les résultats inexploités de ses recherches, qui ont ensuite servi de base pour la rédaction de nouveaux textes, comme p. ex. pour la notice sur Jean-Luc Baierlé (1950-2021), médecin cantonal progressiste du Jura.

L'équipe du DIJU remercie vivement Anne-Valérie Zuber pour son travail de qualité, ainsi que les membres de la CiLi pour le soutien financier à travers la « Bourse Fell-Doriot pour la recherche », sans laquelle ce projet n'aurait jamais pu voir le jour.

### **Le DIJU comme guide d'exposition. Portraits au Musée de l'Hôtel-Dieu Porrentruy MHDP**

Grâce à la nouvelle adaptabilité aux petits écrans du DIJU, rendue possible par la refonte du site, nous avons pu entamer une nouvelle collaboration avec le Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy (MHDP). Dans le cours de son exposition « Portraits » qui se tient du 1<sup>er</sup> avril au 3 septembre 2023, le MHDP présente ses pièces d'exposition accompagnées de cartels à code QR qui renvoient directement sur le site du DIJU et sur la notice respective concernant la personne représentée sur le tableau ou l'artiste ayant réalisé l'œuvre exposée. Il suffit que les visiteurs flashent le code avec leur caméra pour afficher les informations de notre base de données sur l'écran de leur mobile. Le DIJU profite ainsi de cette collaboration pour jouer un nouveau rôle d'appoint à côté de sa fonction classique d'encyclopédie jurassienne: celui de guide de poche. Nous remercions Anne Schild, directrice du MHDP, d'avoir initié cette collaboration inouïe.

### **Équipe, bénévoles et collaboratrices temporaires**

Durant l'année dernière, les personnes suivantes ont collaboré au DIJU:

- Philippe Hebeisen, responsable (à titre bénévole)
- Kiki Lutz, rédactrice bilingue (poste salarié à 20 %)
- Myriam Mueller-Perruchoud, relecture (à titre bénévole)
- Anne-Valérie Zuber, rédactrice pour le projet Fell-Doriot (CDD salarié à 25 % à durée déterminée)

À cet endroit, un immense MERCI est dû à toutes et tous qui par leur travail et leur engagement bénévole ont contribué au bon fonctionnement de notre site. Le DIJU dépend en très grande partie de ce travail effectué à titre gracieux et la survie de notre projet ne serait pas garantie sans ce précieux engagement de passionnés de l'histoire régionale. Nos remerciements s'adressent aussi aux employées et bénévoles de la SJE qui ont soutenu le DIJU durant l'année écoulée, tant au niveau du financement que de l'administration, en particulier Élodie Paupe et Natalia da Campo.

### **Auteurs et auteurs**

Durant l'année dernière, les auteures et auteurs suivants ont contribué par des textes inédits au DIJU (dans l'ordre alphabétique):

- Philippe Hebeisen
- Kiki Lutz
- Francine Montavon
- Anne Schild
- Anne-Valérie Zuber

Que ces auteures et auteurs trouvent ici l'expression de toute notre gratitude! Notre corpus de notices historiques a pu être augmenté et enrichi de manière très avantageuse grâce à leurs contributions.

### **Chiffres et conditions de travail**

À cet endroit, il ne nous reste malheureusement qu'à chanter la même vieille rengaine des années précédentes pour rappeler que si le DIJU est un outil magnifique, il est aussi fragile. Car bien que nos divers projets se sont bien soldés par des succès, le fonctionnement régulier du DIJU continue à être entravé par la précarité persistante de ses moyens. La rédaction actuelle, avec un seul poste à 20 %, et le reste de notre travail (gestion de projets, recherche de fonds, relecture de notices, etc.) dépendant entièrement du bénévolat, est dotée de ressources largement insuffisantes pour assurer le développement continu et nécessaire d'une encyclopédie scientifique comme la mérite la région interjurassienne et sa riche histoire. Malgré de nombreuses heures supplémentaires, nous arrivons à peine à gérer les nombreuses notices, propositions et demandes de modification envoyées par des tiers, ni parfois même à assurer la gestion de la correspondance dans des délais raisonnables, et encore moins à aborder efficacement la longue liste des propositions et idées de futures notices en attente. Ainsi, de nombreuses thématiques importantes, telles que le Théâtre du Jura ou la Transjurane A16, n'ont toujours pas vu apparaître leurs notices sur notre site, comme c'est d'ailleurs le cas pour de nombreuses personnalités qui mériteraient elles aussi et depuis longtemps une place dans le DIJU. Depuis des années, les perspectives et les moyens pour faire évoluer cette situation insatisfaisante manquent et le DIJU se voit forcé à mijoter à un feu trop faible plutôt que de pouvoir réaliser son plein potentiel.

**Statistiques notices DIJU 22 mai 2023-26 mai 2023**

DIJU	Nouvelles notices	Mises à jour
français	27	95
allemand	1	9
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>104</b>

Nombre de visiteurs uniques (par mois): 40 000 jusqu'à novembre, plus de 70 000 depuis décembre.

M. Paul Jolissaint remercie M<sup>me</sup> Kiki Lutz et M. Philippe Hebeisen pour la qualité des notices produites.

Les rapports d'activités sont approuvés par applaudissements.

**INTERMÈDE MUSICAL**

La section-hôte offre à l'assemblée un moment de détente et d'évasion lors de l'intermède musical animé par M<sup>mes</sup> Olivia Doutney, chanteuse lyrique et Miduo Zhuge, pianiste. M. Paul Boillat présente les artistes.

J'aimerais vous présenter succinctement les deux artistes qui ont accepté d'agrémenter notre matinée protocolaire.

Olivia Doutney d'abord: voici une jeune soprano née à Londres, devenue suisse pour notre grand bonheur puisque ses interprétations lyriques sont à la portée de nos sens. En effet, elle vit à Neuchâtel où on peut l'entendre et où elle enseigne, mais sa belle voix nous parvient aussi par les ondes de la radio romande, à moins de se déplacer dans les salles d'opéra de Romandie ou de France voisine. En effet, son champ de prédilection, c'est l'opéra. Elle va d'ailleurs nous manquer cet été, puisqu'elle le passera en Angleterre, au Buxton Festival, tout occupée par le rôle de la Princesse Angelica, dans Orlando, de Händel.

Olivia a fait ses grands débuts en 2017, après des études à la Haute École de Musique de Genève et à la Hochschule der Künste de Berne. Depuis, elle enchaîne les interprétations de grandes œuvres; Mozart, Donizetti, Lully, Saint-Saëns sont à son répertoire. Elle participe à de nombreux concerts de gala et se donne volontiers en récital.

La voix et le piano vont souvent de pair. C'est le cas aujourd'hui puisque Miduo Zhuge tiendra le clavier. Native de Shanghai, cette remarquable Chinoise a commencé ses études de piano à l'âge de 5 ans. On a maintenant devant nous une virtuose très sollicitée comme accompagnatrice. Elle donne aussi souvent des concerts en tant que soliste ou avec des orchestres de chambre en Chine, en Australie, en Europe et aux États-Unis. Elle a collaboré avec la Haute École de musique de Lucerne durant 27 ans. On a pu lire de la part de connaisseurs que son jeu se déroule avec finesse et pétillance.

Merci à toutes les deux d'avoir accepté de nous régaler ce matin. Je leur laisse le soin de vous présenter les pièces qu'elles vont nous interpréter maintenant.



Olivia Doutney et Miduo Zhuge, photo©Julien Berberat, SJE.

## 6. PRÉSENTATION DES DERNIÈRES PUBLICATIONS DE LA SJE

L'assemblée générale se poursuit avec la présentation des quatre dernières publications de la Société jurassienne d'émulation: *Trans-Jura. Nouvelles imaginaires*, collection «Æncrages», *Armorial du Jura. Canton du Jura, Jura bernois, Biemme, Birseck, Laufonnais*, coédition avec les Archives cantonales jurassiennes, distingué par le Prix des plus beaux livres suisses 2022, *Le Retour aux Franches*, collection «Jurascène» et *Cahiers d'Archéologie jurassienne* n° 38.

## 7. COMPTES 2022 ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

La parole est donnée à M<sup>me</sup> Tatiana Étique, trésorière de la Société jurassienne d'émulation, pour la présentation des comptes 2022. Le rapport des vérificateurs des comptes qui recommandent à l'assemblée générale d'accepter les comptes et d'en donner décharge au comité directeur est lu par M. Pierre-Olivier Vallat. P. 306 comptes et 312 rapport.



**TATIANA ÉTIQUE**

*Trésorière centrale*

---

## ACTES 2023 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

		<u>2022</u> Fr.		<u>2021</u> Fr.
<b>ACTIF</b>				
Caisse		538.26		830.20
CCP		4'458.55		5'163.86
Banques		187'297.08		252'363.98
Fonds de placements		272.50		262.50
Débiteurs	14'977.25		10'280.90	
./. Provision pour pertes sur débiteurs	-2'050.00	12'927.25	-2'050.00	8'230.90
Ouvrages en stock		16'500.00		16'500.00
Actifs de régularisation		58'419.25		30'717.45
<b>TOTAL</b>		<b>280'412.89</b>		<b>314'068.89</b>
<b>PASSIF</b>				
Créanciers		56'601.47		48'672.67
Passifs de régularisation		31'540.00		11'000.00
Provision générale		37'000.00		37'000.00
Provision Éditions		54'700.00		61'700.00
Provision DIJU		51'500.00		51'500.00
Provision site Internet		0.00		16'500.00
Fonds :				
- Fonds Nouvelle Histoire de l'espace jurassien		20'000.00		20'000.00
- Fonds Archéologie		46'314.54		46'213.49
- Fonds Armorial		0.00		30'000.00
Fortune au 1er janvier	-8'517.27		1'887.76	
Résultat de l'exercice	-8'725.85	-17'243.12	-10'405.03	-8'517.27
<b>TOTAL</b>		<b>280'412.89</b>		<b>314'068.89</b>

*Assemblée générale***COMPTE DE FONCTIONNEMENT « ADMINISTRATION »**

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
	Fr.		Fr.
<b>PRODUITS</b>			
Cotisations	55'920.00		57'803.50
Produits financiers	14.57		28.90
Dons	2'923.61		1'421.95
Produits divers	300.90		3'012.15
Subvention Loterie Romande nouveau site Internet	0.00		6'500.00
<b>TOTAL</b>	<b>59'159.08</b>		<b>68'766.50</b>
<b>CHARGES</b>			
Actes	-32'135.85	-29'468.15	
Annonces dans les Actes	12'600.00	13'100.00	
Ventes des Actes	1'074.50	-18'461.35	970.50
Cercles d'études	-4'500.00		-5'438.50
Assemblée générale et Conseils	-4'183.55		-3'350.80
Administration générale	-115'799.34		-121'885.01
Pertes sur débiteurs	-2'246.50		-2'658.75
Dotation à la provision site Internet	0.00		-6'500.00
Dissolution de la provision site Internet	16'500.00		0.00
<b>TOTAL</b>	<b>-128'690.74</b>		<b>-155'230.71</b>
<b>RÉSULTAT DU COMPTE « ADMINISTRATION »</b>	<b>-69'531.66</b>		<b>-86'464.21</b>
<b>AVANT SUBVENTIONS</b>			
<b>Subventions :</b>			
– canton du Jura	55'080.00		55'080.00
– canton de Berne	20'000.00		20'000.00
– commune de Porrentruy	5'000.00		5'000.00
<b>RÉSULTAT DU COMPTE « ADMINISTRATION »</b>			
<b>APRÈS SUBVENTIONS</b>	<b>10'548.34</b>		<b>-6'384.21</b>

## ACTES 2023 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

### COMPTE DE FONCTIONNEMENT « ÉDITIONS »

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Fr.	Fr.
<b>PRODUITS</b>		
Produits des ventes	9'744.00	14'830.65
Subvention Loterie Romande FAC Mine d'histoires	0.00	8'000.00
Subvention Comm.de Clos du Doubs FAC Mine d'histoires	0.00	1'000.00
Subvention SGHB FAC Mine d'histoires	0.00	750.00
Subvention Batipro SA FAC Mine d'histoires	0.00	250.00
Subvention ASA St-Ursanne FAC Mine d'histoires	0.00	100.00
Subvention La Mobilière assurance FAC Mine d'histoires	0.00	100.00
Subvention Office de la culture FAC Mine d'histoires	0.00	2'500.00
Subvention Allianz Suisse assurance FAC Mine d'histoires	0.00	400.00
Subvention Office de la culture FAC Immersion	0.00	0.00
Subventions diverses Luminy	0.00	0.00
Subvention Elisabeth Imer	0.00	0.00
Produits divers	0.00	0.00
Subvention Office fédéral de la culture	7'500.00	7'500.00
Subvention Office de la culture Canton de Berne Imer	0.00	0.00
Subvention Office de la culture RCJU Imer	0.00	0.00
Subvention Loterie Romande Imer	0.00	0.00
Subvention Loterie Romande Lettres patoises	0.00	0.00
Subventions diverses Imer	0.00	0.00
Subventions diverses Lettres patoises	0.00	0.00
Subvention Office de la culture RCJU Denoël	0.00	3'000.00
Subvention Fondation Loisirs-Casino Denoël	0.00	500.00
Subvention Fondation Jan Michalski Denoël	0.00	1'000.00
Subvention Loterie Romande Denoël	0.00	7'500.00
Subventions Concours d'écriture	1'600.00	0.00
Subventions Le Retour aux Franches	3'500.00	0.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>22'344.00</b>	<b>47'430.65</b>
<b>CHARGES EDITIONS</b>	<b>-29'127.05</b>	<b>-30'707.52</b>
Dissolution partielle de la provision Editions	7'000.00	
<b>RÉSULTAT DES ÉDITIONS</b>	<b>216.95</b>	<b>16'723.13</b>

*Assemblée générale*

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT « DIJU »**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Fr.	Fr.
<b>PRODUITS</b>		
Subvention canton du Jura	8'000.00	8'000.00
Subvention Office de la culture du canton de Berne	8'000.00	8'000.00
Subvention de la Fondation Blondin	2'000.00	2'000.00
Subvention Syndicat des comm. des F.-Montagnes	1'000.00	1'000.00
Subvention commune de Saint-Imier	1'000.00	1'000.00
Subvention commune du Noirmont	200.00	200.00
Subvention commune de Court	100.00	200.00
Subvention commune de Corgémont	200.00	200.00
Subvention commune de Moutier	1'000.00	1'000.00
Subvention commune de Nods	100.00	100.00
Subvention commune de Sauge	100.00	0.00
Subvention commune de Boncourt	0.00	0.00
Subvention commune mixte de Courtételle	200.00	200.00
Subvention commune mixte de Courrendlin	200.00	200.00
Subvention commune bourgeoise de Courrendlin	200.00	200.00
Subvention commune de Clos du Doubs	0.00	500.00
Subvention commune mixte de Develier	300.00	300.00
Subvention commune d'Alle	50.00	150.00
Subvention commune de Fontenais	100.00	100.00
Subvention commune des Breuleux	0.00	300.00
Subvention commune de la Baroche	0.00	0.00
Subvention commune de Cornol	100.00	100.00
Subvention commune mixte de Valbirse	0.00	100.00
Subvention commune mixte de Belprahon	100.00	100.00
Subvention commune de Delémont	0.00	1'000.00
Subvention commune bourgeoise de Delémont	0.00	0.00
Subvention commune de Mettembert	0.00	50.00
Subvention commune bourgeoise de Corban	0.00	200.00
Subvention commune de Soyhières	0.00	0.00
Subvention commune de Bourrignon	0.00	0.00
Subvention commune de Tramelan	200.00	0.00
Subvention commune mixte de Rossemaison	100.00	0.00
Subvention Section SJE de Delémont	500.00	500.00
Subvention site Internet W.A. Oertli-Stiftung	0.00	2'000.00
Subvention site Internet Caisse d'Epargne Courtelary	0.00	2'000.00
Subvention site Internet Banque Cantonale du Jura	0.00	2'000.00
Subvention site Internet Ernst Goehner Stiftung	0.00	3'000.00
Subvention site Internet Banque Romande Valiant	0.00	2'000.00
Subvention site Internet Banque Cantonale de Berne	0.00	2'000.00
Bourse Fell-Doriot	5'000.00	10'000.00
Subvention site Internet Fondation Loisirs-Casino	0.00	2'000.00
Subvention site Internet Forces Electriques Saint-Imier	1'000.00	0.00
Subvention site Internet SWISSLOS - CJB	5'100.00	0.00
Subvention site Internet LORO	10'000.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>44'850.00</b>	<b>50'700.00</b>
<b>CHARGES DIJU</b>	<b>-42'099.00</b>	<b>-29'717.65</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>2'751.00</b>	<b>20'982.35</b>
Dotation à la provision « DIJU »	0.00	15'000.00
<b>RESULTAT FINAL</b>	<b>2'751.00</b>	<b>5'982.35</b>

## ACTES 2023 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

### COMPTE DE FONCTIONNEMENT « ARMORIAL »

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Fr.	Fr.
<b>PRODUITS</b>		
Produit des ventes	26'494.00	21'271.50
Subvention Loterie Romande	0.00	0.00
Subvention ECA Jura	0.00	10'000.00
Subvention CGAEB	0.00	5'000.00
Subvention SIDP	0.00	1'000.00
Don Banque Valiant Porrentruy	0.00	0.00
Dons privés	0.00	0.00
Subventions promises	80'848.05	0.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>107'342.05</b>	<b>37'271.50</b>
<b>CHARGES ARMORIAL</b>	<b>-159'584.19</b>	<b>-63'997.80</b>
<b>RÉSULTAT DU COMPTE ARMORIAL AVANT LA DISSOLUTION DE LA PROVISION</b>	<b>-52'242.14</b>	<b>-26'726.30</b>
Dissolution de la provision Armorial	30'000.00	0.00
<b>RÉSULTAT DU COMPTE ARMORIAL APRÈS DISSOLUTION DE LA PROVISION</b>	<b>-22'242.14</b>	<b>-26'726.30</b>

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT GLOBAL**

	<u>2022</u> Fr.	<u>2021</u> Fr.
Résultat du compte « Administration »	10'548.34	-6'384.21
Résultat du compte « Éditions »	216.95	16'723.13
Résultat du compte « DIJU »	2'751.00	5'982.35
Résultat du compte « Armorial »	-22'242.14	-26'726.30
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>-8'725.85</b>	<b>-10'405.03</b>

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié les comptes annuels 2022 préparés par le Comité directeur.

A l'issue de nos vérifications, nous avons acquis la conviction :

- que les comptes annuels annexés concordent avec la comptabilité ;
- que la comptabilité est régulièrement tenue et les comptes annuels régulièrement établis ;
- que le bilan donne une image fidèle de la fortune de l'association au 31 décembre 2022 ;
- que le compte de fonctionnement de l'exercice 2022 indique de façon précise l'origine des ressources et l'emploi qui en a été fait ;
- que le Comité directeur a agi conformément au but statutaire, aux décisions sociales et dans l'intérêt de l'association.

En conséquence, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Porrentruy, le 26 avril 2023

Charles Broquet  
  
Section de Delémont

François Schaffter  
  
Section de Porrentruy

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## **8. BUDGET 2023**

La trésorière centrale, M<sup>me</sup> Tatiana Étique, présente et commente le budget de l'année en cours. Le budget 2023 est accepté par les membres présents sans discussion.

Le président central, M. Paul Jolissaint, remercie la trésorière centrale, M<sup>me</sup> Tatiana Étique et la collaboratrice administrative-comptable, M<sup>me</sup> Natalia Da Campo, pour la parfaite gestion des finances de la SJE et pour leur vigilance concernant les dépenses. Il remercie également les deux vérificateurs des comptes, MM. Charles Broquet et François Schaffter.

# ACTES 2023 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

## BUDGET 2023

### COMPTE DE FONCTIONNEMENT « ADMINISTRATION »

	<b>BUDGET</b> <b><u>2022</u></b> Fr.	<b>BUDGET</b> <b><u>2023</u></b> Fr.
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations	57 000.00	55 000.00
Produits financiers	30.00	10.00
Dons	1 500.00	2 000.00
Produits divers	500.00	300.00
Subvention Loterie Romande nouveau site Internet	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>59 030.00</b>	<b>57 310.00</b>
<b>CHARGES</b>		
Actes	-30 000.00	-30 000.00
Annonces dans les Actes	13 000.00	10 000.00
Ventes des Actes	1 000.00	950.00
Cercles d'études	-6 000.00	-6 000.00
Assemblée générale et Conseils	-5 000.00	-5 000.00
Administration générale	-120 000.00	-130 000.00
Frais du 175ème anniversaire	-10 000.00	0.00
Frais site internet	-10 000.00	-2 000.00
Pertes sur débiteurs	-2 000.00	-2 500.00
Frais divers	-300.00	-500.00
<b>TOTAL</b>	<b>-169 300.00</b>	<b>-165 050.00</b>
<b>RÉSULTAT DU COMPTE « ADMINISTRATION »</b>		
<b>AVANT SUBVENTIONS ET DISSOLUTION</b>		
<b>DE PROVISIONS</b>	<b>-110 270.00</b>	<b>-107 740.00</b>
Dissolution provision site Internet	16 500.00	0.00
Dissolution partielle de la provision générale	17 000.00	0.00
Subventions :		
– Canton du Jura	55 080.00	55 080.00
– Canton de Berne	20 000.00	20 000.00
– Subvention Municipalité de Porrentruy	5 000.00	5 000.00
<b>RÉSULTAT DU COMPTE « ADMINISTRATION »</b>		
<b>APRÈS SUBVENTIONS</b>	<b>3 310.00</b>	<b>-27 660.00</b>

**BUDGET 2023****COMPTE DE FONCTIONNEMENT " ÉDITIONS "**

	<b>BUDGET</b>	<b>BUDGET</b>
	<b><u>2022</u></b>	<b><u>2023</u></b>
	Fr.	Fr.
<b>PRODUITS</b>		
Produits des ventes	10 000.00	15 000.00
Subvention de l'Office fédéral de la culture	7 500.00	7 500.00
Subvention Loterie Romande FAC Mine d'histoires	0.00	0.00
Subvention Loterie Romande Denoël	0.00	0.00
Subvention Office de la culture RCJU FAC Mine d'histoires	0.00	0.00
Subvention Office de la culture RCJU Denoël	0.00	0.00
Subventions Loisirs-Casino Denoël	0.00	0.00
Subventions Fondation Jean Michalski Denoël	0.00	0.00
Subvention Commune de Clos du Doubs FAC Mine d'histoires	0.00	0.00
Subvention SGHB FAC Mine d'histoires	0.00	0.00
Subvention Allianz Suisse assurance FAC Mine d'histoires	0.00	0.00
Subvention La Mobilière assurance FAC Mine d'histoires	0.00	0.00
Subvention ASA St-Ursanne, FAC Mine d'histoires	0.00	0.00
Subvention Batipro FAC Mine d'histoires	0.00	0.00
Subvention Office de la culture RCJU / Concours d'écriture	0.00	1 500.00
Subvention FARB / Concours d'écriture	0.00	1 000.00
Subvention commune de Delémont / Concours d'écriture	0.00	200.00
Subvention commune de Moutier / Concours d'écriture	0.00	200.00
Subvention commune de Porrentruy / Concours d'écriture	0.00	400.00
Subvention Banque Raiffeisen Ajoie / Concours d'écriture	0.00	200.00
Subventions diverses, ouvrages éditions	12 000.00	40 000.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>29 500.00</b>	<b>66 000.00</b>
<b>CHARGES</b>	<b>-25 000.00</b>	<b>-88 100.00</b>
Dissolution de provision		
<b>RÉSULTAT DU COMPTE " ÉDITIONS "</b>	<b>4 500.00</b>	<b>-22 100.00</b>

# ACTES 2023 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

## BUDGET 2023

### COMPTE DE FONCTIONNEMENT « DIJU »

PRODUITS	BUDGET	BUDGET
	<u>2022</u>	<u>2023</u>
	Fr.	Fr.
Subvention canton du Jura	8 000.00	8 000.00
Subvention canton de Berne	8 000.00	8 000.00
Fondation Fondation Blondin	2 000.00	2 000.00
Subvention pour refonte du site	0.00	0.00
Subvention Loisirs-Casino	0.00	0.00
Bourse Fell-Doriot	5 000.00	0.00
Subvention Syndicat des comm. des F.-Montagnes	0.00	0.00
Subvention commune de Saint-Imier	0.00	0.00
Subvention commune du Noirmont	0.00	0.00
Subvention commune de Court	0.00	0.00
Subvention commune de Corgémont	0.00	0.00
Subvention commune de Nods	0.00	0.00
Subvention commune de Courtételle	0.00	0.00
Subvention commune de Moutier	0.00	0.00
Subvention commune de Courrendlin	0.00	0.00
Subvention commune bourgeoise de Courrendlin	0.00	0.00
Subvention commune des Breuleux	0.00	0.00
Subvention commune de Clos du Doubs	0.00	0.00
Subvention commune de Develier	0.00	0.00
Subvention commune bourgeoise de Corban	0.00	0.00
Subvention commune mixte de Valbirse	0.00	0.00
Subvention commune de Fontenais	0.00	0.00
Subvention commune d'Alle	0.00	0.00
Subvention commune de Cornol	0.00	0.00
Subvention commune de Delémont	0.00	0.00
Subvention section SJE de Delémont	0.00	0.00
Subvention commune mixte de Belprahon	0.00	0.00
Subvention commune de Mettembert	0.00	0.00
Subvention W.A. Oertli-Stiftung	0.00	0.00
Subvention Caisse d'Epargne Courtelary	0.00	0.00
Subvention Banque Cantonale du Jura	0.00	0.00
Subvention Ernst Goehner Stiftung	0.00	0.00
Subvention Banque Romande Valiant	0.00	0.00
Subvention Banque Cantonale de Berne	0.00	0.00
Subventions envisagées des communes	7 000.00	5 500.00
Subvention site internet Forces Electriques Saint-Imiers	0.00	0.00
Subvention site internet SWISSLOS -CJB	0.00	0.00
Subvention site internet LORO	0.00	0.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>30 000.00</b>	<b>23 500.00</b>
<b>CHARGES</b>		
Charges du « DIJU »	-35 000.00	-19 000.00
<b>RESULTAT DU « DIJU » AVANT DOTATION ET DISSOLUTION DES PROVISIONS</b>	<b>-5 000.00</b>	<b>4 500.00</b>
Dotations à la provision du « DIJU »	0.00	0.00
Dissolution partielle des provisions	10 000.00	0.00
<b>RÉSULTAT DU COMPTE « DIJU » APRES DOTATION ET DISSOLUTION DES PROVISIONS</b>	<b>5 000.00</b>	<b>4 500.00</b>

**BUDGET 2023****COMPTE DE FONCTIONNEMENT « ARMORIAL »**

	<b>BUDGET <u>2022</u> Fr.</b>
<b>PRODUITS</b>	
Produit des ventes	30 000.00
Subvention ECA Jura	0.00
Subvention CGAEB	0.00
Subvention Swisslos BL	10 000.00
Subventions envisagées	0.00
Subvention SIDP	0.00
Subventions promises	65 000.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>105 000.00</b>
<b>CHARGES</b>	<b>-195 000.00</b>
<b>RÉSULTAT DU COMPTE « ARMORIAL » AVANT DISSOLUTION DES PROVISIONS</b>	<b>-90 000.00</b>
Dissolution Fonds Armorial	30 000.00
<b>RÉSULTAT DU COMPTE « ARMORIAL » APRES DISSOLUTION DES PROVISIONS</b>	<b>-60 000.00</b>

**BUDGET 2023****COMPTE DE FONCTIONNEMENT GLOBAL**

	<b>BUDGET <u>2022</u> Fr.</b>	<b>BUDGET <u>2023</u> Fr.</b>
Résultat compte « Administration »	3 310.00	-27 660.00
Résultat compte « Éditions »	4 500.00	-22 100.00
Résultat compte « DIJU »	5 000.00	4 500.00
Résultat compte « Armorial »	-60 000.00	0.00
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>-47 190.00</b>	<b>-45 260.00</b>

## 9. DÉMISSIONS ET ÉLECTIONS STATUTAIRES

### Actes

Le président central annonce le départ de M<sup>me</sup> Nathalie Boillat, responsable du Cahier des Lettres et des Arts. Un hommage lui est rendu en page 341. M<sup>me</sup> Sophie Vantieghem a accepté de lui succéder. La candidate est présentée à l'assemblée par M. Paul Jolissaint.

Madame Vantieghem, qui a grandi successivement à Areuse et Colombier et qui est maintenant domiciliée à Bassecourt, a obtenu un Bachelor of Arts en histoire de l'art et en langue et littérature françaises en 2010, puis un Master of Arts en histoire de l'art en 2012, à l'Université de Neuchâtel. Elle a également étudié le marketing et la communication à la Haute École ARC — Gestion à Neuchâtel.

Elle a exercé de nombreuses activités dans le domaine de la culture : par exemple elle a été conservatrice-assistante au Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds, où elle a dû gérer divers projets d'expositions et rédiger des articles et textes scientifiques.

Elle a également exercé diverses charges d'enseignement : par exemple à l'Académie de Meuron à Neuchâtel, en qualité de formatrice d'adultes ou encore enseignante de culture générale à la division artisanale du CEJEF. Elle occupe depuis octobre 2022 un poste à temps partiel mais permanent de médiatrice à la Bibliothèque cantonale jurassienne.

Bref! Passionnée d'histoire de l'art et de littérature, la tête pleine de projets pour le Cahier des Lettres et des Arts, nul doute qu'elle apportera un vent de fraîcheur à ce dernier!

M. Amalric Oriet souhaite être déchargé de sa fonction de responsable de la commission des *Actes*. M. Clément Gagnat accepte de relever le défi. Sa candidature est présentée à l'assemblée par M. Paul Jolissaint.

Monsieur Gagnat vit depuis peu de temps à Berne, mais il est originaire de Cornol. Il a obtenu un Bachelor en biologie bilingue français/allemand en 2014 puis un Master en biologie du développement, en anglais, en 2017, les deux à l'Université de Fribourg.

Il a exercé des activités variées, allant de l'enseignement secondaire des mathématiques et de la biologie, à la collaboration scientifique au CABI et à Jurassica. Il est maintenant professionnel de laboratoire chez CSL Behring, qui est un leader mondial en biothérapies à Berne.

Dans le cadre extra-professionnel, il est président de l'Ensemble des Jeunes Musiciens d'Ajoie.

Monsieur Gagnat a déjà eu l'occasion de gérer l'édition des *Actes* car il a remplacé le titulaire actuel il y a quelques années. Ses intérêts pour la culture, la nature et la musique en feront, j'en suis certain, un excellent responsable des *Actes*!

Les nouveaux membres du Conseil sont élus par acclamation.

### Comité directeur

M. Paul Jolissaint annonce le départ du comité directeur de M<sup>me</sup> Céline Robert-Charrue Linder, vice-présidente. Un hommage lui est rendu en page 337. M<sup>me</sup> Robert-Charrue Linder y représentait le Cercle d'Archéologie qui, traditionnellement occupait un siège en raison de la publication des *Cahiers d'archéologie jurassienne*. Aucun membre de ce dernier ne pouvait rejoindre le comité directeur dès maintenant, c'est pourquoi le comité central ne propose pas de succession pour l'instant.

En accord avec le comité directeur, la vice-présidence a été reprise par M. Pierre-Olivier Vallat. M. Paul Jolissaint le remercie vivement pour sa disponibilité et son engagement.

M<sup>me</sup> Élodie Paupe a été nommée en qualité de cheffe, en co-direction, de l'Office de la culture à Porrentruy. Elle n'avait donc plus la possibilité, depuis mars dernier, de poursuivre son mandat auprès de la SJE.

Un hommage lui est rendu en page 339.



Le président central prend la parole pour proposer à l'assemblée générale d'élire M<sup>mes</sup> Céline Robert-Charrue Linder et Élodie Paupe en qualité de membres d'honneur. La proposition est acceptée par des applaudissements nourris. Un présent et un bouquet de fleurs leur sont remis.

Elodie Paupe et Céline Robert-Charrue Linder,  
photo©Julien Berberat, SJE.



Elodie Paupe et Laurence  
Frainier, photo©Julien  
Berberat, SJE.

M<sup>me</sup> Laurence Frainier a été pressentie par le comité directeur pour succéder à M<sup>me</sup> Élodie Paupe. M. Paul Jolissaint présente la candidate.

Domiciliée à Porrentruy, mariée et maman de deux adolescents, Madame Laurence Frainier est libraire depuis de nombreuses années et même experte aux examens fédéraux de libraire. Actuellement employée à la librairie Page d'Encre de Delémont, elle a longtemps travaillé à celle de Le Pays à Porrentruy. Je me souviens fort bien avoir beaucoup apprécié les petits billets qu'elle apposait sur certains livres : en quelques mots bien choisis, elle y donnait son appréciation qui permettait d'orienter les clients dans leurs choix.

Dans le cadre de son activité professionnelle, elle a été également responsable dans divers salons, en particulier Morges sur les quais et le Salon du livre et de la presse de Genève. Membre de la SJE, elle a fait partie du comité du Cercle littéraire de 2017 à 2021 en qualité de secrétaire, sous la présidence de celle à qui elle va succéder au secrétariat général de la SJE, soit dit en passant. Enfin, elle est membre du jury du concours TransJura 2022-2023.

Sa vie associative est riche et variée, elle est consciencieuse, curieuse et empathique, mais surtout, elle a généreusement accepté de relever le défi proposé, et je me réjouis d'avance de notre future collaboration !

Enfin, il me plaît de relever que la Société jurassienne d'émulation aura pour la troisième fois consécutive, une secrétaire générale !

La nouvelle secrétaire générale est élue par acclamation.

À son tour de prendre la parole. M<sup>me</sup> Laurence Frainier remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et exprime son enthousiasme à la découverte de nouvelles tâches qui lui seront confiées.

### **Bureau central**

M<sup>me</sup> Aurélie Fahrni, engagée par la commune de son domicile, n'a plus la possibilité de poursuivre son activité au sein du bureau central de la SJE. Les membres du Comité directeur et sa collègue directe regrettent le départ de cette collaboratrice efficace et discrète. Avant l'assemblée générale, Madame Fahrni a été dûment remerciée pour son excellent travail durant les années qu'elle a passées au bureau de la SJE et un cadeau lui a été remis.

M<sup>me</sup> Wanda Brahier de Cœuve a rejoint le bureau central en date du 2 juin 2023. Elle exerce déjà une activité à mi-temps et souhaite la compléter. Le comité directeur a été séduit en particulier par son vif intérêt pour la culture sous toutes ses formes.

Les départs sont salués par les applaudissements nourris et une cordiale bienvenue est souhaitée aux personnes qui ont accepté une nouvelle fonction au sein de la société.

## 10. DIVERS

M. Paul Jolissaint signale que la prochaine assemblée générale de la SJE aura lieu à La Chaux-de-Fonds le 25 mai 2024, à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la création de la section.

La séance est levée à 13h.

Après un excellent apéritif dînatoire, les participantes et les participants sont invités au concert de l'orchestre de chambre Euterpia et du Chœur des Émibois. M. Paul Boillat présente l'orchestre et le chœur qui se produisent devant les invités et membres de la société.



Euterpia, photo©Natalia Da Campo, SJE.

## **Présentation d'Euterpia par Paul Boillat**

Pour les Franches-Montagnes, Les Breuleux sont un peu la cité de la musique. Cette réputation est née vers 1870 lorsqu'un horloger du Noirmont fut nommé instituteur aux Breuleux. Fêré de musique, il tiendra l'orgue paroissial, mais surtout il développera l'esprit musical au travers du chœur d'hommes et de la fanfare. Ses descendants, eux aussi enseignants aux Breuleux, développeront magnifiquement son œuvre. C'est ainsi qu'est né en 1902 l'orchestre symphonique Euterpia, du nom d'une muse grecque, fille de Zeus.

Cet ensemble est toujours là, certes avec un effectif d'orchestre de chambre, mais avec la volonté de perpétuer sous les sapins la couleur sonore des cordes et des bois. Il est présidé par Raphaël Cattin et dirigée par Marie Chaignat. Je leur laisse le soin de vous présenter les œuvres qu'ils vont nous interpréter et je les remercie de nous apporter cet après-midi un moment délicatement mélodique. À vous la parole.



Chœur des Émibois, photo©Natalia Da Campo, SJE.

## **Présentation du Chœur des Émibois par Paul Boillat**

Le Chœur des Émibois que vous avez devant vous est original à plus d'un titre. Il se compose d'amateurs de toute la région, avec un port d'attache ici même. Comme vous le savez peut-être, le hameau des Émibois se situe à mi-distance entre Les Bois et Montfaucon, où se trouvait autrefois l'église-mère de la Franche Montagne. Je ne sais pas si le chœur s'est arrêté au moins une fois à cet endroit, mais c'est un peu par dérision que ses initiateurs ont associé Les Émibois au nom de l'ensemble. C'était voici plus de 40 ans. Sous la direction dynamique d'une certaine Claude Bouduban, un groupe de Taignons s'était mis en tête de chanter selon une formule différente des chorales paroissiales, et d'offrir un concert thématique en principe chaque année, souvent avec le concours d'orchestres. Si l'expérience n'était pas forcément prévue pour se perpétuer, elle dure depuis 1980, pour le grand plaisir de nos oreilles. Elle est présidée par Patrick Willemin et dirigée par Pierre-Laurent Haesler.

Le Chœur des Émibois souhaite apporter à son public la beauté et l'émotion à travers les œuvres de grands compositeurs. Aujourd'hui, ce sera Fanny Mendelssohn et Rheinberger.

Merci à vous d'avoir accepté de partager un moment avec la SJE, dont plusieurs d'entre vous font aussi partie.

Procès-verbal rédigé par Natalia Da Campo.

## **ALLOCUTIONS**

Seuls les discours prononcés oralement font foi.



De gauche à droite: Luc Baume, conseiller communal des Breuleux, Paul Jolissaint, président central de la SJE, Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale, Étienne Klopfenstein, président du CJB, Jacques Gerber, président du Gouvernement jurassien et ministre de l'économie et de la santé. Photo©Natalia Da Campo, SJE.

## Souhais de bienvenue par Paul Boillat



Paul Boillat,  
photo@Julien Berberat, SJE.

Après avoir posé ses valises au Noirmont voici huit ans, la Société jurassienne d'émulation fait étape ce matin à nouveau aux Franches-Montagnes. Je suis très heureux de vous accueillir aux Breuleux, sachant tout l'effort que beaucoup d'entre vous ont dû fournir pour gravir les 1000 mètres qui nous séparent de la mer... en altitude s'entend!

Si le marcel et la jupette ne sont pas vraiment de mise toute l'année au bord du Doubs, le ciel accroché à la cime de nos sapins est plus souvent bleu qu'ailleurs, je vous l'assure. Ce qui permet de s'éclairer aux étoiles en cas de rentrée tardive, après une rencontre culturelle de la SJE.. par exemple! Car nombreuses sont les occasions de se divertir, de se nourrir d'arts et de créations sur notre Haut-Plateau. Théâtres, cinémas, concerts de toute nature, festivals, expositions picturales et de sculptures, conférences et faits littéraires se suivent régulièrement, grâce surtout — et je le souligne — au bénévolat qui prévaut ici. La présence d'artistes de renom, d'écrivains de talent, d'une vraie librairie et d'un journal régional favorise cet élan culturel, sans oublier les sociétés locales encore bien vivantes qui, sans prétention, inculquent inlassablement aux jeunes les

rudiments de la musique, de la scène ou du sport, et qui permettent aux générations de se rencontrer. L'opéra londonien arrive même jusqu'à nous puisque les représentations de Covent Garden sont diffusées en direct ici aux Breuleux.

Pour notre section SJE, forte de 240 émulatrices et émulateurs, le terrain est propice, mais la tâche est vaste.

Au cours de cette journée, vous aurez l'occasion de découvrir un échantillon de ces richesses. En accédant à cette salle déjà, vous avez pu apercevoir des œuvres picturales apportées par huit artistes des Breuleux, soit Manon Grandjean, Julie Humbert, Pierre Jodry, René Myrha, Lucien Terville, Marcel-André Droz, Mauricio Cordova et Laurent Péquignot. La plupart d'entre eux seront présents près de leurs toiles entre 13 h 30 et 14 h 15.

Après la pause matinale, vous entendrez la voix suave d'Olivia Doutney accompagnée au piano par Miduo Zhuge.

Et cet après-midi, dès 14 h 15, se produiront ici même l'orchestre Euterpia, puis le Chœur des Émibois, deux formations franc-montagnardes dont vous pourrez apprécier les talents.

Sur le plan pratique, pour le repas qui suivra nos délibérations, vous pourrez vous servir au buffet dressé au rez-de-chaussée de ce bâtiment. Repas et boissons sont composés de produits jurassiens; même la damassine sera sur la table!

J'espère que cet échantillonnage de notre Montagne vous fera envie d'y revenir. Mais pour l'heure, mettons-nous à l'ouvrage. Avec toute l'équipe qui a préparé cette manifestation, je vous souhaite une fructueuse et lumineuse journée.

## **M. Luc Baume, conseiller communal des Breuleux**

Au nom du conseil communal des Breuleux j'ai le plaisir de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues à la 158<sup>e</sup> assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation.

Je concède bien volontiers que je ne connais que très peu la Société jurassienne d'émulation mais au vu de la description se trouvant sur le site internet et des quelques discussions avec des membres de la société, je ne peux qu'adhérer à vos valeurs. En effet, contribuer au rayonnement



Luc Baume, conseiller communal des Breuleux, photo@Julien Berberat, SJE.

intellectuel du peuple jurassien est précieux car si nous sommes fiers de notre autonomie et de notre créativité, nous avons aussi à nous ouvrir au monde et à ne pas hésiter à remettre en question quelques-unes de nos certitudes. Faire confiance à la recherche tout en étant proche du terrain et des personnes permet de mieux comprendre les enjeux de notre société et notre période a bien besoin de sérénité.

Agir en faveur d'une part de la promotion de la culture avec notamment la promotion du patrimoine jurassien et d'autre part en faveur de l'encouragement de la recherche et de la création dans différents domaines, le tout dans un cadre apolitique et interjurassien avec des membres provenant de différents domaines d'activités et de différentes régions est passionnant et assurément utile. Je ne peux que vous souhaiter d'œuvrer encore longtemps pour la promotion de la culture et de la recherche dans le cadre de vos différents cercles et projets.

Suite à mon petit préambule, je me permets, chers amis de l'émulation, de dire quelques mots sur la commune des Breuleux. Je peux vous assurer qu'il fait bon y vivre étant donné que j'y suis né et qu'indépendamment de mes études, j'y suis fidèle depuis tout bientôt 30 ans; certes par rapport à vos 158 années d'activités c'est bien modeste!

La commune des Breuleux comprend le village des Breuleux mais également celui de la Chaux-des-Breuleux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. La commune avec ses plus de 1600 habitants et ses plus de 1000 places de travail est une commune dynamique et attractive. Nous avons la chance d'avoir des entreprises à la pointe de la technologie, notamment dans le secteur horloger mais également une multitude de plus petites entreprises et d'agriculteurs. Authenticité campagnarde et modernité ne sont pas que des slogans aux Breuleux. Nous les vivons au quotidien.

Nous pouvons également nous réjouir du complexe scolaire qui propose des infrastructures modernes et adaptées à la pédagogie pour l'ensemble de la scolarité obligatoire avec une unité d'accueil à proximité.

D'aucun nous envie notre situation fiscale, avec une quotité qui nous place au premier rang des communes jurassiennes ; toutefois, bien avant cet élément, c'est la qualité de vie qui peut être mentionnée.

L'offre culturelle et sportive y est également intéressante.

- Au niveau culturel, nous pouvons souligner une agréable salle de cinéma gérée par des bénévoles. La programmation y est variée et adaptée à tous les publics. Nous pouvons aussi compter sur différentes sociétés villageoises qui contribuent elles aussi au rayonnement des connaissances dans différents domaines, que ce soit musical, ornithologique, naturel ou encore depuis peu la pétanque, qui me permet de faire le lien avec le sport...

- Au niveau sportif, nous avons une salle de gymnastique, un terrain de foot avec de nouvelles installations, deux courts de tennis et un téléski bien adapté aux familles, certes quand la neige est au rendez-vous. Mais nous avons surtout, à l'instar de la majorité des communes franc-montagnardes, de magnifiques pâturages boisés avec des pistes pour cavaliers, skieurs de fonds, cyclistes, coureurs et marcheurs. Le galop du silence et la piste des premiers flocons sont presque des marques pour les connaisseurs!

En conclusion, je ne peux que vous encourager à venir et à revenir dans les Franches-Montagnes et tout particulièrement aux Breuleux.

Longue vie à la Société jurassienne d'émulation ; je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une belle journée.

## **M. Jacques Gerber, président du Gouvernement jurassien, Ministre de l'économie et de la santé**

Par sa participation aux débats d'idées, par la promotion de la connaissance et de la culture jurassienne, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle déjà, la Société jurassienne d'émulation questionne l'individu et ses idéaux. Lors de sa création, son but premier était de réunir des intellectuels qui ont marqué notre histoire et forgé l'identité jurassienne.

La SJE est la garante de nos racines. Jadis, les idées et convictions ont profité d'un terrain propice pour faire germer, développer des racines, jusqu'à l'émancipation de l'idée d'une hypothétique indépendance jurassienne. L'histoire a certes bousculé et chahuté les premières pensées identitaires. Mais, nourries par la connaissance, le sentiment d'appartenance et la solidarité, elles ont poursuivi leur pousse, jusqu'au moment de la floraison en 1978 lors de la naissance du Canton du Jura!



Jacques Gerber, président du Gouvernement jurassien et Ministre de l'économie et de la santé, photo@Julien Berberat, SJE.

Ces racines solides ont ainsi contribué à conférer à notre région une vraie place au sein de la Confédération.

Dès lors, les ambitions jurassiennes n'ont fait que croître et avec elles une reconnaissance et un développement certains.

De Jules Thurmann, à aujourd'hui Elisabeth Baume-Schneider. Quel accomplissement pour notre Jura !

D'ici quelques jours, je prononcerai, en tant que Président du Gouvernement, le discours officiel du 23 Juin, comme chaque année devant une assemblée pleine de convictions. Je reviendrai sur le franchissement d'une étape clé dans le processus de l'intégration de Moutier avec le Concordat intercantonal entre Berne et le Jura. Une année et demie après l'ouverture des négociations, le Gouvernement jurassien et le Conseil-exécutif du canton de Berne ont trouvé un terrain d'entente sur les modalités du transfert de la ville de Moutier dans le canton du Jura.

Le Canton du Jura est donc prêt à accueillir la ville de Moutier en son sein. Cette étape met ainsi fin à la Question jurassienne sur le plan institutionnel.

Afin de parvenir à ce Concordat, toute l'énergie nécessaire a été engagée du côté de l'État, de la DAJ et de l'équipe de l'accueil de Moutier, emmené par le chef de projet Patrick Tanner dont l'engagement est sans faille et bien sûr à saluer.

Rien n'a été laissé au hasard !

Je me permets de le souligner car c'est assez inédit. Le Concordat est particulièrement complet car il règle d'ores et déjà et avec précision le mécanisme du partage des biens.

Mais c'est précisément l'intérêt de la population de Moutier ainsi que celui de la population des deux cantons qui ont été les moteurs des discussions lors des séances de négociations.

Cet accord démontre aussi que nous devons désormais entrer dans une ère nouvelle où les relations entre nos deux cantons sont normalisées, avec la recherche de solutions équilibrées et équitables, comme elles le sont avec les autres cantons. C'est pourquoi nous pouvons qualifier ce projet de Concordat d'historique.

Mesdames Messieurs, Chers membres de la SJE,

Nous vivons, vous l'avez compris, des moments historiques, des moments surtout très symboliques.

C'est à celles et ceux qui nous ont précédés, les créateurs, les écrivains, les artistes, portés et mis en lumière par l'émulation, que nous devons notre société.

Celles et ceux qui à l'époque ont osé émettre des revendications.

Celles et ceux qui ont fait du XIX<sup>e</sup> siècle l'émancipation de l'idée d'in-dépendance jurassienne, qui ont bâti au XX<sup>e</sup> siècle l'autonomie jurassienne et qui aujourd'hui au XXI<sup>e</sup> siècle nous permettent de vivre une union avec la ville de Moutier. Dans tout cela, c'est aujourd'hui pour eux que j'aimerais avoir une pensée de reconnaissance.

L'émulation nous permet donc de pousser, germer, fleurir et refleurir à mesure que notre société change, à mesure que notre temps évolue, siècle après siècle.

Une société humaine a besoin de projets collectifs et d'idéaux communs, mais elle a surtout besoin de jouir de la Connaissance.

Elle a besoin d'outils, de compétences, de savoir, de curiosité. Mesdames, Messieurs, la société d'émulation est l'un de ces outils, car c'est elle qui fédère les savoirs. Des sciences naturelles à la littérature, en passant par les mathématiques, l'histoire ou l'archéologie.

Son ouverture, son ancrage au-delà de notre région, font d'elle un acteur important, indispensable pour le Jura et bien au-delà. Un acteur dont le Gouvernement souhaite qu'il garde sa place dans une collectivité qui est parfois mise à rude épreuve.

Notre société a besoin d'être guidée, quoi de plus noble que le SAVOIR pour, lorsqu'elle en a besoin, lui donner un nouveau souffle.

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement tient à féliciter et remercier la société d'émulation pour son engagement et pour l'accomplissement de ses honorables missions. Merci à vous toutes et tous! Merci de faire fleurir le Jura, au sein et au-delà de ses frontières!

En tant que garante de nos racines, de notre culture, à l'origine de notre littérature, source de notre histoire, de nos sciences et de nos arts, aujourd'hui et demain puisse la Société jurassienne d'émulation, nous accompagner, nous guider et continuer de soutenir le dessein de notre société!

## **M. Étienne Klopfenstein, président du CJB**



Étienne Klopfenstein, président du CJB, photo©Julien Berberat, SJE.

C'est pour moi un honneur en tant que président du CJB de vous apporter les salutations de notre institution.

Sur le site de la SJE, j'ai pu prendre connaissance des multiples tâches que vous assumez pour le bien de notre population. Étant actif dans les domaines de la littérature, l'archéologie, l'histoire, le dictionnaire du Jura et de nombreuses publications, vous mettez en valeur notre patrimoine dans toute sa diversité.

C'était il y a plus 175 ans, le 11 février 1847 que fut créée à Porrentruy la SJE Deux années plus tard en 1849 déjà une nouvelle section a vu le jour en Erguël, qui fut présidée par le pasteur Alphonse Bandelier de Corgémont. Aujourd'hui la SJE réunit 13 sections dans 6 cantons et compte 1700 membres. En 175 ans, la SJE a connu un important développement et surtout n'a pas perdu son but premier, à savoir apporter à ses habitantes et à ses habitants un soutien dans différents domaines pour le bien du développement régional.

Début décembre 2022, j'ai eu l'occasion de participer à la présentation à Saint-Imier de l'Armorial, un important document qui rappelle l'histoire de notre région et surtout l'héraldique et l'origine de nos armoiries.

Un énorme travail, qui a pris des décennies, si mes souvenirs sont bons, pour être réalisé. Bravo pour cette publication.

Comme tout le reste de la population, la SJE a connu des années difficiles en 2020 et 2021 avec la Covid-19. Vous avez survécu à toutes ces difficultés, vous avez appris à trouver des solutions et à vous adapter à la situation. Bien sûr avec plus de 175 ans d'âge, vous avez connu plusieurs guerres à nos frontières, donc vous aviez déjà un peu d'expérience face à des crises majeures.

Animée toujours d'un même esprit, à savoir persévérer, la SJE va réussir à l'avenir à exister, afin d'apporter, pour le bien de notre société orientée vers le numérique, encore des publications qui ont leur place dans des bibliothèques et plus tard dans des archives pour les générations futures.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre attention, vous souhaite le meilleur pour votre assemblée, et pour l'avenir de la SJE.

### **M<sup>me</sup> Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale**

Je vous remercie de votre invitation et j'en profite pour vous exprimer mon bonheur à chaque fois renouvelé de revenir, d'être dans le Jura et d'y prendre la parole.



Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale, photo©Julien Berberat, SJE.

Et ce n'est pas rien, ce bonheur. J'utilise à dessein l'expression revenir dans le Jura. Il y a quelques dizaines d'années, revenir dans le Jura signifiait carrément un retour en arrière, dans un pays loin du monde et considéré comme recroquevillé sur lui-même, au pays des R râpés et des verbes R'être et R'avoir : il r'est là et il r'a soif ! Au mieux, c'était un lieu d'estivage, Pays de Cerises et de Libertés à l'Aube. Mais le plus souvent, on y subissait, voire on y subit encore ! — et oui — des railleries, parfois condescendantes, parfois affectueuses, mais parfois aussi indélicates... parce qu'on y est loin de tout.

À Berne, vu mon agenda très chargé, on m'a demandé quelle marotte m'avait prise d'assister à une assemblée un samedi matin. Mais on n'y sait pas que la SJE, ça se respecte!

Quel Franc-Montagnard ou Franc-Montagnarde ne s'est pas fait traiter de sauvage dans les si grands centres romands? Qui n'a pas entendu les éternelles plaisanteries sur l'électricité et l'accès au wifi? Il y a peu, j'ai encore appris aux Dicodeurs qu'il n'y avait même pas de numéro postal dans le Jura.

Et bien soit, nous vivons dans un trou!

Mais si le fait de vivre loin de là où ça se passe, à l'écart des querelles d'académiciens et des horaires CFF, nous avait précisément donné la liberté de développer une culture et une approche de la science et des arts tout à fait singulière? Une culture que j'appelle ici «culture de l'à-côté». Je me suis dit que je profiterais d'être en votre docte compagnie, pour vérifier cette intuition.

En matière scientifique, tout comme en arts d'ailleurs, le fait de ne pas être tout à fait au bon endroit favorise parfois les découvertes. Les post-it ont été inventés en ratant une recherche sur de la colle forte. La Tarte Tatin en renversant un gâteau aux pommes. L'Amérique en cherchant une voie vers les Indes. On a même découvert les grottes de Lascaux en ne cherchant rien du tout.

J'ai donc plongé dans le puits de savoirs des *Actes* de la Société jurassienne d'émulation pour voir si je trouvais des manifestations de cette culture de l'à-côté. Et pour vérifier en passant comment les femmes y avaient contribué, en me promettant de conclure mon allocution par les mots de la première poétesse recensée. Mais je dois vous le confier, Mesdames et Messieurs, chers émulateurs et chères émulatrices, que je me suis moi-même très vite égarée. Tant j'ai été surprise de redécouvrir la richesse et la variété des domaines et des sujets que cette université libre explore depuis bientôt deux siècles.

J'étais comme au Marché-Concours ou à la Braderie, tentant de rejoindre un rendez-vous de l'autre côté de la manifestation. J'ai évidemment croisé quelques amis, de vieilles connaissances, et refait le monde à chaque stand. Je ne suis jamais parvenue là où je pensais. Si je n'ai pas la méthodologie d'une grande scientifique, j'adore assurément musarder et me perdre au milieu des savoirs et des histoires et y regarder le miroir réfléchissant du monde.

Dans cet égarement consenti, je me suis d'abord adossée au stand qui racontait l'accouplement des précieuses Odonates ; ce sont des sortes de libellules très utiles, excellentes indicatrices de la qualité des milieux aquatiques. Puis j'ai été fascinée par l'exposé sur la richesse de la Flore de la Ballastière à Delémont à la fin des années soixante. On y parle d'un musée de la flore jurassienne, mais aussi des dangers — sans qu'ils soient formulés ainsi — relatifs au minage du territoire et à la perte de la biodiversité. Autre coin de rue, autre miroir : j'ai découvert les chroniques des 40 000 soldats français et polonais qui ont traversé la frontière en juin 1940. Ou encore — mais ça je ne devrais pas le dire trop fort pour ne pas attirer les projecteurs ! — j'ai lu qu'il est fait mention en 1884 de possibles gisements de pétrole dans le département du Mont-Terrible.

Je suis remontée dans les années 1880 pour découvrir les premières mentions de femmes. Une certaine Sophie Germain s'est en effet adonnée, je cite « à des travaux de géomètres sévères, non pas à des écrits frivoles ». Mais surtout, telle l'Odonate par un point d'eau ou l'Elisabeth par le stand du volley, j'ai été attirée par ce rapport sur un projet d'institution pour l'éducation des jeunes filles vicieuses. Ce qu'on entend par vicieux y est sagement tu ; on ne parle que de redressement moral et religieux.

Mes promenades aléatoires dans les *Actes* de la SJE ne m'ont pas vraiment permis de documenter et prouver que l'éloignement, et la liberté qui va avec, ont favorisé une culture de l'à-côté. Mais je demeure convaincue que l'on est particulièrement bien placé, dans cet à-côté sans doute un peu plus libre, pour avancer sur un fil ténu entre l'erreur et l'invention, et que c'est ainsi qu'on innove le mieux. Et je vous suis infiniment reconnaissante de continuer à chercher, à recenser, à rendre visible et à apporter de la lumière à cette folle richesse qui nous constitue.

Je terminerai cette allocution en citant la première poétesse éditée par la Société jurassienne d'émulation. J'espérais secrètement découvrir l'autrice méconnue de paroles revendicatrices et un brin subversive. C'est Adrienne Froidevaux, en 1930, qui sauf erreur est la première poétesse publiée. Elle a écrit un sonnet intitulé... *À la Sentinelle des Rangiers!*

Et je souris à ma fidélité car en qualité de ministre jurassienne j'ai eu, avec mes collègues du Gouvernement jurassien à me préoccuper du sort de la granitique statue.

À la Sentinelle des Rangiers :

Sentinelle de pierre imposante et massive  
Que ton geste sacré de noble défensive  
Continue à veiller sur notre cher Jura

Adrienne Froidevaux serait probablement rassurée de savoir que la Sentinelle va retrouver ses Rangiers, puisqu'elle sera exposée au musée du Mont-Repais à La Caquerelle qui ouvrira au Printemps 2024.

Alors je vous dis simplement merci, chère Société jurassienne d'émulation, chers membres des différents cercles et du comité, chères amies, chers amis, de continuer à veiller — et à mettre en lumière ! — notre cher Jura, si proche à notre cœur.

## REMERCIEMENTS

### Hommage à Céline Robert-Charrue Linder

MARTIN CHOFFAT

Bien Chère Céline,

Tu es entrée au Comité directeur en 2014 et tu en as assumé la vice-présidence de 2016 à décembre 2022. Tu as par ailleurs fait partie du Comité du Cercle d'archéologie de 2008 à 2019, dont tu as été la secrétaire de 2012 à 2018.

Au nom du Comité directeur, notre président m'a chargé de te dire toute notre gratitude pour ton dévouement.

Te rendre hommage, c'est reconnaître la qualité de tes engagements et de ta foi dans les combats que tu mènes, c'est apprécier ta chaleur humaine dans les échanges où tes avis sont attendus et entendus, c'est assurer à chacune et à chacun le droit de bien vivre ensemble, c'est cultiver l'amour de la nature et des beautés de la vie... et aussi les plaisirs de la table.

Tu es une femme de convictions et de persévérance, combative sans arrogance, mais aussi sans compromission lorsque tu défends une idée comme si ta vie en dépendait.

Tu es une femme exemplaire dans ta lutte pour la reconnaissance de l'égalité entre femmes et hommes et on ne peut qu'admirer la manière avec laquelle tu concilies ta vie de famille et toutes tes responsabilités: personnelles, professionnelles, politiques et bénévoles.

Épouse, maman de quatre enfants, archéologue à l'Office de la culture à 80 %, politiquement bien engagée dans le parti cher à ton cœur, élue au Parlement jurassien et au Conseil de ville de Delémont, présente également dans diverses associations culturelles, nous ne t'avons jamais entendue te plaindre que les charges étaient trop lourdes: tu as toujours montré que tu aimes ce que tu fais, avec une parfaite égalité d'humeur et un rire franc et généreux communicatif à souhait.

Les mois qui viennent seront chargés: nous te souhaitons de les vivre avec sérénité et sagesse, de garder intactes tes valeurs de justice et de paix, d'avoir du plaisir à relever de nouveaux défis, de croire toujours en un monde où il fait bon vivre.

Bien Chère Céline, merci pour ce que tu as donné à la SJE et... bon vent, bon cap.

## **Hommage à Élodie Paupe**

PAUL JOLISSAINT

Chère Élodie,

En raison de contraintes professionnelles, tu as dû démissionner de ton mandat de secrétaire générale de la SJE au 28 février dernier. En effet, ayant été nommée cheffe de l'Office de la culture de la République et Canton du Jura en codirection, tu devais cesser diverses activités qui entraient en conflit avec la nouvelle fonction que tu assumes depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier.

Il me plaît de rappeler que tu es une enfant du Clos-du-Doubs, plus précisément d'Épiqueuz, que tu y as fréquenté l'école primaire et qu'à cette époque déjà, tu as fait preuve d'une intelligence brillante. Je l'ai appris de ton instituteur, qui est un de mes cousins germains : il ne tarit pas d'éloges sur la fratrie Paupe ! En 2008, tu as obtenu une maturité gymnasiale au Lycée cantonal de Porrentruy, option spécifique latin, en terminant major de ta promotion. Poursuivant dans la même voie, tu as obtenu en 2013 ta Maîtrise en lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel avec mention excellent, ainsi que le prix Werner Günther !

Ton activité professionnelle actuelle te force à remettre à plus tard tes recherches sur l'épistolographie latine de l'Antiquité tardive.

Tu es aussi titulaire d'un diplôme d'enseignement pour les deux degrés secondaires, et tu as enseigné durant quelques années dans diverses écoles, en particulier à l'École Saint-Paul où tu as même été membre de la direction.

On l'aura compris, tu es dotée d'une intelligence vive et brillante et, comme disent les physiciens, tu as une section efficace large : en plus de ta passion pour les lettres, tu es active et compétente non seulement dans de nombreux domaines culturels, mais aussi dans les applications informatiques à la reconnaissance des caractères anciens qui permettront de déchiffrer plus aisément les textes datant de plusieurs siècles.

Entrée au Cercle littéraire en 2016, que tu as présidé durant deux années, tu as accepté en 2019 le mandat exigeant de secrétaire générale de notre chère société ; tu l'as assumé avec brio et avec une énergie

débordante! Notre collaboration au sein du Comité directeur aura été brève: à peine quelques mois. Mais j'ai pu apprécier ton dynamisme et quelques-unes de tes initiatives pertinentes. Dans ce contexte, je me dois de rappeler à toutes et tous ton rôle déterminant dans la gestion globale du projet d'édition de l'*Armorial*, et en particulier dans la recherche de son financement. Au nom de l'assemblée et de toute la société, je te félicite et te remercie encore chaleureusement pour ton engagement.

Enfin, je me permets de formuler un dernier souhait: que dans le cadre de ta fonction actuelle, tu continues à porter un regard bienveillant sur notre chère Société jurassienne d'émulation!

Merci encore, chère Élodie, et bon vent!

## Hommage à Nathalie Boillat

MARTIN CHOFFAT

Lors de l'assemblée générale de 2021, Nathalie Boillat a été accueillie pour succéder à Dominique Suisse à la responsabilité du Cahier des Lettres et des Arts dans la publication des *Actes*.

Dès les premiers contacts avec la Commission des *Actes* et le Comité directeur, elle a manifesté un enthousiasme débordant et une envie de découvertes qui faisait l'admiration de ses interlocuteurs. Curieuse de tout et désireuse d'emprunter des chemins pour elle totalement nouveaux, elle s'est investie d'emblée corps et âme dans sa tâche et a répondu admirablement aux objectifs fixés. Elle a su se faire apprécier tant par ses compétences que par ses qualités humaines et son sens des relations.

Dynamique, elle avait des projets plein la tête pour les années à venir et en parlait avec un sourire rayonnant, la voix enflammée et les yeux pétillants.

C'était cependant sans compter sur les aléas de la vie. Il y a des moments où la santé impose de faire des choix douloureux pour se protéger soi-même et assurer le bien-être de ses proches. Nathalie a bien compris qu'elle devait se fixer des priorités et elle a décidé de renoncer à poursuivre son engagement bénévole à la SJE.

La Société regrette évidemment son départ prématuré, mais comprend bien sa décision. Elle lui exprime toute sa gratitude pour le travail accompli et lui présente ses vœux les meilleurs pour sa santé et pour la poursuite de ses activités dans sa carrière d'enseignante.

## Hommage à Othilie Girardin

ANTOINE VUILLEUMIER

En 2020, la Société jurassienne d'émulation lançait un appel à candidatures pour prêter main-forte à une nouvelle équipe, constituée de Marina de Toro, Mélinda Fleury, Sydney Charles et Danick Monnin. Othilie et moi-même avons répondu positivement à cet appel et avons intégré, à quelques mois d'intervalle, la commission. Durant sa première année au sein de la SJE, Othilie a activement participé à nos séances, distillant avec modestie et bienveillance des remarques toujours pertinentes. Elle s'est également attelée aux tâches, toujours chronophages, d'évaluation et de correction des manuscrits et s'est impliquée dans les vernissages de nos diverses publications. Durant l'année 2021, Othilie a également pris, avec Danick Monnin, la responsabilité de la publication de la pièce de théâtre *Le Retour aux Franches*, écrite par Pablo Jakob Montefusco et créée à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire du Marché-Concours en août 2022. Othilie a su parfaitement mener à bien ce projet, malgré les difficultés et les délais pour le moins serrés. Parallèlement à ce projet, elle a commencé à travailler avec Mélinda Fleury sur le livre que nous publierons au mois de juin 2024, à savoir les *Promenades en aquarelles et poésie* de Gérard Bessire.

Cœuvrant trois ans au sein de notre commission, Othilie a ainsi pu découvrir la fabrication d'un ouvrage, de ses prémices à l'objet concret. Pour notre part, nous regretterons fort tant son professionnalisme que son humanité. Nous lui souhaitons plein succès pour ses projets professionnels et personnels. Merci Othilie !

## Hommage à Marina de Toro

ANTOINE VUILLEUMIER

En 2018, Marina de Toro, alors étudiante en Bachelor à l'université de Neuchâtel, est approchée par Valéry Rion, responsable de la Commission des Éditions, pour entrer dans ladite commission. Marina se lance, sans véritablement savoir ce qui l'attend, avec la tâche de constituer une nouvelle équipe, puisque seule Pamella Guerdat demeurait de l'ancienne. Marina a approché Mélinda Fleury, Sydney Charles et Danick Monnin, tous étudiants à l'université de Neuchâtel. C'était le début d'un cycle qui s'achève en partie aujourd'hui avec le départ de Marina.

Alors qu'elle termine son Master ès Lettres à l'Université de Lausanne et se professionnalise dans le métier d'archiviste, elle prend la responsabilité de plusieurs projets éditoriaux. En 2021, elle mène à bien les publications des *Fours à Chaux de Saint-Ursanne. Une mine d'histoires*, en coédition avec Alphil, pour lequel elle réalise une vidéo promotionnelle remarquée en collaboration avec son frère, et du roman *Le Reflet d'un Espoir* de Romain Denoël, dans la collection *Æncrages*, dont le vernissage s'est tenu au Lycée cantonal de Porrentruy, malgré les restrictions dues à la pandémie.

Cette même année, Marina a mis à jour notre catalogue, réalisant d'abord l'inventaire des stocks disponibles avant de faire appel à la graphiste jurassienne Romane Meyer, qui a proposé une nouvelle charte graphique, plus moderne, à notre catalogue. Toujours en 2021, Marina, en compagnie d'Élodie Paupe, alors secrétaire générale de la SJE, des sections de Porrentruy, de Genève et de la Société d'histoire et d'archéologie du Canton de Neuchâtel, elle met sur pied un cycle de conférence sur l'histoire des femmes et du genre en Suisse romande.

Pour les 175 ans de la SJE, la Commission des Éditions a décidé de lancer un concours d'écriture, en collaboration avec la revue littéraire *L'Épître*. Marina s'est occupée des aspects financiers, de la communication, de la sélection et de la gestion du jury, ainsi que de la récolte des textes. Le concours a été un succès: plus de 70 textes ont été récoltés. Et un travail titanesque de coordination pour Marina, ce d'autant qu'elle se trouvait à Rome, pour suivre une formation en archivistique à l'École vaticane. C'est de la capitale italienne que Marina a piloté à distance et avec brio la publication du recueil de nouvelles issu du concours, *Transjura. Nouvelles imaginaires*, paru dans la collection *Æncrages* en juin 2023.

Le dernier projet de Marina s'est achevé en décembre 2023, mais il était déjà en germe en 2020, lorsque la SJE a été approchée par les Archives cantonales jurassiennes pour publier les journaux de compagnie du capitaine jurassien Willy Sunier pendant la Seconde Guerre mondiale. La longueur du texte, l'édition critique et la finesse des illustrations ont rendu le projet complexe, et Marina l'a supervisé de main de maître, malgré les difficultés et la distance, en compagnie d'abord de Sydney Charles, puis de Mélinda Fleury. Grâce au travail de Dimitri Jeannotat, le livre fait partie de la sélection des «Plus beaux livres suisses». Une belle récompense pour le dernier projet de Marina, qui couronne également son engagement sans faille et son professionnalisme au sein de notre commission et de notre association.

Désormais archiviste-chef de projet pour la Ville de Neuchâtel, Marina souhaite se consacrer pleinement à son travail et à ses projets personnels. Nous lui souhaitons plein succès dans les nouveaux défis qu'elle saura relever sans peine.

Durant les cinq années où elle a œuvré au sein de notre commission et de notre société, Marina s'est dévouée sans compter pour défendre et promouvoir les œuvres qu'elle publiait et la culture de notre région. Nous la remercions pour son implication sans faille. Nous la remercions surtout pour la formidable aventure humaine dont elle a été l'instigatrice et le moteur et qui, sans elle, n'aurait jamais vu le jour. Merci Marina!

## CERCLES D'ÉTUDES

Les présidentes et les présidents présentent les rapports de leur cercle respectif.

### CERCLE D'ARCHÉOLOGIE



**JULIE AMSTUTZ  
ROMAINE LUISONI**

*Coprésidentes*

---

Dans le cadre du 175<sup>e</sup> anniversaire de la SJE, le Cercle d'archéologie a proposé une sortie au château de Soyhières. Deux visites ont été menées par Lucie Hubleur, conservatrice du patrimoine, dans les ruines du château. Elles ont été accompagnées d'une dégustation de vins et d'hypocras, concoctés par Lucien Rérat, qui a transmis sa passion aux visiteurs concernant ces breuvages d'inspiration médiévale. Cette activité a été un franc succès, regroupant près de 140 personnes sur l'après-midi.

Comme à son habitude, le Cercle d'archéologie a pu organiser, le 18 novembre, son traditionnel repas de Revira de Saint-Martin. Ce dernier, qui a réuni une vingtaine de convives au restaurant de La Caquerelle, a été précédé par la conférence de M. Marc-André Haldimann, venu présenter la question épineuse des collections privées sous le prisme de la collection Edouard Guigoz (VS).

En avril 2023, le Cercle d'archéologie a organisé son assemblée générale. Toutefois, l'une des coprésidentes, Julie Amstutz, est actuellement en Master à Bruxelles. De plus, la secrétaire, Margot Miermont et la coprésidente Romaine Luisoni ont eu le bonheur d'agrandir leurs familles respectives. Ces événements ont mené à l'organisation d'une assemblée générale à distance. Celle-ci a été l'occasion de mettre à jour

les statuts de l'association et de transmettre les nouvelles archéologiques des cantons de Berne et du Jura.

Le 24 juin, le Cercle d'archéologie, a proposé à l'occasion de sa sortie « Porrentruy dans tous ses états », une visite guidée du château, la visite de l'exposition « TIC TAC Tectonique » au Jurassica Museum ainsi qu'une participation au « Circuit Secret » dans la ville de Porrentruy.

Le « Projet châteaux » relancé en 2020, a finalement abouti à un partenariat avec le « Programme de coopération territoriale européenne Interreg ». Trois membres du comité ont été mandatés pour leurs recherches autour des ruines castrales ainsi que des mythes et légendes. Le but est, dans un premier temps, de réunir et produire une documentation archivistique et photographique des châteaux du Rhin Supérieur dans le but de compléter une base de données internationale accessible au public.

Au vu de l'importance et de la diversité des informations récoltées, ces données pourraient servir, dans un second temps, à une mise en valeur des ruines castrales jurassiennes ainsi qu'à la sensibilisation du public, deux objectifs chers au Cercle d'archéologie.

## CERCLE LITTÉRAIRE ET SECTION DELÉMONTAINE



**CLAUDIO SIEGRIST**

*Président du Cercle littéraire*



**CLAUDE JEANNERAT**

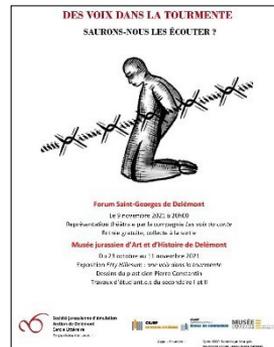
*Président de la section de Delémont*

Le Cercle littéraire et la Section delémontaine de la SJE ayant engagé une collaboration soutenue pour organiser des activités variées à l'attention de leurs membres respectifs, mais également pour un public plus large, les deux présidents soussignés ont décidé de ne rédiger qu'un seul rapport d'activités et de projets pour les années 2021 et 2022.

### Projets Etty Hillesum et Jeanne Haas

Pour ce qui concerne 2021, année perturbée par la pandémie, nous n'avons pu mettre en œuvre qu'un seul projet, mais d'envergure, sur octobre et novembre. Ce dernier s'est concentré sur les écrits d'Etty Hillesum, jeune juive déportée et morte au camp d'Auschwitz.

Ce projet a fédéré d'autres institutions comme le Lycée cantonal de Porrentruy,



l'École de commerce de Delémont, le musée d'Art et d'Histoire de Delémont, et a permis l'organisation des événements suivants :

- Un spectacle des *Voix du Conte* au Forum Sant-Georges de Delémont, le 9 novembre 2021 (qui a réuni plus d'une cinquantaine de personnes).
- Une exposition au Musée d'Art et d'Histoire de Delémont, du 23 octobre au 11 novembre 2021.
- Des ateliers et des lectures pour les étudiantes et étudiants du Lycée et de l'École de commerce.

De plus, nous nous sommes associés au Collège et à la ville de Delémont pour une autre exposition au MAHD dédiée à Jeanne Haas, juive delémontaine également déportée et morte au camp d'Auschwitz. Cette exposition a débouché sur la désignation d'une rue de Delémont en souvenir de Jeanne Haas.

## Conférence de Philippe Simon à propos de Rabelais et ses monstres

- Le Cercle littéraire a organisé cette conférence le 18 mars 2022 en deux temps et pour deux publics différents :
- L'après-midi, une première conférence a réuni trois classes du Lycée cantonal de Porrentruy (plus d'une soixantaine d'élèves).
- Le soir, après l'AG du Cercle, une autre conférence a intéressé plus de quarante personnes dans les caves du Château de Delémont.
- Un apéritif dînatoire a ensuite été servi aux participantes et participants à cette soirée.



## Collaboration avec la Section biennoise de la SJE

Le Cercle littéraire s'est associé à la Section biennoise de la SJE pour une soirée *Pizza littéraire*, le 12 mai 2022, où José Gsell, écrivain et poète biennois,

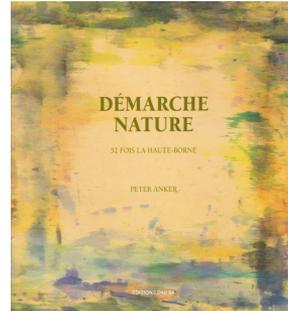


a lu un texte inédit et créé pour l'occasion autour de la gastronomie, le plaisir de manger et de partager.

Il a été accompagné par Edgar Laubscher, violoniste biennois à la viole de gambe.

### **Conférence de Peter Anker à propos de son ouvrage *Démarche nature* — 52 fois la Haute-Borne**

La Section delémontaine et le Cercle littéraire ont organisé cette conférence le 17 juin 2022, au Restaurant de la Haute-Borne. Elle a été suivie d'une séance de dédicace de l'ouvrage et d'un souper pour les membres des deux entités.



### **Dans le cadre du 175<sup>e</sup> anniversaire de la SJE**

#### **Conférence de Claudio Siegrist intitulée « Rilke, poète vigneron »**

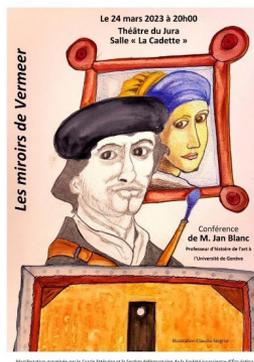
Pour fêter cet anniversaire, le Cercle littéraire et la Section delémontaine ont décidé d'inviter **Claudio Siegrist** à présenter les textes de Rilke consacrés à la vigne et au vin. Ces poèmes ont été conçus lors du séjour de Rilke en Valais.

Cette conférence du 30 septembre 2022 a été précédée de l'AG de la Section delémontaine et suivie d'un apéritif dînatoire ainsi que d'une dégustation des vins de la région.



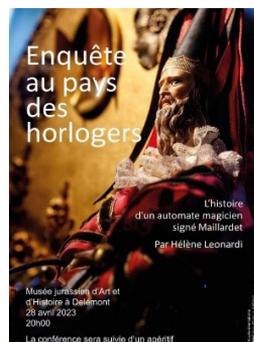
## Conférence de Monsieur Jan Blanc intitulée « Les miroirs de Vermeer »

Cette conférence s'est déroulée le vendredi 24 mars 2023 au Théâtre du Jura. Jan Blanc est professeur ordinaire d'histoire de l'art à l'Université de Genève et spécialiste de l'art français, flamand et hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle, des arts britanniques du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la littérature artistique de la période moderne (XV<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles).



## Conférence d'Hélène Leonardi intitulée « Enquête au pays des horlogers, L'histoire d'un automate magicien signé Maillardet »

Cette conférence s'est déroulée le 28 avril 2023 au Musée jurassien d'Art et d'Histoire à Delémont. Elle a été le fruit d'une collaboration entre le Cercle littéraire et la Section biennoise de la SJE.



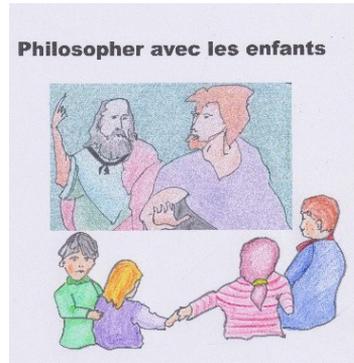
Cette enquête est extraite de l'ouvrage « Le Magicien des Maillardet, L'aventure d'un automate hors du commun », publié par Hélène Leonardi aux éditions Watchprint.com en 2019.

## Visite du Musée du Tour automatique à Moutier

Dans le but de mieux connaître les villes jurassiennes, la Section delémontaine de la SJE a organisé une visite du Musée du Tour automatique à Moutier, le 12 mai 2023. Sous la conduite experte de M. Stéphane Froidevaux, Conservateur du musée, les participants à la visite ont pu parfaire ou découvrir la très riche histoire industrielle de Moutier et ses influences sur le développement économique, social, culturel et sportif de la Prévôté. La visite a été suivie d'un moment de convivialité et d'une collation offerte par la section dans un restaurant de la ville.

## Philosopher avec les enfants

Le Cercle littéraire et la Section delémontaine ont organisé un colloque sur le thème philosopher avec les enfants, le 3 novembre 2023 à Strate-J à Delémont. Ont ainsi été proposés aux participants un atelier intergénérationnel réunissant des enfants et des adultes autour du thème de la danse, l'après-midi, et une conférence-débat tous publics portant sur la philosophie pour les enfants, en soirée.



Entre ces deux moments consacrés à la philosophie et très appréciés des participants, la Section delémontaine a tenu son AG 2023, suivie d'un apéritif dînatoire.

## CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES



**JEAN-JACQUES FELDMAYER**

*Président a. i.*

---

### Conférences

Le thème de l'année 2022: « **L'eau potable et ses défis** »

♦ Samedi 30 avril: Une présentation de « **la problématique du traitement de l'eau en Ajoie et en général** » par Daniel Urfer, président du groupe RWB (env. 45 min.), suivie d'une visite de la station de traitement des eaux usagées de Betteraz à Porrentruy (env. 1h). La présentation ainsi qu'une verrée ont eu lieu à la Ferme du Bonheur, à proximité de la station.

♦ Samedi 26 novembre: lors de l'AG du CES, conférence de Claude Ramseier, ancien chimiste cantonal du Jura puis de Fribourg, expert renommé, sur des projets humanitaires d'assainissement des eaux: «**Aide humanitaire et eau potable: un défi majeur! Leçons tirées de missions vécues**». Cette conférence pourra également être diffusée sur les réseaux sociaux.

### **Excursion**

♦ Samedi 25 juin: Dans le cadre du jubilé pour le 175<sup>e</sup> anniversaire de la SJE, notre Cercle offre une visite de la tourbière de La Chaux-des-Breuleux, sous la conduite d'Elizabeth Feldmeyer-Christe, biologiste, experte de la végétation de ce milieu, auteure de l'«étude phyto-écologique de 17 tourbières des Franches-Montagnes»: «**Découverte d'un milieu fascinant: la tourbière à sphaignes**». L'excursion a eu du succès: 29 participants, beau temps et verrée dans la ferme de Christophe Chapatte (Écurie Double C, promenades à cheval) dans le village de La Chaux-des-Breuleux.

### **Cahier des sciences dans les Actes 2022 de la SJE**

Plusieurs projets de publications sont présentés par Damien Becker pour l'édition 2022 :

- ♦ «Hommage à Pierre Reusser 1923 – 2022» par Jean-Pierre Sorg
- ♦ «Aide humanitaire et eau potable: un défi majeur! Leçons tirées de missions vécues» par Claude Ramseier
- ♦ «Sur la présence de *Nitella tenuissima* et de quelques characées dans le canton de Neuchâtel (CH)» par Georges-André Haldimann & Philippe Druart
- ♦ «*Gagea villosa* au jardin botanique de Porrentruy: histoire d'une survie» par Marc Lambelet
- ♦ «22 années d'observations ornithologiques dans la région de Souboz (Jura bernois)» par Jean-Luc Brahier
- ♦ «Le cerveau perçoit-il (vraiment) la réalité?» par Jean-Jacques Feldmeyer

## Programme annuel du CES 2023

Le thème choisi : « **Biologie et évolution** »

Nous inaugurons cette année une nouvelle formule d'activités axée sur la participation des élèves des deux Lycées de Porrentruy (le Lycée cantonal et le Collège et Lycée Saint-Charles)

- ♦ Vendredi 3 mars: Cinémajoie, Porrentruy (17 h 30), conférence du Prof. Laurent Keller, UNIL, « **Les fourmis, ce qu'elles nous apprennent sur l'intelligence animale et l'évolution** » (avec participation des lycéens de 2<sup>e</sup> année). Cette conférence a rencontré un vif succès: nous avons fait salle comble (180 places) devant un public enthousiaste.

- ♦ Vendredi 8 septembre: Cinémajoie, Porrentruy (17 h 30), conférence du Prof. Denis Duboule, EPFL, Collège de France, « **Le Génome: La Clé du Développement et de l'Évolution** » (avec les lycéens de 3<sup>e</sup> année): grand succès auprès des lycéens et du public, qui ont apprécié une magnifique synthèse.

- ♦ Autre nouveauté: un prix récompensant les meilleures présentations rapides par les lycéens de leurs travaux de maturité (travaux supervisés par les professeurs des disciplines scientifiques).

- ♦ Samedi 25 mars: salle du Séminaire, Lycée cantonal de Porrentruy (10 h 30) « **Mon Travail de Matu scientifique en 3 minutes** »: nous avons eu 6 candidats, tous brillants et difficiles à départager. Un jury de 5 membres d'horizons divers ont finalement retenu 3 lauréats, qui ont reçu chacun un prix de respectivement 300, 200 et 100 francs.

- ♦ Samedi 18 novembre: au pavillon de Fontenais du Jurassica Museum: Assemblée Générale, suivie d'une conférence: « **La tique, idées reçues et réalités sur ce parasite de nos sous-bois** » par Dolores Genné Vizcardo et Gaël Hauser, biologistes de Neuchâtel.

## Activités prévues en 2024

- ♦ 8 mars 2024: Cinémajoie (17 h 30). Conférence de Tania Louis, docteure en virologie, « **les virus, nos improbables alliés** »

- ♦ 23 mars 2024: salle du séminaire du Lycée (10 h 30) « **Mon TM scientifique en 3 minutes** »

- ♦ 6 septembre 2024: Cinémajoie (17 h 30) Conférence de Lionel Cavin, paléontologue, Musée d'histoire naturelle Genève, « **Faire revivre des espèces disparues ?** »

- octobre 2024 (date et thème à fixer) Assemblée Générale « **Les sols** » conférence et éventuelle activité sur le terrain avec Jean-Michel Gobat, professeur honoraire de l'université de Neuchâtel.

### **Cahier des Sciences des Actes 2023 Becker Damien**

- Introduction au cahier des sciences
- **Becker Damien**  
Conglomérat de Porrentruy à L'Oiselier
- **Beureux Gaëlle**  
Diversité des abeilles sauvages présentes sur le site « En Pratchie »
- **Saucy Gauvain**  
Contribution par piégeage photographique à l'inventaire faunistique de la réserve naturelle Pro Natura « Le Martinet », Courtemaury JU (Suisse)
- **Linder Flora**  
Recherche d'une colonie de reproduction de Petits rhinolophes dans les ruines du Château de Soyhières (Jura, Suisse)

En réserve

- **Druard Philippe**  
(Synthèse sur la réintroduction des Fritillaires) et Scherrer Luc  
(Décomposition des litières en milieu forestier et changements climatiques)

## CERCLE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE



**BENJAMIN BERGÉ**

*Président*

---

### **PV de la 25<sup>e</sup> Assemblée Générale**

Delémont, HEP-BEJUNE, 20 mai 2023, 14 heures.

Excusés: Vittorio Amadio, Marie-Jeanne Carnal, Randoald Corfu, Présidente de la Section de Bienne, Jean-Pierre Crevoiserat, Charles Félix, Laurence Frainier, Alain Gagnebin, Sylvain Gagnat, Gérard Jobin, Claude Maître, Nadia et Marco Roth, Jean-Louis Sauser, Anselme Voirol, Jeannet Marianne, Maxime Zuber

### **Ordre du jour**

1. Bienvenue et salutations
2. Ordre du jour
3. PV 2022
4. Comptes 2022
5. Admissions, démissions, élections
6. Nomination du président
7. Divers.

### **Bienvenue et salutations**

Le Président ouvre la séance et remercie les membres présents ainsi que Mireille Schumacher et Nils Donzé. Il observe une minute de silence pour les membres de la SJE qui nous ont quittés, en particulier ceux décédés depuis la dernière assemblée.

## **PV 2022**

Le PV de la 24<sup>e</sup> assemblée est accepté à l'unanimité.

## **Comptes 2022**

La trésorière présente les comptes: En 2022 le CMP n'a pas reçu de subvention de la SJE. Le 31.12.2021 la fortune s'élevait à Fr. 5028.70 et le 31.12.2022 à Fr. 4243.05 soit une perte de Fr. 785.65. Les comptes 2022 ainsi que le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.

## **Admissions, démissions, élections**

- ♦ M. Claude Maître s'est inscrit comme membre au CMP et est accepté en tant que nouveau membre.
- ♦ M. Denis Schrameck démissionne du CMP à cause de son déménagement dans le canton de Vaud.

## **Divers**

- ♦ M<sup>me</sup> Conti demande le soutien au CMP pour la promotion d'un ouvrage scientifique de vulgarisation destiné aux enfants. L'assemblée accepte que nos adresses électroniques soient utilisées à cet effet.
- ♦ La prochaine Assemblée générale de la SJE se déroulera le 3 juin aux Breuleux.

## **Problèmes du CMP**

Pierre-Olivier Vallat donne les solutions des problèmes 2022. Trois personnes se sont attachées à cette tâche, MM. Maxime Zuber, Pierre Charpié et Philippe Étique. Ils en sont félicités. Pierre-Olivier Vallat présente les problèmes 2023. Il montre brièvement le nouveau site de la SJE avec en particulier la section attribuée au CMP.

## **Prix du CMP**

Le Président présente Nils Donzé qui a été retenu pour le prix du CMP pour son travail touchant aux projections sur des cartes géographiques et aux déformations qu'elles occasionnent.

Nils Donzé rappelle que les projections du terrain sur les cartes occasionnent des déformations puisque la terre peut être assimilée à une sphère alors que la carte est constituée d'un plan. Il n'existe donc pas de

carte parfaite. Il nous présente alors différents types de projections en stipulant leurs propriétés spécifiques.

- Projections azimutales (projection de la sphère sur un plan)
- Projections cylindriques (projection de la sphère sur un cylindre)
- Projections coniques (projections de la sphère sur un cône)
- Projections conformes (qui conservent les angles, donc les formes)
- Projections équivalentes (qui conservent les rapports de surface)
- Projections aphyllactiques (qui ne conservent ni les angles ni les formes)

Il s'attarde ensuite sur la projection de Lambert (Johann Heinrich, 1728-1777) qui est une projection cylindrique dont les méridiens et les parallèles sont perpendiculaires et distants de  $15^\circ$ . Il fournit une collection de formules qui permettent de calculer les distances réelles, les angles ainsi que les aires.

Il évoque ensuite la projection de Mercator (Gerardus, 1512-1594) qui est cylindrique et conforme. Il présente le concept de «*loxodromie*» qui est la ligne générée par la poursuite d'un cap. Sur la projection de Mercator, la loxodromie est tout simplement une droite. À part sur l'équateur ou sur un méridien, la loxodromie n'est pas forcément le chemin le plus court. Il développe ensuite un certain nombre de formules mathématiques liées à la loxodromie. Il parle enfin du concept d'«*indicatrice de Tissot*» qui donne une information concernant les aires des continents. En effet, les projections de Mercator déforment les surfaces à l'image du Groenland ou de l'Antarctique. Il illustre ces différents concepts au moyen du logiciel Geogebra.

Suite à cette présentation, le président remet à Nils Donzé le prix du CMP.

## Conférence

Mireille Schumacher nous présente un panel de thèmes divers liés aux mathématiques et à la cuisine. Le plat de résistance (si l'on peut dire) est constitué par les mathématiques des pâtes alimentaires. En effet, la modélisation des volumes des pâtes alimentaires génère des équations bien moins digestes que les pâtes elles-mêmes. Elle indique en outre que les sauces ne s'accommodent pas avec toutes les formes de pâtes.

Toujours dans le domaine culinaire et partant de la recette pour confectionner la pâte feuilletée, elle nous démontre qu'une mille-feuille (pâtisserie) comporte bien mille feuilles de pâte (même plus). Le thème suivant est consacré à la percolation. Si ce concept est important dans la confection du café, il est encore présent dans diverses modélisations, à l'exemple de la propagation du feu bactérien pour les arbres.

La conférencière nous parle encore de l'apparition des bulles de champagne dans un verre. Contrairement à ce que l'on croit, ces bulles n'apparaissent pas spontanément au hasard, mais démarrent au niveau d'impuretés présentes dans le verre comme les poussières des linges ayant servi à les essuyer.

À la fin de la séance, les participantes et participants sont conviés à un moment de convivialité autour d'un apéritif offert par la HEP-BEJUNE. Qu'elle en soit remerciée.

## CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES



**MÉLINDA FLEURY**

*Présidente*

---

Le Cercle d'études historiques a malheureusement vécu une pause en 2022. Cette année blanche a permis de redistribuer les rôles et fonctions au sein du CEH. Ainsi, Mélinda Fleury a repris la présidence du CEH à la suite de Lucie Hubleur et Elena Angiolini la fonction de caissière laissée vacante par Antoine Vuilleumier. En plus du départ de Madame Hubleur et de Monsieur Vuilleumier, que le bureau remercie chaleureusement pour leur engagement, le CEH est au regret d'annoncer les départs d'Aurèle Girardin et de Messieurs Christophe Koller et Matthieu Gillabert, membres qui ont œuvré durant tant d'années au CEH, donnant de leur temps, de leurs connaissances et de leur bonne humeur au service de notre cercle. Pour conclure sur une note positive, nous avons

pu nous réjouir en ce début d'année 2023 de l'arrivée de trois nouveaux membres: Cézane Beretta, Luc Vallat et Timy Hürlimann. Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes déjà au travail pour repropoter dès cet automne de nouvelles activités.

## **Programme d'activités 2023**

- Septembre: Assemblée générale

Le CEH tiendra sa prochaine assemblée générale en septembre 2023. Pour l'occasion, nous inviterons nos membres à une visite guidée au Nouveau Musée Bienne. Nous y tiendrons ensuite notre assemblée générale annuelle et terminerons par un apéritif.

- Octobre: Soirée-débat

Pour la reprise de ses activités scientifiques, le CEH organisera en 2023 une soirée-débat autour de la parution des mémoires de Guite Theurillat, militante féministe jurassienne. En compagnie d'historiens et d'historiennes spécialistes des mouvements féministes suisses ainsi que de militantes et de représentants des autorités, le CEH tentera de retracer l'importance des parcours individuels sur les avancées en matière d'égalité et l'impact de cette thématique sur l'histoire jurassienne. La soirée-débat se matérialisera au terme du projet par une lettre d'information. La soirée se tiendra en octobre 2023 dans un lieu à définir.

## **CERCLE DE PATOIS I LE VOIÏN**



**DANIELLE MISEREZ**

*Présidente*

---

Le rapport original est formulé en patois. Je l'ai traduit en explicitant les passages qui seraient moins compréhensibles avec une traduction littérale.

Nous nous sommes retrouvés à 7 reprises l'année dernière dont une fois à Saint-Ursanne pour fêter le 175<sup>e</sup> anniversaire de la Société jurasienne d'émulation. Trois d'entre nous ont participé à une rencontre qui s'est déroulée à Lajoux avec Aurélie Elzingre pour préparer la fête de Saint Ursanne en lien avec Jules Surdez. Nous sommes 5-7 voiy'nous qui participons régulièrement aux séances. J'envoie une quinzaine de convocations pour chaque rencontre.

En septembre 2021 les Patoises lattes étaient parues, une bonne partie vendue. La préoccupation principale du Voiy'n se reporta de nouveau sur le patois à l'école et Denis Frund qui représente le Voiy'n au réseau patois. Denis nous donne des nouvelles des démarches entreprises vis-à-vis du gouvernement afin d'offrir régulièrement du patois dans le plus grand nombre de classes possible sur l'ensemble du canton. La chose n'est pas aisée, d'autant plus que les avis divergent dans le réseau patois. Selon qu'on écoute les uns, les affaires vont de l'avant, selon les autres, rien ne bouge. Quelle place le Voiy'n doit-il prendre pour soutenir le patois dans les écoles? Voilà la première question à éclaircir aussi rapidement que possible.

Les séances se passent à partager des textes écrits, trouvés dans les journaux, créés par les uns et les autres en patois ou en français, nous en discutons. Il reste toujours la question de savoir si et quels mots on invente pour dire les réalités d'aujourd'hui. Là-dessus, les patoisants ont de la peine à se mettre d'accord. Voilà la deuxième affaire à examiner pour aller de l'avant et que chacune, chacun se sente à sa place et à même d'exprimer sa créativité afin que nos successeurs aient de la matière pour continuer de profiter du patois.

Le 14 mai nous avons marqué le 175<sup>e</sup> anniversaire de la Société jurasienne d'émulation. En choisissant Saint Ursanne et l'hôtel de la Demi-Lune pour nous rencontrer, nous rappelions la mémoire de Jules Surdez né dans ce lieu même en 1878. Nous avons demandé à Aurélie Elzingre de nous parler de ce patoisant qui a beaucoup travaillé pour recueillir le patois et le communiquer à travers ses différents écrits, plus particulièrement par les contes.

Nous avons aussi raconté une histoire en patois, le reliquaire de Saint-Ursanne. Nous avons également chanté des chansons en patois. Ce fut une belle rencontre, dommage qu'il y ait eu peu de monde. Probablement que nous ne savons pas assez faire de la pub.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Les questions que nous avons à travailler sont présentes depuis bien des années déjà et il est plus nécessaire que jamais de prendre des chemins qui ouvrent le patois aux gens de demain.

C'est ce que nous souhaitons tous au patois, cet ancien langage que nous aimons tant.



## RAPPORTS DES SECTIONS



### SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

**Pascal Bourquin**

*Président*

---

Notre calendrier 2023 démarre le 27 avril à la Villa Fallet par une passionnante conférence de Nathalie Ducatel, conservatrice-restauratrice, avec le titre : L'Histoire des « Hommes » vue à travers l'histoire des matériaux constitutifs des objets. Grâce aux cartes projetées, nous comprenons que les migrations et les nécessités d'adaptation à des milieux très différents ont permis à nos lointains ancêtres de développer toute une série d'objets et de permettre ainsi les premiers échanges depuis déjà 2 millions d'années. Avec le temps, la notion d'artefacts, fabriqués artificiellement par transformation de la matière, viendra s'opposer aux écofacts, vestiges du règne animal, végétal ou minéral. Le mystère plane cependant sur certaines combinaisons de matériaux utilisées simultanément dans des endroits divers, se sont-elles produites de manière fortuite où un échange de connaissances s'est-il produit ? La sédentarisation entraînera par la suite une augmentation de la population et un changement radical de paradigme se produit en créant les matériaux artificiels. L'exposé se termine par une bien triste note en citant l'illusoire convention de Washington, signée en 1973, dédiée à la conservation de la biodiversité.

Le 9 juin, nous avons rendez-vous au Musée de La Sagne, rejoints par trois membres de la section de Neuchâtel. Notre guide est Laurent Huguenin, cheville ouvrière et grand spécialiste de cet endroit particulier. Ce musée se situe dans les combles du bâtiment de l'administration communale et avait comme but initial d'être un outil pédagogique au service de la population et des élèves en particulier. Fondé dans les années 1880, ses anciennes vitrines présentent une multitude d'objets d'un quotidien révolu, d'une collection d'animaux et oiseaux naturalisés.

Les portaits des rois de Prusse qui toisent le visiteur rappelle l'attachement des Sagnards, au XIX<sup>e</sup> siècle, à la monarchie, contrairement à ses révolutionnaires voisins. La soirée se termine avec un apéritif accompagné par la musique produite par un étonnant piano mécanique.

Comme lors de ces dernières années, notre assemblée générale a lieu le 22 juin dans la salle du Restaurant de L'Abeille à La Chaux-de-Fonds. Cet endroit mythique, un des derniers restaurants de quartier de notre ville, avec le même René Papin qui le gère depuis 41 ans, fermera malheureusement ses portes le 15 mars 2024 et sera transformé en appartements.

Par une météo anormalement estivale, notre dernière sortie nous amenait le 7 octobre à Bonfol, région bien connue mais néanmoins lieu de découverte pour plusieurs de nos membres. Laurence Frainier nous fait l'amitié de nous rejoindre pour visiter le Musée de la Poterie avec les commentaires avisés de Damien Bregnard. Dans les collections, la sensation est étrange lorsque nous redécouvrons un plat, une jatte ou un moule utilisés dans la cuisine de notre enfance. Le repas de midi est pris au restaurant du Grütli, friture locale presque pour tout le monde. Une promenade digestive nous mène autour des étangs, non sans admirer une carpe bien vivante dans les mains d'un pêcheur, relâchée cependant après comptage statistique.

Je profite ici de remercier mon comité avec qui nous tentons de trouver de nouvelles idées d'activités chaque année. Nous aurons, en cette année 2024, le plaisir d'accueillir l'assemblée générale annuelle en notre ville, à l'occasion du centenaire de notre section.

## SECTION D'ERGUËL



**STÉPHANE BOILLAT**

*Président*

---

Rapport Section Erguël :

La Section Erguël de la Société jurassienne d'émulation est sortie en 2022 du repos forcé auquel la pandémie de Covid l'avait condamnée depuis 2020. Ce réveil s'est traduit par l'accueil le 3 décembre 2022 du Conseil de la SJE puis du Vernissage de l'Armorial du Jura (Canton du Jura, Jura bernois, Bienna, Birseck et Laufonnais). À la fois manifestation phare du 175<sup>e</sup> anniversaire de la SJE et aboutissement d'un très long travail, le vernissage a rempli le Relais culturel d'Erguël d'un réjouissant succès. La Section d'Erguël, l'une des plus anciennes sections, est heureuse d'avoir été associée à la sortie de cet ouvrage tant attendu.

Le 4 mai 2023, l'Assemblée générale a été suivie d'une conférence publique bien revêtue consacrée aux faits de sorcellerie qui ont fortement marqué notre région au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans son exposé « *Terreur au Vallon : la grande chasse aux sorcières de 1633 en Erguël* », M. Jean- Claude Rebetz, Conservateur des archives de l'Ancien Évêché de Bâle, a surpris l'assemblée en détaillant les très nombreux procès de sorcellerie et le sort peu enviable réservé aux accusées, même lorsqu'elles échappaient au bûcher : quel sort difficile attend celle qui est innocentée après avoir été torturée et ostracisée. La conviction des accusateurs, le « sérieux » de leurs interrogatoires pour prouver des faits qui échappent totalement à la raison, n'ont pas manqué d'interpeller. Quant à M<sup>me</sup> Sylviane Messerli, Directrice de Mémoires d'ici (« *Pour la délivrance des horreurs contenues dans ces procès... Sur la réception des procès de sorcellerie* », elle a mis en lumière le parti qui a été tiré de la redécouverte au XIX<sup>e</sup> siècle des minutes des procès pour défendre une conception éclairée de la justice, ne serait-ce qu'en démontrant toute l'horreur et l'inutilité de la torture comme moyen de recherche de la vérité.

Le 25 mai 2023, les membres de la section ont pu profiter de la visite du Musée des troupes jurassiennes avec et par son créateur, M. Walter

von Kaenel et se convaincre du haut niveau atteint par ce nouveau musée à caractère interjurassien.

À l'aube de son 175<sup>e</sup> anniversaire, la section Erguël fait face au défi général qui touche nombre d'associations dans notre société devenue globale et numérique. Le comité escompte l'affronter avec succès. Je remercie vivement ses membres pour leur engagement.



## SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES

**PAUL BOILLAT**

*Président*

---

Ce fut une belle année pour la Section des Franches-Montagnes, dont les membres ont pu profiter de cinq occasions pour se retrouver autour d'un motif fort en culture. Toutes se sont déroulées dans la bonne humeur et ont connu une belle participation. Notre comité s'est efforcé de proposer des thèmes variés, pour que chacun se sente concerné.

11 février: assemblée générale et conférence sur les exoplanètes. Quelque 54 membres et intéressés ont gagné la salle communale des Genevez pour écouter les propos de Willy Benz, professeur à l'Université de Berne et membre de nombreuses instances spatiales. Cet éminent spécialiste a d'abord précisé le terme «exoplanètes»: ce sont des planètes en révolution autour d'une étoile, si loin de la Terre qu'on ne peut les voir. Mais on détecte leur présence par la variation d'emplacement de l'étoile autour de laquelle elles orbitent. Quelque quatre mille exoplanètes ont ainsi été identifiées depuis que les Prix Nobel Queloz et Mayor ont découvert la première en 1995. Elles sont toutes situées dans notre galaxie, mais gravitent dans l'orbite d'étoiles autres que le soleil. La découverte des deux astronomes suisses a ouvert une ère nouvelle pour la science de notre ciel, domaine où l'Europe est en pointe. Notamment, son télescope CHEOPS doit permettre de déterminer quels objets pourraient être les plus intéressants à investiguer. Et le professeur Benz est le père de ce projet. Il préside plusieurs groupes de travail thématiques de l'Agence spatiale européenne et est membre de multiples instances

internationales du domaine. Docteur en astrophysique, spécialiste de la modélisation des systèmes planétaires, Willy Benz est réputé pour avoir développé, avec son équipe, le « modèle de Berne ».

Excellent didacticien, le Pr. Benz a subjugué l'assistance par ses explications. Si les distances gigantesques qui nous séparent de l'essentiel des astres rendent illusoire les voyages physiques, l'étude de leur rayonnement permet d'en savoir toujours plus quant à leur masse et leur composition, grâce aux progrès technologiques.

Une vie existe-t-elle ailleurs ? Là où il y a de l'eau liquide, une température appropriée et de l'oxygène, c'est en principe possible. S'agissant de la vie humaine, c'est envisageable, mais peu probable ; il faudrait que des semblables soient apparus ailleurs plus ou moins en même temps et aient connu une évolution technologique similaire et à la même vitesse.

Par ailleurs, les paramètres qui permettent la vie sur une planète dépendent du rayonnement reçu de son étoile. Celui-ci est lié à l'activité de l'étoile, qui va en s'amplifiant, jusqu'à son implosion. Variable, la distance entre les astres joue aussi un rôle, tout comme l'atmosphère de la planète elle-même, dont la composition gazeuse et la densité conditionnent son rayonnement.

La soirée s'est poursuivie par l'Assemblée générale où, en ouverture, le jeune maire du lieu a vanté les qualités de sa commune. Puis ce fut l'occasion de se rappeler les activités de l'année et d'évoquer celles du futur. Neuf nouveaux membres ont été accueillis dans la société ; ils compensent 5 départs et décès. La soirée s'est achevée par un repas en commun apporté sur place par le traiteur du lieu.

31 mars : conférence « Défis du réseau de transport de l'électricité ». Depuis l'été 2022, il est beaucoup question de notre approvisionnement électrique. Le souci public de manquer de courant questionne les sources de cette énergie. Cependant, c'est son réseau de transport qui est au cœur de la problématique. Pour assurer un approvisionnement en continu selon les besoins, il faut interconnecter toutes les sources (nucléaire, hydroélectricité, gaz, charbon, pétrole, géothermie, solaire etc.) et être capable d'acheminer le courant en tous sens, instantanément. Se soldant annuellement par un excédent d'exportation, les échanges avec les pays qui nous entourent sont aussi concernés, tout comme le transit entre la France et l'Italie. C'est donc un énorme défi à relever pour la société nationale Swissgrid SA, qui agit en tant que gestionnaire du réseau à très haute tension en Suisse et superviseur de ses

homologues de la Turquie au Portugal. Responsable de ses projets spéciaux, Philippe Meuli a longuement expliqué les enjeux et les contraintes techniques, environnementaux et politiques avec lesquels il jongle au quotidien. Très intéressés, les 31 participants n'ont pas manqué de lui poser de nombreuses questions. On a ainsi appris que l'enfouissement des lignes s'accompagne de pertes d'énergie considérables parce qu'il faut compenser le courant réactif.

Venu de Baden, le conférencier n'a pas manqué un clin d'œil au Jura : sa mère venait de Porrentruy ! Il s'exprimait au Noirmont, à la salle de la bibliothèque, sous l'église. Cette conférence était ouverte au public.

15 mai : journée de mémoire à Morimont, aux Ébourbettes et au Largin. Planté au bout d'une colline verdoyante, le château de Morimont fut constitué dès le XII<sup>e</sup> siècle aux portes de l'Ajoie par les comtes de Ferrette, pour se prémunir des agissements venant du Porrentruy voisin. Ses ruines dressées sur sol français n'en sont pas moins devenues le symbole de l'État jurassien. C'est là en effet que le 31 juillet 1826, les jeunes patriotes Xavier Stockmar, Olivier Seuret, Louis et Auguste Quiquerez jurèrent de libérer le Jura de la tutelle bernoise.

Les 29 participants réunis entre ces impressionnantes murailles ont écouté leur histoire. Elle se continue avec les Viellard, industriels de la région de Delle qui possèdent le domaine, acquis au XIX<sup>e</sup> siècle pour en exploiter le bois.

Après le repas pris à Winkel, la cohorte a mis le cap sur les Ébourbettes, une ferme alsacienne isolée située à quelques mètres de la frontière, au-dessus de Charmoille. Pendant la Seconde guerre, c'était un endroit de passage clandestin vers la Suisse. Une stèle et M<sup>me</sup> Richard — dernière habitante de la bâtisse — rappellent en particulier l'exfiltration du général Henri Giraud en 1942.

Autre lieu chargé de mémoire : Le Largin. Hervé de Weck nous a conduits de la ferme ajoulote aux casemates allemandes, en passant par le poste d'observation suisse reconstitué et par les bornes-frontière, tout en rappelant les événements qui se sont produits sur cette langue de terre durant le conflit de 1914-1918.

3 juin : Les Breuleux — Assemblée générale de la SJE. La journée s'est déroulée à l'aula de l'école primaire, sous la présidence de Paul Jolissaint, avec la participation de la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, du président du Gouvernement jurassien Jacques

Gerber et de nombreuses personnalités jurassiennes et bernoises. La partie culturelle était assurée par la cantatrice neuchâteloise Olivia Doutnay, l'orchestre Euterpia des Breuleux et la Chorale des Émibois. Une dizaine de peintres de la commune hôte exposaient un échantillon de leurs œuvres.

Pour les délibérations et les détails de cette journée organisée par la Section franc-montagnarde, on se reportera au compte-rendu publié dans les présents *Actes 2023*.

26 août — Visite commentée du complexe abbatial de Bellelay. Construits à partir de 1708, les bâtiments de ce monastère ont servi aux moines prémontrés jusqu'à la Révolution. Ils en furent chassés en 1797 et leurs biens furent dispersés. Vendu à l'industriel Gaston Japy, le complexe monastique connut diverses affectations, avant d'être abandonné. Acquis par l'État de Berne en 1891, il devint dès 1898 une succursale de la clinique psychiatrique universitaire bernoise de la Waldau (sauf l'église abbatiale, qui attendra un demi-siècle avant d'être fouillée, puis restaurée). Les activités hospitalières ayant été transférées à Moutier en 2022, les locaux sont en attente d'une autre affectation, ce qui a permis de les visiter, en compagnie d'un historien et de responsables des lieux.

Cellules monacales, salles de réunion, réfectoires et bibliothèque décorés de stucs d'origine et de blasons, poêle faïencé aux armes de l'abbé, grands escaliers permettaient de se faire une idée de ces fastueux locaux bâtis avec la pierre de l'endroit. Avant la visite intérieure, une partie des participants a d'ailleurs parcouru le chemin de Béroie qui, des hauteurs des Genevez, servait à acheminer le calcaire à partir de carrières ouvertes sur la crête, aujourd'hui cachées par la forêt.

Quant à l'église — la plus grande sous administration bernoise, avec la cathédrale de Berne — elle offre au regard sa belle architecture baroque (elle a été reconstruite entre 1708 et 1714), ses trois orgues reconstitués et une installation temporaire de l'artiste zurichoise Daniella Kaiser.

Notre visite s'est terminée par un exposé de Marcel-André Droz sur l'histoire de la clinique psychiatrique. Bien que pluvieuse, cette journée fut belle et riche de découvertes.

Notons encore que les 40 participants ont été sustentés à l'Auberge de l'Ours, l'ancienne hostellerie bâtie elle aussi par les moines en 1698.

21 octobre : visite du Musée du Ski au Boéchet. Nous avons été parmi les tout premiers à bénéficier d'une visite commentée de cette nouvelle

institution ouverte depuis le 30 septembre. Les 22 personnes présentes ont parcouru les salles de l'ancien restaurant de la Gare en deux groupes, sous la conduite de Laurent Donzé, ancien coureur de fond, conservateur et âme du musée, et de Kurt Thommen, ancien champion de la même discipline.

Pour l'essentiel, le musée expose des pièces puisées dans la collection personnelle de M. Donzé, constituée de plus de 2000 paires de skis. La muséographie a dû se plier à trois conditions : refléter l'ambiance franc-montagnarde, suggérer le relief du sol, et mettre en évidence le plus possible d'objets.

En entrant, on remonte immédiatement aux débuts du ski, dans les pays de neige, en des temps qu'on ne sait précisément dater. Cette pratique avait initialement un but utilitaire : pouvoir se déplacer.

L'exposition permanente présente des objets par ordre chronologique de leur apparition temporelle. Elle commence avec des lattes en bois tendre, un peu recourbées. De meilleur choix, arrive le bois dur, repoussant l'eau, mais lourd, tel que le hickory américain. Vers 1930 apparaît le lamellé collé, bien plus léger. En même temps, dès 1927 semble-t-il, arrivent les carres métalliques, plus propices au guidage des lattes. C'est aussi à cette époque qu'on voit les premières chaussures spécifiques pour une pratique hivernale devenue un sport.

L'histoire avançant, on assiste à une très grande diversification des modèles de skis, en fonction de l'usage qu'on veut en faire. Deux grandes catégories s'imposent : les skis de glisse (alpins) et les skis de marche (fond).

Aux JO de Grenoble de 1968 apparaît pour la première fois le ski de fond. En parallèle, on répand l'idée qu'il est bon pour la santé. C'est dès lors un extraordinaire engouement populaire. Puis voici le skating en 1980, qui étouffera la popularité du fond, en déclin depuis.

Trois îlots sont consacrés aux inventions et développements, aux matériaux et aux produits chimiques utilisés.

Alors que se développe le ski de concours, des réglementations limitent l'écart des chances entre concurrents. Ce corsetage fait émerger de nouvelles disciplines, plus libres, telles que le snowboard en 1983, le carving en 1990, le freeride en 1996... toutes illustrées au musée. Le saut a aussi eu ses heures de gloire dès les années 1930 ; les images des tremplins régionaux en témoignent.

Les fixations ont aussi leur histoire, débutée avec des ficelles et des lanières de cuir; les dispositifs immobilisant le pied sont apparus vers 1934, dans la foulée des installations de téléskis.

La bibliothèque et salle de réunion offre quelque 1200 livres consacrés à l'histoire du ski sportif. Une salle abrite une exposition temporaire, en ce moment dédiée au matériel de compétition de plusieurs sportifs actuels.



## **SECTION DE GENÈVE**

**JEAN-PIERRE JOBIN**

*Président*

---

L'exigence du Conseiller administratif de la Ville de Genève, Alfonso M. Gomez, de ne permettre plus aucun stationnement de voitures devant la Maison Dufour, a décidé le comité SJE-GE de démissionner du Cercle de la Maison Dufour, lieu où étaient données les conférences SJE-GE, et où nous y tenions nos AG annuelles.

LAG SJE-GE 2023 eut lieu dans l'accueillante salle paroissiale protestante du Petit-Saconnex le 19 juin 2023, pendant laquelle fut élu le nouveau président SJE-GE JP Jobin, qui a donc démissionné du poste de trésorier SJE-GE, charge reprise par Raymond Jeanrenaud, qui rejoint donc le nouveau comité avec aussi comme nouveau membre du comité SJE-GE M. Jean-Michel Conti.

Souffrant dans sa santé, la past-présidente SJE-GE n'avait pas pu programmer en 2023, les conférences habituelles d'avant la pandémie. Elle a remercié les membres du comité SJE-GE pour leur soutien.

Le nouveau président SJE-GE a été hospitalisé le 8 août pour un AVC, et suivra encore des cours ambulatoires d'ergothérapie, de logopédie et d'informatique à distance, gérés par les HUG.

M. Conti, membre du comité SJE-GE propose une conférence SJE-GE sur l'intelligence artificielle au début de l'année 2024, et Jacqueline Girard- Frésard, elle, par la suite, une conférence SJE-GE sur les changements politiques mondiaux par un journaliste originaire du Jura.



## SECTION DE TRAMELAN

**LAURENT DONZÉ**

*Président*

---

### Activités

Les activités de la section se sont essentiellement concentrées sur la préparation et la diffusion du cycle de conférences 2023. Comme à l'accoutumée, nous avons reproduit une formule qui a porté ses fruits, en collaborant activement avec la municipalité de Tramelan et le CIP. Nous avons ainsi pu mettre sur pied un cycle 2023 de grande qualité qui a attiré un nombreux public. Son succès est certainement dû aussi à la thématique traitée, à savoir la médecine et notre rapport à celle-ci au cours des siècles. Intitulé «Aux petits soins», notre cycle 2023 était constitué de 4 conférences et d'une balade commentée aux alentours du CIP. Une Assemblée générale a été prévue pour la fin de l'année.

Après les affres liées aux années de pandémie, nous avons estimé qu'un thème en relation avec le bien-être, le soin porté à soi, ou tout simplement le traitement des maladies, s'imposait. Notre cycle a pu offrir les conférences suivantes :

- ♦ Vincent Barras, historien, Professeur à l'Université de Lausanne nous a proposé une conférence intitulée «Les pratiques de la médecine ancienne» (29 juin 2023);
- ♦ Peter Anker, chimiste, nous a gratifiés de deux balades aux alentours du CIP pour découvrir les plantes médicinales de saison: «Secrets de plantes. Balade dans la nature entre ethnobotanique et chimie végétale» (24 août 2023);
- ♦ Alain Busson, historien, enseignant, nous a entretenu de «La peste dans l'Arc jurassien. Sur les traces du fléau (XIV<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles)» (20 septembre 2023);
- ♦ François Ledermann, Professeur émérite d'histoire de la médecine et de la pharmacie à l'Université de Berne, a présenté «La pharmacie de l'Hôtel-Dieu. Un bijou jurassien à Porrentruy» (5 octobre 2023);

- Magali Jenny, anthropologue des religions, a tenu en haleine son public par son exposé «Que deviennent les guérisseurs de Suisse romande?» (19 octobre 2023).



## **SECTION VAUDOISE**

**PAULINE DUBOSSON**

*Secrétaire et trésorière*

---

En 2022, deux activités ont occupé la section vaudoise. Premièrement, une visite de l'exposition «Art cruel» au musée Jenisch à Vevey au printemps, avec comme guide Pamela Guerdat, membre de notre section.

Deuxièmement, les membres se sont réunis en octobre pour une assemblée générale à la Cave Alain Emery à Aigle. Il a été décidé d'augmenter les cotisations de la section pour passer de 10 à 20 francs (individuelle et couple).

L'année 2023 a d'ores et déjà bien démarré avec deux activités qui ont accueilli une vingtaine de personnes.

## Membres d'honneur

M<sup>mes</sup> Anne-Marie Steullet, Moutier

Marcelle Roulet, Saint-Imier

Chantal Garbani, Bienne

Élodie Paupe, Porrentruy

Céline Robert-Charrue Linder, Delémont

MM. Jean-Louis Rais, Delémont

Bernard Moritz, Fontenais

Jean Michel, Porrentruy

Philippe Wicht, Courtedoux

Maxime Jeanbourquin, Saignelégier

Bernard Bédât, Fontenais

Jean-François Lachat, Courgenay

Claude Juillerat, Porrentruy

Claude Rebetez, Porrentruy

Michel Angi, Porrentruy

Pierre Lachat, Delémont

Charles Félix, Fontenais

Joseph Chalverat, Porrentruy

Jean Bourquard, Les Breuleux

Jean-Marie Moine, La Chaux-de-Fonds

Clément Saucy, Les Breuleux

Jean-Maurice Maitre, Épauvillers

Martin Choffat, Porrentruy

## Comité directeur

Président	M.	Paul Jolissaint, paul.jolissaint@sje.ch 15, Condemène, 2900 Porrentruy
Vice-président	M.	Pierre-Olivier Vallat, Bévillard
Secrétaire générale	M <sup>me</sup>	Laurence Frainier, secretariat.general@sje.ch 3, chemin de la Tuilerie, 2900 Porrentruy
Trésorière	M <sup>me</sup>	Tatiana Étique, Delémont
Responsable des <i>Actes</i>	M.	Clément Gagnat, Cornol
Responsable des Éditions	M.	Antoine Vuilleumier, Lausanne
Responsable scientifique du DIJU	M.	Philippe Hebeisen, Cormoret
Membres	MM.	Amalric Oriet, Courroux Julien Berberat, Bienne Sébastien Jubin, Porrentruy Walter von Kaenel, Saint-Imier
Collaboratrice administrative-comptable	M <sup>me</sup>	Natalia Da Campo, Porrentruy
Collaboratrice administrative	M <sup>me</sup>	Wanda Brahier, Cœuve

**Secrétariat : 8, rue du Gravier, 2900 Porrentruy**  
032 466 92 57  
info@sje.ch

**Heures d'ouverture : du mardi au vendredi, de 10 à 12 heures.**

## ACTES 2023 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

### COMMISSION DES ACTES

Responsable	M.	Clément Gagnat, <a href="mailto:actes@sjc.ch">actes@sjc.ch</a> 13, Baroche, 2952 Cornol
Membres	M <sup>me</sup>	Sophie Vantieghem, Bassecourt
	MM.	Damien Becker, Fontenais
		Lionel Progin, Ipsach

### COMMISSION DES ÉDITIONS

Responsable	M.	Antoine Vuilleumier, <a href="mailto:antoine.vuilleumier@sjc.ch">antoine.vuilleumier@sjc.ch</a> 36, avenue de la Gare, 1003 Lausanne
Membres	M <sup>me</sup>	Mélinda Fleury, Bienne
	M.	Danick Monnin, Moutier

### DIJU

Responsable scientifique	M.	Philippe Hebeisen, <a href="mailto:diju@diju.ch">diju@diju.ch</a> 3, Petit-Bâle, 2612 Cormoret
Rédacteur	M.	Luc Vallat, <a href="mailto:redaction@diju.ch">redaction@diju.ch</a> , Bienne

## Comités des Cercles d'études

### CERCLE D'ARCHÉOLOGIE

Co-présidentes	M <sup>mes</sup>	Julie Amstutz, cerclearcheo@sje.ch 4, rue Augustin Delporte, 1050 Bruxelles  Romaine Luisoni, cerclearcheo@sje.ch 12, sous-La-Chapelle, 2854 Bassecourt
Secrétaires	M <sup>me</sup>	Margot Miermont, Courchavon
	M.	Michel Hof, Courtételle
Communication	M <sup>mes</sup>	Camille Linder, Arzier-Le Muids Soraya Sanchez, Develier
Membres assesseurs	M <sup>me</sup>	Karine Marchand, Muriaux
	MM.	Colin Linder, Delémont Jérémié Liechti, Tramelan

### CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES

Présidente	M <sup>me</sup>	Mélinda Fleury, melinda.fleury@outlook.com 2, rue de l'Elfenau, 2502 Bienne
Trésorièr e	M <sup>me</sup>	Elena Angiolini, Delémont
Membres	M <sup>mes</sup>	Amandine Cabrio, Neuchâtel Anne-Valérie Zuber, Bienne Marion Burkhardt, Bienne
	MM.	Antoine Vuilleumier, Lausanne Aurèle Girardin, Courfaivre Christophe Koller, Berne Matthieu Gillabert, Neuchâtel

### CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

Président a. i.	M.	Jean-Jacques Feldmeyer, jj.feldmeyer@bluewin.ch 67, route de Domont, 2800 Delémont
Trésorière a. i.	M <sup>me</sup>	Natalia Da Campo, Porrentruy
Secrétaire a. i.	M <sup>me</sup>	Natalia Da Campo, Porrentruy

## ACTES 2023 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

Membres	MM.	Claude Ramseier, Neuchâtel Damien Becker, Fontenais Jean Fernex, Bressaucourt Jean Parrat, Delémont Jean-Pierre Egger, Bonfol Olivier Maridet, Courgenay Thomas Le Meur, Delémont
---------	-----	---

Correspondants	M <sup>me</sup>	Geneviève Méry, Le Noirmont
	M.	Michel Monbaron, Fribourg

### CERCLE LITTÉRAIRE

Président	M.	Claudio Siegrist, <a href="mailto:claudio.siegrist@gmail.com">claudio.siegrist@gmail.com</a> 13, rue des Martins, 2800 Delémont
Secrétaires	M <sup>me</sup>	Lisa Siegrist, Courtételle
	M.	Matthieu Schneider, Rossemaison
Trésorière	M <sup>me</sup>	Laurence Henzelin, Delémont
Chargée de missions	M <sup>me</sup>	Arlette Schneider, Delémont

### CERCLE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE

Président	M.	Benjamin Bergé, <a href="mailto:benjamin.berge@gmail.com">benjamin.berge@gmail.com</a> 28, rue Auguste-Cuenin, 2900 Porrentruy
Secrétaire	M.	Pierre-Olivier Vallat, Bévillard
Trésorière	M <sup>me</sup>	Marie-Thérèse Kohler, Delémont

### CERCLE DE PATOIS

Présidente	M <sup>me</sup>	Danielle Miserez, <a href="mailto:rmiserez@infomaniak.ch">rmiserez@infomaniak.ch</a> 66, Bout-Dedó, 2718 Lajoux
Trésorière	M <sup>me</sup>	Josette Waeber, Saint-Imier

## Comités des Sections

### SECTION DE BÂLE

Présidente	M <sup>me</sup>	Suzanne Savoy-Morand, savoy.morand@bluewin.ch 22, Gatterweg, 4125 Riehen
Vice-président		Vacant
Secrétaire-trésorière	M <sup>me</sup>	Marthe Bolle-Duvoisin, Riehen
Membres	M <sup>me</sup>	Marlyse Varini-Hofmann, Bâle
	MM.	Edgar Chariatte, Ettingen
		Rémy Maillard-Berclaz, Aesch

### SECTION DE BIENNE

Présidente	M <sup>me</sup>	Marie-Jeanne Carnal, mj.carnal@bluewin.ch 2, Rebenweg, 2503 Bienne
Vice-président	M.	Cédric Kamber, Évilard
Trésorier	M.	Cédric Kamber, Évilard
Membres	M <sup>mes</sup>	Chantal Garbani
		Françoise Kessler, Bienne
		Hélène Fima-Leonardi, Bienne
	M.	Joël Regli, Bienne

### SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Président	M.	Pascal Bourquin, contact@pascalbourquin.ch 99a, rue du Progrès, 2300 La Chaux-de-Fonds
Secrétaire	M.	Éric Matthey, mattheyec@gmail.com, La Chaux-de-Fonds
Trésorier	M.	Stéphane Leuenberger, Safnern
Bibliothécaire	M.	Cyrille Moine, La Chaux-de-Fonds
Membres	M <sup>mes</sup>	Leyla Miserez, La Chaux-de-Fonds
		Nicole Chevalley, La Chaux-de-Fonds

## ACTES 2023 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

### SECTION DE DELÉMONT

Président	M.	Claude Jeannerat, <a href="mailto:claude.jeannerat@bluewin.ch">claude.jeannerat@bluewin.ch</a> 1, rue des Elfes, 2800 Delémont
Vice-président	M.	Claudio Siegrist, Delémont
Secrétaire	M.	Daniel Voyame, Delémont
Trésorière	M <sup>me</sup>	Laurence Henzelin, Delémont
Communication	M <sup>me</sup>	Armelle Cuenat, Pleujouse
Membre	M <sup>me</sup>	Lisiane Poupon, Delémont

### SECTION D'ERGUËL

Président	M.	Stéphane Boillat, <a href="mailto:etudeboillat@hispeed.ch">etudeboillat@hispeed.ch</a> 14, rue Francillon, 2610 Saint-Imier
Vice-présidente	M <sup>me</sup>	Silvia Fankhauser, Corgémont
Secrétaire	M.	Philippe Beuchat, Courtelary
Trésorier	M.	Jean-Pierre Béchir, Courtelary
Membres	M <sup>mes</sup>	Catherine Lanitis, Saint-Imier Mélanie Zwahlen-Erard, Villeret
	MM.	Barthélemy Droz, Courtelary Frédéric Donzé, Saint-Imier Robert Uebersax, Saint-Imier

### SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES

Président	M.	Paul Boillat, <a href="mailto:paul.boillat@bluewin.ch">paul.boillat@bluewin.ch</a> 22, Le Boéchet, 2336 Les Bois
Vice-président	M.	Jean-Pierre Babey, Le Noirmont
Secrétaire	M <sup>me</sup>	Marlyse Claude, Les Breuleux
Trésorier	M.	Jean-Bernard Queloz, Saignelégier
Membres	M <sup>mes</sup>	Liliane Wernli-Langel, Les Breuleux Séverine Hubleur-Boichat, Le Noirmont
	M.	Marcel André Droz, La Chaux-des-Breuleux

## *Membres et comités*

### SECTION DE GENÈVE

Président	M.	Jean-Pierre Jobin, jean-pierre.jobin@bluewin.ch 6, chemin des Corbilletes, 1218 Grand-Saconnex
Trésorier	M.	Raymond Jeanrenaud, Genève
Secrétaire	M <sup>me</sup>	Élisabeth Jobin-Sanglard, Grand-Saconnex
Membres	M <sup>me</sup>	Jacqueline Girard-Frésard, Plan-les-Ouates
	M.	Jean-Michel Conti, Genève

### SECTION DE NEUCHÂTEL

Présidente	M <sup>me</sup>	Marianne Guillaume-Gentil-Henry marianne.guillaume@gmail.com La Joliette, 2013 Colombier
Trésorier	M.	Randoald Corfu, Colombier

### SECTION DE LA NEUVEVILLE

Président	M.	Christian Rossé, christian.rosse@polybios.ch 11, route du Château, 2520 La Neuveville
Secrétaire	M <sup>me</sup>	Andrée Zingg, 2520sje@gmail.com, La Neuveville
Trésorier	M.	Alain Gagnebin, Neuchâtel
Secrétaire des verbaux	M <sup>me</sup>	Odile Brenzikofer, La Neuveville
Membres	M <sup>mes</sup>	Isabelle Künzler, La Neuveville Nadia Gigandet, La Neuveville
	M.	Bertrand Perrin, La Neuveville

### SECTION DE PORRENTRUY

Président	M.	Jean-Claude Rebetez, jean-claude.rebetez@aaeb.ch 8, rue du Banné, 2900 Porrentruy
Secrétaire	M <sup>me</sup>	Anne Schild, Porrentruy
Trésorier	M.	François Schaffter, Porrentruy

## ACTES 2023 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

Membres	M <sup>mes</sup>	Liliane Vindret, Bonfol Myriam Müller-Perruchoud, Porrentruy
	MM.	Jacques Henry, Porrentruy Paul Dubosson, Porrentruy

### SECTION DE LA PRÉVÔTÉ

Président	M.	Stéphane Froidevaux, stephane.froidevaux@yahoo.fr 9, Le Saucy, 2720 Les Reussilles
Vice-président	M.	Jean-Claude Chevalier, Crémines
Secrétaire	M.	Christian Vaquin, Moutier
Trésorière	M <sup>me</sup>	Nadia Bueche Roth, Moutier
Membres	M <sup>me</sup>	Christine Meneghelli, Moutier
	MM.	Gérard Comment, Moutier Pierre-Alain Girard, Pontenet

### SECTION DE TRAMELAN

Président	M.	Laurent Donzé, laurent.donze@gmail.com 31, rue du 26-Mars, 2720 Tramelan
Secrétaire	M <sup>me</sup>	Yvonne Freléchox, Les Reussilles
Secrétaire des verbaux	M <sup>me</sup>	Martine Pelletier, Tramelan
Trésorier	M.	Jean-Claude Freléchox, Les Reussilles
Membres	M <sup>mes</sup>	Christine Schaeren, Tramelan Dominique Suisse, Tramelan

### SECTION VAUDOISE

Président	M.	Frédéric Erard, sectionvaudoise@sjc.ch 5, avenue Paul-Céréssole, 1800 Vevey
Secrétaire et trésorière	M <sup>me</sup>	Pauline Dubosson, Vevey

# Nouveaux membres

*Au 31 décembre 2023, la SJE comptait 1537 membres répartis de la façon suivante:  
894 individuels, 311 couples, 21 étudiants.*

*Durant l'année 2023, la SJE a enregistré 29 nouvelles adhésions.*

## Porrentruy (10)

- |     |                                    |                   |
|-----|------------------------------------|-------------------|
| 1.  | BRAHIER Wanda                      | 2932 Cœuve        |
| 2.  | CRELIER Régis et Déborah           | 2900 Porrentruy   |
| 3.  | EICHENBERGER Nicolas               | 2856 Boécourt     |
| 4.  | FAIVRE Gabriel                     | 2923 Courtemaîche |
| 5.  | FLEURY Gilles et QUENET Christiane | 2904 Bressaucourt |
| 6.  | FROTÉ Stéphanie                    | 2900 Porrentruy   |
| 7.  | GROSSMANN Mélody                   | 2942 Alle         |
| 8.  | NOBS Sandra et Vincent             | 2900 Porrentruy   |
| 9.  | PARIETTI Julien                    | 2900 Porrentruy   |
| 10. | VANTIEGHEM Sophie                  | 2854 Bassecourt   |

## Delémont (5)

- |    |                                   |               |
|----|-----------------------------------|---------------|
| 1. | BOURQUARD Hélène et Thierry       | 2856 Boécourt |
| 2. | BRÉCHET Michel                    | 2800 Delémont |
| 3. | CUTTAT Romain                     | 2800 Delémont |
| 4. | MAÎTRE Gabrielle et Jean-Baptiste | 2824 Vicques  |
| 5. | TSCHÜMPERLIN Heidi                | 2807 Pleigne  |

## Bienne (1)

- |    |                  |             |
|----|------------------|-------------|
| 1. | BRAHIER Jean-Luc | 2748 Souboz |
|----|------------------|-------------|

## La Neuveville (1)

- |    |                              |               |
|----|------------------------------|---------------|
| 1. | SCHAFFTER Gérald et Florence | 2516 Lamboing |
|----|------------------------------|---------------|

## ACTES 2023 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

### Franches-Montagnes (8)

1. BALDI Silvio Lorenzo 2400 Le Locle
2. BEURET Annette 2345 Les Breuleux
3. ERBA Catherine et Rémy 2350 Saignelégier
4. GERSTER Sarah et MARTI Philippe 2353 Les Pommerats
5. JECKER Véronique 2345 Les Breuleux
6. MAITRE Josette 2886 Epiquerez
7. PARATTE Philippe 2345 Les Breuleux
8. SFEZ-HARDER Francine 2336 Les Bois

### Erguël (1)

1. FIGUEIREDO Hugo 2610 Saint-Imier

### Lausanne (1)

1. CHAVANNE Michel 1012 Lausanne

### Vaudoise (2)

1. ISELY Olivier 2000 Neuchâtel
2. NICOULIN Jean-Luc 1066 Epalinges



groupe sa

L'humain au cœur de l'ingénierie



Aménagement  
du territoire



Eau



Énergie



Environnement



Géologie,  
Géotechnique &  
Métrologie



Mobilité &  
Infrastructures

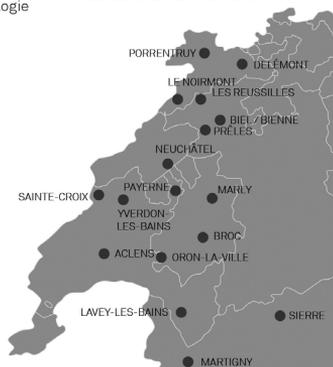


Systèmes  
d'information

Les sociétés filles de RWB Groupe SA :

- RWB Jura SA
- RWB Berne SA
- RWB Neuchâtel SA
- RWB Fribourg SA
- RWB Vaud SA
- RWB Valais SA
- MFR Géologie-Géotechnique SA
- RWB BMO SA
- MetriX SA
- Newis SA
- Erep SA
- Natura biologie appliquée SA
- A. Maibach Sàrl

Imaginer, créer, aménager des cadres de vie respectueux de l'humain et de l'environnement, voilà un défi des plus passionnants pour l'équipe d'ingénieurs RWB Groupe SA.  
[www.rwbgroupe.ch](http://www.rwbgroupe.ch)



INFORMATIQUE • COPIEURS MULTIFONCTIONS

## Les professionnels à votre service !

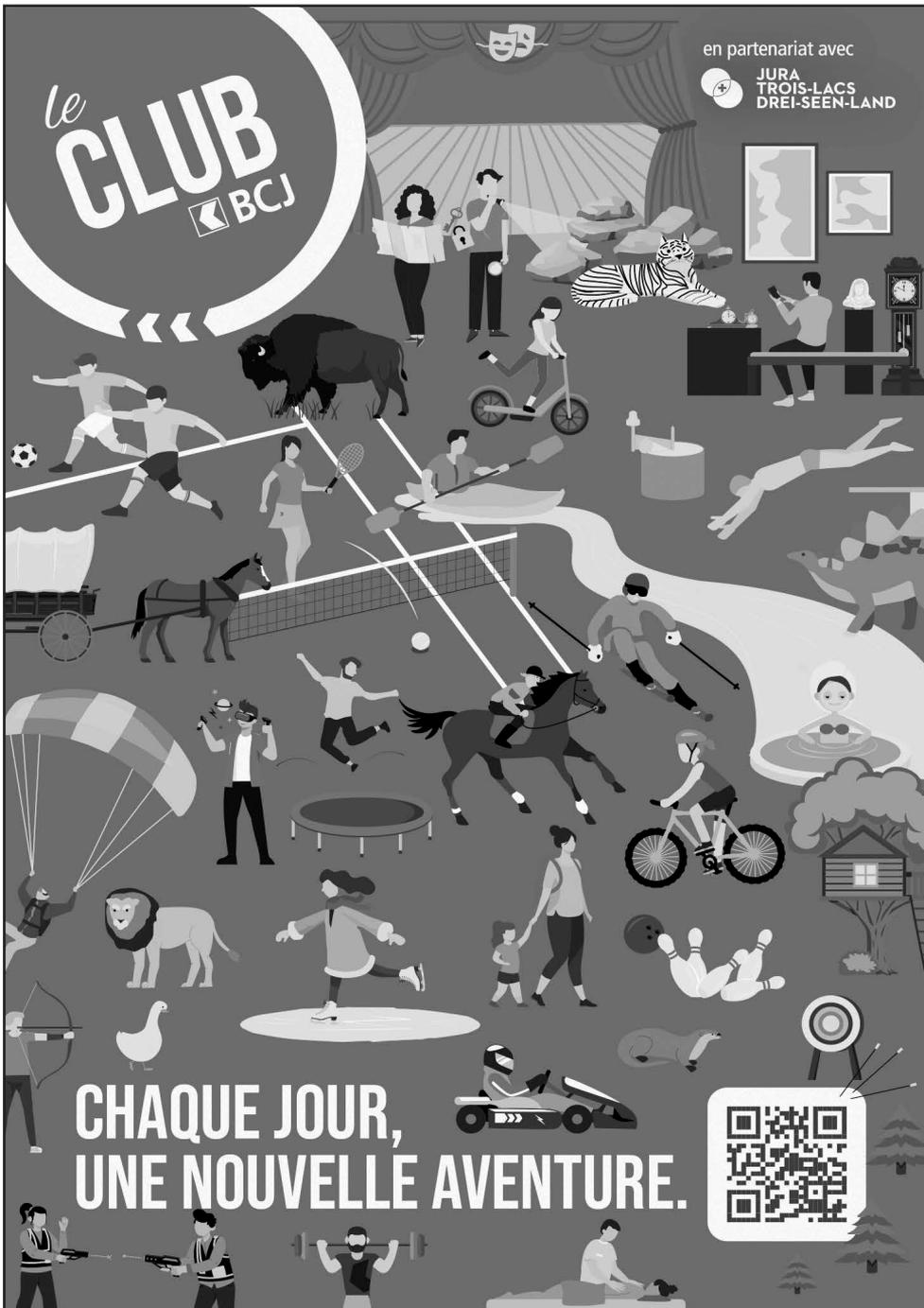


rte de Courgenay 58  
2900 PORRENTRUUY

rue St-Randoald 34  
2800 DELEMONT

[www.tibo.ch](http://www.tibo.ch)

032 465 94 65



en partenariat avec

 JURA  
TROIS-LACS  
DREI-SEEN-LAND

le  
**CLUB**  
BCJ

**CHAQUE JOUR,  
UNE NOUVELLE AVENTURE.**





**ISK** FIDUCIAIRE  
**SIMON KOHLER SA**

*L'expert - fiscal diplômé*

**ISK** audit sa

*L'expert - réviseur agréé*

DEUX SOCIÉTÉS • DEUX COMPÉTENCES • POUR MIEUX VOUS SERVIR  
[www.fiduciairekohler.ch](http://www.fiduciairekohler.ch)



**INFORMATIQUE**



MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU  
porrentruy

### Musée de l'Hôtel-Dieu

Grand-Rue 5 / CH - 2900 Porrentruy

Tél. +41 (0)32 466 72 72

[info@mhd.ch](mailto:info@mhd.ch) / [www.mhd.ch](http://www.mhd.ch)



## CEJEF

DIVISION LYCÉENNE



## LYCÉE CANTONAL

<https://www.lycee.ch>

Le Lycée cantonal prépare aux examens de maturité (maturité gymnasiale).

Il figure sur la liste officielle des établissements de la Confédération suisse dont le **Certificat de maturité et Certificat de maturité bilingue français-allemand** sont reconnus pour l'admission aux études dans les Hautes Ecoles Universitaires, les Ecoles Polytechniques Fédérales, les Hautes Ecoles Pédagogiques, ainsi que les Hautes Ecoles Spécialisées.

Le Lycée cantonal offre la maturité bilingue intercantonale avec le Lycée de Laufen.

L'année scolaire débute le 19 août 2024.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

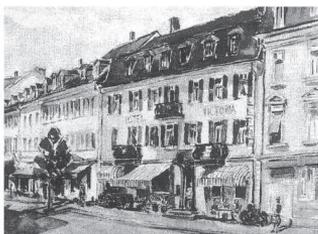
**Direction du Lycée cantonal**  
**Pl. Blarer-de-Wartensee 2**  
**2900 PORRENTUUY**  
**Téléphone 032 420 36 80**  
**Email : [lycee.cantonal@jura.ch](mailto:lycee.cantonal@jura.ch)**

Visitez notre site internet :

[www.lycee.ch](http://www.lycee.ch)

# villat meubles

## UN JOUR VOUS Y VIENDREZ.



2800 Delémont – Place de la Gare  
Tél. 032 422 17 57 – victo@bluewin.ch

[www.victoria-delemont.ch](http://www.victoria-delemont.ch)

**Famille Kai & Honorine Rosenfeldt-Kueny**

vous présente ses compliments et se recommande pour

Sa bonne cuisine  
Ses spécialités de saison

Ses chambres confortables  
Ses salles pour banquets



# Thermoréseau

## Porrentruy

Chauffage à distance

Energie-bois

Electricité

[www.thermoreseau.ch](http://www.thermoreseau.ch)

032 466 29 44



2900 PORRENTUUY  
19, Faubourg de France  
032 466 19 81

**2 SITES, UNE SEULE IMPRIMERIE**  
**POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS DEMANDES**  
**DE 1 À PLUSIEURS MILLIERS D'IMPRIMÉS**



**imprimerie-online.ch**  
ET SI VOUS IMPRIMIEZ EN SUISSE ?

Plus d'offres sur notre shop en  
ligne [www.imprimerie-online.ch](http://www.imprimerie-online.ch)

**ROOOS**

Ça roule.

Rue du Midi 27  
CH-2740 Moutier

Tél. +41 32 499 99 65

Rue de l'Industrie 75  
CH-2746 Crémines

[info@roossa.ch](mailto:info@roossa.ch)

# L'histoire et la culture, ça compte.

Chez nous aussi: la Mobilière  
Jura et Moutier-St-Imier,  
à votre disposition depuis  
plus de 190 ans.

**Agence générale du Jura**

Olivier Léchenne

Rue de la Molière 22, 2800 Delémont

T 032 424 40 20, jura@mobilier.ch

**Agence générale Moutier-St-Imier**

David Wahli

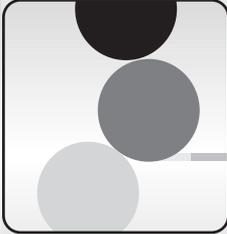
Rue Centrale 1, 2740 Moutier

T 032 494 53 20, moutier@mobilier.ch

[mobilier.ch](http://mobilier.ch)

**la Mobilière**

IMPRIMERIE



Technique repro

Composition

Impression

Façonnage

*Création  
Technique  
Couleurs*

## **Imprimoffset**

Alfred Burgunder  
16, rue des Annonciades  
2900 Porrentruy  
Tél. 032 466 43 53  
Fax 032 466 13 22  
Courriel: [imprimoffset-ab@bluewin.ch](mailto:imprimoffset-ab@bluewin.ch)

**SAINT-IMIER**  
TERRE D'ÉNERGIES

**culture  
humanisme  
rayonnement  
identité  
énergies**

[www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch)

UNE COMMUNE DU  
 Grand  
Chasseral®



*Pneus - Jantes - Batteries - Géométrie - Amortisseurs - Echappements*

**L'univers jurassien du pneu**

**Porrentruy**

032 466 63 39

**Delémont**

032 423 26 62

CHOFFAT

OPTIQUE

NICOLAS CHOFFAT

OPTICIEN

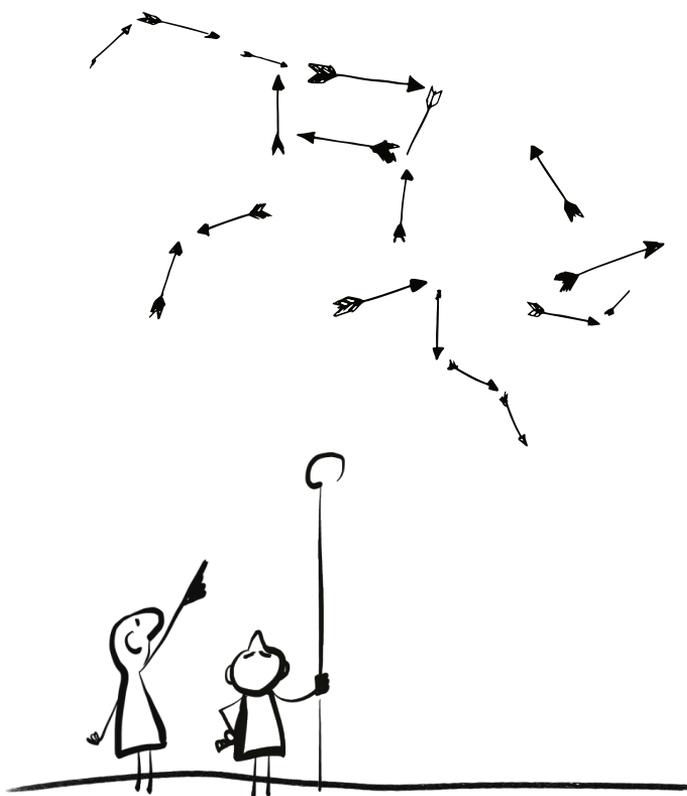
VANNIERS 13  
2900 PORRENTUUY

032 466 42 52  
choffatoptique@gmail.com



delémont

ACTIVEMENT PROCHE



**Nous cueillons des idées  
au vol pour simplifier la  
vie culturelle de l'arc  
jurassien.**

**UN ENGAGEMENT**

de l'agence de communication **GIORGIANNI & MOESCHLER**

[www.giorgianni-moeschler.ch](http://www.giorgianni-moeschler.ch)



**FAITES SORTIR  
VOTRE COMMUNICATION  
DE SA BULLE**

**PRESSOR** 

Delémont, Moutier, Saignelégier | [vente@pressor.ch](mailto:vente@pressor.ch) | 032 421 19 19

## **HÔTEL IMMERSIF & RESTAURANT**



**PEANUT  
MEDIEVAL**

Rue du 23-Juin 60  
2882 Saint-Ursanne

+41 32 461 31 49  
[stursanne@peanutlodge.com](mailto:stursanne@peanutlodge.com)



Allianz 

Autonomie partielle  
ou assurance  
complète?

Quelle est  
la meilleure solution  
LPP pour votre  
entreprise?

**Nicolas Paupe**

Conseiller en assurances pour  
PME et Privés

Ménages & Commerces / Bâtiments

Prévoyance / Véhicules à moteur

Techniques / Pertes de gain

LAA & LPP / Cyber Risk

Protections Juridiques

Mobile : 078 / 604 97 15

Courriel : [nicolas.paupe@allianz.ch](mailto:nicolas.paupe@allianz.ch)

Agence Fabrice Mouttet

Avenue de la Gare 42, 2800 Delémont





*La Société jurassienne d'émulation  
remercie les annonceurs qui fidèlement  
lui témoignent leur confiance!*



Du présent volume des *Actes*,  
composé en Warnock Pro, corps 10,5  
par Demotec S.A., Microédition, à Porrentruy,  
il a été tiré sur les presses de  
Courvoisier-Gassmann, Bienne,  
1 500 exemplaires non numérotés.  
Achevé d'imprimer en avril 2024.